TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 319 — 46 PAGES — MARDI 4 AVRIL 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'Algérie exprime sa volonté d'améliorer ses relations avec la France

LIRE PAGE 4

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Carter et le nouveau tiers-monde

Les moins surpris du pâle bilan de la tournée de M. Carter en Amérique latine et en Afrique seront sans doute ses propres compatriotes. L'élu de novembre 1976 a déçu ses électeurs, et il laisse à peu près indifférents la majorité des Américains.

Le dernier scrutin présidentiel aurait-il donc été un « coup pour rien » ? La nouvelle administration cherche-t-elle encore sa voie dans les détours d'une politique intérieure et d'une diplomatie auxquelles rien n'avait préparé son chef ?

Quoi qu'on puisse penser des vertus et des visions de M. Carter, l'étranger attend fatalement du président des Etats-Unis qu'il se montre à la hauteur des responsabilités de la superpuissance qu'il incarne. Contrairement à l'opinion américaine, qui, désabusée ou distraite, s'accommode à la rigueur d'une Maison Blanche « en veilleuse », l'étranger veut qu'elle remplisse son rôle international, qu'elle tienne son rang, que, sans pour autant faire la loi, elle fasse preuve d'autorité.

On est assez loin du compte avec le voyage que vient d'accomplir M. Carter. Certes, on peut retenir comme un élément positif qu'il ait partout été accueilli en interlocuteur respecté, qu'il n'ait pas rencontré sur son chemin latino-américain les manifestations populaires d'hostilité qui assombrirent les déplacements de certains de ses prédécesseurs et dissuadèrent d'autres d'en entreprendre. Mais la belle saison de l' « anti-américanisme primaire » était aussi celle où la suprématie des Etats-Unis, même exercée à tort et à travers, ne se heurtait qu'à une opposition impuissante. Les rapports de forces ont-ils évolué — dans la mesure même où la force américaine a perdu de son prestige et de sa conviction ?

Toujours est-il qu'au calme des rues répond la décontraction des gouvernants avec lesquels M. Carter s'est entretenu. Sans doute faut-il se féliciter qu'à Caracas et à Brasilia, comme à Lagos et à Monrovia, le président n'ait pas entendu que ce qu'il eût aimé entendre ni même reçu toutes les visites qu'il avait espérées : mieux vaut, après tout, un désaccord honnête qu'un compromis factice, lourd de désenchantements. M. Carter est rentré à Washington sans la moindre illusion sur la confiance qu'inspire, par exemple, sa politique africaine à un continent lui-même divisé à l'extrême et que les Etats-Unis ont, jusqu'à ces dernières années, « laissé dormir » non sans quelque présomption. Il est significatif qu'en son absence M. Kissinger, qui prétend pourtant s'abstenir de toute déclaration pouvant paraître désavouer la nouvelle équipe, ne se soit pas gêné, dans un discours prononcé à Richmond, pour comparer les interventions soviéto-cubaines en Afrique à « l'expansionnisme de l'Allemagne nazie » qui, selon lui, ne dut ses succès qu'à l'immobilisme de ceux qui avaient mission de le contenir.

L'apport le plus original du circuit de M. Carter restera certainement le programme qu'il a développé devant le Parlement vénézuélien. Il contient les grandes lignes d'un « nouvel ordre économique » en cinq points qui prévoit, entre autres, un accroissement des transferts de capitaux des nations riches vers les nations moins bien pourvues, une certaine stabilisation du cours des matières premières ; il préconise surgiste acceptant sans dérobade néo-protectionniste les exportations des articles provenant de pays jadis consommateurs passifs de ces mêmes articles, c'est-à-dire (les textiles en sont la plus frappante illustration) un renversement important des échanges traditionnels.

(Lire nos informations page 4.)

Relance européenne

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se sont concertés avant le « sommet » des Neuf

Une importante semaine européenne s'ouvre ce lundi 3 avril, avec la reprise par les ministres chargés de la pêche des négociations, interrompues en janvier à la suite de l'intransigeance britannique, sur la zone communautaire des 200 milles.

Mardi et mercredi, les ministres de l'agriculture commencent des discussions afin de faire avancer la fixation des prix agricoles européens pour la prochaine campagne. Ces deux mêmes jours, d'autre part, les ministres des affaires étrangères des Neuf préparent, à Luxembourg, le « sommet » européen de Copenhague des 7 et 8 avril, dont il avait déjà été question à Rambouillet lors de la rencontre de dimanche entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt.

Les entretiens qui ont eu lieu dimanche après-midi à Rambouillet entre M. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt ont porté, d'après un communiqué diffusé par l'Elysée dans la soirée du 2 avril, sur « *un examen de la situation internationale dans le monde et en Europe* ». Cette rencontre avait été soigneusement tenue secrète.

Ces discussions visaient notamment à préparer le « sommet » européen qui devrait procéder à un premier examen des propositions et des objectifs de relance ; des décisions définitives ne seraient cependant adoptées qu'au cours d'un autre « sommet » européen, prévu pour le mois de juillet à Brême.

(Lire la suite page 4.)

Inégalités sociales inflation et croissance

Il y a trois ans, la commission des inégalités sociales remettait son rapport au chef de l'Etat. Son président, M. Jacques Méraud, directeur du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) depuis sa création en 1966 jusqu'à l'an dernier, nous livre ses réflexions d'aujourd'hui sur ce thème.

Après un constat, où M. Jacques Méraud note que l'éventail des revenus est encore trop large en France, bien que les inégalités aient cessé de s'accroître, l'auteur lance dans un deuxième article l'idée d'un « projet collectif » à l'Horizon 90, où s'articulerait l'action pour réduire les disparités sociales et une politique de croissance plus forte à trois composantes : meilleure formation des candidats à l'emploi, investissements, exportations.

(Lire page 43 le premier article de JACQUES MERAUD.)

LA RENTRÉE DU PARLEMENT ET LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

M. Marcel Dassault ouvre la sixième législature

La sixième législature de la Ve République s'ouvre, ce lundi 3 avril, au Parlement. Alors que, au Sénat, la séance devait être de pure forme (l'ordre du jour ne sera fixé qu'après la constitution du gouvernement), elle devait être marquée à l'Assemblée nationale — renouvelée de plus d'un tiers — par l'élection du président. TF 1 diffuse la séance de 15 h. 55 à 17 h. 30.

Ce scrutin, effectué sous la présidence du doyen d'âge, M. Marcel Dassault (R.P.R.), continuait de provoquer une certaine effervescence au sein de la majorité. Le candidat du groupe R.P.R. est M. Edgar Faure, président sortant, mais M. Jacques Chaban-Delmas, également inscrit à ce groupe, se présentant à titre personnel, pouvait bénéficier des voix du groupe U.D.F., qui laisse liberté de vote à ses membres. La *Lettre de la nation*, organe du R.P.R., écrit que M. Chaban-Delmas a « *suscité une profonde irritation au sein du Rassemblement* », dont les militants n'acceptent pas qu' « *entre deux membres du R.P.R. l'arbitrage puisse être confié à des formations étrangères — pour ne pas dire plus — au R.P.R.* ».

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., a précisé lundi au micro de France-Inter : « *Je ne considère pas M. Edgar Faure comme le seul candidat majoritaire. Je considère que MM. Edgar Faure et Chaban-Delmas, élus tous les deux sous le sigle R.P.R., sont aptes à représenter la majorité au Parlement.* »

La gauche, qui, en 1973, avait présentée un candidat unique, est également divisée puisque, cette année, M. Pierre Mauroy sera le candidat du seul groupe socialiste et M. Maurice Andrieux celui du groupe communiste.

Le décret reconduisant M. Raymond Barre dans sa charge de premier ministre doit paraître mardi 4 avril au *Journal officiel*. Le même jour, M. Barre entamera une série de consultations afin de constituer son troisième gouvernement, dont la composition devrait être connue mercredi. La nouvelle équipe gouvernementale se réunirait jeudi au cours d'un conseil des ministres extraordinaire convoqué par M. Giscard d'Estaing à la veille de son voyage à Copenhague, où le chef de l'Etat doit participer au « sommet » européen. A l'occasion de l'inauguration de la Foire internationale de Lyon, dimanche 2 avril, le premier ministre a indiqué que « *ceux qui sont chargés du gouvernement de la nation doivent toujours raisonner en terme de continuité* ».

Devant le secrétariat général du P.R., M. Jean-Pierre Soisson a encouragé les giscardiens à s'engager à fond dans la mise en place de l'U.D.F. Il a suggéré la création de comités de liaison U.D.F. dans chaque circonscription.

La C.F.D.T. accuse la C.G.T.

Les tensions persistent dans le monde syndical. La C.F.D.T. a répondu, le 3 avril, à la lettre de Georges Séguy du 29 mars (lire page 46). Elle confirme ses critiques contre la C.G.T. qui, dit-elle, « *s'est faite le porte-voix du P.C.F. au cours de la dernière période* [et qui] *a suivi en même temps une politique d'échec* ». Tout en rappelant son opposition à l'organisation d'une journée d'action interprofessionnelle, et sans nier l'existence de « *divergences de fond* » avec la C.G.T., la C.F.D.T. se déclare « *prête à rencontrer le bureau confédéral* » de cette centrale.

ÉVOLUTIONS

VOICI la nouvelle législature, la sixième d'un régime qui, vieux de vingt ans, a survécu à bien des attentats, des émeutes, des épreuves, mais n'a jamais été finalement menacé que par des élections. Fondé sur la primauté du président, il n'évoluera ou ne sera définitivement établi que le jour où le chef de l'Etat se trouvera face à une majorité hostile à l'Assemblée nationale. Jusque-là les dissertations sur les institutions sont vaines.

Voici, en attendant, la même majorité, réduite mais reconduite, aussi partagée qu'auparavant, non seulement sur les hommes mais sur les conceptions. Et la même opposition, battue mais accrue, plus divisée qu'avant la défaite.

Les historiens diront, s'ils y parviennent, les raisons de cette défaite et démêleront, s'ils le peuvent, les motifs — internes ou internationalistes — de la stratégie d'échec du parti communiste. Le reproche que les socialistes peuvent s'adresser à eux-mêmes est de ne pas s'en être aperçu plus tôt, de s'être ainsi laissé mener à la rupture prévisible du 22 septembre et à la mascarade du 13 mars.

La contestation au sein des deux partis n'aura qu'un temps. Chaque fois que le parti communiste a été placé dans une situation comparable, ses dirigeants ont laissé les militants caracoler, les intellectuels surtout, puis, le moment venu, ont repris les rênes en main. Les concessions qu'ils peuvent faire sont limitées, notamment quant au « centralisme démocratique », du moins s'ils veulent rester léninistes. Quant au parti socialiste, les règlements de comptes ne peuvent que donner des armes à ses adversaires de gauche et de droite et qu'affaiblir le parti, qui a surtout besoin d'être enfin organisé et animé.

A moins de succomber un peu plus à la tentation suicidaire, communistes et socialistes n'envisagent présentement d'autre stratégie que celle de l'union de la gauche. En adopter une autre, ce serait pour le parti communiste se condamner à l'isolement total, et pour le parti socialiste à l'éclatement.

J. F.

(Lire la suite page 8.)

Les grilles du temps

ENTRETIEN AVEC BERTRAND DE JOUVENEL

Journaliste, économiste, sociologue, écrivain, Bertrand de Jouvenel garde, à soixante-quinze ans, une curiosité dévorante. A peine avait-il achevé il y a quelques semaines un rapport sur la forêt demandé par le gouvernement qu'il partait pour les Etats-Unis. Ses nombreux ouvrages tournent depuis la guerre autour de trois axes : la science politique, la prospective et ce qu'on appelle aujourd'hui l'écologie, dont il avait senti l'importance il y a plus de vingt ans déjà.

I. - « Nous nous comportons comme des barbares, ignorant ce qu'ils détruisent »

« Lors des dernières élections françaises, les partis « écologistes » ont donné de la voix, mais ils n'en ont pas beaucoup obtenu. Sans doute parce que, comme disait à peu près Péguy, toute mystique risque de se dégrader en politique. Vous avez été un pionnier de l'écologie, puisque dès 1957, dans une conférence sur la croissance économique prononcée à Tokyo, vous vous interrogiez sur la qualité de la vie, l'environnement et les buts de l'expansion. Pourquoi, selon vous, ces idées, vos idées, ont-elles essaimé à ce point ? Comment jugez-vous le mouvement écologique d'aujourd'hui ?

— Ceux que révoltent les brutalités envers la nature ont dû profiter des élections pour faire entendre leurs voix. C'est qu'ils n'ont pas les facilités pour recourir aux tribunaux dont leurs pareils américains usent avec méthode et efficacité. C'est aussi qu'en France nous n'avons pas eu de grande loi sérieuse intéressant l'environnement depuis celle de Napoléon Ier en 1810, au sujet des établissements dangereux, insalubres et incommodes, faite pour la protection des hommes et non de la nature.

» Notre pays est bien plus encore que les Etats-Unis sous l'influence d'une vision purement économique, dans laquelle il n'y a de biens que dus au travail humain et de maux que subis directement par les hommes.

» Combien les blessures infligées à la nature sont dommageables aux hommes, voici que l'effusion d'un tanker géant, exemple éclatant. Onze ans après le *Torrey-Canyon*. Et c'est bien pis.

» Et cela va continuer. Le prochain désastre sera le fait non plus d'un tanker de 200 000 tonnes, mais de 500 000, ce qui est le tonnage utile présentement à la mode. Il y a tout une réserve de tels géants qui sommeillent dans les fjords de Norvège.

» L'Organisation des Nations unies aura-t-elle au moins l'énergie de condamner les pavillons prête-nom du Liberia, de Panama, ou nos pays interdiront-ils l'entrée de leurs ports à ces déguisés ? L'Angleterre et la France réunies peuvent aisément refuser le passage aux monstres. Je crains qu'il n'en soit rien. On nous dira que des constructions différentes présentent toutes garanties : je l'ai entendu depuis des années.

Propos recueillis par PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Les pieds dans l'eau

Ce qu'il y a de consolant avec les eaux, c'est qu'un jour vient où elles cessent de monter et où s'amorce la décrue. Même le déluge s'est, à un certain moment, terminé.

Il en va tout autrement des prix, qui jamais n'atteignent l'étale ; même si, à force de bassins d'expansion et de barrages, on ralentit leur crue, le temps d'une campagne électorale ils prennent vite leur revanche.

En matière de gouvernement, quelque détermination inébranlable qu'on mette à faire le zouave, c'est toujours devant soi qu'on a le déluge et jamais on n'a les pieds au sec.

ROBERT ESCARPIT.

« JEAN-JACQUES ROUSSEAU » AU PETIT-ODÉON

Dix mots de rien dans un journal

L'année 1978 est celle de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau, morts tous deux en 1778. L'Odéon participe à cette célébration en présentant dans sa petite salle un ensemble de textes de Rousseau, réunis par Jean Jourdheuil et dits par Gérard Desarthe.

« Le Monde des livres » consacrera dans son numéro daté 7 avril quatre pages à Voltaire et à Rousseau.

Jean-Jacques Rousseau disait en substance que les Africains, sous peine de promettre leur continent aux pires aventures, devaient abattre sur place, sans sommation, tout Européen qui mettrait les pieds chez eux. Mais Claude Lévi-Strauss a montré qu'une page de Rousseau pose les fondements de l'ethnologie.

Rousseau disait, en termes à peine atténués, que l'invention de l'imprimerie fut, pour notre monde, un désastre, et que l'incendie des bibliothèques serait une mesure de santé publique. Il pensait que la culture désarme les volontés, et qu'elle engendre des besoins supplémentaires, qui sont autant de chaînes.

C'est dans les grandes villes, pensait-il, que l'on trouve des salles de théâtre ; c'est dans les grandes villes aussi que le sang humain nous coûte le moins cher.

Il y a plus de deux cents ans, alors que les penseurs de progrès mettaient des espoirs dans les industries et dans le développement des arts, Rousseau posait le doigt sur ce qui allait, selon lui, détruire l'équilibre naturel des terres, détruire l'équilibre des corps et des esprits. Et il dressait l'inventaire des mesures de prévention.

Ce que disait Rousseau était, en termes absolus, très exagéré, très excessif ; aussi ces remarques n'ont-elles, au cours des siècles, rien perdu de leur vigueur. Et de leur présence d'esprit. Mais Rousseau se retrouvait, comme l'on dit, seul contre tous, il faisait du paradoxe, on ne voulait surtout pas qu'il reste à portée de voix, on le refoulait de territoire en territoire.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 27.)

idées

PROSPECTIVE

Entretien avec Bertrand de Jouvenel

(Suite de la première page.)

» Tout notre système économique tend à l'économie de travail humain accompagnée du gaspillage de ressources naturelles, comme si nous étions Robinson Crusoé sur une grande île d'abondance. Cela, parce que le travail humain se paie, et non pas ce que l'on prend à la nature : vingt tonnes par habitant et par an aux Etats-Unis, non compté l'alimentation ; oui, vingt mille kilos ! Il n'en coûte que peu d'argent pour les mobiliser. Quant aux blessures causées à la nature, il n'en coûte rien ; tandis qu'il en coûte de plus en plus d'indemniser les hommes blessés, ou de soigner les malades. Nous nous comportons à l'égard de ce qui nous est donné comme des barbares ignorant ce qu'ils détruisent.

» La science économique concourt à cette conduite, puisque sa vision est toute en termes de monnaie, qui est le principe médiateur des rapports entre hommes. Notre époque est fascinée par les fonctions de croissance, inconsciente des fonctions de ruine accompagnatrices.

» D'ailleurs, plus généralement, la science économique, qui jouit d'un vaste crédit, est toute de caractère abstrait, ce qui fait qu'elle attire les esprits les plus ingénieux quant aux raisonnements, les mêmes qu'attirait autrefois la théologie. Il lui manque ce qui est la marque des sciences positives, à savoir l'observation du concret. La science économique est de caractère immatériel. La théorie de la croissance à présent régnante est une simplification immense, qui nous représente un « plus » obtenu, de caractère indéfini, indéfiniment généré par un « plus » d'investissement de caractère indéfini. Les « quoi » ne sont pas étudiés.

La faune nouvelle des serviteurs

Dans votre livre la Civilisation de puissance, *vous situez très précisément à quelque deux cents ans d'ici le basculement de notre monde : 1774, mise en fabrication de la machine à vapeur de Watt ; 1776, publication du livre d'Adam Smith* la Richesse des nations *; 1776 également, Déclaration d'indépendance américaine. La « faim des machines », le capitalisme privé où d'Etat sont devenus, en deux siècles, des forces considérables. Quel contre-pouvoir permettrait de séparer le bon grain de l'ivraie, c'est-à-dire les effets bénéfiques et désastreux de la croissance ?*

— A partir de l'Europe, et d'abord de l'Angleterre, les hommes ont créé ce que j'appelle une faune nouvelle de serviteurs, les machines animées par les combustibles tirés du sous-sol. C'est ce qui a fait le prodigieux développement industriel de l'Europe occidentale et des Etats-Unis et qui a renforcé la domination européenne sur le monde, déjà commencée par notre avance de la navigation.

» Accompagnant cette nouvelle puissance s'est développée, une science économique qui a fait de plus en plus abstraction de la nature. Tel n'était pas le cas d'Adam Smith qui s'inquiétait, pour un avenir encore lointain, du renchérissement des matières premières qui étaient alors en très grande majorité de nature végétale et surtout des arbres servant à la fois de combustible et de charpentes des maisons et des machines et, par-dessus tout, constituant les navires qui avaient été les moyens de la conquête du monde.

» Cette crainte de manquer, qui se trouve chez Adam Smith, que l'on retrouve encore chez Ricardo disparaît ensuite et Marx nous parle de « la grande action civilisatrice du capital », — ce sont ses propres termes. On va chercher à travers le monde entier de nouvelles sortes de choses pour l'utilité humaine. Pendant tout le dix-neuvième siècle et au-delà, c'est un petit nombre de pays industrialisés qui se servaient en matières premières dans le monde entier. Quant au combustible, c'est encore seulement leur propre charbon qu'ils utilisaient. Et puis est venue l'ère du pétrole et la recherche du pétrole dans les pays extra-européens, ceux sur lesquels l'Angleterre a voulu mettre la main lors des traités de 1919 — elle y a réussi d'ailleurs —. Le pétrole, dès lors, joue un rôle politique. Il est disputé entre les Anglais et les Américains.

» Aujourd'hui l'Europe se trouve dans une situation doublement affaiblie car, d'une part, les pays extra-européens devenus indépendants ont appris la valeur des matières premières, des combustibles qu'ils détiennent et, d'autre part, ils se sont mis à l'exemple donné par le Japon à développer leur puissance industrielle, et il faut bien dire que les entreprises multinationales américaines — et d'autres entreprises multinationales — les y aident, ce qui est généralement regardé comme bon, mais ce qui met l'Europe dans un double état de faiblesse, puisqu'elle a des concurrents, et des concurrents plus nombreux, plus dangereux et qu'elle est plus pauvre en approvisionnements propres.

» L'Europe ne dispose pas de ce que l'économiste allemand Ferdinand Fried appelait une « économie du grand espace », caractérisée par le fait que l'industrie nationale a derrière elle une base large et riche et des matières premières. L'interprétation allemande de l'espace à conquérir allait de l'Ukraine au pétrole du Caucase. Si Hitler voulait faire alliance avec l'Angleterre, c'est parce que l'Angleterre disposait d'un colonialisme maritime et l'Allemagne pratiquement d'une sorte de colonialisme continental.

» A l'heure actuelle l'Europe est dans une situation critique, comme le furent les républiques italiennes du Moyen Age.

» Le protectionnisme n'est pas pour nous un remède, puisqu'il nous faut bien exporter, notamment afin de nous procurer ce pétrole dans la dépendance duquel nous nous sommes jetés à corps perdu depuis vingt ans, alors que les usines américaines marchent encore au charbon.

» Il est de toute urgence que nous développions des activités nouvelles. C'est là-dessus que doivent porter en premier lieu nos efforts d'investissement. Et ce serait visiblement une erreur que de nous livrer au gigantisme. L'avenir est visiblement dans la miniaturisation, peu coûteuse en métaux et énergie. Ce qu'elle coûte, c'est de l'ingéniosité et de l'habileté ; et ce sont là les qualités que nous avons à développer dans notre jeunesse. J'envie aux Etats-Unis la foule d'entreprises de dimensions modestes qui se sont créées au voisinage d'universités à caractère technologique. La nouveauté et la qualité, voilà ce qu'il nous faut. Et du même coup, ce sont des activités non destructrices, non polluantes.

« Que Paris cesse d'être ce que fut Versailles »

— Dans toutes les sociétés modernes, comme vous l'avez analysé dans vos ouvrages, on assiste aux phénomènes de concentration de l'autorité gouvernementale. Dans ce domaine aussi, s'agit-il d'une force irrépressible imposée par la « nature des choses », et dans ce cas tous les discours sur la décentralisation ne sont que des discours, ou bien arrivera-t-on à réduire ce champ des activités exclusivement réservées aux gouvernements pour en faire un « domaine réservé » mais qui devrait se réduire le plus possible ?

— Que ce soit en France, en Allemagne ou en Angleterre, les perceptions fiscales ou parafiscales de l'Etat sont d'environ 40 % du produit national brut, ceci contre moins de 10 % avant la guerre. C'est là une expression simple de l'étendue prise par les administrations publiques. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le contrôle budgétaire du Parlement se soit beaucoup affaibli, surtout chez nous, et qu'il se trouve pratiquement remis au ministère des finances.

» Dans le même temps, les propriétés de l'Etat sont devenues immenses, portant sur nos plus grandes entreprises industrielles (ainsi l'E.D.F. et Renault) et sur la très grande majorité de notre système bancaire. Incidemment, nos banques nationalisées prennent place parmi les dix plus grandes banques du monde. Nos gouvernants sont donc — étaient déjà, au temps où fut conçu le programme commun de la gauche, — en possession de moyens immenses pour la conduite matérielle de la nation.

» Or, quelle est la leçon qui se dégage de cette immense réunion de moyens ? C'est qu'elle excède de très loin les capacités d'un commandement unique. La grande entreprise publique n'est pas essentiellement différente de l'entreprise privée. Elle commence habituellement comme un rassemblement, comme la S.N.C.F. ou l'E.D.F., ou comme un transfert : ainsi, Renault. Elle n'est plus propriété d'actionnaires, mais de l'Etat : cela ne change pas le genre de son activité ; elle doit également être gérée par des dirigeants qui lui sont propres et auxquels le propriétaire Etat, qui les a nommés, doit faire confiance. François Bloch-Lainé, qui fut président du Crédit lyonnais, banque nationalisée, a rapporté qu'il n'y a jamais reçu d'autres directives que celles qui étaient également adressées aux banques privées.

» Une administration publique a ses fonctions propres, indiquées par des lois précisées par des règlements d'administration publique. Elle reçoit de l'Etat un dirigeant, le ministre, qui, au départ, ne connaît pas la structure et la procédure de l'administration à lui confiée. Richard Crossman, qui était un politologue remarquable, s'est vu confier par Harold Wilson, en 1964, le ministère du logement. Il nous a légué un ouvrage que je regarde comme d'une immense valeur didactique, en consacrant tous ses week-ends à rapporter en détail l'expérience de ses deux années de gestion. Il lui a fallu faire la connaissance de son personnel, d'une part, et, d'autre part, des intérêts à servir, les municipalités demanderesses de logements, les promoteurs candidats aux constructions, les attitudes des syndicats, etc.

» Il raconte qu'il a lu avec étonnement dans la presse que le ministre Richard Crossman avait donné toute son attention à la demande de... mais qu'à son grand regret il n'avait pu l'accorder. Son étonnement tenait à ce qu'il n'était même pas au fait de ladite demande. On lui exposa que tel était l'usage ; que, naturellement, on ne pouvait lui infliger des demandes qui n'en valaient pas la peine. Il s'obstina à percer le voile dont on voulait l'envelopper avec tant de prévenance, et il se rendit peu à peu maître de son sujet : il savait à présent ce qui devait être fait, et il était prêt à l'exposer avec flamme au conseil de cabinet à Downing Street (conseil bien plus restreint, on le sait, que notre conseil des ministres) (1).

» Mais ou bien le premier ministre avait des préoccupations plus urgentes, ou bien le chancelier de l'Echiquier ne pouvait ouvrir les crédits nécessaires, ou bien le projet avancé était en conflit avec tel autre projet méritoire d'un autre ministre.

Cet ouvrage, à mon gré, doit prendre rang de classique de la science politique parce qu'il nous montre la réalité : différentes administrations vaquant à différents intérêts du public, et logiquement en conflit continuel. Il est arithmétiquement prévisible que plus se multiplient les administrations et ministères distincts, plus nombreux et plus difficiles deviennent les arbitrages nécessaires.

» Je me demande si cette « économie dirigée » dont je lançai le terme voici un demi-siècle ne peut pas mieux s'exercer à partir d'une réduction à l'essentiel des directives et arbitrages centraux ; avec les maximas de localisation des décisions, des initiatives, des responsabilités. Cela valant d'ailleurs à l'égard des grandes organisations économiques comme à l'égard des administrations.

» Il faut que cesse la concentration des talents dans les états-majors, loin de l'action pratique, des travailleurs effectifs, des réalisations concrètes. Que Paris cesse d'être ce que fut Versailles.

La fête du supermarché

— Croyez-vous possible une conversion de l'économie politique vers l'écologie politique dans un monde qui est si « culturellement » tourné vers la marchandise ?

— Je ne partage pas le snobisme des intellectuels à l'égard de « la marchandise ». Quant à moi, je me fais une fête d'aller au ravitaillement dans le supermarché de la petite ville voisine. Je me plais à pousser un caddie le long d'étalages bariolés. J'en apprécie la diversité et la gaieté, d'autant plus que j'ai en mémoire les pauvres et ternes présentations des pays de l'Est. Je m'intéresse à la provenance des produits, souvent lointaine, je me représente leur trajet, leurs étapes, et, regardant autour de moi les femmes très diverses qui poussent leur caddie, je murmure : *« C'est pour assouvir ton moindre désir qu'ils viennent du bout du monde »*.

» Témoin, par mon âge, des énormes progrès qui ont été apportés dans les foyers populaires, je trouve absurde et même inconvenante, cette théorie de la consommation qui a été récemment mise à la mode à partir d'une idée formulée en 1899 par l'économiste américain Thorstein Veblen, à savoir que l'on dépense pour épater l'autre, ou pour ne pas être dépassé par lui. C'était là une observation bien fondée en son temps, et quant aux dépensiers que Veblen avait en vue. C'était le temps où venaient de se former d'immenses fortunes, qui donnaient lieu à une émulation de splendeur (mais aussi de générosités publiques sans pareille au monde : j'aimerais que nous eussions un Carnegie pour répandre des bibliothèques dans notre pays). Ces vagues de dépenses ostentatoires célébrant des succès obtenus se sont vues au cours de l'histoire en divers temps et lieux : et notamment Venise leur doit sa beauté. Mais en faire une théorie générale de la consommation me semble tout à fait abusif. Il n'est pas besoin de vanité pour aimer à pourvoir sa famille agréablement. »

Propos recueillis par
PIERRE DROUIN.

(1) Richard Crossman, *The Diaries of a Cabinet Minister*, Londres, 1975, Hamish Hamilton - Jonathan Cape.

Prochain article :

« TROP D'INTELLECTUELS SONT DES IDÉOLOGUES. »

Un livre de Maurice Nédoncelle

Pluralité des temps

par JEAN LACROIX

MAURICE NEDONCELLE a été, en notre temps, le métaphysicien du personnalisme. Au lendemain de sa mort, j'ai rappelé ici même les thèmes fondamentaux de sa pensée : le *« moi »* et le *« toi »* forment un *« nous »* qui les unit en les distinguant. La communication des consciences est possible et, loin de supprimer, elle accentue leur intériorité respective. Cette philosophie de l'union est du même mouvement une philosophie de la différence, autant avec soi qu'avec autrui. Je deviens autre que je ne suis quand je veux me saisir. Du fait que la forme se répète, elle introduit dans son altérité une continuité ; du fait que le contenu se renouvelle, il insère son altérité dans une continuité.

Un ouvrage composé d'articles qu'il avait lui-même choisis, notamment sur le dynamisme temporel des consciences, vient de paraître. Son intérêt spécial vient de ce qu'il révèle Nédoncelle au plus profond de lui-même : il résume ses positions fondamentales, mais les ouvre à un nouveau parcours. C'est sur cet apport, qu'il n'a pu mener jusqu'au bout, que je voudrais insister.

Le premier thème est celui de la différence, portée à l'extrême limite, dans l'analyse de la *« sensation séparatrice »*. Les sensations nous isolent. Elles ne sont jamais exactement les mêmes chez autrui, et elles se modifient plus ou moins au cours de notre vie. Cependant, la sensation est aussi médiatrice : nous communiquons non par elle mais par ce que nous lui ajoutons. Elle cesse d'être séparatrice en s'ajoutant à l'esprit. Elle n'est jamais pure, et nous communiquons par ce que nous lui apportons.

La sensation esthétique est différente, en tant qu'elle fait corps avec les valeurs. Son caractère propre est d'être faite de recueillement, voire d'extase. Elle n'est pas sans analogie avec la prière. Certes, elle reste sensation, et par là différente avec chacun. Mais cette différence n'est plus celle des sensations ordinaires, parce qu'elle s'accompagne de communion : rien ne rapproche comme la vision commune d'une beauté naturelle ou d'une œuvre d'art. La différence, ici, ne crée pas l'isolement, mais la solitude. L'isolement sépare, tandis que la solitude rapproche. L'isolé est en dehors de l'autre ; dans la solitude on est avec le solitaire, au-dedans de lui. *« La solitude de l'artiste n'est pas celle d'une île, mais celle de la mer »*, disait Bergamin — *« de la mer toujours recommencée »*, disait Valéry. De même, dans le cœur d'une carmélite bat le cœur de l'humanité entière, ou elle n'est pas à sa place.

Chez Nédoncelle, qui distingue nettement le spirituel du psychologique, les analyses intellectuelles et spirituelles soutiennent toujours la réflexion philosophique. Les pages consacrées à la pudeur sont révélatrices de cette capacité d'analyse et de ce pouvoir de réflexion. La pudeur est un effort pour enfouir le sacré. Elle l'enfouit pour le mettre à l'abri de la profanation. La pudeur est liée au sacré, mais elle est aussi source de sécularisation : contraire de la profanation, elle engendre la profanité.

*

Ces premières considérations conduisent naturellement à celles sur la pluralité des temps. Nédoncelle les tire d'abord de deux philosophes : Maurice Blondel et l'Espagnol Sciacca. Pour Blondel, il retient sa conception de l'histoire. Pour lui, elle est autonome, c'est une science positive, donc profane, qui s'en tient aux phénomènes. Elle doit cependant les dépasser pour atteindre le moral, le métaphysique et le religieux. Elle ne saurait rester particulière, étant en rapport avec tout.

L'autonomie de l'histoire scientifique doit donc se manifester d'abord par la reconnaissance de son insuffisance comme type de connaissance : c'est dans l'étude même des faits qu'elle rencontre quelque chose qui la dépasse. Elle n'a certes pas à devenir une éthique, une métaphysique ou une religion, mais elle est en contact avec des réalités dont elle sent le mystère sans pouvoir l'expliquer.

En ce qui concerne plus particulièrement la religion, elle a besoin que la philosophie lui serve d'intermédiaire entre la pure histoire et le dogme. Ce qu'elle rencontre et qui la provoque en quelque sorte, c'est la tradition. Celle-ci n'est pas le traditionalisme : elle le nie même comme le fidéisme nie la foi, le moralisme la morale et le psychologisme la philosophie.

La tradition est une puissance vivifiante qui permet de découvrir et de formuler ce dont le passé a implicitement vécu. C'est un pouvoir de discernement et de développement qui a quelque chose de collectif, une capacité de synthèse qui *« résume en elle-même les données de l'histoire, l'effort de la raison et les expériences accumulées de l'action fidèle »*. Tel est l'élargissement de l'histoire-science en histoire-réalité. La tradition est à la fois initiale, anticipatrice et finale, elle précède toute synthèse reconstructive et survit à toute analyse réfléchie. Ainsi y a-t-il une *« temporalité historique »* et diverses sortes de cette temporalité.

La philosophie de Sciacca permet d'éclaircir et de pousser plus loin. La réflexion sur l'homme, sa vie et son histoire, montre qu'il y a deux sortes de liberté. L'une est liberté de choix. Elle a des niveaux différents, de l'instinct le plus bas jusqu'aux valeurs du bien et du mal. Mais elle n'est que l'écorce de la vraie liberté, qui est création de la personne, c'est-à-dire affirmation de soi, reconnaissance, saisie de l'être dans les êtres, intelligence de l'amour. C'est en somme la conception kantienne, qui est élection de soi-même hors du temps, dans l'éternité.

Cependant, contrairement à Kant, cette élection n'est pas extra-temporelle, quoique liée à l'éternité. Nous ne sommes pas dans le temps, c'est le temps qui est en nous, ou plutôt les temps, qui peuvent être en rapport avec l'éternel. Le temps strictement historique a pour fin la seule civilisation. Mais, en liaison avec l'élection de soi, il y a un temps existentiel, durée infinie qui s'étend au-delà du temps mondain et nous dirige vers un futur transhistorique.

*

A l'origine de l'un et de l'autre, se découvre un élan premier, constitutif de la personne, qui est gros de la liberté de choix et de la liberté d'élection. Cet élan se manifeste dans le présent, qui est comme le délégué de l'Eternel en nous, car c'est dans et par le présent que le passé et l'avenir des consciences peuvent se rejoindre. Le présent implique le passé, nécessaire pour vivre, prévoir et projeter le futur, et l'avenir qui utilise le passé, le recrée, en modifie le sens pour mieux vivre le futur, si bien que Nietzsche disait que la vraie mémoire est mémoire de l'avenir.

La diversité des temps n'empêche pas qu'il y ait un temps physique, un temps universel. Mais c'est comme un temps extérieur, objectif. Encore la pluralité einsteinienne des temps aurait-elle dû stimuler davantage la méditation des philosophes et des théologiens. La personne humaine est une unité qui s'étire, se tend ou se détend spatio-temporellement. Le régime temporel de l'acte libre nous condamne à un émiettement superficiel de notre subjectivité ; notre unité subjective se manifeste en même temps dans une sorte de survol obscur de nos rythmes temporels.

Ces divers niveaux, cette lente création, ou plutôt recréation, perpétuelle de soi par soi, exigent un constant renoncement, une sorte de sacrifice et de mort. L'aveu existentiel de notre insuffisance dans les relations interpersonnelles est comme une négation, mais aussi le moyen de notre autonomie jusque dans le don de soi. Ainsi l'amour platonique, qui est une exception mais caractéristique, se résume en une phrase : *« Je ne peux atteindre ton âme qu'en renonçant à prendre ton corps. »* Mais toujours la plénitude de l'être suppose un certain renoncement à l'avoir.

La perception d'autrui est le fait le plus révélateur d'une causalité réciproque de tous les étants dans une communauté d'être, qui fait coïncider en nous la volonté créatrice et la volonté créée. L'Autre, qu'il soit divin, humain ou esquissé dans la nature, provoque en nous un effort tâtonnant pour découvrir ce qu'il est dans sa diversité, dans sa différence. Dans notre vie, l'erreur ou la vérité sur l'Autre sont solidaires de l'erreur et de la vérité sur nous-mêmes. Mais, pour atteindre cette double vérité en nous et en autrui, il faut sans cesse tendre vers l'Autre, qui est la source ultime. *« Ainsi sommes-nous conduits de la semi-altérité en nous à un Autre au-dessus de nous, dont elle était la messagère. »*

★ *Sensation séparatrice et dynamisme temporel des consciences*, par Maurice Nédoncelle. Editions Bloud et Gay, 1977, 167 p., 39 F.

Le Monde

étranger

LE CONFLIT ISRAÉLO-ARABE ET SES RÉPERCUSSIONS

Le président Sadate assure, dans une interview publiée, dimanche 2 avril, par la revue égyptienne « October », qu'il maintiendra son « dialogue direct » avec les Israéliens mais que les travaux des commissions politiques et militaire égypto-israéliennes ne reprendront pas, « à moins que de nouvelles idées ou propositions soient formulées ». Interrogé sur les raisons qui l'avaient poussé à accepter de recevoir le général Weizman, alors que les troupes *israéliennes se trouvaient encore au Sud-Liban*, il répond qu'il a décidé « une fois pour toutes » de maintenir les « voies ouvertes avec Israël ». « Je ne veux plus suivre une politique de l'autruche. Je dirai ce que j'ai à dire, et je veux entendre ce que les Israéliens ont à dire », ajoute le président Sadate, en confirmant qu'il attend une nouvelle visite du ministre israélien de la défense dans le courant d'avril.

Selon M. Sadate, M. Begin demeure « incapable de contribuer à l'élimination de l'obstacle psychologique entre l'Egypte et Israël. C'est un homme politique de l'ancien temps ».

● AU SUD-LIBAN, tandis que les « casques bleus » poursuivent, sans incidents notables, leur déploiement au sud de la rivière Litani, le général Erskine, chef de la FINUL, a déclaré, samedi à la radio israélienne, que ses forces n'hésiteraient pas à tirer si on les empêchait d'accomplir leur mission. Il a rappelé que des observateurs de l'ONU sans armes ont été *soumis dans la région à « toutes sortes de traitements indignes »* et que cette situation ne pouvait se perpétuer. « *Nous avons des armes,* a-t-il dit, nous avons le droit de les utiliser et nous le ferons si besoin est. »

Le général Erskine a ajouté qu'il existait une « certaine confusion » au sujet de la mission impartie à l'ONU. « Notre consigne, a-t-il dit, est d'empêcher des éléments armés d'entrer au Sud-Liban. Or des éléments armés palestiniens et chrétiens s'y trouvent déjà. Ensuite, on ne sait pas très bien en quoi consiste « l'espace » des Nations unies au Liban. » *Suivant une interprétation, le mandat des* forces de l'ONU ne s'applique qu'aux régions qui ont été occupées par les forces israéliennes. Selon une autre version, il s'applique à tout le territoire au sud du fleuve Litani, qu'il soit occupé ou non par les Israéliens.

● A BEYROUTH, le « numéro deux » du Fath, M. Abou Ayad, a déclaré, dans une interview à l'agence de presse libyenne Jana, que la FINUL pourrait chercher à s'installer dans tout le Liban « au lieu de remplacer les troupes israéliennes dans le sud du pays » ou « de prendre position à la frontière avec Israël ». Selon le dirigeant palestinien « les contingents français et iraniens » seraient chargés de cette opération « dont le but serait d'évincer la Syrie du Liban, d'internationa*liser la question libanaise, et de liquider* la révolution palestinienne au Liban ». Les prochains jours, a-t-il ajouté, « révéleront la nature véritable de la mission de la FINUL au Liban... dont le caractère vague est dû au flou de la résolution 425 du Conseil de sécurité des Nations unies ». — (A.F.P., Reuter, A.P.)

Une manifestation pour « la paix maintenant » a réuni plus de trente mille personnes à Tel-Aviv

De notre correspondant

Jérusalem. — Il n'est pas douteux qu'il s'agit d'un élément nouveau dans la vie politique d'Israël : plus de trente mille personnes ont participé, samedi 1er avril, à Tel-Aviv, à une manifestation placée sous le signe de slogans tels que : « *Mieux vaut la paix maintenant que le Grand Israël ; la paix n'est pas un rêve ; l'avenir de nos enfants nous importe plus que le tombeau de nos ancêtres.* »

Il y a quelques semaines à peine, ces slogans n'attiraient que quelques dizaines de manifestants — des membres du parti de gauche Sheli et d'autres mouvements marginaux. Or samedi, lors du « meeting de la paix », la plus grande place de Tel-Aviv — la place des Rois-d'Israël — était noire de monde. Les organisateurs en étaient les premiers surpris. Il y a moins d'un mois qu'ils sont sortis de l'anonymat. Aujourd'hui, ils se trouvent à la tête d'un imposant mouvement de contestation.

Parmi les chefs de file de ce nouveau mouvement on trouve la « fine fleur » de la jeunesse israélienne. Etudiants à l'université de Jérusalem, ils étaient pour la plupart officiers dans des unités d'élite pendant leur service militaire et ont, dans certains cas, été décorés après la guerre de 1973. Aujourd'hui ils ont l'impression que le grand espoir soulevé par la visite du président Sadate a été perdu par le refus des concessions territoriales qui s'imposaient. Le 7 mars, cinq d'entre eux ont rédigé une lettre au premier ministre, qui était signée par quelque trois cents officiers de réserve. Ils ont reçu sept mille coups de téléphone de solidarité; leur pétition a recueilli dix mille signatures et, avec le « meeting de la paix », ils entendaient donner une nouvelle impulsion à leur action. Dans leur lettre à M. Begin, ils écrivaient : « *Un gouvernement qui préférerait le Grand Israël à la paix nous laisserait plus que perplexes. Nous vous exhortons à vous engager sur la voix de la paix.* »

Samedi, à la tribune, ces novices de la politique ont répété avec une certaine gaucherie — devant une foule où l'on pouvait distinguer plusieurs députés du parti travailliste et même du Dash — ce qu'ils avaient déjà écrit dans leur lettre puis expliqué au cours de nombreuses interviews : « *Il ne doit pas y avoir de malentendu. Si une guerre devait éclater, nous ferions notre devoir sans hésiter, mais nous partirions avec des doutes, car nous ne serions pas certains que le gouvernement a tout fait pour empêcher cette guerre, en préférant le Grand Israël à un compromis raisonnable. Les implantations ne justifient pas les horreurs d'une nouvelle guerre.* »

La veille du meeting, les organisateurs avaient déclarés : « *Si nous parvenons à rassembler à peine quelques centaines de personnes, c'est que nous prêchons dans le désert. Mais si plusieurs milliers de personnes viennent, la preuve sera établie qu'il faudra désormais compter avec nous.* » Il semble que ce soit chose faite à présent.

Un nouveau voyage du général Weizman au Caire

Par ailleurs, le pays est privé de journaux, de radio et de télévision depuis samedi soir en raison d'une grève des journalistes. Toutefois, la station de radio de l'armée, Galé Tsahal, continue d'émettre, mais ses magazines d'information sont peu nombreux et beaucoup d'Israéliens ignorent sans doute qu'un important conseil des ministres s'est tenu dimanche à Jérusalem.

Le général Ezer Weizman a rendu compte en effet des résultats de sa visite au Caire. Une polémique de presse se serait certainement produite en temps normal et des révélations auraient sans doute été faites sur les « ouvertures » qui ont permis de fixer un nouveau rendez-vous la semaine prochaine au Caire entre le ministre israélien de la défense et le président Sadate. Dans les conditions actuelles, seul un communiqué officiel a été publié : « *Le gouvernement déplore que le président Sadate ait rejeté les propositions israéliennes de reprendre la négociation dans le cadre des commissions militaire et politique. Il espère que l'Egypte reconsidérera sa position à ce sujet.* »

La situation sociale, de plus en plus préoccupante, a également été évoquée au cours de ce conseil des ministres. La grève des journalistes, en effet, n'est qu'un conflit parmi d'autres, dont celui de la marine marchande est sans doute le plus long de toute l'histoire d'Israël. La flotte israélienne est paralysée depuis plus de deux mois ; un dénouement devrait pourtant intervenir prochainement à l'avantage des compagnies maritimes qui ont réussi à limiter les frai de la grève en vendant ou en louant leurs bateaux. Toujours est-il qu'en cette période de renouvellement des conventions collectives, le ministre des finances, M. Simkha Erlich, a voulu faire des marins un exemple. Il craint le phénomène de « *boule de neige* » et s'est déclaré résolu à laisser pourrir d'autres conflits plutôt que de céder aux revendications des grévistes.

Agitation dans la fonction publique

L'agitation dans la fonction publique et les services est le principal problème auquel fait face actuellement le ministre des finances. Dans l'industrie, en effet, un accord a été signé il y a une dizaine de jours entre la centrale syndicale Histadrout et le patronat, portant sur une augmentation des salaires de l'ordre de 12,5 à 15 %. Cependant, dans la fonction publique, les revendications dépassent largement ces chiffres. Les augmentations réclamées — celle des journalistes notamment — sont souvent de 50 à 100 %. La direction estime qu'accéder à toutes les demandes provoquerait dans le budget un « *trou* » de 5 milliards de livres (environ 1 milliard 500 millions de francs) et accroîtrait l'inflation.

Le gouvernement se refuse à privilégier les services aux dépens de l'industrie, alors que toute sa politique économique consiste, précisément, à essayer de relancer la croissance industrielle et à augmenter les exportations.

Les syndicats, pour leur part, exigent le « *maintien du pouvoir d'achat des salariés* ». Si chaque partie reste sur ses positions, Israël risque de se trouver dans les jours à venir, non seulement sans radio, sans télévision et sans journaux, mais également sans écoles en raison d'une grève des enseignants.

(Intérim.)

Une contestation qui a cessé d'être marginale et sporadique

Le mouvement de contestation, qui s'est traduit par la manifestation à Tel-Aviv, rappelle celui qui avait entraîné la chute du gouvernement Meir et de son ministre de la défense, M. Moshe Dayan, au printemps 1974, à la suite de la guerre du Kippour. Dans ce cas comme dans l'autre, les initiateurs du mouvement ont été des officiers de réserve. La différence tient au fait que, il y a quatre ans, les officiers contestataires voulaient que les responsables de l'incurie, qui avait facilité l'attaque surprise égypto-syrienne contre Israël, soient châtiés, tandis que les contestataires de 1978 entendent éviter une nouvelle catastrophe. « *Le gouvernement conduit le peuple dans une impasse* », disent-ils en appelant le premier ministre, M. Begin à démissionner.

Le mouvement a vu le jour au moment où la cote de popularité de M. Begin baissait considérablement. D'après un sondage du quotidien indépendant *Haaretz* (28 mars 1978), 59 % des personnes interrogées sont satisfaites du premier ministre contre 68 %, en janvier, et 79 % en décembre dernier. Généralement, les présidents du conseil jouissent, en Israël, d'une popularité qui dépasse de loin 50 % des personnes interrogées. D'après le sondage, les mécontents se situent, pour la plupart, parmi les citoyens ayant une formation universitaire, un revenu au-dessus de la moyenne et qui sont d'origine européenne ou américaine.

De vives critiques

Trois facteurs ont servi d'accélérateur à ce mouvement, dont le slogan est « *La paix vaut mieux qu'un Grand Israël* » : l'attitude intransigeante du gouvernement Begin face à l'initiative de paix du président Sadate et son refus catégorique de se retirer d'un pouce des territoires de la Cisjordanie et de Gaza ; la détérioration des relations entre le gouvernement israélien et l'administration Carter qui en résulte ; le malaise causé par la guerre au Sud-Liban.

Sur ce dernier point, un article publié par le quotidien *Davar* fait état de quelques caractéristiques communes avec la guerre du Vietnam, notamment « *le retour des soldats pleins d'amertume pour ce qui est arrivé aux habitants de la zone des combats* ». Un journal aussi peu contestataire que le *Jérusalem Post* a écrit que « *les villages complètement détruits* (au Sud-Liban) *ne sauraient être considérés comme une vengeance du massacre de Tel-Aviv* », et même qu'Israël est « *Goliath combattant David* ».

Un jeune député travailliste, M. Yossi Sarid, s'étonnant de l'ampleur de l'invasion du Sud-Liban va jusqu'à dire : « *Selon la doctrine simpliste du gouvernement Begin en matière de défense nationale, le but de l'opération ne pourrait être atteint que si Tsahal arrivait jusqu'à... Istanbul.* » Des « *colombes* », comme les députés Amnon Rubinstein et Shamuel Toledano, du parti Dash, appartenant à la coalition, ont vivement critiqué les bombardements massifs de l'aviation israélienne au cours d'une réunion de la commission des affaires étrangères et de la sécurité de la Knesset. L'expert pour les affaires arabes de l'organe de la Histadrout (syndicats), assure que l'opération au Sud-Liban a eu l'effet de « *stimuler* » l'O.L.P.

Les combattants qui rentrent du Sud-Liban sont perplexes. « *Je suis fatigué, fatigué moralement de tout ça* — dit l'un d'eux, au correspondant militaire de *Maariv*, — *fatigué de voir la tuerie et les maisons détruites.* » Des pilotes confient à un journaliste qu'il n'est « *pas sympathique* » de bombarder un poste de commandement au cœur d'un quartier civil, « *même si vous arrivez à toucher la cible, vous n'êtes pas heureux.* »

Le bilan humain du conflit — vingt soldats israéliens tués contre quatre cents fedayin et des centaines de civils libanais et palestiniens, ainsi que le coût financier des opérations, — quelque 500 millions de livres israéliennes, — ont laissé un goût amer après l'enthousiasme du premier jour et la soif de vengeance à la suite de l'assassinat de trente-deux civils israéliens par le Fath près de Tel-Aviv.

En l'absence d'une véritable opposition parlementaire — les travaillistes n'ayant même pas voulu présenter une motion de censure contre le gouvernement à la Knesset et faisant parfois même de la surenchère nationaliste, — la contestation s'est manifestée dans la population. En janvier, quatre-vingts lycéens avaient adressé à M. Begin, une lettre dans laquelle ils observaient : « *Nous risquons de participer à une guerre qui ne sera pas inévitable. Comment vous imaginez-vous que nous pourrions combattre dans une guerre qui ne nous paraîtrait pas juste ?* » Toutefois, des centaines de lycéens partisans du gouvernement s'exprimaient en faveur de sa politique.

L'appel des trois cents

Au début du mois de mars, trois cents officiers de réserve, des commandants et des lieutenants-colonels, ainsi que des pilotes, adressaient un appel à M. Begin, l'exhortant à s'abstenir de tout acte susceptible de devenir « *un désastre pour des générations* » exprimant leur inquiétude devant la possibilité que le « *Grand Israël* » soit préféré aux chances d'une paix avec les pays arabes. La menace de détérioration des relations avec *Washington a été l'une des causes* principales de cette initiative. Des bureaux du nouveau mouvement se sont créés dans différentes agglomérations. Plusieurs dizaines de manifestants ont défilé devant le domicile du premier ministre, pancartes en main : « *Nous sommes inquiets* », et « *Paix maintenant* ». Des professeurs d'université et des intellectuels font signer des pétitions en faveur d'une politique plus souple de la part d'Israël.

Dans le camp opposé, les partisans de la politique de M. Begin se mobilisent eux aussi. Le mouvement pour le Grand Israël publie un communiqué appelant le gouvernement à rejeter la résolution du Conseil de sécurité, qui demande l'évacuation du Sud-Liban, et à permettre à l'armée de mener à son terme « *l'opération de libération* » qu'elle a entamée. Quelques-uns même évoquent le problème des « *terres ayant appartenu aux juifs dans le Sud-Liban* ». Un député du Likoud, M. Groper, a demandé, lors de la réunion de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, de rendre aux paysans du village frontalier de Metoulla les 330 hectares qui leur auraient appartenu au-delà de la frontière, avant la création de l'Etat d'Israël. Le Bloc de la foi, organisation nationaliste extrémiste, appelle, dans *la presse, à soutenir le premier* ministre face aux Etats-Unis, car « *l'Amérique n'a rien à faire dans notre pays* ». Le ministre de la défense, le général Weizman, qui prend des positions plus modérées que ses amis du Likoud et fait figure de successeur possible de M. Begin, selon tous les sondages, est qualifié par les partisans du Grand Israël de « Pétain ». L'emprise du pouvoir sur l'opinion, notamment par le biais de la radiotélévision (un nouveau P.-D.G. de la R.T.I., partisan du Grand Israël et membre du parti Herout, vient d'être nommé), reste toujours considérable, mais d'ores et déjà le mouvement de contestation n'est plus un phénomène marginal et sporadique.

AMNON KAPELIOUK.

● *L'écrivain suisse Louis Gaullis* — membre de l'équipe du Comité international de la Croix-Rouge au Sud-Liban, — dont la mort, à Tyr, le 31 mars, avait été attribuée à un accident de voiture (*le Monde* du 1er avril), aurait été tué par balle. Son corps a été transporté à Genève pour autopsie. — *(Corresp.)*

● *Le Centre français de protection de l'enfance*, 97, boulevard Berthier, 75017 Paris, lance un appel en faveur des réfugiés qui affluent à Beyrouth, et qui ne comptent pas moins de 40 % d'enfants.

★ Dons à adresser au C.C.P. Paris 6409 47 M, avec la mention « Liban ».

● *L'association France-Nouveau Liban* (2, rue de Saint-Simon, 75007 Paris), rappelant que deux cent mille réfugiés ont fui le Sud-Liban et que le peuple libanais a besoin d'aide, lance un appel urgent « *afin de recueillir des fonds qui seront distribués aux réfugiés par des organisations privées compétentes et agréées* ».

Aucune raison ne peut obliger la Diaspora à approuver aveuglément une politique discutable

écrit le rabbin Grunewald dans « Tribune juive »

Le rabbin Grunewald, directeur de *Tribune juive*, écrit, dans la livraison de ce lundi 3 avril de l'hebdomadaire, un éditorial intitulé « *Sois sage, ô ma mémoire* » dans lequel il affirme notamment : « *La guerre de Kippour, tremblement de terre sous un ciel serein, montra tout d'abord que le temps ne travaillait pas nécessairement pour Israël. Et surtout se posait à tous la question suivante : une dynamique de la paix, impliquant l'évacuation de territoires au lieu de l'attente de la paix, aurait-elle pu éviter la guerre de Kippour ? Ses morts ? Ses orphelins ?*

» *Autrement dit, quand l'Egypte et la Syrie proclamaient en des termes ambigus qu'elles ne réclamaient d'Israël « que » l'évacuation des territoires, une solution nationale du problème palestinien et le retour des réfugiés, Israël avait-il raison de n'axer sa politique que dans les directions qu'indiquait sa mémoire d'Etat trois fois agressé et de peuple mille fois attaqué ? Si, comme le général Dayan, timidement, l'avait d'ailleurs proposé, Israël avait unilatéralement évacué certains territoires, aurait-il du même coup amorcé un processus de paix et, peut-être, évité la guerre de Kippour ?*

» *En tout cas, l'initiative de M. Sadate, en novembre dernier, a rétrospectivement et partiellement donné tort à ceux qui prétendaient qu'aucun chef arabe ni aucun peuple arabe n'étaient prêts à faire la paix avec Israël.*

» *De même, peut-on estimer qu'Israël aurait pu infléchir le cours de l'histoire, depuis novembre 1977, si, au lieu de répondre à l'initiative de M. Sadate par une proposition classique de négociations, il avait amorcé une politique nouvelle. Mais Menahem Begin, vieux leader juif, n'a pas voulu se libérer des rets de la mémoire juive traumatisée : pour garantir la paix, il cherche à installer sur les terres de Judée et de Samarie, terres juives lui dicte sa mémoire, cette étrange ligne Maginot que constitue pour lui l'annulation pure et simple, dans cette région, de la résolution 242.*

» *L'histoire seule dira, si elle veut, qui avait raison : M. Bégin ou d'autres, imaginant que la paix exige moins de mémoire et plus de hardiesse et une vision qui perçoit loin devant les nouvelles lignes de l'horizon. Si je suis de ceux-là, et même si j'habite la Diaspora, mon devoir est de le dire, et de le dire si fort que jusqu'en Israël ma voix soit entendue. Sinon, craignons que la Diaspora finisse, en partie, par craquer d'indifférence ou d'opposition : aucune raison ne peut l'obliger à approuver aveuglément une politique discutable.* »

En conclusion, le rabbin Grunewald ajoute que le soutien que la Diaspora doit à Israël « *n'est pas divisible* » et qu'il ne peut se manifester « *qu'à l'égard de ceux que les citoyens d'Israël appellent aux responsabilités de gouvernement* ».

DAMAS ACCUSE LES ISRAÉLIENS D'AVOIR POSÉ SUR SON TERRITOIRE DES MINES QUI ONT PROVOQUÉ LA MORT DE DOUZE PERSONNES

La Syrie accuse Israël d'avoir violé l'accord syro-israélien de dégagement des forces en plaçant en territoire syrien des mines qui ont provoqué la mort de douze personnes, a-t-on annoncé dimanche 2 avril de source officielle à Damas. La Syrie affirme que des « *Israéliens se sont infiltrés dans la zone tampon pour aller placer des mines de grande puissance dans une région à forte densité de population, près de la route Damas-Deraa* » (Sud syrien).

La protestation syrienne précise que, « *lorsque des experts militaires ont été, samedi, sur place pour détecter et neutraliser les mines, ces engins ont explosé, provoquant la mort de neuf militaires, dont trois officiers supérieurs, et de trois civils* ».

De son côté, un porte-parole israélien a déclaré dans la nuit de dimanche qu' « *aucune unité israélienne n'avait pénétré en Syrie et à plus forte raison n'avait posé de mines sur la route menant de Damas à la frontière jordanienne* ».

D'autre part, une nouvelle législation aggravant les peines pour « actes de terrorisme » et détention illégale d'armes de guerre est entrée en vigueur dimanche en Syrie. Cette législation a été promulguée par le président Assad, après avoir été votée le 16 mars dernier, par le Parlement.

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA TOURNÉE DU PRÉSIDENT CARTER

Le chef de la Maison Blanche n'a pas dissipé la méfiance qui entoure les États-Unis en Afrique

De notre envoyé spécial

Lagos. — M. Carter a terminé, lundi 3 avril, sa tournée sur deux continents du tiers-monde par une dernière étape de quelques heures à Monrovia. Il devait regagner Washington dans la soirée. Son séjour, relativement long à Lagos (seule capitale dans laquelle il aura passé trois nuits consécutives), a suivi le même schéma que ses visites précédentes au Venezuela et au Brésil : congratulations emphatiques sur les sujets d'accord, silence ou concessions verbales sur les sujets controversés, sans que les interlocuteurs du président dévient d'un pouce de leurs convictions antérieures. De ce point de vue, la tournée semble avoir été plus profitable aux pays visités qu'à M. Carter, à cette nuance près que le président américain aura utilement complété son information sur les susceptibilités et frustrations du tiers-monde à l'égard des Etats-Unis.

Une nouvelle conférence sur la Rhodésie ?

C'est à propos de la Rhodésie que les conversations de Lagos auront été les plus constructives. Les entretiens *« au sommet »* américano-nigérians et plus encore les deux conversations de plus d'une heure que M. Vance a eues samedi et dimanche avec les ministres des affaires étrangères de Zambie et du Botswana, en présence du haut-commissaire britannique (ambassadeur) au Nigéria, ont, en effet, abouti à un accord sur la procédure à suivre.

Le projet américain est de tenir, en avril, à Washington ou à Londres, une conférence des pays intéressés à un règlement rhodésien, à l'instar de celle qui avait réuni à la fin janvier, à Malte, les dirigeants du Front patriotique en présence de M. Owen, secrétaire au Foreign Office, et de M. Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU.

Toutefois, les pays de la ligne de front (Tanzanie, Zambie, Mozambique, Botswana et Angola) seraient invités à cette conférence dite *« Malte 2 »*. Dans une autre étape, en mai, si tout se passe bien, les parties signataires du règlement interne de Salisbury, y compris M. Smith, se joindraient au groupe pour élaborer un règlement final. Les invitations ne sont pas encore parties, mais la procédure de consultation *« ad hoc »* a été mise en route.

On peut s'interroger sur les chances de succès d'un tel plan, d'une part, auprès des dirigeants du Front patriotique rhodésien — MM. Nkomo et Mugabe, qui avaient laissé espérer leur présence à Lagos ce week-end, ne sont pas venus au rendez-vous — mais plus encore auprès de l'évêque Muzorewa et de ses partenaires, qui se voient invités à comparaître devant une sorte de tribunal composé de leurs rivaux, renforcés par le soutien actif des cinq pays du Front et la présence complaisante des Américains, sinon des Britanniques.

On remarque, en tout cas, que M. Carter a encore durci le ton vis-à-vis de l'accord de Salisbury. Ses dispositions, déclare le communiqué commun américano-nigérian *« ne changent pas le caractère illégal du régime actuel et sont inacceptables, dans la mesure où elles ne garantissent pas un authentique transfert des pouvoirs à la majorité et ne prennent pas en considération les vues de tous les groupes nationalistes du Zimbabwe »*. M. Brzezinski, conseiller de M. Carter, a expliqué par la suite que ce jugement ne contredit pas les affirmations américaines antérieures selon lesquelles cet accord représentait *« un pas en avant »*.

Il reste que le gouvernement américain, soucieux de ne pas se couper des pays *« progressistes »* et d'éviter *« un nouvel Angola »* a fait, depuis lors, plusieurs pas en direction des adversaires de cet accord. Il reste aussi à démontrer que cette tactique différente de celle pratiquée en Angola (les Etats-Unis s'opposaient alors à l'un des mouvements nationalistes, en Rhodésie ils soutiennent tout le monde) permettra d'éviter une guerre civile et d'atteindre ce qui reste le principal objectif américain : tenir les Soviétiques à l'écart.

A propos de la Namibie, la décision a été prise d'envoyer M. McHenry, adjoint de M. Young, à Windhoek dès ce lundi pour recueillir la réaction des nationalistes locaux aux propositions des Occidentaux. M. Carter estime que le temps presse là aussi, d'une part parce qu'il veut empêcher l'Afrique du Sud d'organiser des élections sans la SWAPO, d'autre part parce qu'il redoute, comme il l'a dit dans un discours prononcé samedi, que le récent assassinat de M. Kapuuo conduise *« à une période de violences et de récriminations »* (1). Le général Obasanjo, au nom du Nigéria, a exprimé son *« plein soutien »* à la SWAPO.

Vigoureuse condamnation de l'apartheid

Le président américain a trouvé beaucoup moins d'échos positifs lorsqu'il a exposé ses thèses sur l'Afrique du Sud. Il avait pourtant haussé le ton de ses critiques contre le régime de Pretoria : alors que la version, préparée à l'avance, de son discours de samedi ne mentionnait pas l'apartheid, le terme a été ajouté à plusieurs reprises dans l'allocution et le communiqué va encore plus loin en condamnant le *« système mauvais et répressif de l'apartheid »*.

En même temps, on se refuse, du côté américain, à prendre les sanctions économiques sévères que demandent les Africains. M. Brzezinski a expliqué dimanche à la presse qu'*« il serait inopportun de prendre certaines mesures prématurément »*. M. Carter lui-même, dans son discours de samedi, avait fait valoir que *« les prisonniers de l'injustice sont tout autant les privilégiés que ceux qui sont privés de droits »* et qu'il fallait *« tendre la main à la minorité blanche »*.

Cela n'était pas du goût du général Obasanjo, qui a fait insérer, dans le communiqué, un passage exprimant unilatéralement sa *« profonde déception »* devant *« l'insuffisance des mesures* (contre Pretoria) *et le manque de volonté politique de la part les pays appelés à les mettre en application »*. Il s'est aussi élevé contre *« la politique de collaboration directe pratiquée par certains pays envers l'Afrique du Sud, dans les domaines tant militaire qu'économique »*. Le chef du gouvernement nigérian n'a pas nommé les Etats-Unis, mais la presse de Lagos ne s'est pas gênée pour dénoncer les investissements américains en Afrique du Sud et demander une attitude beaucoup plus ferme de Washington à cet égard.

Enfin, une nette divergence de jugement est apparue à propos du rôle de l'U.R.S.S. et de Cuba dans la corne de l'Afrique. Les dirigeants de Lagos n'oublient pas qu'ils ont connu avec la guerre du Biafra ce que l'Ethiopie éprouve aujourd'hui en Ogaden et en Erythrée, et que l'aide soviétique leur a permis de préserver l'unité de leur pays. Soucieux de ne pas détériorer leurs relations avec Moscou, qui ne sont pas au mieux en ce moment, ils se sont gardés de critiquer en public l'intervention du *« camp socialiste »* dans les conflits éthiopiens, alors que M. Carter, dans son discours de samedi notamment, s'est *« opposé »* à cette *« nouvelle forme de colonialisme »* et a mis en garde contre une intervention des Cubains en Erythrée.

Aussi bien, les journalistes américains se sont-ils étonnés dimanche que le communiqué commun ne fasse aucune mention de la position des Etats-Unis sur ce point et n'évoque même pas la nécessité pour l'Afrique de régler ses problèmes *« par ses propres moyens »*. Dans l'entourage de M. Carter, on laisse entendre que les dirigeants nigérians n'en sont pas moins préoccupés, mais que leur rôle de président de la commission des bons offices de l'O.U.A. sur l'Ogaden les empêche de le dire publiquement. Du côté nigérian, on se borne à souhaiter un règlement pacifique du différend, ce qui rendrait sans objet l'achat d'armements par les pays de la région. Le général Obasanjo n'est pas allé au-delà d'un vœu de voir l'Afrique régler ses problèmes *« à sa manière »*.

Un climat d'indifférence

Au total, le bilan de cette première visite d'un président américain en Afrique n'est pas décisif. M. Carter et son hôte se sont trouvé certains points communs, par exemple dans leur ferveur religieuse (le général Obasanjo, qui est baptiste lui aussi, a accompagné le président américain à l'église dimanche matin et a prié avec lui), dans un culte partagé, au moins verbalement, pour les droits de l'homme, enfin dans la constatation paradoxale que leur rencontre était celle des deux plus grandes nations noires du monde : les Etats-Unis, avec trente millions de Noirs, viennent en seconde position après le Nigéria, fort de quatre-vingts millions d'habitants, mais avant tous les autres pays de l'Afrique sud-saharienne.

En même temps, la visite s'est déroulée dans un climat d'indifférence assez générale de la part de la population et d'assez vives critiques de la part de la presse. Celle-ci non seulement n'a jamais ou presque évoqué le séjour du président américain en première page, mais elle s'en est prise pêle-mêle aux survivances du racisme aux Etats-Unis, au rôle des sociétés multinationales en Afrique du Sud et aux journalistes d'outre-Atlantique, soupçonnés de travailler pour la C.I.A... Sans doute la présence de M. Young, toujours aussi populaire ici, est-elle retenue comme un bon point. Mais M. Carter, malgré ou peut-être à cause de ses proclamations de bonne volonté, n'a pas encore dissipé les ombres d'une image qui reste encore largement négative.

MICHEL TATU.

(1) N.D.L.R. — Au cours d'une visite à New-Delhi, M. Sam Nujoma, président de la Swapo, a rejeté samedi les récentes propositions occidentales de règlement, les jugeant *« pas assez explicites quant à la souveraineté de la Namibie sur le port de Walvis Bay »*.

Les autorités algériennes sont prêtes à examiner « de façon positive et globale » les relations avec Paris

Dans un communiqué publié dimanche 2 avril, le gouvernement algérien a répondu aux ouvertures faites depuis le début de l'année par M. Giscard d'Estaing et se déclare prêt à examiner « de façon positive et globale » la coopération entre Paris et Alger.

On a appris par ailleurs, samedi, que M. Chalandon, président de la société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) et de l'ERAP, se rendra en Algérie les 17 et 18 avril prochains. Le but de ce voyage est de parachever la normalisation des relations entre le groupe d'Etat français et les autorités algériennes, normalisation déjà amorcée par la signature en novembre dernier d'un contrat d'achat de 1 million de tonnes de pétrole algérien.

De notre correspondant

Alger. — Alors que M. Raymond Barre vient d'être reconduit dans ses fonctions de premier ministre, l'Algérie a précisé publiquement, dimanche 2 avril, sa position à l'égard des ouvertures faites par M. Giscard d'Estaing pendant la campagne électorale pour relancer la coopération bilatérale.

Le conseil des ministres estime, dans un communiqué, *« que les relations entre l'Algérie et la France tirent leur importance de la position respective des deux pays dans le bassin occidental méditerranéen et qu'elles sont donc indissociables des problèmes de la sécurité dans la région »*. Le communiqué ajoute : *« Pour sa part, le gouvernement algérien abordera le dossier de la coopération de façon positive et globale, les rapports économiques et politiques étant naturellement complémentaires. »* Le communiqué évoque également la visite de la délégation du comité Rhône-Alpes de la chambre de commerce franco-arabe et des perspectives qu'elle ouvre à la coopération franco-algérienne dans le domaine de l'habitat (*le Monde* du 1er avril). Les retombées d'une telle coopération pourraient être aussi importantes, sinon plus, estime-t-on à Alger, que celles de la construction de l'usine de voitures d'Oran, estimée à 10 milliards de francs et au sujet de laquelle aucune décision n'a encore été prise.

L'Algérie renvoie donc la balle à Paris en indiquant qu'elle est prête à relancer la coopération souhaitée par les industriels français et par le chef de l'Etat à condition que, de son côté, le gouvernement français n'ignore pas ses préoccupations concernant sa sécurité dans le contexte régional dominé par la crise du Sahara occidental.

On pense dans les milieux politiques algériens que la France peut encore jouer un rôle dans cette crise, car en envoyant ses Jaguar en Mauritanie, elle a *« sauvé le président Ould Daddah et elle dispose des moyens d'infléchir sa politique »*. On souligne aussi que l'Algérie comprend que la France veuille préserver ses intérêts en Mauritanie, mais on se demande si, au train où vont les choses, elle ne risque pas de les perdre au profit du Maroc. On estime enfin que la France pourrait contribuer à débloquer la situation en persuadant, par exemple, la Mauritanie de reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui dans la portion du Sahara Occidental qu'elle s'est attribuée mais qu'elle ne contrôle pas.

De toute façon il est évident que l'Algérie souhaite relancer la coopération mais pas à n'importe quelle condition. De nombreux Algériens, notamment des responsables de l'administration et des sociétés nationales, espèrent une amélioration des relations, les uns parce qu'ils sont membres de leur famille outre-Méditerranée, les autres parce qu'ils ont l'habitude de travailler avec les Français. Toutefois tout le monde met en garde contre l'attitude consistant à déduire de ces faits que *« l'Algérie ne peut se passer de la France »*. Face à une telle réaction, même les plus francophiles des Algériens préfèrent alors conclure des contrats avec les Américains, les Allemands, les Italiens ou les Japonais.

PAUL BALTA.

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se sont concertés avant le « sommet » des Neuf

(Suite de la première page.)

La chute continue du cours du dollar, l'aggravation du problème du chômage en Europe, ne permettront peut-être pas, estiment certains observateurs, d'attendre cette date. Les tensions sociales qui sont apparues en R.F.A., les perspectives médiocres de croissance de l'économie allemande, pourraient amener le gouvernement ouest-allemand à infléchir son opposition actuelle à toutes mesures importantes de relance. Bonn, qui craint de raviver l'inflation, pourrait alors donner partiellement satisfaction au gouvernement français, qui souhaite que les pays les plus forts économiquement fassent un effort pour favoriser la relance de l'expansion.

Les principaux thèmes du « sommet » de Copenhague seront à l'ordre du jour, mardi à Luxembourg, de la réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf. Il s'agit de la situation économique, monétaire et sociale de la C.E.E., des relations du Marché commun avec le Japon et de la date des élections au Parlement européen.

AMÉRIQUES

Argentine

Le gouvernement se préoccupe de son image internationale

Buenos-Aires (*A.F.P.-Reuter*). — La lutte contre la guérilla n'a cessé que sur le plan militaire, a déclaré, le 1er avril, le chef de l'état-major de l'armée de terre, le général Roberto Viola, devant des chefs d'entreprise. *« On ne peut oublier que la lutte contre la subversion est un tout, et concerne non seulement le domaine militaire, mais aussi celui du travail, de l'éducation et de la religion »*, a-t-il ajouté.

Le général a admis que l'image internationale de l'Argentine est un motif de préoccupation pour le gouvernement. L'existence de campagnes en Europe occidentale et en Amérique du Nord *« crée des situations assez difficiles »*, a-t-il dit. *« Le gouvernement s'est engagé à effacer les causes qui pourraient produire cette image défavorable et à développer, d'autre part, l'action psychologique adéquate pour mettre un terme à cette campagne, qui affecte réellement l'Argentine »*, a conclu le général Viola.

Le même jour, le gouvernement a fait connaître l'identité de 158 prisonniers politiques — 138 à Cordoba, 20 dans huit autres villes — détenus en vertu de l'état de siège, qui permet aux autorités de garder des personnes indéfiniment en prison, sans les soumettre à jugement. Les noms de 3 182 prisonniers politiques ont, désormais, été rendus publics.

D'autre part, le quotidien gouvernemental *la Opinion* a révélé, le dimanche 2 avril, le nom de sept personnalités qui ont favorablement accueilli les récents propos du général Videla sur la possibilité de faire participer des civils au gouvernement et de former un vaste mouvement national qui, *« au-dessus des partis »*, exprimera l'*« unité »* du pays. Ces sept personnalités sont MM. Enrique Osella Muñoz (péroniste), César Garcia Puente et Horacio Hueyo (radicaux), Amadeo Frugoli (conservateur), Walter Costanza (social-démocrate), Rafael Martinez Raymonda (démocrate progressiste), de Federico Bauschwitss (démocrate-chrétien). Les noms de MM. Frugoli, Martinez Raymonda et Garcia Puente ont été à plusieurs reprises mentionnés comme des candidats possibles à des postes ministériels dans un proche avenir.

Enfin, on a appris le 1er avril à Buenos-Aires que l'amiral Massera, commandant en chef de la marine et membre de la junte militaire, séjourne en Arabie Saoudite à l'invitation du ministre de la défense de ce pays. De son côté, le général Agosti, commandant l'armée de l'air, et également membre de la junte, est parti pour les Etats-Unis, où il aura des conversations avec les chefs de l'U.S. Air Force.

Canada

A la conférence des communautés de langue française

Le vice-premier ministre du Québec s'élève contre la « colonisation insidieuse »

Québec (*A.F.P.*). — Mille délégués venus d'Acadie, de Wallonie, du Québec, du Jura et du Val-d'Aoste ont participé à Québec à la quatrième conférence des communautés ethniques de langue française.

Samedi 1er avril, dit Alain Généreux, président du Mouvement national des Québécois, qui compte deux cent mille membres, a déclaré : *« L'heure n'est plus à la négociation. Le peuple du Québec doit assumer son avenir, et les Québécois doivent comprendre que la souveraineté politique est un instrument de développement social, économique et culturel. »*

Dimanche, au cours du banquet de clôture, M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre du Québec, a parlé du combat pour l'autodétermination. Il a dit : *« Le nationalisme est le contraire absolu du droit de disposer des autres. »* Selon lui, l'autodétermination des peuples doit être considérée comme *« la pierre d'assise de l'édification d'un régime d'interdépendance équilibré et sain »*.

M. Morin s'est appliqué à décrire *« la domination étrangère subie par le Québec... »*. *« Pour avoir été habile et retenue*, a-t-il dit, *elle n'en a pas moins dépossédé notre peuple. »*

Le vice-premier ministre a ensuite décrit *« la colonisation contemporaine par laquelle le Québec a été marqué. Elle n'est pas le fait de ceux qu'on appelait jadis les négriers. C'est une colonisation insidieuse et puissante dont, chemin faisant, on ne perçoit guère les effets et qui, au jour le jour, en surface, paraît laisser les choses intactes »*.

M. Morin estime que le Québec s'est trouvé démuni devant cette nouvelle forme de colonisation en raison de sa faiblesse économique et de ses pouvoirs dérisoires.

● *Prochain voyage en Europe de M. Waldheim.* — M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, se rendra du 4 au 14 avril aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, en Irlande et en Autriche. Il assistera le 4 avril à l'inauguration des nouveaux bâtiments de la Cour internationale de justice à La Haye. A Londres, où il séjournera du 5 au 7 avril, il présidera la réunion annuelle du comité de coordination des institutions spécialisées de l'ONU, aura des entretiens avec le premier ministre et prononcera une allocution devant les deux Chambres réunies du Parlement. M. Waldheim se rendra ensuite les 10 et 11 avril en visite officielle en Irlande et recevra à Vienne le prix Karl-Renner qui lui a été attribué.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● M. AGOSTINHO NETO, président de la République populaire d'Angola, se trouve depuis le 20 mars en Union soviétique. Un communiqué daté du 19 mars, mais rendu public seulement samedi 1er avril à Luanda, révèle en effet que, *« s'absentant pour aller en U.R.S.S. en visite privée et d'amitié »*, M. Neto désigne le premier ministre, M. Lopo Do Nascimento, pour assurer son intérim. — (*A.F.P.*)

Cambodge

● AMNESTY INTERNATIONAL a lancé jeudi 30 mars, à Londres, un nouvel appel au gouvernement cambodgien. Ce message a trait aux exécutions sommaires depuis la fin de la guerre, en avril 1975. — (*Reuter.*)

Haïti

● UNE LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, présidée par l'avocat M. Max Duplessy, vient d'être constituée à Haïti. Elle comprend vingt membres. Son secrétaire général est le professeur Gérard Gourgues, expert en criminologie. La Ligue a notifié sa création aux organisations internationales intéressées. — (*Reuter.*)

Iles Cook

● SIR ALBERT HENRY, PREMIER MINISTRE, a remporté les élections qui ont eu lieu le 31 mars ; son parti, le Cooks Islands Party, a obtenu quinze des vingt-deux sièges, contre treize dans la précédente Assemblée. L'opposition, qui conteste les résultats, est représentée par le parti démocrate de M. Tom Davis, qui a perdu son propre siège. Il semble que ce soient les émigrés en Nouvelle-Zélande, amenés en avions charters par le gouvernement local, qui aient permis la victoire de Sir Albert, âgé de soixante-douze ans. Les îles Cook, au nombre de quinze et peuplées de dix-huit mille habitants, sont indépendantes depuis 1975, en « association libre » avec la Nouvelle-Zélande ; celle-ci garde la responsabilité des affaires étrangères et de la défense. L'archipel est membre du Commonwealth. — (*U.P.I.*)

Madagascar

● UN TRIBUNAL SPECIAL MILITAIRE a confirmé, samedi 1er avril, les sentences prises à l'encontre des deux passagers et du pilote — un Américain et deux Sud-Africains — d'un avion de tourisme Cessna qui avait violé l'espace aérien malgache en janvier 1977. Les accusés ont été condamnés à cinq ans de prison et à une forte amende. — (*U.P.I.*)

République fédérale d'Allemagne

● M. EGON BAHR, secrétaire général du S.P.D. (sociaux-démocrates), a déclaré, dimanche 2 avril, dans une interview à la radio ouest-allemande qu'il était hostile à la construction de bombes à neutrons. *« Le S.P.D. fera tout pour éviter la fabrication de cet engin*, a-t-il affirmé. *Le président des Etats-Unis devra prendre seul une décision concernant la production de cette bombe (...). Il faudra ensuite mener, dans le cadre du désarmement, des négociations entre l'Est et l'Ouest, permettant de nous éviter une décision concernant l'introduction de cette bombe dans deux ans. »* — (*A.F.P.*)

Tchad

● LA COOPERATION MILITAIRE franco-tchadienne ne sera pas remise en cause par les accords récemment conclus entre le Tchad et le Frolinat (Front national de libération du Tchad), a affirmé, samedi 1er avril, à N'Djamena le colonel Mamari Djime N'Gakinar, vice-président du Conseil supérieur militaire (C.S.M.), instance suprême de l'Etat tchadien. Le colonel Djime, qui a conduit la délégation tchadienne aux pourparlers de réconciliation de Sebha et de Benghazi, du 23 au 28 mars dernier, a d'autre part, déclaré, lors d'une conférence de presse, qu'il n'y a au Tchad *« ni corps expéditionnaire français ni mercenaires »*. — (*A.F.P.*)

Tunisie

● M. HABIB BOURGUIBA JUNIOR, conseiller spécial auprès du chef de l'Etat tunisien, a quitté Tunis samedi 1er avril à destination des Emirats arabes unis, porteur d'un message du président Bourguiba au cheikh Zayed Ibn Soltan Al-Nahyane. — (*Reuter.*)

ASIE

Japon

Les socialistes se rapprochent des partis du centre

De notre correspondant

Kyoto. — L'élection, le 9 avril, du nouveau maire de l'ancienne capitale impériale offre un raccourci de la situation politique japonaise, et notamment de celle de l'opposition quelques mois après le renouvellement du Sénat, qui avait été marqué par un recul du P.C. nippon. Le maire sortant, M. Ninagawa, administre la ville depuis vingt-huit ans. Lors des *sept derniers scrutins, il a été élu* grâce à une alliance entre les communistes et les socialistes.

Or, cette fois, l'union des deux principales forces de gauche japonaises a volé en éclats. Trois candidats sont en lice : M. Hayashida, libéral-démocrate (gouvernemental), M. Yamada, soutenu par une alliance de centre-gauche (Komeito bouddhiste, Ligue socialiste formée de dissidents du P.S., et P.S. lui-même), et M. Sugimura, communiste.

C'est la première fois depuis 1950 que le parti libéral-démocrate a de bonnes chances de recupérer la mairie de Kyoto, qui passait pour une fief de la gauche, et notamment du P.C. Déjà chancelante lors des élections de 1973, l'alliance P.C.-P.S. s'est volatilisée lorsque M. Ninagawa, qui a quatre-vingts ans, a annoncé qu'il ne se représenterait pas.

L'attitude des socialistes, qui essaient de restructurer leur parti sous la direction de leur nouveau président, M. Asukata, est révélatrice de leur nouvelle stratégie : le rapprochement avec le centre. Le recul du P.C. aux élections de juillet a certes donné des arguments à ses adversaires au sein du P.S. Les conséquences de l'alliance de gauche à Kyoto, qui sont claires, les ont aussi servis : en 1947, il y avait à Kyoto 40 % d'électeurs socialistes et 2,5 % de communistes ; en 1972, la situation s'était inversée, avec 18 % pour le P.S. et 24 % pour le P.C.

Pour beaucoup de socialistes nippons, une alliance avec le P.C. équivaut, à terme, à un laminage de la base électorale du P.S.

Un parti libéral-démocrate, toujours puissant, face à une coalition de centre-gauche articulée sur une alliance de fait entre le P.S. et le Komeito, et un P.C. isolé : tel est apparemment la nouvelle physionomie de la situation politique japonaise.

PHILIPPE PONS.

Chine

Salons de coiffure et « bande des quatre »

Des représentants des coiffeurs de onze provinces, municipalités et régions autonomes, se sont récemment réunis au siège du ministère du commerce à Pékin, rapporte Chine nouvelle, afin, dit-elle, d'étudier les moyens de résoudre les problèmes de leur profession. Il ne s'agissait pas, comme on aurait pu le croire, de savoir si la raie devait être portée plus à gauche ou plus à droite. Mais l'affaire était grave : Lin Piao, la « bande des quatre » et leurs pareils n'avaient-ils pas condamné la coiffure de qualité et les permanentes comme « servant la bourgeoisie », ce qui avait obligé nombre de boutiques à fermer ? Qui plus est, en imposant le salaire fixe et en abolissant le principe « à chacun selon les capacités, à chacun selon son travail », ils avaient fait baisser le niveau de l'art capillaire. Un coiffeur gagnait autant, qu'il travaille beaucoup ou peu, qu'il coupe bien ou mal.

Les coiffeurs ont rappelé avec quel enthousiasme ils maniaient le ciseau avant 1966 — c'est-à-dire avant la révolution culturelle, — quand ils recevaient des primes et étaient payés « aux pièces ». Il a donc été décidé de revenir à l'ancienne pratique et de diviser les salons de coiffure en différentes catégories, en fonction de leur qualité et de leur prix. Chine nouvelle ne précise pas si, à l'image de la grande conférence scientifique qui vient de se réunir en présence de MM. Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping, le P.C. va convoquer une réunion nationale des arts capillaires, ni si l'on va décider que les coiffeurs devront se concentrer exclusivement sur leur spécialité et seront dispensés d'études politiques...

LA DÉCISION DE SUPPRIMER L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS A PÉKIN A ÉTÉ RAPPORTÉE

De notre correspondant

Pékin. — La décision de supprimer l'enseignement du français dans les écoles primaires et secondaires de la municipalité de Pékin (*le Monde* du 4 mars) a été rapportée. Après diverses démarches françaises effectuées à Paris aussi bien qu'à Pékin, et à la suite d'assez vives réactions des parents d'élèves chinois eux-mêmes, les cours de français ont repris il y a un peu *plus d'une semaine dans* les écoles où cette langue était enseignée précédemment. De même, les stages pédagogiques destinés aux enseignants du français, qui avaient été interrompus, ont repris leur cours, à effectifs sensiblement réduits cependant.

Les explications offertes à Pékin sur cette affaire manquent de clarté et de précision. Il semble, si l'on comprend bien, que des organes exagérément « bureaucratiques » aient arrêté avec trop de précipitation des décisions relevant d'une réforme de l'enseignement des langues, sans tenir suffisamment compte d'un contexte à la fois local et diplomatique. Si tout n'est pas exactement « comme avant », les écoliers pékinois pourront en tout cas continuer à apprendre le français dès leur plus jeune âge. Les plus hautes autorités du gouvernement — y compris, dit-on, M. Teng Hsiao-ping — seraient intervenues pour corriger ce faux pas. — A. J.

Pakistan

LA RÉPRESSION CONTRE LES PARTISANS DE M. BHUTTO S'ACCENTUE

L'appel interjeté par M. Bhutto et ses quatre coïnculpés, condamnés à mort, sera examiné le 6 mai à Rawalpindi par la Cour suprême, indique l'A.F.P. L'ancien premier ministre, qui sera transféré dans cette ville, reste détenu dans le quartier des condamnés à mort, dans des conditions matérielles pénibles.

La répression contre les partisans de M. Bhutto prend une ampleur sans cesse grandissante. Des milliers de personnes ont été incarcérées récemment, écrit le correspondant de la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, parce que, selon les autorités, *« elles étaient susceptibles de créer des troubles après la condamnation de M. Bhutto »*. L'ancien ministre de la défense, le général Tikka Khan, dont la libération avait été annoncée, samedi 1er avril, est toujours détenu.

Un député de l'opposition a été condamné à être fouetté, des responsables du Parti du peuple, fondé par M. Bhutto, et d'anciens ministres sont passés à la clandestinité. Selon le correspondant de *l'Observer*, de Londres, le chef de la junte, le général Zia Ul Haq, a déclaré *récemment* qu'une ou deux pendaisons en public calmeraient les esprits et serviraient d'exemple.

AFRIQUE

Mauritanie

La Société nationale industrielle et minière sera désormais ouverte aux capitaux étrangers

Nouakchott (*Reuter*). — Le conseil des ministres mauritanien, réuni le samedi 1er avril, a décidé de réformer profondément la Société nationale industrielle et minière (SNIM), chargée notamment, par le biais d'une filiale, le Comptoir des mines du Nord (COMINOR), d'exploiter le gisement de fer de Zouérate depuis la nationalisation, en 1974, de la MIFERMA. La SNIM est remplacée par une société d'économie mixte qui garde le nom de l'ancienne société et qui est ouverte « *à l'association de capitaux publics étrangers ou privés pour l'accomplissement de sa mission* ». L'Etat mauritanien conservera le contrôle de 51 % du capital social.

Le conseil des ministres a également approuvé la création d'un Conseil national du crédit. Ces deux projets seront présentés à l'Assemblée nationale, qui devra les adopter, et qui se réunit à compter de lundi en séance extraordinaire.

*

Les décisions prises par le gouvernement mauritanien se situent dans le droit fil des résolutions adoptées par le Parti du peuple mauritanien (P.P.M.) lors de son congrès extraordinaire du 25 janvier dernier. Il avait été en effet décidé qu'« une attention particulière serait accordée aux critères de rentabilité dans la création de sociétés nationales et de sociétés d'économie mixte ». *L'ouverture ainsi réalisée en direction des intérêts privés extérieurs et intérieurs avait été critiquée par la gauche du parti, et notamment par les jeunes qui craignaient de voir remis en cause les* « acquis » *réalisés depuis 1974 dans la voie de l'indépendance économique et de la récupération des richesses nationales.*

Les gisements de fer de Zouérate seront épuisés, au rythme actuel d'exploitation, dans dix ans. D'autres gisements, les « guelbs », sont exploitables, au nord de Zouérate, et permettront d'assurer la relève. Leur mise en valeur nécessite un investissement de 460 millions de dollars. Les trois quarts de cette somme seront fournis par des bailleurs étrangers, dont l'Arabie Saoudite, qui ont donné leur accord lors d'une réunion qui s'est tenue à Paris les 26 et 27 janvier dernier. Mais ces partenaires exigent que la Mauritanie participe à la réalisation du projet pour 100 millions de dollars. La SNIM peut dégager cette somme dans les années à venir, à une triple condition : 1) qu'elle se réforme en s'amputant des secteurs déficitaires (c'est ce qu'elle vient de faire, puisqu'elle n'est plus responsable de l'exploitation du cuivre d'Akjouj non plus que de la raffinerie de Nouakchott) ; 2) qu'elle trouve des capitaux extérieurs, ce qui explique sa transformation en société d'économie mixte ; 3) que cesse la guérilla du Front Polisario qui perturbe gravement la production actuelle de Zouérate.

Les deux premières conditions sont désormais réunies. — D. J.

● *Le Front Polisario* a annoncé, dimanche 2 avril, dans un communiqué publié à Alger que se troupes avaient tué *« soixante et un soldats marocains »* au cours d'un violent engagement qui se serait déroulé dans la région de Guelta - Zemmour, au sud de la Saguia-el-Hamra. Un hélicoptère des forces armées royales aurait été abattu. — (*A.F.P.*).

Ghana

55 % des votants au référendum se sont prononcés en faveur d'un gouvernement associant civils et militaires

Selon les premiers résultats du référendum organisé jeudi 30 mars au Ghana, *plus de la moitié* des électeurs se sont abstenus et 55 % des votants auraient voté *« oui »*.

Cette consultation électorale, qui est la deuxième depuis l'accession de l'ancienne Gold Coast britannique à l'indépendance, en 1957, devait permettre aux Ghanéens de se prononcer pour ou contre un gouvernement d'union nationale. A ce dernier, que présidera le général Ignatius Acheampong, au pouvoir depuis 1972, participeront des civils, placés sous la direction de militaires.

En organisant le référendum, *le général Acheampong* a *pris le* risque de voir se développer au grand jour une opposition. Celle-ci s'est révélée plus importante que prévue, et quoiqu'elle n'ait pas de base légale dans un Etat sans partis politiques, les militaires au pouvoir devront tenir compte de sa poussée.

En votant *« oui »* à une faible majorité, les électeurs ont refusé le retour au régime des partis politiques et accordé un soutien mitigé au général Acheampong.

Sans idéologie bien définie, l'opposition regroupe surtout des hommes issus de milieux bourgeois, appartenant notamment aux professions libérales, et des étudiants, mécontents de la situation économique, et bénéficiant du soutien plus ou moins tacite des autorités religieuses : elle préconise la constitution d'un gouvernement *« national »* composé exclusivement de civils.

Le processus vers un retour à un régime constitutionnel, annoncé en juillet dernier par le général Acheampong à la suite de grèves, va maintenant suivre son cours, estime-t-on. Le programme *établi prévoit* la mise en place prochaine d'un comité chargé de rédiger un projet de Constitution et la désignation au mois de novembre d'une Assemblée constituante. Des élections générales devraient avoir lieu avant un an pour permettre la mise en place d'un nouveau gouvernement le 1er juillet 1979.

On apprend, d'autre part, que le juge Isaac Abban a été relevé, dimanche 2 avril, de ses fonctions de président de la commission électorale. M. Abban a disparu depuis le 30 mars. Les autorités supposent qu'il se cache après avoir reçu des menaces de mort, bien que le gouvernement l'ait assuré d'une protection officielle. Il y aurait un lien entre cette disparition et un désaccord qui serait survenu entre le juge et la junte ghanéenne au sujet des modalités de dépouillement du scrutin. — (*A.F.P., Reuter*)

EUROPE

Italie

M. Bettino Craxi est réélu secrétaire général d'un parti socialiste rajeuni

Malgré l'état d'urgence qui règne dans le pays, le Parlement italien a suspendu ses travaux du 29 mars au 2 avril pour permettre au parti socialiste de réunir à Turin son 41e congrès. Naturellement il y a beaucoup été question de M. Aldo Moro et du terrorisme. Cette préoccupation n'a cependant pas empêché des débats animés pour définir la ligne du P.S.I. et désigner son groupe dirigeant. La réélection de M. Bettino Craxi, comme secrétaire général, s'est accompagnée d'une insistance sur « l'unité nationale » et l'autonomie socialiste, au détriment de « l'alternative de gauche » (le front populaire) qui avait marqué le précédent congrès en mars 1976.

De notre correspondant

Rome. — Un énorme œillet rouge dominait le palais des sports de Turin. La faucille et le marteau ne figuraient que discrètement en dessous, comme pour mémoire. C'en était assez pour convaincre certains observateurs du « virage à droite » du P.S.I., voire — selon un jeu de mots discutable — de sa conversion à la « social-démocraxie » du nom de son secrétaire général.

En fait, la coalition victorieuse de ce quarante et unième congrès échappe aux classifications : elle regroupe le courant de gauche dirigé jadis par M. Riccardo Lombardi et un courant dit « autonome » que les communistes qualifient de « droitier ».

L'éternelle bataille de tendances au sein du P.S.I. est toujours un peu dérisoire. Cette fois, compte tenu des circonstances, elle pouvait apparaître franchement irréelle. Mais derrière les rivalités de personnes et les formules ambiguës, c'est bien une ligne politique — adaptée à la situation préoccupante du pays et à la faiblesse persistante du parti — qui était recherchée.

« Européisation »

Le P.S.I. avait provoqué en juin 1976 des élections anticipées. Il n'obtint que 10 % des suffrages. Ce cuisant échec, qui contrastait avec un net succès du parti communiste, entraîna deux conséquences : la fin de la coalition de centre gauche et le remplacement du secrétaire général, M. Francesco De Martino par un Milanais de quarante-deux ans, M. Bettino Craxi. Sous le règne de celui-ci plusieurs choses ont changé.

D'abord, le P.S.I. est dominé par ceux que l'on appelle « les quadragénaires ». A Turin, ils ont officiellement coupé le cordon ombilical qui les reliait aux vieux leaders du parti. Deux hommes sont les grands victorieux de ce congrès : M. Craxi lui-même et M. Claudio Signorile, nouveau dirigeant du courant de gauche, qui devient l'unique vice-secrétaire du P.S.I. A eux deux, ils représentent 65 % des 434 000 inscrits.

D'autre part, les socialistes ont retrouvé certains liens internationaux qui avaient été très négligés au temps du centre gauche. Cette découverte de l'« eurosocialisme » était d'autant plus urgente que certains partis frères (français, britannique ou allemand) commencent à entrer en contact avec les communistes italiens.

L'« européisation » du P.S.I. s'est accompagnée d'une attirance plus grande pour la social-démocratie, renforcée par l'échec de l'union de la gauche en France. Si le parti de M. Mitterrand reste un exemple à suivre — il a réussi, lui, le « rééquilibrage » tant espéré à Rome — on préfère son autonomie post-électorale à l'ex-programme commun.

Au congrès de Turin, M. Craxi s'est prononcé pour *« une politique d'unité nationale destinée à faire sortir le pays de la crise »*. Donc pas d'union de la gauche à la française. M. M. Signorile s'est empressé de dire que cette politique était *« exceptionnelle, transitoire, limitée dans le temps et les objectifs »* : le P.S.I. attendrait la première occasion pour réaliser *« l'alternative »*.

Mais que recouvre au juste ce mot si prisé des socialistes italiens ? D'un congrès à l'autre, ils sont passés de l'« alternative », c'est-à-dire de l'union de la gauche, à l'« alternative socialiste ». M. Craxi l'a défini comme une « alliance réformatrice », réalisée aussi avec des catholiques. *« Le cadre international de ce socialisme ne peut être que celui de l'Europe occidentale, de ses valeurs, de ses institutions et de ses alliances. »*

Il y a là de quoi inquiéter les communistes, d'autant que M. Craxi se propose de « stimuler le processus révisionniste du P.C.I. ». En proposant, d'autre part, une « confrontation » avec la démocratie chrétienne, ne cherchet-il pas à reprendre contact avec ce parti ? Pour le moment le P.S.I. ne réclame aucun portefeuille ministériel. Mais que fera-t-il dans quelques mois ? La hantise de M. Berlinguer est que les socialistes, encouragés par la démocratie chrétienne, entrent sans lui au gouvernement.

A l'issue de ce 41e congrès, le P.S.I. apparaît comme un parti plus jeune, plus occidental et davantage présent dans les syndicats. Il n'a cependant pas encore trouvé une ligne précise et une place bien définie dans Gl'échiquier politique. Cette double faiblesse l'empêche de jouer le rôle dont il rêve : celui de pivot de la politique italienne et d'indispensable médiateur entre communistes et démocrates chrétiens.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Giorgio Napolitano*, membre de la direction et du secrétariat du parti communiste italien, se rend aux Etats-Unis à l'invitation de l'université de Princeton, pour y tenir un cycle de conférences et de séminaires. M. Napolitano participera également à des réunions et débats dans d'autres universités (Harvard, Yale, J. Hopkins, etc.), ainsi qu'à New-York et à Washington.

En 1975, M. Napolitano n'avait pas obtenu son visa pour un voyage analogue. — *(A.F.P.)*

L'impasse est totale dans l'enquête sur l'enlèvement de M. Aldo Moro

De notre correspondant

Rome. — L'affaire Aldo Moro est au point mort. D'une part, les recherches des enquêteurs n'ont rien donné ; d'autre part, il ne semble pas que les Brigades rouges aient encore formulé des conditions pour libérer le président de la démocratie chrétienne.

Un nouveau « sommet » des partis de la majorité se réunit à Rome, ce lundi 3 avril, en présence du ministre de l'intérieur. Démocrates-chrétiens, communistes, socialistes, sociaux-démocrates et républicains, tentent d'adopter une position commune en prévision du débat parlementaire qui s'ouvrira le lendemain.

Leur *« refus de céder au chantage des terroristes »* n'est pas unanime malgré les déclarations officielles. Certains démocrates-chrétiens n'admettent pas que leur président soit sacrifié au nom de la raison d'Etat. M. Giuseppe Saragat, président du parti social-démocrate vient de les appuyer publiquement. Selon l'ancien président de la République, *« il faut laisser au pouvoir exécutif, dans une affaire aussi complexe, la nécessaire élasticité de comportement pour tenter de sauver la vie de M. Moro sans fléchissements inadmissibles »*. M. Saragat relance, d'autre part, le débat sur la peine de mort en déclarant *« rigoureusement logique, quoique discutable »*, la proposition de son homologue républicain, M. Ugo La Malfa.

Aucun parti politique n'est opposé à une négociation privée de la famille Moro avec les ravisseurs, par l'intermédiaire du Saint-Siège. Celui-ci a rappelé, dimanche 2 avril, sa disponibilité, mais affirmé une nouvelle fois qu'aucun contact n'était en cours avec les Brigades rouges.

S'adressant aux fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre, Paul VI a dit notamment : *« Nous n'avons aucune indication particulière. Nous lançons toutefois un appel vif et pressant aux auteurs inconnus de cet acte terrifiant pour les supplier de libérer le prisonnier. Déjà le prix payé par le sang et la désolation de cinq familles est trop élevé. »* (Allusion à l'assassinat des cinq accompagnateurs de M. Moro.) On notera que les Brigades rouges ne sont pas citées dans le discours du pape. Celui-ci ne veut, en effet, reconnaître aucune organisation : il ne négociera éventuellement qu'avec des personnes dans un but strictement humanitaire. — R.S.

L'économie continue de tourner au ralenti

De notre correspondant

Rome. — *Les événements politiques que vient de vivre l'Italie — huit semaines de crise gouvernementale, suivies du rapt de M. Aldo Moro, — ont eu pour effet de masquer la situation économique et, d'une certaine manière, de la « geler ». Or, il y a beaucoup à faire pour réveiller une machine qui tourne au ralenti : le gouvernement a recensé cent quarante-sept mesures nécessaires, à court, moyen et long termes.*

Le « rapport général sur la situation économique du pays en 1977 », qui vient d'être publié, confirme le rééquilibrage spectaculaire des comptes extérieurs, mais révèle une croissance du revenu national plus faible que prévu et souligne le maintien d'un fort chômage ainsi que d'une inflation supérieure à celle des pays voisins.

● *Le produit national brut* n'a augmenté que de 1,7 % en 1977 (contre 5,6 % l'année précédente). C'est un résultat supérieur aux prévisions de l'O.C.D.E., mais décevant par rapport aux espérances italiennes. Les investissements ont baissé dans tous les secteurs, sauf les transports.

● *Le niveau de l'emploi* reste préoccupant : un million cinq cent quarante-cinq mille chômeurs à la fin de 1977, soit 7,2 % de la population en âge de travailler. C'est l'agriculture qui a enregistré les résultats les plus négatifs.

● *Les comptes extérieurs*, en revanche, sont encourageants. Grâce à la croissance des exportations (+ 5,8 %) et au ralentissement des importations (+ 1 %), la balance commerciale a enregistré un *excédent* de 1 857 milliards de lires contre un déficit de 2 365 milliards en 1976. La balance des paiements est, elle aussi, positive pour la première fois depuis longtemps : 2 178 milliards de lires d'excédent. En un an, les réserves monétaires de l'Italie sont passées de 3,1 à 8 milliards de dollars.

● *Les prix de détail* ont enregistré en 1977 une croissance moyenne de 18,3 %, soit plus qu'au cours de chacune des deux années précédentes. Mais, de décembre 1976 à décembre 1977, l'augmentation n'a été que de 14,9 %, contre 22 % un an plus tôt. Cela n'a pas empêché la consommation privée d'augmenter de 2,1 %.

● *La pression fiscale* s'est nettement accentuée d'une année à l'autre. Les impôts (directs, en particulier) ont augmenté de 35,2 %, ce qui est un record.

Les trois premiers mois de 1978 ne semblent pas avoir modifié ces tendances. La lire reste stable, la balance des paiements est bien équilibrée (750 milliards de lires d'excédent en janvier-février), mais la stagnation de la production se poursuit. On n'attend pas de véritable reprise avant 1979. D'ici là, le renouvellement de nombreuses conventions collectives sera intervenu. Le patronat craint cette échéance, malgré la nouvelle politique syndicale qui consiste à mettre l'accent sur les conditions de travail plutôt que sur les augmentations de salaires. — R.S.

Union soviétique

M. BREJNEV S'INQUIÈTE DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT EN SIBÉRIE

Moscou *(A.F.P.)*. — M. Brejnev poursuit la tournée qu'il a commencée le 28 mars, en compagnie du maréchal Oustinov, ministre de la défense, en Sibérie et en Extrême-Orient soviétique. Dimanche 2 avril, au cours de l'étape d'Irkoutsk, il a notamment déclaré : *« On m'a rapporté que dans votre région un grand nombre d'entreprises n'exécutent pas le plan. A Moscou, dans les républiques et les régions, des milliers de gens élaborent le plan en tenant compte de toutes nos possibilités. Quand le plan est adopté, il faut absolument l'exécuter. »*

Le secrétaire général a également regretté *« le rythme très lent de développement de l'agriculture »* dans la région et a précisé : *« Il faut faire en sorte qu'il y ait des légumes frais dans les magasins toute l'année. On peut et on doit y arriver, et non faire venir les produits du sud ou d'autres régions. C'est une solution artificielle, d'autant plus que, si l'incurie vient s'y ajouter, on constate des interruptions de livraisons qui provoquent le mécontentement justifié de la population. »*

M. Brejnev a enfin demandé aux organisations du parti de la région d'accorder « une grande attention » aux conditions de vie des constructeurs du B.A.M., le nouveau Transsibérien, dont la ligne commence précisément dans la région d'Irkoutsk. Il a demandé notamment qu'on accélère la construction de logements, de clubs et d'écoles pour « le chantier du siècle ».

● *Les autorités soviétiques* ont annoncé aux Etats-Unis que l'Union soviétique est prête à entamer des négociations sur les « satellites-tueurs », indique une source diplomatique à Moscou. Le secrétaire à la défense américain, M. Brown, avait annoncé, le 4 octobre 1977, que les Soviétiques avaient mis au point un système permettant de poursuivre et de détruire des satellites ennemis dans l'espace. — *(A.P.)*

Washington lèverait l'embargo sur les ventes d'armes à la Turquie

Vive amertume à Chypre

De notre correspondant

Nicosie. — Le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Barber, a informé M. Nicos Dimitriou, ambassadeur de Chypre aux Etats-Unis, que le président Carter était décidé à demander au Congrès la levée de l'embargo sur les livraisons d'armes américaines à la Turquie, dès son retour d'Amérique latine.

Le ministre des affaires étrangères, M. Nicolas Rolandis, a alors convoqué le chargé d'affaires américain à Nicosie, M. Edward Dillery, pour lui exprimer les vifs sentiments d'amertume des Chypriotes.

« Cette abolition de l'embargo aura des conséquences catastrophiques et rendra la Turquie encore plus exigeante », a-t-il déclaré, en ajoutant : *« Le gouvernement américain portera l'entière responsabilité d'un échec éventuel des efforts visant à trouver un règlement du problème de Chypre. »*

Selon les informations recueillies par le gouvernement chypriote, le président Carter ne poserait aucune condition à la Turquie ni à propos de Chypre — dont elle occupe 40 % de la superficie — ni pour la réouverture des bases américaines en Turquie.

Imposé, en septembre 1975, l'embargo a toujours été lié en fait au problème chypriote. Le président Carter avait affirmé à différentes reprises qu'il demeurerait en vigueur tant que des progrès ne seraient pas réalisés à Chypre.

Sa récente décision semble résulter directement de la visite que vient de faire à Ankara M. Christopher, sous-secrétaire d'Etat. Les Turcs auraient-ils exigé la levée de l'embargo, préalablement au dépôt de leurs propositions de règlement qu'ils avaient annoncées pour la fin de mars ?

DIMITRI ANDREOU.

*

Selon le Washington Post, *le président Carter aurait pris cette décision après que M. Ecevit eut annoncé que la Turquie révoquerait définitivement son autorisation à l'établissement de bases américaines en Turquie et retirerait ses forces du contrôle de l'OTAN, si l'embargo n'était pas levé rapidement. Le premier ministre turc envisageait, pour montrer sa détermination, de ne pas se rendre au Conseil atlantique à Washington, à la fin de mai.*

La reprise de l'aide militaire à la Turquie se ferait selon des modalités différentes, toujours selon le Washington Post *: l'accord de coopération pour quatre ans, pour un montant de 1 milliard de dollars, serait remplacé par une assistance mutuelle, sujette à approbation du Congrès à chaque vote du budget.*

Ni informations ni commentaires ne sont encore venus d'Ankara à cet égard. On y attend, semble-t-il, le retour du président Carter à Washington.

Finlande

Le président du P.C. invite le gouvernement à intervenir contre les activités de l'ambassade de Chine

De notre correspondant

Helsinki. — Lors d'une fête organisée samedi 1er avril par les communistes et les démocrates populaires à l'occasion du trentième anniversaire de la signature par la Finlande et l'U.R.S.S. du traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle, M. Aarne Saarinen, président du parti communiste finlandais, s'en est pris à l'ambassade de Chine à Helsinki. Il a déclaré : *« Compte tenu de l'état actuellement positif des relations entre la Finlande et l'U.R.S.S., il y a lieu de porter une attention sérieuse au fait qu'un travail de publications et d'autres activités anticommunistes, d'un ton particulièrement grossier, se poursuivent à l'initiative de l'ambassade de Chine sur le territoire de la Finlande et parmi la population. Ceci n'est pas en harmonie avec le traité d'amitié et les principes d'une poursuite de relations amicales en général. A notre avis, le gouvernement devrait fixer son attention sur cet état de choses regrettable et intervenir pour y porter remède. »*

Si les propos du leader communiste visent les activités des maoïstes finlandais, celles-ci sont sans aucune mesure avec les mouvements existant en Europe occidentale. L'action en Finlande des maoïstes se résume en général à la distribution à intervalles très irréguliers de tracts à domicile et dans la rue et à l'organisation de rencontres auxquelles les communistes sont d'ailleurs invités à participer. La cible des maoïstes est, il est vrai, l'U.R.S.S. Mais le ton n'est généralement pas excessif. Le discours maoïste prend surtout un certain relief du fait de l'absence en Finlande d'une critique ouverte de l'U.R.S.S. et de sa politique — P. P.

Portugal

Le parti social-démocrate est mis en cause à propos des remous au sein de l'armée

De notre correspondant

Lisbonne. — *« Ce n'est pas moi, mais le président de la République, qui a fait l'objet des attaques des ennemis de la démocratie »*, a déclaré le général Vasco Lourenço. Il commentait, dans une interview transmise par la radio portugaise le dimanche 2 avril, les événements qui avaient conduit à son éloignement du commandement de la région militaire de Lisbonne, ainsi qu'au départ du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Rocha Vieira. *« Nos adversaires ont obtenu une première victoire : détériorer les relations entre trois hommes qui s'entendaient parfaitement »*, a ajouté le général Vasco Lourenço. Selon cet officier, les attaques redoubleront très prochainement afin d'amener le général Eanes à renoncer à ses fonctions de chef d'état-major général des forces armées, qu'il cumule avec la présidence de la République.

Les militaires devront faire preuve de *« détermination »*, a encore dit l'officier. Cet appel s'adressait visiblement au Conseil de la révolution, qui, lors de la crise de la semaine dernière, n'aurait pas agi avec la fermeté nécessaire.

Cette crise risque d'avoir des prolongements au niveau politique. Dans ses déclarations, le général Vasco Lourenço n'a pas hésité à dénoncer M. Sa Carneiro, ancien président du parti social-démocrate, qui, selon lui, serait derrière les événements des derniers jours. L'officier a rappelé la déclaration de l'ancien chef du P.S.D. selon laquelle le général Eanes n'aurait pas les *« dimensions d'un vrai homme d'Etat »*. M. Carneiro avait même justifié sa décision de quitter la direction de son parti par sa volonté de démasquer le « complot » qui serait en préparation au palais présidentiel de Belem. Les détails de ce « complot » avaient été donnés par deux quotidiens de Porto.

Selon *Comercio do Porto*, le *« plan »* du général Eanes passerait par la dissolution du Parlement, et du gouvernement de M. Soares. Une junte militaire formée par des officiers de gauche, notamment par le général Vasco Lourenço et par le commandant Melo Antunes, appliquerait alors une politique *« à la péruvienne »*. Le *Jornal de Noticias* donnait, lui, une version un peu différente : la présidence chercherait à établir un compromis entre socialistes et communistes, réduisant à une position marginale les centristes et les sociaux-démocrates. Cela déboucherait à moyen terme, précisait ce quotidien, sur un parti présidentialiste.

L'évolution politique a, certes, démenti toutes ces rumeurs. Le nouveau gouvernement de coalition P.S. - C.D.S. a toute la confiance du président de la République. Le P.S.D. a, pourtant, repris son offensive. Ainsi, dans un éditorial publié dans *Jornal Novo* au moment où s'accentuait la polémique entre les généraux Vasco Lourenço et Rocha Vieira, une parlementaire social-démocrate critiquait à nouveau le général Eanes. En même temps, le P.S.D. s'insurgeait contre le récent voyage de M. Soares en Amérique latine, accusant le premier ministre de se présenter, en fonction de circonstances, comme leader de l'Internationale socialiste, chef de gouvernement ou envoyé spécial de la présidence de la République.

« On assiste à des tentatives de déstabilisation politique et militaire, et à des campagnes orchestrées contre certaines personnalités démocratiques, militaires et civiles », lit-on dans un communiqué du P.S. visant directement le P.S.D. Les socialistes s'affirment prêts à s'opposer *« à toute tentative de pression autoritaire »* comme en 1975 ils s'étaient opposés *« à la pression gauchiste et totalitaire de la révolution d'avril »*.

JOSÉ REBELO.

Espagne

LES PALÉOFRANQUISTES DE M. BLAS PINAR

De notre correspondant

Madrid. — Est-ce un symbole ? Les rescapés du franquisme première manière — chemise bleue, bras tendu et *« cara al sol »* (l'hymne de l'ex-Phalange) — ont pour chef un notaire. Quand il n'est pas dans son étude, M. Blas Pinar bat la campagne pour conjurer, comme à la belle époque, les démons toujours renaissants du libéralisme et du séparatisme. Lourde tâche ! Le dimanche 2 avril, ils ont été quelques milliers à pratiquer ce vieil exorcisme, si cher au défunt généralissime. Fuerza Nueva, l'ultime rameau du fascisme espagnol, organisait à Madrid une manifestation d'« *affirmation nationale* » : trente-neuf ans auparavant, à un jour près, Franco annonçait sa victoire sur les troupes républicaines. Les militants de M. Blas Pinar ont fêté l'Espagne qui naissait ce jour-là, et qui leur semble, non sans raison, attaquée de toutes parts.

Il y avait là d'anciens combattants à la moustache amidonnée, des jeunes recrues à béret rouge, le poing ganté de noir, des boutiquiers en colère, des vieilles dames au bord de la fureur... ou de l'évanouissement. Sous le drap de la tribune, une garde d'honneur s'efforçait à l'immobilité, cheveux courts, manches retroussées et regard lointain. La salle — un cinéma désaffecté — était tapissée de drapeaux : rouge et noir pour celui de la Phalange, qui a eu, au tout début, ses velléités révolutionnaires. Un même cri accompagnait les orateurs : *« Franco ! »... « Le plus grand... le seul homme véritable »*, hurlait une femme, que ses voisins n'arrivaient pas à calmer.

Il n'a pas fallu moins de deux heures pour détailler les maux de la démocratie : le chômage, le terrorisme, les haines de classe, la désagrégation nationale, le divorce, l'avortement, le concubinage, l'homosexualité, l'euthanasie... Plus rien ne marche, ou tout marche à l'envers, depuis que le Caudillo a rendu le dernier soupir : l'Eglise est conciliaire, les ouvriers font grève, les régions vont à la dérive, les usines tournent au ralenti, les bateaux restent en rade, l'Espagne est livrée à des « traîtres » : Suarez, Martin Villa, hier franquistes, démocrates aujourd'hui. *« Au poteau ! »* crie la foule. Devant cette perspective, des regards semblent chavirer.

Les discours sont traversés de références biologiques, les lois de la nature sont invoquées pour expliquer celles de la politique. Le sillon, la semence, la floraison, la tempête, surgissent au milieu des phrases. Cheveux plaqués, menton avantageux, la diction d'un vieil acteur réduit à réciter des vers, et qui force sur les « r » et sur les rimes, M. Blas Pinar cite de nombreux auteurs : moments réservés au spleen terrien et patriote, entre deux envolées d'invectives que l'auditoire ne laisse jamais finir, pressé de crier à l'unisson.

« Espagne », le mot est lancé, repris comme une incantation. L'Espagne une, grande, indivisible. Les bras se lèvent, les chants de guerre et de gloire tonnent dans la salle. *« Vive le Christ-roi ! »*, conclut M. Blas Pinar.

Dehors, les chevaux de la police armée s'énervent. Les passants regardent d'un œil indifférent les militants de Fuerza Nueva, qui répètent dans la rue leurs couplets d'un autre âge. Ils font autant de bruit que les gauchistes ou que les supporters d'un club de football.

CHARLES VANHECKE.

Le Monde

politique

LE PREMIER MINISTRE EN VISITE A LA FOIRE DE LYON

M. Raymond Barre : « Ceux qui sont chargés du gouvernement doivent toujours raisonner en termes de continuité »

De notre correspondant régional

Lyon. — La soixantième Foire internationale de Lyon a été officiellement ouverte dimanche matin 2 avril par MM. Alain Poher, président du Sénat, et Raymond Barre, député de la quatrième circonscription du Rhône. *« Inauguration par M. Alain Poher en présence de M. Barre »*, titrait *le Progrès* en première page de son édition dominicale. Les faits, en même temps qu'ils ont bousculé le protocole, ont largement contredit ce titre : en vérité, c'est M. Raymond Barre qui a inauguré la Foire en présence de M. Poher... Pouvait-il en être autrement, dès lors que l'on savait que le premier ministre « sortant » avait été officiellement chargé de constituer le nouveau gouvernement ?

Félicitations ici, sourires ailleurs, applaudissements parfois, M. Barre a capté toute l'attention, notamment celle des animateurs de l'économie régionale. On a vu, par exemple, M. Paul Berliet faire part au premier ministre des résultats « *extrêmement encourageants* » des entretiens qu'une délégation d'industriels de la région Rhône-Alpes a eus du 27 au 30 mars avec plusieurs ministres algériens en vue d'une coopération pluriannuelle dans le domaine de la construction (*le Monde* du 1er avril).

La présence de M. Barre n'a pas laissé indifférents les quelques représentants du P.S. et du M.R.G. qui participaient à cette manifestation officielle. M. Charles Hernu, député, maire de Villeurbanne, en a profité notamment pour souligner une fois de plus les difficultés du secteur de la machine-outil et demander qu'un deuxième pôle français (après Saint-Etienne) de cette spécialité industrielle soit implanté sur le territoire de sa commune. C'est évidemment chez les militants locaux de la majorité que la reconduction de M. Barre dans sa charge de premier ministre a suscité le plus de commentaires et d'interrogations.

Mme Nicole Pasquier, nommée secrétaire d'Etat à l'emploi féminin en janvier dernier, conservera-t-elle cette fonction ? Le premier ministre accordera-t-il au département du Rhône, dont il est désormais l'un des dix élus de la majorité, davantage d'« attentions », allant jusqu'à attribuer un fauteuil de ministre à l'un de ses représentants ? Impossible d'obtenir la moindre confidence, pas même de savoir si le chef du gouvernement conservera le ministère de l'économie et des finances. *« Les deux solutions présentent des avantages et des inconvénients »*, se bornait-on à dire dans son entourage, estimant que la solution est également *« un problème d'homme »*.

Evoquant la situation économique, M. Barre a notamment déclaré, à la fin de sa visite, au cours d'un entretien avec la presse : *« Ceux qui sont chargés du gouvernement de la nation doivent toujours raisonner en termes de continuité. Je me souviens de ceux qui disaient, l'an dernier, lorsque j'annonçais qu'il fallait un effort de trois ans : « Pourquoi tient-il ces propos » puisqu'il va disparaître au mois » de mars prochain ? » Ceux qui ont la charge des affaires savent bien que les choses ne se décident pas du jour au lendemain, et ils savent surtout que ce n'est pas le fait que les élections se soient tenues qui fera disparaître les problèmes fondamentaux du pays, dans le monde tel qu'il est aujourd'hui. C'est ce que, d'ailleurs, je me suis efforcé, depuis de nombreux mois, d'expliquer aux Français, et, alors que l'on me disait que ce langage risquait de faire perdre les élections, je constate que les élections ont été gagnées »*. *« Je ne devrais pas dire cela*, a ajouté M. Barre, *car certains ne manqueront pas de faire observer que je prétends les avoir gagnées. En tout cas, il y a une chose que l'on ne peut pas refuser de reconnaître, c'est que le gouvernement que je dirigeais ne les a pas perdues. »*

B. E.



(Dessin de KONK.)

Les élections cantonales

LOT : canton de Latronquière (1er tour).

Inscr., 2 881 ; vot., 2 538 ; suffr. expr., 2 516. MM. René Goudal, R.P.R., m. de Gorses, 857 voix ; Antoine Chibret, déf. des int. cant., m. de Latronquière, 772 ; Marius Roussiès, P.S., m. de Saint-Médard-Nicourby, 491 ; Michel Lafon, div. maj., m. de Saint-Cirgues, 321 ; Jean-Claude Bouzou, P.C., 75. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement d'André Amadieu, M.R.G., maire de Lauresses, décédé. Conseiller général depuis 1958, il avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 par 1 282 voix contre 1 208 à M. René Goudal U.D.R., sur 2 490 suffrages exprimés. Au premier tour, André Amadieu était arrivé en tête avec 944 voix devant MM. Goudal, 982 ; Michel Lafon, div. maj., 436, et Georges Castaud, P.C., 106.]

MEURTHE-ET-MOSELLE : canton de Colombey-les-Belles (1er tour).

Inscr., 4 600 ; vot., 3 439 ; suffr. expr., 3 348. MM. Michel Dinet, P.S., 1 603 voix ; Pierre Masselot, R.P.R., 1 076 ; Jean-Michel Davouze, sans étiq., 310 ; François Boinesson, gaull., 262 ; Bernard Seirolle, P.C., 92. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Claire Leclerc, P.R., récemment décédée. Claire Leclerc avait été réélue dès le premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 955 voix contre 695 à M. Lacresse, sans étiquette, et 238 à M. Almeras, sans étiquette. Il y avait eu 2 953 votants et 2 798 suffrages exprimés sur 4 230 inscrits.]

MORBIHAN : canton du Faouët (1er tour).

Inscr., 9 238 ; vot., 7 449 ; suffr. expr., 7 377. MM. Roger Gosterec, maj. prés., m. de Berné, 3 997 voix. *ELU* ; Louis Le Guern, P.S., 2 675 ; Denis Le Duigou, P.C., 705.

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Jacques Lavoié, maj. prés., démissionnaire. Elu en décembre 1974 à la suite d'une élection partielle provoquée par le décès de Paul Ihuel, député réformateur, M. Jacques Lavoié avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 3 969 voix contre 2 623 à M. Postolec, P.S., 394 à M. Le Douaron, P.C., et 186 à M. Evenou, U.D.B.]

● *La Fédération des républicains de progrès* (gaullistes d'opposition), que préside M. Jean Charbonnel, a publié samedi 1er avril, à l'issue de son conseil national, une déclaration qui souligne : *« Les résultats décevants obtenus par les candidats de la fédération aux élections législatives ne font pas pour autant disparaître les raisons majeures du combat de fidélité entrepris en 1974. Il importe, en effet, plus que jamais de défendre les principes du gaullisme à un moment où le succès du président de la République et de son parti ne peut que mettre en péril ce qui reste de l'héritage gaulliste dans les institutions et dans l'Etat. »*

● *L'Union des gaullistes de progrès*, dont le conseil national a siégé samedi 1er avril, a adopté une résolution qui indique : *« Le conseil national a profondément regretté que le courant gaulliste d'opposition se soit présenté divisé dans une phase aussi cruciale que les élections de mars 1978. L'union complète des gaullistes d'opposition est donc plus indispensable que jamais. Le conseil national a analysé les raisons de l'échec de la gauche, dû à la manipulation de l'information, aux divisions excessives de la gauche, et au refus du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche d'accepter l'élargissement de l'union au courant que nous représentons. »*

LE CONSEIL NATIONAL DU P.R.

M. Soisson demande à son parti de s'engager dans l'U.D.F. « sans hésitation ni arrière-pensée »

La réunion du conseil national extraordinaire du parti républicain, lundi à Paris, a été l'occasion pour les giscardiens de se féliciter de la victoire électorale de la majorité et de mesurer le chemin parcouru par eux depuis la création du P.R. à Fréjus, en mai 1977. En rappelant ce qu'était alors le « désarroi » des siens — « dirigeants vaincus » et « permanences désertées », — M. Soisson n'a pas épargné ceux qui furent les derniers dirigeants de la Fédération des républicains indépendants, et M. Michel Poniatowski était certainement visé quand le secrétaire général a évoqué la « chance majeure » que les giscardiens avaient laissé échapper en 1974 après la victoire de leur dandidat à l'élection présidentielle.

En 1978, cette chance se nomme U.D.F. M. Soisson ne cache pas qu'il joue cette carte, et il engage son parti à la jouer avec lui « sans hésitation ni arrière-pensée ». Il adopte sur ce point une attitude d'autant plus ferme qu'il devine, de-ci, de-là, des hésitations et des arrière-pensées.

Sur l'avenir de l'Union de la démocratie française, le secrétaire général du P.R. est aussi disert et précis que pourrait l'être M. Jean Lecanuet, président en titre de cette formation. Mais, s'il s'attache à dessiner ces perspectives avec netteté, ce n'est pas tant pour marquer une prééminence sur le président du C.D.S. que pour laisser à ceux qui pourraient lui succéder à la tête du parti républicain des instructions précises. Pour, éventuellement, se prémunir contre un changement de cap...

Reste que le renouvellement des instances dirigeantes du P.R. était toujours en suspens lundi et que l'on avait par moments le sentiment que M. Soisson s'interrogeait sur l'opportunité de son départ du secrétariat général et de son entrée au gouvernement.

La réunion de lundi matin a été relativement houleuse. Nombre d'intervenants ont contesté la manière dont l'U.D.F. a été créée et ont souligné que le P.R. risque, dans cette opération, de perdre son identité. — N.-J. B.

Le conseil national du parti républicain qui a siégé lundi matin 3 avril à l'hôtel P.L.M. Saint-Jacques compte quelque cinq cents personnes. Il rassemble les instances permanentes du parti, les parlementaires, les maires de grandes villes, les présidents des fédérations, les secrétaires fédéraux, etc.

En fin de matinée, M. Jean-Pierre Soisson a déclaré : *« A Fréjus, en créant le parti républicain, nous avions fait le serment de construire un grand parti pour la République. Ce serment, nous l'avons tenu. Et, pourtant, à part nous, qui pouvait y croire en mai 1977 ? Souvenons-nous de la montée des socialistes et des communistes aux cantonales de 1976, des remous qui en ont résulté, au sein de la majorité, de cette série de défaites (...) aux municipales de 1977 (...). Souvenons-nous de notre désarroi, de nos dirigeants vaincus, de nos militants déçus, de nos permanences désertées !*

» C'était il y a moins d'un an. Trois cents jours à peine (...) La majorité a la majorité. Ce n'était pas une évidence au moment où je le proclamais sur les murs de nos villes. La fierté du parti républicains est de l'avoir, le premier, annoncé. En trois cents jours, nous avons donné à la majorité la majorité. Ce faisant, nous avons tenu le pari de Fréjus.

» L'entente, dans le cadre du pacte majoritaire, a permis, seule, d'excellents reports de voix au second tour. L'unité est plus que jamais nécessaire pour mener une politique d'ouverture. Le dialogue avec l'opposition ne saurait s'établir au détriment de l'entente de la majorité. »

Le secrétaire général du P.R. a ensuite affirmé : *« Il existe trois raisons objectives à ce que la majorité demeure unie : la première, la plus importante, c'est que les députés de la majorité ont été élus sur le nom du président. Ils le savent. Quoi qu'on leur dise, ils sont des légitimistes. La deuxième raison, c'est qu'ils ont senti souffler le vent du changement. La troisième raison est d'ordre constitutionnel. Plus que jamais, le président est, selon l'expression même du général de Gaulle, « l'homme en charge de l'essentiel ». La majorité parlementaire soutiendra le gouvernement nommé par lui. Elle ne prendra pas le risque d'une crise — et donc d'un retour devant les électeurs. »*

Les perspectives

L'orateur a ensuite tracé les perspectives de l'U.D.F. : *« La construction du parti républicain était la première étape d'un projet plus ambitieux, consistant en l'affirmation d'un mouvement pour le président. Ce mouvement, c'est l'Union pour la démocratie française (...). L'U.D.F. a gagné son pari (...). L'U.D.F. a gagné avec le président et pour le président. Elle doit savoir maintenant organiser sa victoire (...).*

» En 1974, les républicains indépendants ont laissé échapper une chance majeure. Valéry Giscard d'Estaing avait su vaincre, mais le parti dont il était issu n'avait pas su profiter de sa victoire. Ne répétons pas la même faute. Et, puisque l'U.D.F. a gagné, organisons en 1978 l'U.D.F.

» Au plan parlementaire, cela s'est déjà fait. L'U.D.F. dispose à l'Assemblée d'un groupe plus important que le parti socialiste.

» Au niveau des instances nationales, les bases d'une organisation de type fédéral ont été posées : un conseil a été créé ; un délégué général a été nommé.

» Il reste à l'U.D.F. à se doter d'une structure locale. Je souhaiterais pour ma part, que celle-ci soit fondée sur deux principes.

» Le premier est que l'U.D.F. doit reposer sur quatre piliers : le parti républicain, le Centre des démocrates-sociaux, le parti radical et les nouveaux adhérents, au premier rang desquels figurent les membres des clubs Perspectives et Réalités. Nombreux sont ceux qui, ayant participé au combat électoral, souhaitent maintenant apporter leur concours au président de la République. Beaucoup le feront par l'intermédiaire des formations qui ont donné naissance à l'U.D.F., et notamment du parti républicain. Mais aucune bonne volonté ne doit être rejetée. Une possibilité d'expression et d'action doit être assurée à ceux qui souhaitent rejoindre l'U.D.F. sans passer par le canal d'un parti existant.

» Le second principe qui doit présider à la mise en place des structures locales de l'U.D.F. est que l'effort d'organisation doit être conduit par priorité au niveau de la circonscription. Je souhaite que se crée dans chaque circonscription un comité de liaison de l'U.D.F. rassemblant les responsables des trois partis et des représentants des nouveaux adhérents. Je demande aux dirigeants du parti républicain de prendre localement les initiatives nécessaires. L'U.D.F. sera organisée ou elle ne sera pas. »

M. Soisson a souligné : *« Le parti républicain doit s'engager résolument dans la construction de l'U.D.F. Il doit le faire de manière pragmatique en tenant compte de la diversité des situations locales. Mais il doit se donner tout entier à cette œuvre, sans hésitation ni arrière-pensée.*

» Il n'est pas question pour le parti républicain de renoncer à la chance exceptionnelle que représente la réussite de l'U.D.F., mais il n'est pas non plus question pour lui de disparaître — bien au contraire.

» Mon premier mot d'ordre est donc de nous engager dans la construction de l'U.D.F. Mon second mot d'ordre, complémentaire du précédent, est de renforcer le parti républicain. »

Le secrétaire général du P.R. a confirmé le lancement d'une campagne d'adhésions fondée sur France », appuyée par des distributions de posters et l'organisa- le thème « Le printemps de la France », appuyée par des distrirations. *« L'objectif que je fixe est d'atteindre deux cent mille adhérents avant l'été*, a-t-il dit. *C'est possible (...). L'avenir nous appartient. »*

M. Soisson a traité ensuite des questions économiques. Il a noté : *« Le programme de Blois doit être appliqué. Etabli par un gouvernement dans lequel figuraient des représentants de tous les partis de la majorité, il a été approuvé par la majorité des Français. C'est un programme d'unité. »*

Il a précisé : *« La poursuite de l'effort de redressement n'est acceptable, et ne sera acceptée, que si elle est accompagnée d'une action vigoureuse de réduction des inégalités. »* L'orateur a alors indiqué *« quatre directions »* dans lesquelles il souhaite que l'action soit orientée : l'augmentation des bas salaires ; une nouvelle politique de la famille (avec la création d'un *« revenu familial minimum »* assurant, au début de 1979, un revenu minimum de 3 500 francs à une famille de trois enfants) ; le transfert de compétences en faveur des collectivités d'Etat (accompagné d'une réforme de la loi électorale *« permettant aux divers courants politiques d'être à l'avenir représentés dans les conseils municipaux des villes de plus de 30 000 habitants »*) ; enfin, le renforcement de la participation des cadres et des salariés aux décisions importantes dans les entreprises. (*« Il nous faut mettre en œuvre, à cet égard, un certain nombre de propositions formulées tant dans le rapport Sudreau que dans le projet républicain et le programme de Blois. »*)

M. Soisson a conclu : *« Les historiens jugeront sans doute que la France aura changé trois fois en vingt ans. En 1958, elle est sortie de l'ère coloniale et elle a rejeté l'instabilité politique. En 1968, elle a exorcisé le romantisme de la révolution. En 1978, elle a renoncé à cette conception du dix-neuvième siècle qui fonde le progrès sur l'affrontement des classes. Mais l'échec des idéologies n'est pas, pour la fin de ce siècle, le début d'un hiver. Loin d'être un appauvrissement, c'est une chance qui nous est donnée, pour regarder les choses en face, pour rénover notre vie politique, pour trouver un nouveau langage. Ce doit être, avec Valéry Giscard d'Estaing, le printemps de la France. »*

Mme NEBOUT CRITIQUE LA « NÉBULEUSE » U.D.F.

Mme Jacqueline Nebout, adjoint au maire de Paris, critique le parti radical, dont elle est membre, et dénonce l'intégration de ce mouvement à l'U.D.F. Dans la dernière livraison, datée du 1er avril, du bulletin d'information du comité d'études et d'action radical-socialiste intitulé *l'Unité radicale*, Mme Nebout écrit notamment : *« Pourquoi intégrer les valoisiens dans une nébuleuse « attrape-tout » qui se meut entre le centre droit et la droite classique et qui développe à l'égard du R.P.R. une stratégie d'« associé rival » où la rivalité risque de l'emporter sur l'association ? (...) En s'intégrant à l'U.D.F., le parti radical se prive du rôle dont dépend son avenir. N'est-ce pas lui qui devrait constituer une structure d'accueil des hommes de gauche déçus par la stratégie du programme commun ? Comment envisager que certains membres du M.R.G., voire certains socialistes, puissent rejoindre un jour l'U.D.F., dont l'aile droite touche à l'extrême droite ? »*

em-. et-sm

POLITIQUE

M. Mauroy : il faut que le P.C.F. se démocratise encore davantage

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du parti socialiste, qui était dimanche 2 avril l'invité du Club de la presse d'Europe 1, a notamment déclaré : « *Les élections législatives ont peut-être élu des députés, mais elles semblent avoir surtout élu un président de la République. Mais que fera le président de la République avec une majorité incertaine, en tout cas incertaine dans la réforme, dans le changement tel que certains, à droite, pourraient le souhaiter ?* »

Revenant sur la situation de la gauche, M. Mauroy a indiqué : « *Il faut que le parti communiste se démocratise encore davantage, soit à l'image de la société que nous voulons mettre en place, c'est-à-dire une démocratie socialiste avec une majorité et une opposition. Il faut que le parti communiste soit plus transparent, qu'il entre dans la voie de la remise en cause du caractère léniniste de son action, c'est-à-dire avoir une tactique apparente pour l'extérieur et sans doute une tactique plus secrète qui est celle de... ne pas souhaiter avoir la victoire. (...) Lorsque nous disons que nous sommes pour l'union de la gauche, c'est aussi — j'insiste — par une expression de notre solidarité à l'égard de tous les travailleurs et, bien entendu, y compris de ceux qui sont communistes. Il n'est pas question, à leur égard ou à l'égard du parti communiste ou de ceux qui le représentent, de lancer l'anathème. Il est simplement question de poursuivre la discussion idéologique, ou même une simple discussion sur ce qui s'est passé au cours de cette campagne électorale. (...)*

» *Le 12 mars, les téléspectateurs français, la France rassemblée, ont vu le bureau politique du parti communiste arriver à la télévision au grand complet pour nous faire une déclaration dure, très dure. Chacun a encore en tête les termes de cette déclaration. Le lendemain, c'est-à-dire le 13 — je ne voudrais pas faire de confidences, — nous nous sommes installés autour de la table, et, sans commentaires, le secrétaire général du parti communiste a déposé un texte où le parti communiste avait pris la peine de rédiger les termes mêmes du compromis qui était indispensable pour trouver un accord sur le programme commun. Nous n'avons même pas eu à le rédiger. La réunion aurait pu durer cinq minutes. Si elle s'est prolongée davantage, c'est que, tout de même, il était souhaitable que quelques lignes soient écrites par les socialistes. Mais, que diable ! pourquoi cet accord du 13 mars ? N'aurait-on pas pu le faire le 22 septembre ? S'il avait été fait à cette date, la gauche serait victorieuse. (...)*

» *La gauche a montré qu'elle était potentiellement victorieuse dans ce pays. Elle ne l'est pas réellement parce que le parti communiste n'a pas suffisamment évolué. Eh bien, il faut en parler. (...) Le résultat le plus important de ces élections, ce n'est peut-être pas que tel ou tel premier ministre ou telle ou telle personnalité de droite soit ministre, c'est que les socialistes sont redevenus les premiers avec trois points d'avance sur les communistes. Je ne dis pas cela pour une quelconque satisfaction d'ambition de parti, mais parce que c'est peut-être le commencement du mouvement décisif qui obligera encore le parti communiste à évoluer et qui, par conséquent, permettra d'instaurer en France une majorité de gauche, d'aller vers une société socialiste, et, sans doute à cause des immenses répercussions que cela aura à travers tous les pays d'Europe et de l'Est, de rendre la liberté aux peuples captifs, qui le sont au nom du communisme qui a été porté pendant quarante ans par le parti communiste.* »

Le maire de Lille a, d'autre part, récusé tout changement d'orientation du P.S. :

« *Les socialistes qui vont faire une politique avec la droite perdent leur caractère d'authenticité,* a-t-il déclaré. *Ils peuvent faire une autre politique, ce qui est tout à fait estimable, mais ils cessent d'être socialistes. Et nous, nous n'avons pas envie de cesser d'être socialistes. (...) L'union de la gauche est une nécessité biologique.*

» *Prenons l'hypothèse où le parti socialiste cesserait d'être pour l'union de la gauche ; je dis bien par hypothèse. Que se passerait-il ? Il se passerait que le parti socialiste commencerait à dépérir et le parti communiste — quelle aubaine ! — ne ferait que grandir en se dispensant même d'évoluer. Quelle tristesse pour tous ceux qui sont captifs et qui attendent sans doute qu'en France il y ait un élan de la liberté dans le socialisme. Quelle tristesse !* »

Evoquant la session parlementaire qui s'ouvre, M. Mauroy a indiqué : « *Si la majorité est capable de faire des propositions, eh bien, quelle les fasse. Chaque fois que des propositions qui allaient dans le sens de l'avenir ont été faites, nous les avons votées. Heureusement d'ailleurs que nous les avons votées, autrement le président de la République ne pourrait pas en parler parce qu'elles seraient restées lettre morte. Si des propositions sont faites dans ce sens, propositions qui n'aient plus le caractère un peu particulier de toucher à nos mœurs, mais qui touchent à la vie sociale, à l'ensemble de la vie politique, nous ne manquerons pas de les voter.* »

« L'HUMANITÉ » : le fond de la question

Commentant dans *l'Humanité* du 3 avril les déclarations de M. Mauroy, Francette Lazard écrit :

« *Pierre Mauroy définit donc les normes d'organisation du parti communiste de ses rêves... notant que tout serait infiniment plus facile, et la gauche au pouvoir depuis longtemps, s'il n'y avait en France qu'un parti socialiste, à l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays, en l'occurrence la Grande-Bretagne ou l'Allemagne fédérale.*

» *Mais ce serait infiniment plus facile pour qui ? Tel est bien le fond de la question (...).*

» *Pierre Mauroy a très nettement résumé hier les thèmes dominants d'une campagne lancée dès le 19 mars : faire du parti communiste le bouc émissaire de la déception des travailleurs et semer le doute sur sa nature démocratique, sur la portée des choix de son XXII[e] congrès.*

» Le Monde *se fait actuellement le relais très actif de cette campagne.* »

M. PAUL LAURENT : l'échec du 19 mars appelle une réflexion approfondie.

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, écrit dans *l'Humanité* du 3 avril :

« *Ceux qui, à gauche, nous accusent de tous les maux contre l'union, contre le programme commun, s'ils avaient un embryon de sincérité, auraient dû proclamer bien haut leur fidélité à l'idée d'une politique d'union pour les grandes réformes nécessaires au changement. Mais c'est tout le contraire qu'ils font. (...)*

» *Ainsi, au-delà du tapage anticommuniste, chaque jour amène plus de clarté sur la raison de la désunion : c'est l'attitude du parti socialiste. En abandonnant, puis en caricaturant lui-même le fond des objectifs communs adoptés en 1972, en refusant obstinément jusqu'au 13 mars toute discussion pour un accord politique préservant l'essentiel de ces objectifs, il a sapé les chances de victoire pour mars 1978.*

» *Au lieu de placer la gauche en position d'union et d'offensive pour la victoire, il a préféré la désunion et le recul devant la pression de la droite en espérant y trouver le chemin d'une position dominante, libre de tout engagement sérieux devant les travailleurs. (...)*

» *Et aujourd'hui, que ceux qui pensent que les difficultés actuelles vont conduire les communistes à une attitude de repliement déchantent. (...)*

» *Plus que jamais il faut l'union et l'action de tous ceux qui souffrent de la crise et de la politique de la droite pour faire aboutir leurs revendications sociales et démocratiques. Plus que jamais les communistes vont déployer la grande politique de démocratie, d'ouverture, de large alliance d'union de la gauche, définie par leur XXII[e] Congrès. Plus que jamais ouvriers, employés, intellectuels, paysans sont appelés à constituer le rassemblement populaire le plus large pour sortir le pays de la crise et promouvoir une politique nouvelle.*

» *Que l'échec du 19 mars appelle une réflexion approfondie pour déterminer la conduite à tenir dans la nouvelle étape qui s'ouvre devant nous, c'est une évidence. C'est ce que font avec sérieux, les communistes.* »

AU PALAIS-BOURBON

L'ouverture de la sixième législature

Le 2 avril étant cette année un dimanche, c'est ce lundi 3 avril, à 16 heures, que le doyen d'âge de la nouvelle Assemblée nationale, M. Marcel Dassault (R.P.R.), quatre-vingt-six ans, réélu député de la première circonscription de l'Oise, devait déclarer ouvertes la sixième législature de la V[e] République et la seconde session ordinaire du Parlement pour 1977-1978.

Pour cette première séance, les quatre cent quatre-vingt-onze députés seront placés dans l'hémicycle par ordre alphabétique. Le décret portant nomination du premier ministre ne devant être publié que mardi matin au *Journal officiel*, personne ne siégera au banc du gouvernement.

Après avoir constaté la présence à ses côtés de six secrétaires provisoires, les six plus jeunes députés (MM. Barnier, R.P.R., 27 ans, le benjamin ; Abelin, C.D.S., 27 ans ; Beix, P.S., 28 ans ; Evin, P.S., 28 ans ; Zarka, P.C., 29 ans, et Mancel, R.P.R., 30 ans), M. Dassault devait évoquer la mémoire des quatre députés disparus depuis la clôture de la dernière session (François Billoux (P.C.), François Bénard (P.R.), Raymond Barbet (P.C.) et André Boulloche (P.S.) puis prononcer un discours.

Il devait ensuite inviter ses collègues à procéder par scrutin secret à la tribune, à l'élection du président de l'Assemblée.

Les déclarations politiques des différents groupes, ainsi que leur composition — devaient être remise à la présidence, ce lundi avant 16 heures, et publiées au *Journal officiel* (lois et décrets) de mardi, journée au cours de laquelle se tiendront diverses réunions, dont celle des présidents des groupes pour répartir les sièges des six commissions permanentes et les postes du bureau, et établir la liste commune de leurs candidats aux fonctions de vice-président (six), questeur (trois) et secrétaire (douze) en s'efforçant, ainsi que la précise le règlement, de reproduire au sein du bureau la configuration politique de l'Assemblée. Si le nombre des candidats n'est pas supérieur au nombre des sièges à pourvoir, l'installation du bureau interviendra en séance publique, mercredi 5 avril, à 16 heures. Dans le cas contraire, il sera procédé, pour chaque fonction, à une élection au scrutin plurinominal majoritaire.

Jeudi 6 avril sera publié au *Journal officiel* la composition des six commissions permanentes qui éliront leur bureau dans la matinée. Puis la conférence des présidents établira, en début d'après-midi l'ordre du jour qui sera soumis à l'Assemblée réunie en séance publique.

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Au cours de la première séance de la législature, le doyen d'âge invite l'Assemblée nationale à procéder à l'élection de son président. Celle-ci a lieu par scrutin secret à la tribune. Après tirage au sort de la lettre par laquelle commencera l'appel nominal, chaque député monte à la tribune et dépose, sous enveloppe, son bulletin dans l'urne placée sous la surveillance de l'un des secrétaires. Si la majorité absolue des suffrages exprimés n'a pas été acquise aux deux premiers tours de scrutin, au troisième tour la majorité relative suffit et, en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu. Chaque tour de scrutin (vote et dépouillement) dure environ une heure et demie.

Les députés devront choisir cette année entre quatre candidats : MM. Edgar Faure, soixante-neuf ans, président sortant, candidat du groupe R.P.R. ; Jacques Chaban-Delmas, R.P.R., soixante-trois ans, qui se présente à titre individuel ; Pierre Mauroy, quarante-neuf ans, candidat du groupe socialiste, et Maurice Andrieux, cinquante-deux ans, candidat du groupe communiste.

En avril 1973, l'élection avait été acquise au premier tour, M. Edgar Faure, candidat de la majorité, obtenant 274 voix sur 461 suffrages exprimés (58 %), et M. Mauroy, candidat unique de la gauche, 180 voix (39 %) ; 7 voix (2 %) s'étaient portées sur divers autres noms.

Au Sénat

Au Sénat, la séance de lundi devait être de pure forme. En effet, la traditionnelle fixation de l'ordre du jour qui inaugure habituellement chaque début de session, était elle-même rendue impossible par l'absence de gouvernement et faute de propositions ministérielles. Le gouvernement, ici, comme à l'Assemblée nationale, est maître de l'ordre du jour prioritaire et, pratiquement, de l'ensemble des travaux législatifs. Le Sénat, d'autre part, n'avait pas à installer son bureau ni celui de ses commissions, qui sont renouvelés dans les premiers jours de la session d'automne (et pour partie tous les trois ans) et dont la composition n'aurait eu à être reconsidérée qu'en cas de restructuration des groupes ; si, par exemple, s'était constitué un groupe U.D.F. — P. Fr.

APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le Conseil constitutionnel est saisi de cinquante-huit requêtes contestant les résultats dans cinquante circonscriptions

Le Conseil constitutionnel a été saisi de cinquante-huit requêtes contestant le résultat des élections législatives dans cinquante circonscriptions, dont nous donnons la liste ci-dessous. Cette liste sera publiée par le Journal officiel, *en annexe de la première séance de la législature, avec le nom des requérants.*

Il est probable que la plupart des cas soumis seront réglés avant l'été, les exceptions concernant les dossiers pour lesquels seraient nécessaires une instruction plus longue et, éventuellement, des enquêtes sur place.

Depuis 1958, le Conseil constitutionnel, qui est la juridiction suprême en matière d'élections nationales, a annulé vingt élections législatives et une élection sénatoriale. Il a rendu, en ces matières, quatre cent quatre-vingt-onge démisions répondant à huit cent cent vingt-six requêtes. Après les élections législatives de mars 1973, les résultats avaient été contestés dans quarante-cinq circonscriptions.

BOUCHES-DU-RHONE. — 1[re] CIRC. : M. Comiti, R.P.R., élu au deuxième tour avec 18 210 voix contre 13 128 à M. Leccia, P.S. — 2[e] CIRC. : M. Gaudin, U.D.F.-P.R., élu au deuxième tour avec 44 662 voix contre 38 515 à M. Loo, député sortant, P.S. — 3[e] CIRC. : M. Defferre, P.S., réélu au deuxième tour avec 22 433 voix contre 17 821 à M. Pujol, député sortant de la 1[re] circ., R.P.R. — 9[e] CIRC. : M. Philibert, P.S., réélu au deuxième tour avec 50 239 voix contre 46 523 à M. Féraud, U.D.F.-P.R.

CHER. — 2[e] CIRC. : M. Boinvilliers, R.P.R., réélu au deuxième tour avec 32 578 contre 31 244 à M. Micouraud, P.C.

CORSE DU SUD. — 2[e] CIRC. : M. de Rocca-Serra, R.P.R., réélu au premier tour avec 12 000 voix sur 23 183 suffrages exprimés.

HAUTE-CORSE. — 1[re] CIRC. : M. Giacomi, R.P.R., élu au deuxième tour avec 23 397 voix contre 21 623 voix à M. Zuccarelli, député sortant, M.R.G. — 2[e] CIRC. : M. Pasquini, R.P.R., élu au deuxième tour avec 20 081 voix contre 18 325 voix à M. Giacobbi, M.R.G. *(Lire ci-contre l'article de notre correspondant).*

COTE-D'OR, 1[re] circ. : M. Poujade, R.P.R., élu au deuxième tour avec 40 106 voix contre 35 083 à M. Carraz, P.S.

DORDOGNE, 4[e] circ. : M. Dutard, P.C., réélu au deuxième tour avec 32 218 voix contre 28 960 à M. Janot, R.P.R.

EURE, 3[e] circ. : M. Montagne, U.D.F.-C.D.S., réélu au deuxième tour avec 31 061 voix contre 30 939 à M. Loncle, M.R.G.

GERS, 2[e] circ. : M. Cellard, P.S., élu au deuxième tour avec 27 171 voix contre 26 191 à M. Mességué, div. maj.

GIRONDE, 2[e] circ. : M. Chaban-Delmas, R.P.R., réélu au premier tour avec 13 238 voix sur 23 951 suffrages exprimés.

HAUTS-DE-SEINE, 4[e] circ. : M. Jans, P.C., réélu au deuxième tour avec 22 413 voix contre 22 017 à M. Benoit, U.D.F.-rad. — 9[e] circ. : M. Labbé, R.P.R., réélu au deuxième tour avec 33 403 voix contre 25 894 à M. Neuville, P.S.

HERAULT, 1[re] circ. : M. Delmas, U.D.F.-P.R., élu au deuxième tour avec 48 373 voix contre 47 755 à M. Frèche, député sortant, P.S.

ILLE-ET-VILAINE, 4[e] circ. : M. Madelin, U.D.F.-P.R., élu au deuxième tour avec 30 123 voix contre 15 515 à M. Bourges, P.S.

INDRE-ET-LOIRE, 2[e] circ : M. Delaneau, U.D.F.-P.R., réélu au deuxième tour avec 34 477 voix contre 31 690 à M. Lelong, P.S.

LOIRET, 2[e] circ. : M. Sallé, R.P.R., réélu au deuxième tour avec 39 130 voix, contre 33 784 à M. Chéne, P.C.

MEURTHE-ET-MOSELLE, 1[re] circ : M. Servan-Schreiber, U.D.F.-rad., réélu au deuxième tour avec 32 843 voix, contre 32 821 à M. Tondon, P.S.

MOSELLE, 1[re] circ. : M. Laurain, P.S., élu au deuxième tour avec 47 205 voix, contre 44 961 à M. Kiffer, député sortant, U.D.F.-C.N.I.P.

PARIS, 2[e] circ. : M. Dominati, U.D.F.-P.R., élu au deuxième tour avec 16 846 voix, contre 12 010 à M. Quin, P.C. — 16[e] circ. : M. Lunet de la Malène, R.P.R., élu au deuxième tour avec 15 574 voix, contre 15 517 à Mme Avice, P.S. — 21[e] circ. : M. Gantier, P.R., réélu, seul candidat au deuxième tour. — 23[e] circ. : M. de Préaumont, R.P.R., réélu au deuxième tour avec 15 487 voix, contre 8 751 à M. Garson, U.D.F.-C.D.S. — 29[e] circ. : M. Laurent, P.C., réélu au deuxième tour avec 16 180 voix, contre 15 592 à M. Casso, R.P.R. — 31[e] circ. : M. Villa, P.C., réélu au deuxième tour avec 21 452 voix, contre 21 248 à M Guastavino, R.P.R.

PAS-DE-CALAIS, 4[e] circ. : M. Wilquin, P.S., élu au deuxième tour avec 29 036 voix, contre 28 914 à M. Deprez, U.D.F.-P.R.

PUY-DE-DOME, 1[re] circ. : M. Pourchon, P.S., élu au deuxième tour avec 49 380 voix, contre 35 568 à M. Pascallon, R.P.R.

PYRENEES-ATLANTIQUES, 1[re] circ. : M. Labarrère, P.S., réélu au deuxième tour avec 53 436 voix, contre 53 348 à M. Gougy, R.P.R.

HAUT-RHIN, 3[e] circ. : M. Weisenhorn, R.P.R., réélu au deuxième tour avec 44 033 voix, contre 23 593 à M. Bauemler, P.S.

RHONE, 13[e] cir. : M. Poperen, P.S., réélu au deuxième tour avec 35 239 voix, contre 23 462 à M. Barthez, R.P.R.

SEINE-MARITIME, 9[e] circ. : M. Bourgois, P.C., élu au deuxième tour avec 30 758 voix, contre 29 909 à M. Offroy, député sortant, R.P.R.

SEINE-SAINT-DENIS, 9[e] circ. : Mme Goutmann, P.C., élue au deuxième tour avec 50 743 voix, contre 50 627 à M. Valenet, député sortant, R.P.R.

Somme, 1[re] circ. : M. Gremetz, P.C., élu au deuxième tour avec 41 587 voix, contre 37 305 à M. de Robien, U.D.F.-P.R.

VAL-DE-MARNE, 1[re] circ. : M. Marchais, P.C., réélu, seul candidat au deuxième tour. — 7[e] circ. : M. Vivien, R.P.R., réélu au deuxième tour avec 34 464 voix contre 23 979à M. Bayeurte, P.C. — 8[e] circ. : M. Kalinski, P.C., réélu au deuxième tour avec 47 001 voix, contre 46 240 à M. Lucas, U.D.F.-P.R.

VAL-D'OISE, 3[e] circ. : M. Montdargent, P.C., réélu au deuxième tour avec 34 012 voix, contre 19 422 à M. Roland, R.P.R.

VAUCLUSE, 2[e] circ. : M. Charretier, U.D.F.-P.R., élu au deuxième tour avec 36 057 voix, contre 33 960 à M. Liotaud, P.C.

VENDEE, 2[e] circ. : M. Forens, U.D.F.-C.D.S., réélu au premier tour avec 32 964 voix sur 60 361 suffrages exprimés.

YVELINES, 5[e] circ. : M. Pinte, R.P.R., député sortant de la 4[e] circ. de la Seine-et-Marne, élu au deuxième tour avec 32 279 voix, contre 19 429 à M. Cuguen, P.C. — — 7[e] circ. : M. Ribes, R.P.R., réélu au deuxième tour avec 34 382 voix contre 33 205 à M. Quettier, P.C.

Outre-mer

GUADELOUPE. — 1[re] circ. : M. Moustache, R.P.R., élu au deuxième tour avec 19 722 voix contre 13 004 à M. Ibéné, député sortant, P.C. ; 2[e] circ. : M. Maziani, R.P.R., élu au deuxième tour avec 16 046 voix contre 15 039 à M. Jalton, député sortant, P.S.

MARTINIQUE. — 1[re] circ. : M. Petit, R.P.R., réélu au premier tour avec 24 997 voix sur 30 998 suffrages exprimés.

LA REUNION. — 1[re] circ. : M. Debré, réélu au premier tour avec 34 680 voix sur 54 816 suffrages exprimés ; 2[e] circ. : M. Fontaine, U.D.F.-C.D.S., réélu au premier tour avec 39 405 voix sur 58 547 suffrages exprimés ; 3[e] circ. : M. Lagourgue, U.D.F.-P.R., élu au premier tour avec 22 433 voix sur 41 873 suffrages exprimés.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON. — M. Plantegenest, P.S., élu au deuxième tour avec 1 650 voix contre 1 532 à M. Blanco-Carlotti, U.D.F.-P.R.

ÉVOLUTIONS

(Suite de la première page.)

N'en déplaise à ceux qui ont découvert tardivement les vertus du système majoritaire, seule la représentation proportionnelle pourrait renouveler, à la base comme au sommet, le climat de la politique française, redonner son indépendance à chaque grande famille d'esprit et mettre fin à des disparités qui sont un défi au suffrage universel (1). Elle est en tout cas la condition nécessaire de l'évolution du parti socialiste, nécessaire mais non suffisante puisque seul le changement des structures lui permettrait de concourir au gouvernement sans perdre son unité et son âme.

Dès lors, la seule évolution, le seul espoir immédiat est que, comme l'a dit M. Giscard d'Estaing, reprenant à dessein les propos de M. Mitterrand, soient respectés « les droits légitimes de la majorité à gouverner et de l'opposition à critiquer et à proposer ». Mais l'exercice réel du premier de ces droits ne dépend-il pas plus aujourd'hui des gaullistes que de la gauche et le second plus du pouvoir que de l'opposition elle-même ?

J. F.

(1) M. Blanc, député de la Lozère (U.D.F.), représente 26 147 électeurs et M. Juquin, député de l'Essonne (P.C.), 179 115 ! Mais les disparités sont considérables dans un même département : dans les Bouches-du-Rhône, M. Comiti (R.P.R.), représente 44 792 électeurs, et M. Rieubon (P.C.), 168 005. Des cinquante circonscription ayant plus de 100 000 habitants vingt-neuf sont allés à l'opposition et dix-neuf à la majorité.

EN HAUTE-CORSE

Les élections législatives font l'objet de recours devant le Conseil Constitutionnel

De notre correspondant

Bastia. — Deux recours ont été introduits devant le Conseil constitutionnel, afin d'obtenir l'annulation des élections législatives en Haute-Corse.

L'un émane de M. Jean Zuccarelli, maire de Bastia, député sortant (M.R.G.), battu dans la première circonscription (Bastia), par M. Pierre-Paul Giacomi (R.P.R.).

Le second, de M. Martin Battesti, conseiller municipal de Venaco (Haute-Corse), commune dont le maire est M. François Giacobbi, sénateur (M.R.G.), président du conseil général du département, président du conseil régional de la Corse, et candidat malheureux à la députation dans la deuxième circonscription (Corte) face à M. Pierre Pasquini (R.P.R.).

Les griefs de M. Zuccarelli sont notamment les suivants :

— Distribution officielle, le jour du scrutin, d'un tract assimilant le candidat de la gauche aux Brigades rouges, « *qui séquestrent, pillent, tuent* ».

— Utilisation par M. Giacomi, candidat du R.P.R., d'affiches assorties du drapeau tricolore.

— Participation anormale du corps électoral de Pruno.

— Création d'un climat de présomption de fraude par l'annonce, avant le premier tour, de la mise en circulation en Corse de quelque six mille fausses procurations.

Dans la deuxième circonscription (Corte, Calvi), M. Martin Battesti fait état d'un tract évoquant les Brigades rouges, sur lequel avait été ajouté le nom de M. François Giacobbi. Lui aussi parle des procurations douteuses décelées dans diverses communes et rappelle que 1 394 votes par procuration ont été enregistrés dans la circonscription.

M. Battesti formule d'autres griefs, à savoir : « *bourrage* » des urnes à L'Ile-Rousse (un huissier a constaté une différence importante entre le nombre des bulletins contenus par l'urne et le nombre des noms émargés), exploitation à des fins électorales de la libération d'un détenu (il s'agit en l'occurrence de Mémé Guérini, dont la libération a été obtenue, selon un quotidien local, à la suite d'une intervention de M. Pasquini auprès du garde des sceaux. A Calenzana, village natal de Mémé Guérini, M. Pasquini a obtenu 731 suffrages contre 255 à M. Giacobbi ; enfin, doubles votes dans de nombreuses communes et irrégularités dans la composition des bureaux de vote.

Il convient de rappeler que, au second tour, dans la circonscription de Bastia, M. Giacomi avait été élu par 23 477 suffrages contre 21 756 à M. Jean Zucarelli ; à Corte-Calvi, M. Pasquini avait été élu par 20 147 suffrages contre 18 531 à M. Giacobbi.

TONY GRAZIANI.

POLITIQUE

PORTRAIT

Marcel Dassault ou tout est normal

par FRANÇOIS-MARIE BANIER

« FAIRE mon portrait, mais vous avez lu *le Talisman*. — Ça ne suffit pas. — Alors venez au Rond-Point demain à 11 heures. »

On doit savoir que le Rond-Point c'est Jours de France. *Le journal qu'il a monté « pour s'amuser ; on ne peut pas faire des avions tous les jours... ». La façade blanche fait cligner de l'œil. D'un hôtel Napoléon III il en a fait deux. Ce n'est pas un mirage : « J'ai prolongé. » Sur le toit deux drapeaux bleu blanc rouge, les deux seuls drapeaux français flottant ce jour-là sur les Champs-Elysées. A la grille de cette manière de château, un garde en tenue bleu marine. Devant la porte, des magnolias. Du gravier. Une Rolls noire, sans doute la sienne. Dans le hall, un vieux préfet vêtu de gris. Il va probablement vers un conseil d'administration. Sinon pourquoi serait-il là ? Il serre des mains d'huissiers en costume de ville, il me serre aussi la main comme si on s'était quitté la veille. Je ne l'ai jamais vu.*

Le film apparemment n'a rien de réaliste, on se croirait dans une de ces comédies américaines quand elles décident avec naïveté et faste de montrer la grande vie.

Le salon où j'attends : des meubles Louis XVI, des impressionnistes, une table chinoise. Ce qu'on appelle du style, même si ce n'est pas ce qu'on aime.

Il arrive, costume sable, rosette de la Légion d'honneur sur canapé or, lunettes d'écaille, petits yeux marron foncé, la peau ivoire, sans une ride, le crâne imberbe, un visage du quattrocento, empressé, aimable, un rien de gouaille : « Alors, comment ça va ? » *Comme si on se connaissait déjà. Comme s'il était content de vous voir.* « Si vous voulez bien, on va monter là-haut. » *Il aurait pu vous envoyer chercher, non, il est venu ; il manœuvre lui-même l'ascenseur, il n'a pas l'air pressé.*

⁂

Aucune question ne l'embarrasse. Il faut dire que sa voix se prête à toute réponse ; monocorde, elle énumère des mots qui s'enchaînent, n'insistant sur aucun, comme s'ils avaient tous la même valeur, c'est-à-dire aucune. Comme s'il n'y avait que l'action, que la technique... Se situe-t-on au-dessus de tout regard ?

« Ingénieur des constructions aéronautiques à vingt ans, je suis tombé juste. A ce moment-là, les gens qui connaissaient l'aéronautique étaient très rares. (...) Il y a intérêt pour un jeune à démarrer dans une science nouvelle. Il est un peu tard aujourd'hui pour faire de l'électronique ou de l'atome. Les satellites... Oui. » *Il n'explique sa fortune que par beaucoup de chance et l'autofinancement.* « J'ai toujours fait des avions qui marchaient et qui se sont vendus... » *Il veut simplifier, minimiser. Candide ou roué, il dit, cette fois-ci sans sourire :* « A force d'économiser pendant soixante ans, on peut tout de même arriver à un résultat... J'ai travaillé de plus en plus et j'ai grandi petit à petit. »

Comme un chant monotone sur un ton nasillard teinté d'une modulation parisienne populaire et cependant distinguée, inlassable, sans gaieté ni tristesse, il parle comme ces aristocrates qui n'ont que le souci de gommer l'émotion. Ne laisser paraître aucune joie extraordinaire, aucun désarroi. Ainsi aucune haine, aucun souvenir n'altérera l'allure bonhomme du discours, lent, parfois cocasse, de la couleur de ce visage de cire. La voix grésille. Il ne dit pas qu'il est le meilleur des patrons, mais il paie ses employés plus de 3 000 francs, il leur a donné des vacances avant que les autres n'en donnent, et plus. La participation ? « Je leur ai donné 15 milliards et demi à se partager pour 1976, c'est un bon début, non ? » *S'il ne fait pas davantage, ce qui serait de bon cœur, c'est pour ne pas se faire taper sur les doigts par le gouvernement. Son client.*

Dans sa jeunesse, Marcel Dassault était radical-socialiste. Par conviction ? « C'était la mode. Tout le monde l'était. » *Sa fortune lui donne-t-elle un pouvoir politique ?* « Non. La meilleure preuve, c'est que je n'en ai pas. » *Elle lui* « donne le pouvoir d'avoir l'ennui de la gérer ». *A ce propos, il cite, sans sourciller la fable du savetier et du financier.* « Il est évident que le fonctionnaire à la fin du mois il est payé, il a fini son travail, il peut rigoler. Alors qu'un petit commerçant a toujours dans la tête ses échéances, les politesses à faire aux clients, etc. » *M. Dassault se situerait-il du côté du savetier ?*

⁂

Sa générosité pendant la campagne électorale... « Ça, c'est normal, quand on a de l'argent, il faut bien qu'on en fasse bénéficier ses amis... J'ai été dans des mairies où il n'y avait pas de lavabo, eh bien... comme je pouvais faire quelque chose... Les chemins ruraux mal entretenus... Le car s'arrête au bord du chemin, les enfants pataugent dans la boue... Ces pauvres gens, il est normal de les aider. Et puis... ils sont très attachés à leur église ; alors, un clocher c'est à tous les vents, les ardoises s'envolent... » *Est-ce que ces chèques vous ont rapporté des voix ?* « Peut-être pas des voix mais des amitiés. »

Je me montre surpris des pages qu'il s'est offertes dans toute la presse. « Ah ! ben ça... on donne des idées. » *Comme toute réussite finit de nos jours au cinéma, il en est aujourd'hui producteur. A quatre-vingt-six ans, il écrit son premier scénario.* « J'en suis à ça maintenant. » *Il rit.* « Voulez-vous que je vous le raconte ? » *Une histoire autour d'enfants de dix ans.* « Henri assez turbulent... et Sophie qui a le béguin pour Henri... Il faut tâcher de trouver des gags et une bonne femme qui gagne beaucoup d'argent au baccara... »

Qui l'a fasciné, de Gaulle ? « Fasciné... Si c'est comme à Lourdes, la petite bergère qui a vu la Sainte-Vierge, non... J'ai été étonné, mais lui aussi a eu de la chance. » *Onassis ?* « Onassis ? C'est n'importe qui. C'est un commerçant. Il a construit des bateaux, il a fait du commerce avec... » *Il n'admire qu'Edison.* « Vendeur de journaux, il a fait une énorme affaire d'électricité, il a inventé le phonographe. Moi, en cinquième (en classe de cinquième), j'ai inventé l'enregistreur sur fil. Je l'ai inventé parce que je m'amusais avec des appareils électriques. » *Et depuis il construit des usines et des « petites maisons ».*

Il y a vingt ans, il aurait bien été ministre de la construction. Son idée : une maison pour chaque Français. « On y vient maintenant. » *Pour ce projet de loi qu'il a déposé en 1961 et qui n'aboutissait pas, il a lui-même financé la construction de* « ces charmantes petites maisons avec un jardin de 500 mètres ».

Dans des terrains en dehors des villes, mais vers là où elles allaient s'étendre. Elles valent dix fois le prix d'autrefois, avancé par lui aux travailleurs. « Une vie occupée à rembourser ? » *Pas tous les problèmes en même temps. Il s'agit de loger. Une propriété pour chacun.*

« A l'époque, on ne voulait entendre parler que de locatif. Au fond, les lois sont faites par les cabinets des ministres, et quand un député propose une loi, il y a tellement d'obstacles qu'il n'y arrive jamais. Un député n'a aucun pouvoir. »

⁂

De la pauvreté, il peut en parler... « Ayant été à Buchenwald, j'ai été plus misérable qu'aucun malheureux de ma circonscription, ou qu'aucun ouvrier. » *En effet, est-ce qu'on peut avoir moins qu'un treillis ?*

« Giscard a revalorisé la retraite des vieux de tant à tant, mais ce tant à tant n'est rien. »

Marcel Dassault prépare son discours d'ouverture de la nouvelle Assemblée. « C'est, comme on dit, au bénéfice de l'âge, ce n'est pas un bénéfice extraordinaire... Je le ferai le mieux possible. C'est un gros boulot. Je parlerai de l'union, de l'industrie et des jeunes... Non, je ne parlerai pas de politique. »

Ce vieux monsieur est aussi désarmant qu'entreprenant.

TÉMOIGNAGE

Le travail parlementaire ne paie pas

par CHARLES BIGNON (*)

IL y a quelques mois, *le Point* publiait les résultats d'un groupe de travail formé principalement de professeurs de droit.

Comme cela se pratique déjà aux Etats-Unis depuis longtemps, ces spécialistes ont noté la plupart des parlementaires de la majorité et de l'opposition en valorisant à l'aide d'un barème le travail accompli à l'Assemblée nationale.

Il pouvait être intéressant de se demander si les électeurs étaient ou non sensibles à la participation de leurs parlementaires au pouvoir législatif.

Je dis sans amertume, mais en tant que parlementaire battu que j'ai ressenti très nettement que l'ouvrage accompli à Paris n'entrait pratiquement pas en ligne de compte dans l'appréciation de l'électeur vis-à-vis *de son élu* (1).

J'ai eu l'occasion, lorsque j'ai figuré dans les quatre premiers du palmarès, d'être félicité, mais j'ai très vite compris qu'il s'agissait, pour les auteurs de ces félicitations, de me remercier pour les permanences sociales effectuées dans la circonscription et pour ma participation à la vie locale.

Il y a, en effet, dans ce pays, une incompréhension très grande pour la mission du parlementaire, et cela peut se constater également pour la situation économique.

En effet, le député doit être rendu responsable du chômage et de la crise de l'emploi, et, si une usine ferme, c'est de sa faute.

En réalité, en économie libérale, les possibilités d'un parlementaire sont très faibles. S'il s'agit d'une petite entreprise, il ne peut que conseiller d'obtenir des délais au titre des impôts et des charges sociales. S'il s'agit d'une grosse *entreprise, ses moyens sont encore* plus limités puisque les décisions sont prises par un directoire pari*sien qui se moque pas mal de ce* qui se passe dans une circonscription de la Somme.

Cela, l'électeur l'ignore complète*ment,* et le député sert un peu d' « homme de paille ».

Il serait souhaitable qu'un effort d'explications et d'éducation soit fait.

Pendant la récente campagne électorale, ayant fait plus de cent réunions, je ne crois pas pouvoir dire que plus de 5 % des questions posées avaient trait aux lois, alors que 80 % des questions concernaient le SMIC, ou le chômage, ou les montants compensatoires agricoles, sur lesquels le parlementaire n'a, encore une fois, qu'un rôle plus que restreint.

A la rigueur, l'électeur considère que son élu étant représentant d'un parti, c'est la politique de ce der*nier qui est approuvée ou rejetée*, et, *à partir du moment* où une clef a été confiée au président du groupe pour faire voter le parlementaire, la *mission est accomplie pour* cinq ans, et il est inutile de perdre son temps en commissions, en groupes d'études ou en séances publiques. Il suffirait de remplir l'hémicycle de figurants, pour que la caméra de la télévision ne photographie pas des rangées de banquettes vides.

Dernier *message* d'un *parlementaire* qui a passionnément aimé le travail législatif et persiste à penser que c'est à travers la loi et les amendements, à travers la discussion des budgets sérieusement faite en commission, que s'exprime véritablement le rôle du représentant du peuple, il a l'impression d'avoir échoué dans sa tentative pour l'expliquer à ses électeurs. J'ai *pourtant* voulu leur faire part de tout ce que j'avais fait, des *positions originales* que j'avais prises sur un certain nombre de problèmes, à l'intérieur même de la majorité mais l'expérience montre que, *sur le plan électoral*, cela ne sert rigoureusement à rien et qu'il vaut peut-être mieux assister à davantage d'enterrements *et prendre plus d'apéritifs dans les* cafés.

Je le regrette pour la démocratie et pour l'équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Je le dis non seulement pour moi, mais pour mes amis Claude Gerbet, Eugène Claudius-Petit et André Fanton, qui ont été les chevilles ouvrières de la commission des lois de l'Assemblée nationale et, comme cela avait été le cas précédemment pour nos collègues Zimmermann et Delachenal, ont été renvoyés au profit de parlementaires dont l'activité n'est absolument pas la même à l'Assemblée nationale.

Il faut que l'opinion sache que *le travail parlementaire ne paie pas*, mais je voudrais tout de même que les nouveaux élus n'enregistrent pas ce message pessimiste comme une consigne d'inaction, car une démocratie ne vit pas de lois proposées par l'exécutif et aveuglément votées par les parlementaires qui ne les connaissent pas.

(1) Parmi les cinq premiers du « palmarès » des députés de la majorité ayant le plus travaillé, quatre ont été battus : MM. Gerbet (R.P.R.), Claudius-Petit (C.D.S.), Charles Bignon et André Fanton (R.P.R.). Un seul a été réélu : M. Hamel (P.R.).

Parmi les cinq derniers du palmarès, quatre ont été réélus : MM. Pianta (P.R.), Chaban-Delmas, Marcel Dassault, Jean-Louis Massoubre (R.P.R.). Un seul a été battu, le dernier, M. Robert Hersant (C.D.S.).

(*) Ancien député de la Somme (R.P.R.), ancien vice-président de l'Assemblée nationale.



POLITIQUE

LE CONSEIL DE L'EUROPE S'INTERROGE

Les «vieux» partis résisteront-ils à la concurrence des associations contestataires ?

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Les partis politiques traditionnels sont-ils « condamnés » parce qu'incapables de répondre aux nouvelles préoccupations du corps social ? Telle est, traduite d'une manière un peu brutale la question qu'ont débattue les 30 et 31 mars au siège du Conseil de l'Europe, des parlementaires, des représentants d'associations et de nouveaux partis ainsi que des professeurs de sciences politiques. Depuis 1976, en effet, le Conseil de l'Europe a engagé une réflexion à long terme sur les causes de l'effacement relatif des assemblées parlementaires dans les démocraties occidentales.

Parmi celles-ci on relève à l'évidence le foisonnement, depuis 1970, d'associations contestataires, de nouveaux groupuscules politiques et de mouvements écologistes qui court-circuitent les vieux partis, les tournent sur leurs ailes ; bref, qui ne « jouent pas le jeu ».

Ainsi on a beaucoup parlé à Strasbourg de l'irruption sur la scène électorale des écologistes français. On a évoqué, bien sûr, l'action en République fédérale d'Allemagne des « burgerinitiativen », ces comités de citoyens dont les manifestations anti-nucléaires causent tant de soucis au pouvoir. Personne n'a fait allusion aux commandos de paysans et de gauchistes japonais qui ont pris d'assaut la tour de contrôle du nouvel aéroport de Tokyo, mais tous les participants y songeaient. Et le nom du Larzac a été prononcé.

Ces groupes de citoyens qui ont décidé d'agir en dehors des intermédiaires et des procédures traditionnels — mais avec quelle imagination ! — constituent un défi permanent pour les partis politiques.

Ils ne sont pas les seuls. En Italie, le parti radical jette le trouble par ses méthodes. Ses membres peuvent être inscrits à un autre parti, ils ont tous le droit de participer au congrès national. Pour obtenir un temps de parole à la télévision, son leader, M. Marco Panella, n'a pas hésité à faire la grève de la faim. Pour appuyer ses campagnes, le parti radical organise des envois massifs de cartes postales, lance des pétitions. Huit fois, il a demandé un référendum pour abroger la loi sur le divorce, autoriser l'avortement ou amender des textes datant du fascisme. Il se bat pour tous les « exclus » : les écologistes, les femmes, les antimilitaristes, les *homosexuels*. « *Le parti radical*, a dit un parlementaire italien, *est une mine flottante dans notre océan politique.* »

Au Danemark, c'est le Parti du progrès créé par un ancien professeur de droit fiscal, M. Mogens Glistrup, qui fait scandale. Ne réclame-t-il pas, comme M. Jobert, en France, la suppression pure et simple de l'impôt sur le revenu ? Lors de sa première campagne électorale, en 1973, il avait présenté le budget-type — et détaillé — qu'il ferait voter s'il obtenait la victoire. Les partis traditionnels n'accordaient aucun avenir à ce poujadisme à la danoise. Or, quatre élections successives n'ont pas altéré son succès.

Le Parti du progrès, avec ses vingt-six représentants sur cent soixante-dix-neuf, reste la seconde formation politique du Danemark.

« *Les partis traditionnels sont en marche vers le cimetière*, a lancé M. Mogens Glistrup, aux congressistes de Strasbourg. *Notre situation est prémonitoire de ce que seront les mouvements populaires dans l'Europe de demain.* »

Les réponses du défi

Les parlementaires scandinaves — et plus particulièrement les socialistes — qui participaient au colloque ont réagi avec vivacité. Ils ne peuvent admettre que leurs efforts pour assurer à leurs électeurs la meilleure protection sociale du monde soient aujourd'hui remis en cause pour une question de « gros sous ». M. Glistrup a été traité de réactionnaire et presque ouvertement de fasciste. On a rappelé qu'il est actuellement l'objet d'une enquête judiciaire. « *Il n'empêche*, a fait remarquer un politologue, *que son parti existe et que quatre autres formations politiques nouvelles sont apparues au Danemark depuis 1973. Comment expliquez-vous cela et comment répondez-vous à ce défi ?* »

La question pouvait être posée dans les mêmes termes à tous les vieux partis des autres démocraties européennes. Les réponses des parlementaires présents ont été décevantes. Un député travailliste britannique a battu publiquement sa coulpe : « *C'est vrai, nous n'avons pas fait correctement notre travail.* » Un membre du Bundestag, au contraire, a écarté la contestation d'un revers de main. « *Tous ces groupes de pression, poujadistes, néo-socialistes ou rousseauistes nous racontent des sornettes héritées du XIXe siècle. Ils ne présentent aucun danger pour les partis. Oublions-les.* » D'autres, plus constructifs, ont souligné le caractère stimulant des mouvements de citoyens. « *Venez travailler avec nous* », a lancé un travailliste aux écologistes britanniques.

Au demeurant, ce sont les professeurs de sciences politiques qui ont voulu débrider l'abcès. Si les partis ont aujourd'hui des concurrents inattendus, c'est que les citoyens ont changé : ils sont plus conscients, mieux informés, ils refusent que des états-majors décident pour eux, ils veulent agir directement, sans passer par la lourde machine des partis. Ceux-ci, en revanche, centralisés à l'extrême, absorbés par des querelles de personnes et des disputes théoriques, tendus vers la conquête du pouvoir, ont perdu « la sensibilité du quotidien ». Pour les influencer de l'intérieur, il faut avoir sa carte et encore les « appareils » tendent-ils à éliminer les courants minoritaires. Ne sont-ils pas atteints de ce qu'un congressiste a appelé « une maladie de dégénérescence ? »

Partout leur première réaction consiste à tenter de limiter l'usage de la démocratie directe. En Italie, on augmente le nombre de signatures nécessaires à la présentation d'une loi due à l'initiative populaire. En France, on élève le quorum des voix permettant de se maintenir au second tour lors d'une élection. En Grande-Bretagne, on alourdit la caution à verser. Même en Suisse, on a rendu plus difficile l'emploi du référendum. Ici et là — et sans qu'aucun parti y trouve vraiment à redire — on admet que la police fiche et surveille les leaders des associations.

Dans le même temps, bien sûr, chaque parti épice son programme en y ajoutant une pincée d'idées « à la mode », un peu d'écologie, un zeste de féminisme, un brin de « consume.ism ».

Ces « réponses » sont-elles suffisantes pour assurer la survie des vieilles formations ? « *Je constate que les partis ont la vie dure*, a dit M. Jean-Luc Parodi, professeur à la fondation des sciences politiques, à Paris. *C'est qu'ils remplissent une fonction majeure : la clarification des problèmes politiques. Les mouvements de citoyens révèlent de nouvelles préoccupations, les partis doivent les hiérarchiser, trouver des réponses pratiques et intégrer celles-ci dans leur vision globale de la société. Je crois donc à la persistance parallèle des mouvements et des partis. Après tout, s'il est vrai que la démocratie est fondée sur le pluralisme, elle ne devrait pas y perdre.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

Libres opinions

Un code de déontolongie

par JACK LANG (*)

LA rencontre entre François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing restera sans lendemain si le président de la République ne lui assigne qu'une fonction publicitaire et spectaculaire. Une fois de plus les paillettes de l'éphémère auront ébloui les gogos, sans que soient modifiées les règles, trop souvent truquées, de la démocratie : nouvelle mascarade que dénoncerait aussitôt le chef du premier parti de France.

Le dialogue entre le premier secrétaire du parti socialiste et le chef de l'Etat deviendra au contraire source d'un progressif renouveau de la vie publique, de sa moralisation comme de sa normalisation, s'il débouche sur l'adoption d'un code de bonne conduite des relations entre majorité et opposition.

Ces têtes de chapitre sont aisées à imaginer : publication et contrôle des comptes des partis ; financement démocratique des formations politiques ; levée du secret sur la gestion des administrations publiques — transformées en maisons de verre ; droit d'accès aux dossiers financiers et techniques au bénéfice des associations des élus et des citoyens directement concernés ; création de commissions parlementaires dotées de véritables moyens de contrôle et d'investigation ; établissement de la représentation proportionnelle ; redécoupage des circonscriptions ; réexamen des conditions de vote des Français de l'étranger ; réglementation démocratique des organes de presse ; participation des créateurs et des universitaires — aujourd'hui écartés — aux commissions d'études et des réformes administratives, ainsi qu'aux émissions de radio et télévision...

L'accent devrait être spécialement mis sur l'égalité absolue entre les candidats pendant les campagnes électorales. Pour la prochaine campagne présidentielle l'actuel président s'honorerait et se grandirait en prenant les engagements suivants : confiner le gouvernement, deux mois avant le scrutin, dans l'expédition des affaires courantes et ne point peser sur la liberté de jugement par des mesures démagogiques de dernière minute ; démissionner de ses fonctions présidentielles et se placer au même rang que les autres candidats ; ne pas enregistrer des émissions de télévision dans un palais national, mais dans un studio comme ses concurrents ; s'interdire désormais toute intervention radiotélévisée après la clôture officielle de la campagne électorale.

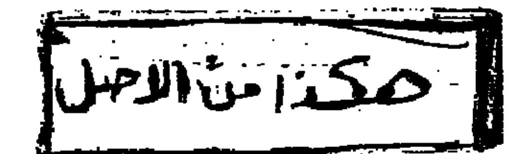
D'autres mesures devraient affecter la durée, le nombre des mandats électifs : réduction à cinq ans du mandat présidentiel — à l'avenir non reconductible plus d'une seule fois ; limitation à quatre ans des mandats locaux, et à six ans du mandat sénatorial ; interdiction du cumul de certains mandats... Alors la France cessera de battre le triste record européen des mandats les plus longs ; alors enfin les hommes politiques moins écrasés de responsabilités sauront se rendre plus disponibles, attentifs et accessibles aux citoyens.

Autre chapitre-clef : le droit de réponse de l'opposition à la télévision. Le congrès de Nantes, unanime, avait acclamé François Mitterrand après qu'il eut solennellement promis d'accorder à l'opposition — en cas de victoire de la gauche — un droit absolu de réplique après chaque intervention radiotélévisée d'un membre du gouvernement.

Pour prendre toute sa valeur, ce code de déontologie politique ne doit pas être octroyé par le chef de l'Etat (comme la Charte au temps de la Restauration). Il doit être établi d'un commun accord par les élus de la majorité et de l'opposition et faire l'objet d'une loi organique.

Peut-on attendre du président de la République qu'il accomplisse cette œuvre courageuse et salutaire — à l'exemple des démocraties voisines ? Trop d'espérances antérieures ont été déçues pour ne pas en douter. Rappelons-nous par exemple : par trois fois le président n'a-t-il pas solennellement réclamé une télévision plus créative et plus vivante ? Pourtant, chaque jour un peu plus elle devient la télévision la plus médiocre et la moins libre d'Europe : Jean-Paul Sartre interdit, Marcel Jullian chassé, François-Régis Bastide écarté, Arrabal censuré... Comment croire les dires qui ne s'accompagneraient pas d'un dispositif contraignant le pouvoir en place à respecter ses engagements ?

(*) Professeur de droit.



هكذا من الأصل

:OGE

:-ils testataires ?

MARC AMBROISE-RENDU

pinions

déontologie

CONTROLES FISCAUX

Le Monde

société

AU COLLOQUE DE LA CONDITION PATERNELLE

Les cent quatre jours de l'enfant du divorce

« Le minimum nécessaire de rencontres d'un enfant avec le parent qui n'en a pas la garde est de cent quatre jours par an », — soit en moyenne annuelle deux jours par semaine — a déclaré Mme Françoise Dolto, psychanalyste, au cours du colloque « L'enfant du divorce et son père », organisé les 31 mars et 1er avril à Paris par le Mouvement de la condition paternelle (M.C.P.) (*le Monde* du 1er avril), et auquel ont participé environ deux cents personnes.

Mme Dolto a approuvé les revendications des membres du M.C.P. qui demandent que les pères puissent « récupérer » systématiquement leur droit de visite chaque fois que la mère néglige de présenter l'enfant. Elle soutient aussi leur demande concernant la possibilité d'aller chercher l'enfant à l'école, plutôt qu'à la porte du parent gardien. Pour Mme Dolto il convient d'attribuer de préférence la garde de l'enfant au parent qui a repris une vie de couple et qui peut lui permettre de vivre avec d'autres enfants, ce qui est préférable au « face à face ». Cette dernière appréciation n'a pas été du goût de certains pères divorcés présents, dont plusieurs se retrouvent isolés après le départ de leur épouse.

Mme Dolto estime aussi que l'alternance du droit de garde chaque année scolaire préconisée par le M.C.P. est surtout valable pour les enfants de plus de huit ans car, pour les plus jeunes, la stabilité de l'environnement est importante. C'est ce qui rend souhaitable que le parent gardien autorise les visites au domicile du parent non-gardien.

M. Jean-Jacques Guillarmé, directeur du Centre médico-psycho-pédagogique d'Auteuil, et M. Dugas, professeur de pédopsychiatrie au C.H.U. Saint-Louis-Lariboisière, à Paris, ont rendu compte de tests pratiqués auprès d'une cinquantaine d'enfants de divorcés, âgés de quatre à dix-huit ans. Il en ressort notamment que les troubles somatiques ou psychologiques dus à la séparation des parents semblent généralement plus importants lorsque celle-ci est intervenue pour l'enfant entre deux ans et la puberté. La plupart des psychiatres et psychanalystes présents ont appuyé le M.C.P. dans ses protestations contre les « préjugés » des magistrats qui attribuent quasi automatiquement la garde de l'enfant à la mère. — M. S.

● *« Les grandes conférences de Paris »* et le *« Club libertés »* organisent deux « tables rondes » publiques, la première sur la mort, la seconde sur le suicide, les lundi 3 et mardi 4 avril, à 18 h. 30, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Y participeront Mme le docteur Quidu, directrice du centre de réadaptation de l'Ouest, Mme Odette Thibault, maître de recherches au C.N.R.S., M. le rabbin Gourevitch, le Père Vespieren, directeur du centre Laënnec, M. Mohammed Arkoun, professeur à la Sorbonne, le pasteur Marchal, le Frère bouddhiste Tendzik, M. R. Dalian, directeur de *la Voix des athées*, les professeurs Léon Schwartzenberg, professeur de cancérologie à Paris, et Pierre Moron, chef du service médico-psychologique du C.H.U. de Toulouse, les docteurs Diligent, médecin-chef du centre psychothérapique de Metz, Scharbach, directeur du centre infanto-juvénile du C.H.R. de Nantes, Leauté, directeur du centre psychothérapique de la Drôme, et Th. Bertrand, directeur de S.O.S. Amitiés.

★ Places à l'entrée de la salle, 35, avenue Franklin-Roosevelt, à partir de 18 heures.

AU FOYER FLORA TRISTAN DE CLICHY

Des fins de mois difficiles pour le refuge des femmes battues

Les coups de son mari, Agnès ne les aimait pas, *« malgré ce qu'on dit des femmes battues »*; lui, elle l'avait aimé. Elle avait dix-sept ans et pour ses parents *« c'était le mariage ou rien »*. Alors, ils se sont mariés; un an plus tard, un enfant est né. Un jour le mari est parti, *« emportant tout »*; il est revenu peu après demander qu'on lui pardonne. Agnès a pardonné. Aux scènes, *« parce qu'après onze heures de travail je n'étais pas rentrée assez vite à la maison »*, ont succédé les *« raclées »* hebdomadaires, justifiées par : *« Tu n'as pas à me répondre, et si ça ne te plaît pas, fous-le-camp ! »* A chaque départ, les menaces : *« Je veux ma femme et mon fils chez moi, sinon je casse tout. »*

Après avoir laissé son enfant chez ses parents, *« où il n'est pas dépaysé »*, Agnès, vingt-sept ans, est venue se réfugier au seul centre d'hébergement réservé, en France, aux femmes battues, le foyer Flora-Tristan, à Clichy (Hauts-de-Seine), ouvert depuis le 13 mars. Il aura fallu plusieurs années de lutte aux militantes féministes, depuis la parution, en 1975, du livre d'Erin Pizzey, *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre*, pour parvenir à la création de ce centre. La Ligue du droit des femmes, organisation présidée par Mme Simone de Beauvoir, a créé, à la fin de 1975, S.O.S. femmes alternative, association qui s'est donné pour but de faire fonctionner un centre d'accueil (*le Monde* du 4 novembre 1975). En dépit des promesses de Mme Françoise Giroud, alors secrétaire d'Etat à la condition féminine, de la brève occupation d'un local du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) (*le Monde* du 2 mars 1976) et de la création, au printemps de 1977, à Paris, d'une permanence téléphonique S.O.S. femmes battues, les militantes de S.O.S. femmes alternative ne trouvaient pas de local (*le Monde* du 3 août 1977).

Surmontant les réticences de la municipalité (P.S.) de Clichy, elles ont loué et remis en état de vastes locaux paroissiaux — 420 mètres carrés sur deux étages, — situés 7, rue du Landy (1). Il leur en a coûté 55 000 F (25 000 F pour le loyer annuel et 30 000 F pour les travaux). *« Pour démarrer nous avions un peu d'argent »*, disent-elles : 180 000 F de subvention du ministère de la santé, 33 000 F du ministère du travail, auxquels s'ajoutent le don de 40 000 F de l'hebdomadaire *la Vie* et celui de 2 000 F de la société Waterman — que préside Mme Francine Gomez, — la seule à leur avoir répondu.

Aujourd'hui, ces femmes font les comptes : deux semaines après son ouverture le centre, qui peut accueillir trente personnes — enfants compris, — est déjà plein. *« Bien que les femmes paient leur nourriture,* explique l'une des six permanentes, *si l'action sanitaire et sociale ne nous accorde pas « le prix de la journée » qui permet de couvrir les frais de fonctionnement, nous n'aurons plus d'argent dans quelques jours ».*

Du quatrième étage

« Puisqu'on ne nous croyait pas, nous avons voulu prouver ce que nous disions. Les femmes battues ne sont ni une invention de quelques féministes en mal de combat ni des masochistes ou des cas sociaux. 15 % d'entre elles ont des maris cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale. » Claire est tombée du quatrième étage « *jetée* » par son mari; Paule, élégante, est l'épouse *« d'un homme qui a une grosse situation »*. *« Nous voulons nous en sortir,* affirment-elles, *les gens pensent que nous aurions dû partir depuis longtemps. Pour aller où ? Dans les H.L.M. on n'accepte pas les femmes seules. Ce n'est pas une règle écrite, mais on ne leur fait pas confiance pour payer. De plus, les maris nous poursuivent. En ce moment, il y en a un dans la cour qui réclame sa femme. C'est dur de tout leur laisser et d'avoir à se cacher. »*

Le foyer Flora Tristan veut être, selon ses fondatrices, *« un lieu de passage pour laisser à ces femmes le temps de se retrouver »*; il tente d'exister pour que les femmes battues viennent y perdre leur honte, calmer leur peur et apprendre à ne plus subir.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Foyer Flora-Tristan, 7, rue du Landy, 92034 Clichy. Permanence téléphonique au 731-51-69, les jours ouvrables, entre 12 et 16 heures.

ÉDUCATION

INQUIÉTUDE EN CORSE

La construction de l'université de Corte sera-t-elle remise en cause ?

De notre correspondant

Ajaccio. — Près de deux ans et demi après sa création, l'université de Corte (Corse) n'existe toujours que sur le papier. Pour protester contre les retards apportés à sa construction, le conseil d'administration a décidé de ne plus siéger.

Créée par un décret du 6 novembre 1975, l'université de Corte avait été aussitôt dotée d'un conseil d'administration de dix-huit membres (quatorze nommés par le gouvernement et quatre cooptés). Le conseil était présidé par M. Raymond Février, directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique. M. Février n'a pas demandé le renouvellement de son mandat, qui venait à expiration le 31 mars. Les membres du conseil se sont, unanimement, solidarisés avec cette décision.

De nombreuses réunions de travail ont eu lieu depuis deux ans et demi sous la présidence de M. Pascal Arrighi, conseiller d'Etat, nommé « président de l'université de Corte » par décret.

Les travaux de la première tranche, d'un montant de 24 millions de francs devraient commencer le 24 juillet, selon le calendrier proposé par le conseil au ministre des universités. Ils devaient concerner des locaux d'enseignement, d'administration, une résidence et un restaurant, soit près de 10 000 mètres carrés. Les maquettes, au nombre de cinq, avaient été examinées par une commission placée sous la présidence de M. Pierre Dumontet, recteur de l'académie de Corse. Le projet retenu avait été soumis au ministre dès le 19 novembre 1977. Depuis, on est sans nouvelle. Un inspecteur général aurait été dépêché sur place par le ministère de la culture pour examiner les conditions dans lesquelles les bâtiments pourraient être construits sans attenter à l'environnement. Il paraît difficile que le calendrier soit respecté.

En fait, et l'unanimité des membres du conseil le montre bien, c'est la volonté de l'Etat d'ouvrir, dans des délais qui ont déjà été allongés, l'université de Corse qui est mise en cause. Dans un communiqué, la Fédération de l'éducation nationale représentée au sein du conseil par M. Francis Pomponi, maître-assistant à l'université de Provence, fait observer : *« En aucun cas on ne saurait considérer comme recevables les raisons alléguées pour expliquer ce retard, qu'il s'agisse de l'abandon des dossiers dans l'attente des résultats du scrutin de mars, de l'indisponibilité de Madame le ministre (et de ses proches collaborateurs) retenue par sa propre campagne électorale et, d'une manière générale, du traditionnel et trop commode argument des lenteurs administratives. Ce sont là des excuses qui masquent mal une réalité trop profonde : le peu d'empressement et même, peut-on dire, l'absence de détermination de mener à bien l'entreprise. »*

PAUL SILVANI.

[Peu après sa nomination par le gouvernement, en novembre 1975, M. Pascal Arrighi avait annoncé que l'université ouvrirait le 1er octobre 1978 (« le Monde » du 19 novembre 1975). Puis la date d'octobre 1979 avait été avancée. Dans un rapport qu'il remettait en décembre 1977 au secrétaire d'Etat aux universités, M. Arrighi fixait l'ouverture, cette fois, au 1er octobre 1980. Dans l'introduction de son rapport, le président de l'université écrivait à Mme Saunier-Seïté : « L'opinion publique est saisie d'un doute et les lycéens corses se demandent comment s'organisera l'université qu'ils ont appelée de leurs vœux.]

M. MAX ROBBA EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN

(De notre correspondant.)

Caen. — M. Max Robba a été élu, jeudi 30 mars, président de l'université de Caen par trente-trois voix sur cinquante et un votants. Directeur de l'U.E.R. de pharmacie, il assurait, depuis le 1er janvier 1975, l'intérim de la présidence, après la démission de M. Jacques Izard.

L'impuissance à se donner un président dans laquelle s'était trouvé depuis plus de trois ans le conseil de l'université, malgré de multiples scrutins, résultait de la concurrence entre M. Max Robba et M. Armand Frémont, professeur de géographie et membre du SNE-Sup. Concurrence compliquée par l'obligation faite à M. Frémont par M. Jean-Pierre Soisson, alors secrétaire d'Etat aux universités, d'obtenir une majorité des deux tiers pour être élu, pour la raison (approuvée ensuite par le Conseil d'Etat), qu'un professeur sans chaire ne pouvait être considéré comme professeur titulaire.

Devant le blocage de la situation, le recteur nomma, en avril 1975, à titre provisoire MM. Max Robba et Armand Frémont président et vice-président en attendant le renouvellement du conseil d'université. Celui-ci étant effectif depuis le 15 mars, une nouvelle élection a pu être organisée.

Le retrait de sa candidature par M. Armand Frémont a permis à M. Max Robba d'être élu au troisième tour, le seul autre candidat, M. Gérard Allais, professeur à l'U.E.R. de sciences, n'ayant obtenu que quatre voix au premier tour.

[M. Max Robba est né le 28 décembre 1929. Après des études à Paris où il obtint son doctorat de sciences et son agrégation de pharmacie, il enseigne à Reims et à Nancy. Il est nommé à Caen en 1962. De 1965 à 1970 il a dirigé un laboratoire de recherches en chimie organique à l'Ecole polytechnique.]

● *L'Office allemand d'échanges universitaires* propose aux étudiants français licenciés en histoire des bourses d'un semestre à l'université de Göttingen. Le séjour débute en septembre par un recyclage linguistique. Les boursiers peuvent ensuite entreprendre des recherches pour une maîtrise ou un doctorat.

★ Les candidatures doivent être adressées à l'Office, 15, rue de Verneuil, 75007 Paris, tél. 261-58-57 et 261-19-45.

JEUNESSE

La Ligue communiste révolutionnaire veut lancer une organisation autonome de jeunes

Près d'un millier de militants et de sympathisants de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) ont participé, les 1er et 2 avril à Orsay (Essonne), à une « Rencontre nationale » destinée à préparer le lancement d'un mouvement de « jeunes révolutionnaires », distincts de leur organisation.

Issue de la Jeunesse communiste révolutionnaire (J.C.R.), qui groupait, avant sa dissolution en 1968, des militants venus principalement de l'Union des étudiants communistes (U.E.C.), la L.C.R. a longtemps compté dans ses rangs une majorité de jeunes. C'est parmi les étudiants et les lycéens qu'elle s'est le plus vite développée, dans la foulée des événements de mai 1968 et lors des grandes grèves de 1973 contre la « loi Debré » sur les sursis et de 1974 contre le projet de réforme de M. Fontanet.

Cette prédominance des militants jeunes a eu pour contrepartie une certaine fragilité et un activisme que la Ligue s'est efforcée de combattre en élargissant sa base sociale. Même si elle subit le contrecoup du reflux de l'extrême gauche, la L.C.R. compte aujourd'hui davantage de militants ouvriers et relativement moins de jeunes qu'au début de la décennie.

La conséquence est que ceux-ci s'y sentent moins à l'aise. D'où la décision, arrêtée au congrès de janvier 1977, de créer une organisation des jeunes (sexualité, études, etc.), et qui, par sa nouveauté et son caractère de « masse », permettrait à la L.C.R. de regagner le terrain perdu en milieu étudiant et lycéen.

Une campagne unitaire sur l'emploi

La rencontre de ce week-end prouve que ce calcul n'est pas tout à fait erroné. Près d'un millier de participants, ce n'est pas l'affluence qu'on pouvait noter aux réunions de la L.C.R. en 1973 ou 1974. Mais, en pleine période de découragement provoqué à gauche par l'échec du 19 mars, ce n'est pas négligeable. Au vu de ce résultat, la L.C.R. chiffre à deux à trois mille le nombre de ses jeunes militants et sympathisants.

Ceux-ci sont actuellement groupés dans deux sortes de comités : les cercles Rouges, mal remis de l'échec des grandes grèves étudiantes et lycéennes de ces dernières années, et les cercles Barricades, du nom du mensuel « jeune », lancé récemment par la L.C.R. Contrairement aux cercles Rouges, qui subissent le contrecoup de leur sectarisme passé, les cercles Barricades semblent avoir réussi un début de « percée » auprès de lycéens et d'étudiants venus récemment à la politique, à l'exception toutefois des élèves des lycées d'enseignement professionnel (ex collèges techniques) auprès desquels l'influence de la L.C.R. reste faible.

Le mouvement autonome de jeunes que la L.C.R. a l'intention de créer prendra probablement le nom de Jeunesses communistes révolutionnaires (au pluriel, pour éviter toute confusion avec l'organisation d'avant 1968 qui demeure interdite). La décision définitive sera arrêtée par le prochain congrès de la L.C.R. qui doit avoir lieu à la fin de cette année ou au début de 1979. Auparavant, les militants trotskistes ont l'intention de lancer auprès des jeunes plusieurs campagnes « unitaires » sur l'emploi et pour le boycottage de la Coupe du monde de football, en particulier. — B.L.G.

★ *Barricades*, 10, impasse Guéménée, 75004 Paris, tél. 272-88-82.

ARMÉE

● *Deux insoumis*, qui avaient été mis aux arrêts à la caserne du 99e régiment d'infanterie à Sathonay, dans la banlieue de Lyon, ont commencé une grève de la faim. Le premier, M. Gérard Gaspard, vingt-cinq ans, père d'un enfant, agriculteur près de Brioude (Haute-Loire), insoumis depuis décembre 1974, s'était volontairement présenté le 21 mars aux autorités militaires, et il a commencé une grève de la faim le 24 mars. Le second, M. Vincent Cainaud, vingt-quatre ans, un agriculteur père d'un enfant de quelques semaines, habitant à Saint-Etienne-de-Lugdarès (Ardèche), a été interpellé par les gendarmes porteurs d'un mandat d'amener. Mis aux arrêts dès son arrivée à Sathonay, le 29 mars, il a aussitôt entrepris une grève de la faim. — *(Corresp.)*

هكذا من الاصل

EN CORSE

l'université de Corte se en cause ?

PAUL SILVANI

M. MAY ... EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE ...

Clôture des jeux mardi après-midi

SCIENCES

Les mille Cosmos lancés par l'Union soviétique ont surtout des missions militaires

L'U.R.S.S. a lancé, le vendredi 31 mars (« le Monde » daté 2-3 avril), son millième satellite de la série Cosmos. Il décrit en cent neuf minutes une orbite presque circulaire, à 1 000 kilomètres d'altitude, inclinée de 83 degrés sur l'équateur. Ces *caractéristiques sont celles d'un satellite* de navigation, c'est-à-dire d'un engin qui émet régulièrement des signaux qui permettent aux navires équipés pour les recevoir de déterminer précisément leur position.

On peut se demander à quoi peuvent servir mille satellites. La réponse est : à tout, mais essentiellement à des besoins militaires. Les Américains ne donnent pas de nom à leurs satellites « secrets » — cela ne trompe évidemment personne. Les Soviétiques dissimulent l'essentiel de leur programme spatial sous le nom générique de Cosmos. Cela ne trompe pas plus. Bien des aspects de la mission découlent du choix de l'orbite : *ainsi un satellite de navigation doit décrire une orbite aussi circulaire que possible, sans quoi le calcul du point serait très compliqué et donnerait en général une moins bonne précision.* Un satellite de reconnaissance photographique doit voler le plus bas possible pour bénéficier de la meilleure révolution. Au contraire, un satellite de télécommunications, qui doit être visible de l'émetteur et du récepteur, *aura une orbite* éloignée. Un satellite qui manœuvre en orbite et consomme pour cela beaucoup de carburant a sûrement de bonnes raisons de le faire.

Les missions des Cosmos ont ainsi pu être analysées (1) avec une bonne cohérence. Il reste des désaccords entre les points de vue des divers analystes, des affectations douteuses, des ambiguïtés. Un satellite pouvant avoir plusieurs missions — et quelques cas où l'énigme est complète.

Compte tenu de ces réserves, on compte 401 Cosmos de reconnaissance photographique, 71 de renseignement électronique, 71 d'essais militaires, 189 de télécommunications militaires et 50 satellites « agressifs », soit 782 satellites militaires. En face, 85 Cosmos ont des fonc*tions civiles de navigation, météorologie* ou télédétection, et 26 sont des essais généralement reliés aux vols habités. Dix-huit Cosmos ont des échecs déguisés. Finalement, on compte 76 satellites scientifiques, et 13 Cosmos sont inclassables.

De la science à la défense

C'est le 16 mars 1962 que fut lancé le premier satellite Cosmos. Nikita Khrouchtchev annonça *« un nouveau vaisseau cosmique, qui sera suivi de beaucoup d'autres »*. Les objectifs étaient : étude de la haute atmosphère, des des rayonnements du champ magnétique terrestre, astronomie, mesure des flux de météorites, observation des systèmes nuageux... Il y avait aussi au programme l'expérimentation d'équipements spatiaux pour satellites futurs. Programme scientifique donc, et qui reste officiellement la raison d'être des satellites Cosmos. En fait, la majorité de ces satellites *ont des objectifs militaires, sans* rapport avec les déclarations officielles.

Quarante pour cent des Cosmos sont des satellites de reconnaissance photographique. Ils sont caractérisés par un périgée bas voisin de 200 kilomètres. A cette altitude, le freinage par l'atmosphère résiduelle est encore important, et, en quelques semaines, un satellite retombera dans les couches denses. Mais les satellites de reconnaissance ne subissent pas ce sort, car ils sont volontairement ramenés au sol après une ou deux semaines — afin que puissent être étudiées à loisir les photographies qu'ils rapportent.

L'analyse des trajectoires et des périodes de lancement a convaincu les observateurs que les photographies prises le sont essentiellement à des fins militaires, ou tout au moins stratégiques. On a remarqué, en particulier, une accélération du rythme des lancements, l'U.R.S.S. n'a pas, de tension internationale. Cependant, et malgré le nombre élevé des lancements, l'U.R.S.S. n'a pas de façon constante du moins, un Cosmos de reconnaissance en *orbite*.

L'irrégularité des lancements suggère que ces Cosmos sont lancés « *à la demande* », quand les autres moyens d'observation suggèrent l'utilité d'une mission. Il y a d'ailleurs plusieurs types de Cosmos photographiques, que les spécialistes regroupent en deux grandes catégories : ceux qui prennent des photographies à haute résolution, et ne contrôlent donc qu'une zone étroite ; et ceux qui ont un champ plus large, mais rapportent des photographies *moins fines*.

Les glaces de l'Arctique

Si les satellites photographiques ont pour la plupart des objectifs militaires, certains peuvent aussi avoir une mission civile. Dans les premières années, quelques-uns ont emporté des appareils pour mesurer des flux de rayonnement. D'autres ont fait des observations astronomiques. Depuis 1968, une vingtaine de ces Cosmos semblent avoir eu pour objectif principal la surveillance des glaces de l'océan Arctique et des grands fleuves sibériens. Ils sont souvent lancés par paire — le second étant mis en orbite quand le premier revient au sol — et décrivent des orbites inclinées à 83 degrés sur l'équateur, ce qui leur fait longuement survoler l'Arctique et le Grand Nord soviétique. Les photos qu'ils rapportent permettent de choisir les meilleures routes pour les brise-glace et de prévoir les inondations causées par les débâcles fluviales.

Les Cosmos photographiques sont des yeux. Il y a aussi des oreilles. Ce sont les satellites « fureteurs » ou d'écoute électronique qui enregistrent les émissions radioélectriques quand ils survolent un émetteur. Peuvent-ils décoder la teneur des messages émis ? C'est douteux, et, de toute façon, les communications militaires sont chiffrées quand elles ne sont pas anodines. Mais le seul fait de connaître la position et le niveau d'activité des émetteurs ainsi que les longueurs d'onde employées, a une importance stratégique considérable.

Ces satellites entrent dans la vaste classe des satellites qui « font » du renseignement par des moyens électroniques. Il y a des satellites d'alerte, qui survolent la Terre de très haut, et doivent détecter tout départ de missiles dans leur zone d'observation.

Il y a aussi les satellites de surveillance des océans. Ceux-ci sont équipés d'un radar pour déceler les navires au travers des nuages. Mais un radar consomme beaucoup d'énergie, que peuvent difficilement fournir des cellules solaires. On avait de plus remarqué que, en fin de mission, au bout de quelques mois, une partie du satellite passait sur une orbite beaucoup plus haute, où le frottement de l'atmosphère met des siècles à freiner le satellite et à le faire retomber. Le reste du satellite rentrait normalement et se désintégrait dans l'atmosphère. Les analystes en avaient déduit que ces satellites étaient munis d'un réacteur nucléaire, qu'on envoyait se « garer » loin de la Terre. La chute au nord du Canada du dernier de ces satellites, Cosmos-954, pour lequel la séparation ne s'était pas faite, a confirmé que l'analyse était correcte.

On peut rapprocher de ces satellites de renseignement électronique une classe de petits satellites dont on estime qu'ils sont *principalement destinés à tester* des équipements militaires, mais dont certains font sans doute aussi du « furetage ».

Les satellites anti-satellites

Après les satellites de renseignement, les plus nombreux sont les satellites de télécommunications. L'U.R.S.S. dispose d'un réseau de satellites de télécommunications civils, nommés Molnya. Mais elle lance sous le nom de Cosmos des satellites de communications militaires. La plupart sont de petits satellites, lancés par grappes de huit sur une même orbite, à 1 500 kilomètres d'altitude. De faibles écarts des vitesses initiales suffisent pour que très vite les satellites soient répartis sur toute l'orbite. Il y en a donc toujours au moins un qui est bien placé pour relayer les communications entre deux points quelconque.

D'autres satellites de télécommunications sont beaucoup plus gros, et leur mission est moins claire. Il n'est pas exclu qu'ils participent à l'espionnage électronique, mais le plus probable est qu'ils sont surtout en attente, prêts à enregistrer des messages et à les diffuser sur commande quand ils survolent le destinataire.

Dernière classe de satellites militaires, qui n'est pas la moins importante : les armes. Le traité de l'espace, signé en 1967, interdit de mettre en orbite des armes de destruction massive. Les Soviétiques ont cependant lancé quinze Cosmos que l'on classe comme bombes orbitales — fictives, bien sûr. Après moins d'une orbite, ces Cosmos, qui « volaient » vers 150 kilomètres d'altitude, revenaient brusquement au sol. *Ils* auraient pu ainsi atteindre le territoire américain en arrivant par le sud-ouest, donc dans le dos des grands radars de surveillance. Ces essais se sont terminés en 1971, soit que le système ait été jugé opérationnel, soit en raison des accords SALT.

Depuis 1968, d'autres « armes » circulaient dans l'espace : les satellites intercepteurs. Ce sont des satellites qui décrivent quelques orbites à basse altitude et, brusquement, partent suivant une trajectoire très tendue qui les fait passer près d'un satellite-cible lancé quelques temps auparavant. Le satellite intercepteur explose peu après, et le satellite-cible revient au sol, sans doute porteur de photographies et d'enregistrements faits lors du passage, puis de l'explosion de l'intercepteur. Dans un certain nombre de cas, le passage fut assez proche pour que, si l'explosion avait été nucléaire et s'était faite au bon moment, la cible fût détruite.

Interrompus à la fin de 1971, ces essais ont repris en février 1976 : depuis cette date, les Soviétiques ont procédé à huit interceptions, suivies avec l'intérêt que l'on devine par les réseaux américains de surveillance. Les résultats ont été suffisamment probants pour faire prendre conscience au Pentagone de la vulnérabilité de ses propres satellites et faire relancer des études de satellites anti-satellites.

Deux Cosmos scientifiques par an

Les satellites dont il a été question jusqu'ici sont clairement militaires. On peut par contre considérer comme civils des satellites de navigation, même si des navires militaires les utilisent. Le statut des Cosmos météorologiques est moins *clair*, les Soviétiques lançant régulièrement des satellites Meteor dont la fonction est évidente. Certains Cosmos météorologiques semblent avoir servi à l'expérimentation d'appareils ou de techniques avant leur fabrication en série.

Ce rôle d'essai est en tout cas dévolu à tout un ensemble de Cosmos lancés depuis Baïkonour, en relation avec les vols habités. Plusieurs tirs de Soyouz ont été précédés par le lancement de satellites Cosmos qui étaient des Soyouz sans pilote dont on voulait tester l'appareillage. Les premiers rendez-vous automatiques ont été réalisés entre de tels Cosmos. A l'époque où les Soviétiques espéraient encore battre les Américains dans la course à la Lune, des prototypes du Soyouz lunaire *ont été* appelés Cosmos.

Il est parfois difficile de distinguer entre essai et échec, sauf si les caractéristiques de l'orbite indiquent que quelque chose ne s'est pas bien passé. Plusieurs Cosmos sont ainsi des sondes planétaires ou lunaires qui n'ont pu quitter l'orbite d'attente où ils avaient été placés. Une station Saliout qui n'a pas fonctionné correctement est devenue Cosmos-557. Une vingtaine de Cosmos sont ainsi des satellites n'ayant pas fonctionné ou pas atteint l'orbite prévue, et qu'on a dissimulé dans l'immense série des Cosmos.

Restent enfin les Cosmos scientifiques. Ils sont peu nombreux et presque tous ont été lancés dans les premières années. En*core certains d'entre eux avaient* ils sans doute comme mision annexe — ou principale — de surveiller la couverture nuageuse pour trouver les zones où les Cosmos photographiques pouvaient travailler. Depuis 1970, il n'est lancé qu'un ou deux Cosmos scientifique chaque année, essentiellement aux fins de recherches biologiques.

Bien que les mille Cosmos aient presque *tous* été annoncés dans les mêmes termes avec la phrase rituelle « *l'appareillage scientifique fonctionne bien* », l'écheveau a été débrouillé, et la mission de chacun est plus ou moins grossièrement connue. Il reste quelques cas difficiles. Jeudi 30 mars, l'U.R.S.S. lançait avec la même fusée Cosmos-997 et Cosmos-998, dont on apprenait qu'ils avaient fini leur mission le même jour, autrement dit étaient revenus sur la Terre. Le seul cas analogue es tle lancement conjoint de Cosmos-881 et Cosmos-882 en décembre 1976, eux aussi « rentrés » après moins d'une orbite. L'orbite est celle des Soyouz, ce qui suggère une liaison avec les vols habités ; mais on ne sait rien de plus.

MAURICE ARVONNY.

(1) M. Didier Laurent a publié dans *l'Aéronautique et l'Astronautique* plusieurs articles décrivant les missions des Cosmos.

● *Le sixième et dernier satellite de télécommunications Intelsat-4 A* a été lancé vendredi 31 mars au centre spatial Kennedy, en Floride. Il sera stabilisé dans quelques jours en orbite géostationnaire au-dessus de l'océan Indien par 63° de longitude est. Il pourra transmettre six mille communications téléphoniques et deux émissions de télévision entre quarante pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie. — *(A.F.P.)*

RELIGION

● *Précisions sur les vocations.* — L'abbé Claude Cugnasse, du Centre national des vocations, nous précise qu'au chiffre de neuf cent soixante-dix-huit candidats au sacerdoce, en France — dits les « grands séminaristes » *(le Monde* du 1er avril), — il convient d'ajouter cent soixante-treize jeunes gens qui se rattachent aux groupes de formation (Mission de France, groupes de formation universitaire et groupes de formation en monde ouvrier).

JUSTICE

Le crime et les mots

De notre envoyé spécial

Marseille. — Il y a lui, simple témoin. Il y a lui, criminel. Entre lui et lui, il y a le poids des mots.

Lui, c'est un gosse de dix-sept ans et demi, René. Le 23 mars dernier, en rentrant à son domicile, à Pont-de-Vivaux, quartier populaire de Marseille, il a trouvé le corps de « ses parents adoptifs », M. et Mme Jean Ghisolfo, âgés de soixante-douze et soixante-cinq ans, criblés de balles.

René est un « niais », « un benêt ». A Pont-de-Vivaux, on l'appelle le « petit » et on lui donne quatorze ans. D'un coup, ce demi-orphelin d'origine italienne, après cinq ans passés dans la modeste maison des Ghisolfo, s'est retrouvé à nouveau seul, démuni. Discret, écoutant les uns et les autres, il est resté, le 23 mars au soir, puis le 24 mars dans la journée, dans son quartier. On évoquait l'acte d'un rôdeur (mais sans que l'on puisse noter de vol), puis une querelle de voisinage. René, simple témoin...

Lui, criminel. Lui, devant les enquêteurs. Autre genre. René, le 24 mars au soir, s'est désigné comme étant le coupable. *« J'ai tué ma tante parce qu'elle était méchante avec moi. Mon tonton, je n'ai pas voulu le tuer. Je ne sais pas pourquoi il est mort, lui ne me grondait pas souvent. »*

Les mots ont suivi les mots. René a expliqué que sa tante ne lui faisait pas 1 centime de son salaire d'apprenti menuisier, et qu'elle lui donnait peu à manger. Le 23 mars au soir, René a donc pris un pistolet de petit calibre, acheté à un revendeur qui le lui avait proposé, et a tiré. Telle est l'histoire de René. L'une des histoires.

Car dès le lendemain, devant les mêmes policiers, René a commencé à se rétracter. Les mots ! L'un entraîne l'autre. Ils forment des groupes, puis des phrases. Ils finissent par piéger. « *Ce soir,* dit René aux policiers, *je ne veux pas dormir ici. Maintenant que je vous ai dit la vérité, soyez gentils, laissez-moi rentrer chez moi. Pour la nuit, j'irai dormir chez ma voisine, demain je reviendrai.* » Il était trop tard.

Le 26 mars, René a été présenté devant M. Claude Coulange, juge d'instruction au tribunal de Marseille, et inculpé d'homicide volontaire. Depuis, René ne cesse de « *contester de la façon la plus rigoureuse ce crime* ».

Le 30 mars, cet enfant « *aux attitudes bizarres* », a ainsi fourni au juge d'instruction un emploi du temps détaillé de sa soirée du 23 mars. Les vérifications sont en cours. Tout dépend d'elles. De fait, en l'absence de l'arme du crime que les enquêteurs n'ont pu retrouver, il n'existe pas d'autres preuves à charge. René attend les résultats de ces vérifications au quartier des mineurs de la prison des Baumettes. Il a compris que dans le monde des adultes, le poids des mots représentait souvent la liberté.

LAURENT GREILSAMER.

Le baron Empain se constitue partie civile

Le baron Edouard-Jean Empain, accompagné de Me Robert Badinter, s'est constitué partie civile, samedi 1er avril, auprès de M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé de l'enquête sur le rapt de l'industriel. Au cours de l'audition, qui a duré quatre heures, le baron Empain qui semble avoir « récupéré » après ses soixante-trois jours de séquestration, a fait le récit de sa détention. Au cours des quatre premières semaines qui furent très dures précisa-t-il, il fut enfermé dans un lieu très froid — une grotte ou une ruine, pense-t-il — maintenu par une chaîne au cou, aux poignets et aux pieds. Il avait été installé sous une tente haute de 1,40 mètre où il restait recroquevillé sur un matelas pneumatique. La nourriture était très mauvaise.

A l'inverse, c'est dans un local surchauffé, peut-être un silo à grains ou une ferme, qu'il passa la semaine suivante. Autour de lui étaient tendues des bâches. La nourriture s'était nettement améliorée. Un jour, mentionna-t-il, on insista pour l'inciter à manger un moka... qu'il refusa puisqu'il n'aime pas la pâtisserie. La chaîne lui entravait seulement le cou et un poignet. On lui donna de quoi se laver et se brosser les dents. Un récepteur de radio et un poste de télévision étaient à sa disposition. Le transfert dans cette deuxième « prison » avait été effectué après le rendez-vous manqué de Megève, le 22 février, dont il a eu connaissance en lisant un journal que les ravisseurs lui avaient montré.

Au cours d'une prochaine audition, dont la date n'a pas encore été fixée, le baron Empain doit retracer ce que fut son existence dans la cave du pavillon de Savigny-sur-Orge (Essonne), troisième et dernier lieu de captivité.

En sortant du cabinet du magistrat, le baron Empain, souriant, a déclaré aux journaliste, avant de disparaître dans le souterrain de la Souricière : « *Heureusement que j'ai une bonne constitution car je vous assure que ce n'était pas drôle.* »

Vendredi 31 mars, il avait tenu à remercier les policiers qui avaient participé à sa libération. Après avoir rendu visite, à la Maison de santé des gardiens de la paix, aux deux inspecteurs qui ont été blessés lors de la fusillage de l'autoroute du sud, il est allé quai des Orfèvres en compagnie de son épouse et de M. René Engen, directeur général du groupe Empain-Schneider, où un buffet avait été dressé salle Bertillon.

D'autre part, le quotidien bruxellois *le Soir*, a révélé le samedi 1er avril que des contacts avaient eu lieu dans la capitale belge, le 17 mars dernier, à l'Hôtel Hilton.

Ce jour-là, écrit *le Soir*, un ami bruxellois du baron a été contacté au téléphone par l'un des ravisseurs qui lui a demandé de faire venir le plus vite possible à Bruxelles M. René Engen, le collaborateur du baron, sinon M. Empain serait tué. M. Engen qui se trouvait à Luxembourg est parti immédiatement pour Bruxelles, ainsi que Mme Empain et un autre collaborateur du baron, M. Jean-Jacques Bierry. Les ravisseurs ont rencontré M. Engen à l'Hôtel Hilton et ont exigé une rançon de 17 millions de francs suisses. M. Engen a accepté le montant mais a refusé que le versement de celle-ci soit effectué en Belgique. Un autre contact devait avoir lieu à Paris cinq jours plus tard.

C'est à la suite de la nouvelle intervention des ravisseurs et des préparatifs de la remise de rançon jeudi 23 mars que la police a substitué l'employé du groupe Empain à un inspecteur, le vendredi 24 mars, jour de la fusillade sur l'autoroute du sud.

Le Soir précise encore que les ravisseurs avaient commencé par réclamer une rançon de 90 millions de francs français qu'ils ont ensuite réduite à 17 millions de francs suisses.

AVANT L'EXAMEN DE LA CHAMBRE D'ACCUSATION

Un appel en faveur de M. Antonio Bellavita

A l'initiative de l'équipe de rédaction et de fabrication du quotidien *Libération*, où M. Antonio Bellavita est monteur offset, une pétition vient d'être diffusée afin de demander aux autorités françaises de ne pas donner suite à la demande d'extradition de ce ressortissant italien.

Interpellé le 30 mars par les enquêteurs chargés d'élucider les circonstances de la mort du militant d'extrême droite François Duprat (*le Monde* du 1er avril), M. Bellavita, mis hors de cause, a cependant été incarcéré en attendant l'examen de son cas, mercredi 5 avril, par la chambre d'accusation. Voici le texte intégral de cette pétition :

« Directeur de la revue Controinformazione, *installé en France où il exerce, de notoriété publique, depuis 1975, le métier de monteur offset, Antonio Bellavita doit comparaître mercredi devant la chambre d'accusation, les autorités italiennes ayant demandé son extradition. Elles l'accusent exclusivement de participation idéologiques aux Brigades rouges jusqu'en 1974. Les faits invoqués ne concernent pas une activité clandestine, mais des rapports normaux entre une réalité clandestine et un journaliste publiant une revue de contre-information. Cette revue continue de paraître à Milan.*

» Sans nous prononcer sur la situation italienne, c'est au seul regard du droit français que nous signons ce texte, entendant par cet acte que soient respectées toutes les protections qui dans notre pays entourent les activités de presse et la liberté d'opinion. C'est non seulement le droit d'asile qui est une fois encore en cause, mais le respect dû à une liberté fondamentale sans laquelle il n'est pas de démocratie possible.

» En conséquence, nous demandons aux autorités judiciaires et gouvernementales françaises d'opposer une fin de non-recevoir à la demande italienne et le droit pour Antonio Bellavita — qui présente en France toutes les garanties de représentation — de continuer à y vivre normalement ainsi qu'il en a fait le choix. »

Ont déjà signé ce texte : MM. François Chatelet, professeur de philosophie ; David Rousset, écrivain ; Mes Robert Badinter et Michel Tubiana ; MM. Pierre Guidoni, député de l'Aude (P.S.) ; Chris Marker, cinéaste ; Jean-Pierre Faye, écrivain ; Jean Baudrillard, sociologue, et Jean Elleinstein, historien communiste.

● *Lionel Riefenstahl*, le « preneur d'otages » de Montmorency (*le Monde* des 1er et 2-3 avril), a été inculpé dimanche 2 avril par M. Binoche, juge d'instruction à Pontoise. Lionel Riefenstahl — et non Rifenstein — est accusé de vols qualifiés suivis de prise d'otages avec menaces de mort et tentatives d'homicide volontaire sur la personne de fonctionnaires de police. Après avoir été présenté à M. Mouton, substitut du procureur de la République, il a été écroué à la prison de Pontoise.

● *Deux cocktails Molotov qui n'ont pas explosé* ont été jetés, dans la nuit du 2 au 3 avril vers 1 h. 30, contre la librairie Saint-Joseph, 156, rue Saint-Maur Paris-11e). Un correspondant anonyme se réclamant des « *Vengeurs du massacre de Tel-Aviv* » a revendiqué l'attentat. La librairie visée, outre des appels à des rassemblements catholiques, présente des affiches de soutien au peuple palestinien qualifiant notamment l'intervention d'Israël au Sud-Liban de « *génocide sioniste* ».

POLICE

A Choisy-le-Roi

UN COMMISSAIRE MAL AIMÉ

Le commissariat de Choisy-le-Roi, dans le Val-de-Marne, n'a jamais été tout à fait un commissariat comme les autres : il est en effet le seul en France à s'abriter dans une église (le bureau de la police judiciaire est même installé dans l'ancienne loge de Mme de Pompadour). Ce n'est pourtant pas pour des raisons historiques qu'il connaît, depuis quelque temps, les honneurs de la notoriété, mais du fait de la fronde qui y oppose la base — inspecteurs et gardiens de la paix — à son nouveau chef, le commissaire principal Jacques Bolusset.

Ce dernier est arrivé à Choisy-le-Roi le 1er mars, précédé d'une réputation dont il se serait certainement bien passé. C'est lui qui commandait le 28 octobre dernier, à la gare de Fontenay-le-Fleury, dans les Yvelines, une opération destinée à surprendre une équipe de voleurs en flagrant délit et qui devait aboutir, par suite d'une accumulation d'erreurs, à une fusillade entre policiers au cours de laquelle l'un d'entre eux, l'inspecteur stagiaire Jacques Bourgoin, était tué, et un autre fonctionnaire l'inspecteur divisionnaire Henry Caumel, gravement blessé (*le Monde* du 29 octobre 1977).

Une polémique s'engage sitôt après la fusillade. Les policiers de Saint-Cyr-l'Ecole accusent leur commissaire d'avoir mal dirigé l'opération en voulant « jouer au cow-boy » et, plus grave encore, d'avoir tiré le premier, déclenchant la fusillade meurtrière, ainsi que paraît l'accréditer la découverte d'une douille de 7,65 sur les lieux, provenant bien du pistolet du commissaire. Celui-ci s'entend ensuite reprocher d'avoir nettoyé son arme après l'opération du 28 octobre.

L'enquête administrative ouverte par l'Inspection générale de la police nationale n'a pas conclu de manière formelle sur les points les plus épineux de la controverse. La mutation inopinée de M. Bolusset à Choisy-le-Roi — quelques semaines après qu'un autre « patron » y eut été affecté, lequel a été précipitamment renvoyé dans son service d'origine — n'a fait que renforcer les tensions. Les élus locaux de Choisy-le-Roi eux-mêmes prennent position contre leur nouveau commissaire. Mais ce dernier trouve des alliés parmi ses pairs, notamment après le dépôt par l'inspecteur Caumel, d'une plainte avec constitution de partie civile.

« *Nous ne défendons pas Bolusset, nous défendons le commissaire de police*, explique M. Joseph Simon, responsable de la section parisienne du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale. *C'est, à notre connaissance, la première fois qu'un subordonné cherche à faire poursuivre son supérieur hiérarchique ayant agi dans le cadre des lois et des règlements, dans l'exercice de ses fonctions, et qui, de surcroît, n'a ni tué, ni blessé, ni donné l'ordre de tirer. En revanche, l'inspecteur Bourgoin — c'est bien malheureux puisqu'il est mort — a ouvert le feu en violation de la loi et des règlements, blessant son collègue Caumel.* »

Pour les commissaires, M. Bolusset n'a pas tiré le premier — « *sinon, il n'aurait aucune raison de le cacher, puisqu'il se serait trouvé en état de légitime défense* » — et l'absence de trace sur son arme ne signifie pas qu'elle a été nettoyée, mais plutôt que, placée sous scellé découvert, elle a été touchée par de multiples mains au cours de l'enquête. Sa mutation, précise-t-on encore, n'est pas une mesure d'indignité puisque c'est lui-même qui, pour faire cesser la campagne dont il était l'objet a demandé de quitter son poste par une lettre en date du 27 janvier au ministre de l'intérieur.

« Le soviet »

Le syndicat des commissaires s'indigne également de la « mobilisation » qui a entouré l'arrivée de M. Bolusset à Choisy-le-Roi. La Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.) et le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) — les deux organisations les plus représentatives des gardiens de la paix et des inspecteurs — ont en effet levé leurs troupes pour demander « *fermement* » l'annulation de la nomination d'un homme « *sur lequel pèsent de lourdes présomptions de responsabilité dans la tragique affaire de Fontenay-le-Fleury* » ; elle crée, selon eux, « *une situation sans précédent qui soulève la réprobation générale* », et elle « *suscite, en outre, une grave interrogation sur les raisons qui ont pu l'entraîner* ». Le commissaire Joseph Simon s'indigne d'une telle démarche : « *Si les inspecteurs décident de la nomination des commissaires, c'est le soviet* », dit-il.

A la vérité, le contentieux entre M. Bolusset et ses accusateurs ne se limite pas à la triste affaire de Fontenay-le-Fleury. L'allusion du S.N.A.P.C. et de la F.A.S.P. au « *comportement passé de ce fonctionnaire, déjà dénoncé par ses subordonnés* » est parfaitement claire : M. Bolusset est un mal-aimé parmi les siens, et il s'estime victime d'un sordide règlement de comptes. On lui reproche des affinités pas seulement politiques avec un ministre de l'intérieur du début de la Ve République, que ses amis contestent, de même que les protections dont il bénéficierait auprès d'un membre influent du Conseil de Paris. On lui reproche de s'être trop engagé au côté d'un ancien responsable des renseignements généraux parisiens, dont il fut le collaborateur à la fin de la guerre d'Algérie. « *Il a lutté contre l'O.A.S. : c'était sa mission, il n'y a jamais failli* », répondent ses défenseurs.

On lui reproche enfin de se conduire partout où il passe comme un dictateur au petit pied, et de faire « suer la pèlerine ». Chacun possède sur son compte de multiples anecdotes, vécues ou entendues, mettant en relief son intransigeance, son autoritarisme aveugle, son caporalisme rétrograde.

L'intéressé voit évidemment les choses de manière toute différente. Il explique que, lorsqu'il est arrivé à Saint-Cyr-l'Ecole, le 3 décembre 1975, il a trouvé un service dans un état lamentable : on y tenait deux registres de garde à vue, un « vrai » et un « faux » ; on faisait escorter par trois gardiens en armes des fonds allant de 10 à 160 francs ; aucun inspecteur ne mettait jamais les pieds au poste de Trappes, cette pénitence étant laissée aux plus jeunes des enquêteurs ; deux pièces de ce poste avaient été transformées en chambres à coucher privées pour deux fonctionnaires ; on relevait dans la circonscription moins d'une contravention par mois et par gardien, sans que la discipline et le civisme des automobilistes locaux soient en cause, etc.

M. Bolusset estime qu'en mettant un terme au laisser-aller antérieur il s'est exposé à la vindicte de ses collaborateurs, d'autant qu'il lui est arrivé de sévir contre certains d'entre eux. Peu après son arrivée, il faisait sanctionner un délégué syndical des gardiens, trouvé en situation irrégulière. Peu après, une pétition circulait dans le service, dénonçant déjà le comportement autoritaire du « patron ». Le 9 mars 1976 pourtant, ce dernier réitérait en rédigeant un rapport disciplinaire contre un inspecteur principal qui, contrairement au code de procédure pénale, avait chargé un inspecteur (n'ayant donc pas la qualité d'officier de police judiciaire) de prêter son concours à une perquisition opérée par un policier d'un autre ressort. Le 28 juin suivant, le ministre de l'intérieur infligeait un blâme au fonctionnaire, qui devait être peu après rayé du tableau d'avancement au grade d'inspecteur divisionnaire. Ce fonctionnaire, c'était l'inspecteur Henry Caumel, celui qui a porté plainte après l'affaire de Fontenay-le-Fleury. Le monde de la police est décidément bien petit.

JAMES SARAZIN.

Faits et jugements

Le père et le fils.

Parce que son fils aîné l'avait « *trahi* », M. Jean-Paul Laurent, quarante-quatre ans, a mortellement blessé Jean-Marie, vingt ans, samedi 1er avril, vers vingt heures, à Châlons-sur-Marne. M. Laurent, voilà trois ans, avait tué de la même manière, à savoir un coup de fusil de chasse, sa femme. A l'époque, M. Laurent, parlant d'accident, avait été inculpé d'homicide involontaire et condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis.

De nombreux mois plus tard, la version du fils aîné, seul témoin de l' « accident », allait faire rebondir l'affaire. De fait, Jean-Marie Laurent démentit les assertions de son père... L'inculpation d'homicide involontaire se transforma en homicide volontaire. M. Laurent devait prochainement passer devant les assises de la Marne. Laissé en liberté en raison de son état de santé, M. Laurent a tué son fils d'une balle dans la tête après une violente querelle. Le drame s'est déroulé dans la cuisine de la « maison familiale ».

L'église Saint-Vincent-de-Paul n'est pas l'Opéra.

M. Corneloup, juge d'instruction à Paris, a fait écrouer, sous l'inculpation de transport d'explosifs M. Roland Silvi, vingt-neuf ans, sans profession, d'origine toulonnaise, réformé naguère pour déficience mentale, qui a été appréhendé le 30 mars vers 4 heures du matin, rue Fénelon, alors qu'il était en possession d'un sac en matière plastique contenant un engin explosif de forte puissance à base de dynamite, tandis qu'un complice prenait la fuite.

M. Silvi a expliqué que, domicilié près d'une carrière, il avait été impressionné de longue date par les explosifs, qu'il avait eu de ce fait l'occasion de s'emparer, dans cette carrière, de tubes de dynamite qu'il utilisa notamment pour pêcher en rivière et qu'il avait eu l'idée de s'en servir pour... faire sauter l'Opéra de Paris. Lorsqu'il a été arrêté, il s'apprêtait à dynamiter un édifice parisien qu'il avait pris pour l'Opéra mais qui était en réalité... l'église Saint-Vincent-de-Paul.

Le magistrat instructeur va charger des experts psychiatres d'examiner l'inculpé.

Mandat d'arrêt contre M. Carlo Ponti.

Un mandat d'arrêt a été lancé, samedi 1er avril, à Rome contre le producteur Carlo Ponti, accusé d'un transfert illégal à l'étranger de quelque 20 milliards de lires (environ 108 millions de francs). Son épouse, Sophia Loren avait déjà été retenue et longuement interrogée par la police italienne, il y a un an, à l'aéroport Léonard-de-Vinci de Rome. A la même époque, des perquisitions avaient eu lieu dans la villa et dans les bureaux romains de Carlo Ponti. Le couple a abandonné sa nationalité d'origine, au profit de la nationalité française. La presse italienne relève que le producteur ne peut être extradé et que la seule arme de la justice italienne consiste en d'éventuelles hypothèques judiciaires et saisies effectuées sur ses biens italiens. — (A.F.P., A.P.)

Les poursuites contre M. Fernand Legros.

Chargé de l'affaire du trafic de faux tableaux dans laquelle est impliqué M. Fernand Legros, M. Alain Sauret, juge d'instruction à Paris, a reçu les rapports des experts commis pour examiner les trente-sept toiles que l'inculpé a vendues en 1964 à M. Algur Meadows, collectionneur texan : Mlle Callac et M. Normand, spécialistes de la peinture impressionniste et post-impressionniste, le professeur Dehouve, radiologue, le professeur Ceccaldi, chef du laboratoire de l'identité judiciaire, et ses collaborateurs, MM. Auffroix et Clément. Les experts ont conclu que tous les tableaux soumis à leur examen, attribués à divers peintres illustres, sont des faux.

M. Legros doit répondre les 8, 9 et 10 mai à la trente et unième chambre correctionnelle de Paris d'une autre affaire de faux tableaux.

Dans la Sarthe

UNE JEUNE FEMME SE SUICIDE AVEC SES TROIS ENFANTS

(*De notre correspondant.*)

Le Mans. — Mme Danièle Cormery, vingt ans, s'est suicidée, dimanche matin 2 avril, en se jetant dans un étang à La Bruère-sur-Loir (Sarthe) avec ses trois enfants : Vanessa, trois ans, Esméralda, dix mois, et Cyrille, un mois, qui, eux aussi, sont morts noyés. C'est son mari, M. Régis Cormery, vingt-trois ans, conducteur d'engins, qui a donné l'alerte après avoir découvert le corps d'un des enfants flottant sur l'étang proche de leur domicile, au lieudit le Pavillon de la chaise. Les pompiers ont alors fouillé l'étang et trouvé les trois autres corps. La gendarmerie d'Aubigné enquête.

Selon le récit fait par M. Cormery, il a constaté la disparition de son épouse et de leurs trois enfants dimanche matin dès son réveil, entre 9 h. 30 et 10 heures. Mais il ne s'est pas inquiété, pensant qu'ils étaient allés chez des voisins — les maisons les plus proches sont situées à quelque 300 mètres de leur domicile. C'est seulement vers 13 h. 30 que, ne voyant personne revenir, il s'est dirigé vers l'étang voisin où un corps flottait à la surface de l'eau.

La jeune femme n'a laissé aucun message, aucun indice, qui permette d'expliquer son geste.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'un des inculpés dans l'affaire de la Barclays Bank

Après l'article intitulé « Rebondissement dans l'affaire de la Barclays Bank » (le *Monde du 29 mars*) *nous avons reçu de M. François Génisson, cité dans cet article, un droit de réponse représenté par la lettre qu'il vient d'adresser au procureur de la République de Marseille. La loi nous contraint à publier cette lettre qui ne nous était pas adressée.*

Monsieur le Procureur,

Il y a plus de quarante jours, voyant que la demande de non-lieu faite pour moi par M. le juge Pages n'était suivie d'aucun effet et, subodorant que ce retard n'était ni plus ni moins dû qu'aux manigances de la Barclays Bank, je décidai de vous écrire pour vous demander justice.

Toutefois, me rendant aux instances de mon conseil, Me Gilbert Peris, je différai ma requête pensant effectivement que ce retard n'était somme toute que l'expression pure de la lenteur des procédures.

Aujourd'hui je suis contraint à la lecture de différents articles de presse de venir respectueusement vous demander de prendre une décision à mon égard quelle qu'elle soit. Je ne pourrais plus vivre davantage dans la situation précaire qui est la mienne.

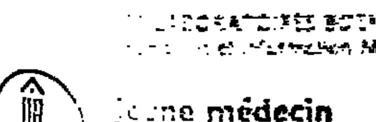
La justice de France étant souveraine et en même temps responsable de ce qu'il adviendra.

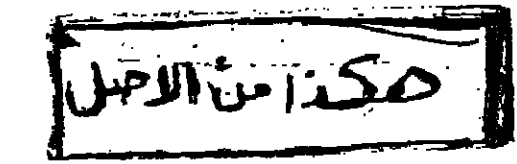
Je vous demanderais, Monsieur le Procureur, de ne voir ni chantage ni menace d'aucune sorte dans ma dernière phrase. Mais, vous comprendrez personnellement, n'étant pas en ce qui me concerne, ni riche de « l'argent des autres » comme les banques, ni coupable adroit disposant de réserves illimitées, je ne saurais plus avant supporter de voir mes velléités de travail condamnées à la faillite, ma famille réduite à la famine, mon avenir enfin irrémédiablement bloqué.

En temps que personne physique, en temps que père de famille, je réitère instamment ma requête. Et je vous demanderais par ailleurs de bien vouloir noter que je ne serais jamais, moi François Génisson, ni une victime des puissances d'argent ni celle de la justice aveugle.

Je me déclare donc d'ores et déjà libre de toute servitude spirituelle et temporelle pour sauvegarder mon existence, celle de ma famille et plus encore, mon honneur bafoué par la Barclays Bank et ses complices et mal protégés par la loi.

Et c'est pourquoi, je vous demanderais, enfin, en temps que responsable du ministère public, d'apporter une mise au point à l'article du *Monde* qui cite abusivement mon nom et oublie volontairement celui des directeurs de banques, de la comtesse et des ecclésiastiques impliqués dans cette affaire et bénéficiant d'une scandaleuse protection.







PA

DIRECTION GESTION ET ADMINISTRATION — Ouest

Notre client est une moyenne entreprise française, bien positionnée sur son marché et récemment intégrée à un très important groupe allemand. Elle fabrique et distribue des produits chimiques pour une clientèle essentiellement industrielle. Son Président-Directeur Général recherche un cadre supérieur pour le seconder dans tous les domaines non spécifiquement techniques ou commerciaux. Sous son autorité directe, et rattaché fonctionnellement au Directeur Comptable du groupe, sa mission s'étendra dans trois axes principaux : gestion comptable, organisation administrative et financière, relations sociales. Sa première tâche sera de mettre en place une comptabilité de gestion analytique et prévisionnelle informatisée et d'harmoniser les procédures comptables avec celles du groupe. Il élaborera et contrôlera la politique prévisionnelle, notamment en matière d'investissements, et participera à la stratégie de la société en matière de fusions et d'acquisitions, en assumant l'ensemble des aspects administratifs et financiers. Il sera enfin responsable de la politique et des relations sociales. Le candidat concerné est âgé de 35 ans minimum, de formation supérieure (HEC, ESSEC...) et disponible pour une grande ville de l'Ouest. Son expérience de plusieurs années à la tête d'une équipe comptable, financière et de contrôle de gestion lui permet d'envisager des responsabilités plus larges au niveau de la politique générale. La pratique de l'allemand est nécessaire. Le salaire annuel de départ, d'un haut niveau, sera déterminé par les compétences acquises. Des informations complémentaires seront fournies au cours d'un entretien strictement confidentiel. Ecrire à G. MASSON à Nantes. Réf. A/1005M

DIRECTEUR COMMERCIAL — 170.000 F

Sud-Ouest — La division française d'un très important groupe international, située à proximité d'une grande ville universitaire du Sud-Ouest et spécialisée dans la fabrication et la distribution de composants électriques professionnels, recherche son Directeur Commercial. Rendant compte au Directeur Général, il aura pour principale mission de définir, mettre en place et contrôler une stratégie marketing et des ventes visant à doubler la part du marché français dans les cinq ans à venir. Responsable de l'animation de son département comprenant une trentaine de personnes, il devra tout mettre en œuvre pour mener à bien une politique de développement efficace et rentable et pour coordonner les efforts de diversification, en liaison étroite avec les responsables « produit » et de fabrication. Ce poste conviendrait, plus particulièrement, à un ingénieur de formation, âgé d'au moins 32 ans et possédant une forte personnalité, un jugement sûr et rapide ainsi qu'une grande ouverture d'esprit. Il devra justifier d'une expérience réussie de Direction Commerciale, acquise au sein d'une société performante appartenant au secteur électromécanique. La pratique courante de l'anglais est nécessaire. La rémunération annuelle, de l'ordre de 170.000 francs, sera fonction du niveau de compétence atteint. Écrire à G. RAYNAUD à Paris. Réf. A/2666M

RESPONSABLE DES VENTES — 110.000 F

Radio-Communications — Une compagnie européenne, établie de longue date, et très réputée dans le domaine de la réalisation et la vente d'équipements de radio-communication, recherche pour le marché français un Responsable des Ventes. Basé à Paris, sa mission visera à développer les ventes d'une gamme de produits destinés aux industries, aux transports, aux administrations et aux sociétés de service. Il préparera les prévisions de vente, réalisera les plans marketing et assurera l'animation d'une petite équipe et prendra une part personnelle aux actions commerciales. Ce poste convient à un cadre confirmé, ayant à son actif de solides résultats, acquis de préférence dans l'électronique et possédant une bonne formation technique de base. Il sera également en mesure de constituer et d'assurer le développement d'une équipe. Les relations avec la maison mère nécessitant la connaissance de l'anglais. Le salaire annuel de départ, de l'ordre de 110.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Voiture fournie. De réelles possibilités de développement seront liées aux résultats. Écrire à J.-P. ROUGIER à Paris. Réf. A/2614BM

PROMOTION ET INFORMATION MÉDICALE — Reims

LES LABORATOIRES BOEHRINGER INGELHEIM, Reims, recherchent pour leur division Promotion et Information Médicale :

BOEHRINGER INGELHEIM

Jeune médecin

Il sera particulièrement chargé du suivi médico-scientifique et des phases terminales d'expérimentation des produits auprès des experts. Il préparera en outre les supports et documents techniques nécessaires à l'information médicale comme à la formation permanente du réseau. Ce poste convient à un jeune médecin possédant une très bonne culture médicale et scientifique pas nécessairement acquise en entreprise. Une première expérience de la médecine praticienne en tant que généraliste ou spécialiste serait par contre appréciée. La connaissance de l'anglais ainsi qu'une grande disponibilité sont souhaitables. Écrire à J.-P. CHABAUD à Paris. Réf. A/2672M

Jeune pharmacien

En tant que responsable produits, il sera chargé des plans de développement de ces produits et des relations publiques à partir des expérimentations et des informations du réseau. Ce poste intéresse un Pharmacien diplômé débutant. Des stages de gestion seraient appréciés. La connaissance de l'anglais ainsi qu'une grande disponibilité sont souhaitables. Écrire à J.-P. CHABAUD à Paris. Réf. A/2673M

CHEF DE PRODUIT

La filiale française d'un important groupe américain, fabriquant et commercialisant du petit matériel médico-chirurgical et leader sur son marché, recherche pour son siège à Paris, un Chef de Produit. Rendant compte au Directeur des Produits, il sera responsable de la promotion et de la gestion d'une gamme de produits. Il interviendra pour la définition et l'amélioration de ces produits, compte tenu des besoins de la clientèle française et de l'évolution de la concurrence, et participera à l'élaboration de la politique promotionnelle. Il assistera de manière permanente la force de vente et prendra en charge les études de marché, les prévisions et objectifs de vente... Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 25 ans, diplômé d'enseignement supérieur commercial ou encore de formation Institut de Pharmacie Industrielle et ayant acquis une première expérience de la vente. La connaissance du milieu chirurgical est un avantage mais non nécessaire. La pratique de la langue anglaise est indispensable. La rémunération de départ sera liée à l'expérience du candidat. Écrire à P. POUGNET à Paris. Réf. A/2667M

RESPONSABLE VENTES

Nous sommes la petite filiale d'une société allemande de renom, comptant parmi les leaders de sa branche en Europe. Le siège de notre société est à Paris. Nos produits utilisés dans les circuits de freinage de véhicules utilitaires ainsi que dans les installations hydrauliques possèdent une réputation justifiée de qualité. Afin de renforcer et d'élargir notre position acquise dans la branche « poids lourds », nous recherchons un Responsable Ventes. Sa fonction ne se limitera pas seulement à la vente de nos produits mais sera également d'assurer un service et un conseil technique auprès de nos clients. Le poste peut intéresser un homme âgé de 30 ans, ingénieur de formation, qui pourra justifier de plusieurs années d'expérience dans la vente de produits techniques acquises à un poste de responsabilité. Ses aptitudes personnelles devront lui permettre de convaincre des clients d'un haut niveau tant sur le plan technique que commercial. Des connaissances particulières en hydraulique ou pneumatique et une bonne maîtrise de la langue allemande constitueraient des atouts supplémentaires de réussite. Écrire à Paris. Réf. B/5643M

DIRECTION SOCIALE ET ADMINISTRATIVE — 180.000 F

Région Nord-Ouest — Une très importante société industrielle recherche pour l'une de ses Unités de production (un millier de personnes) en pleine évolution et située au Nord-Ouest de la France, un cadre de haut niveau pour assumer la responsabilité du personnel et des services administratifs. Rendant compte au Directeur d'établissement et à la Direction du Personnel du groupe, il prendra en charge toute la politique humaine et sociale de l'établissement (administration du personnel, gestion prévisionnelle, relations syndicales...) et participera particulièrement à tous les problèmes relatifs à la sécurité physique et au gardiennage ainsi qu'à la sûreté des personnes et des biens. Il supervisera également sur les plans administratifs et juridique, l'intendance, l'approvisionnement et les achats. Ce poste ne peut convenir qu'à une forte personnalité, âgée d'au moins 40 ans, possédant une large expérience des relations industrielles et du droit social, de bonnes connaissances des problèmes administratifs et juridiques et une grande pratique des négociations collectives, acquise si possible dans le secteur métallurgique et minier. La rémunération de départ, de l'ordre de 180.000 francs, sera fonction de l'expérience et de la valeur du candidat. Écrire à P. POUGNET à Paris. Réf. A/2670M

BIENS D'ÉQUIPEMENT LOURDS — Lorraine

Une société française de biens d'équipement lourds, leader dans sa spécialité en France et parmi les tous premiers en Europe, recherche pour son usine située à proximité d'une grande ville universitaire de Lorraine, deux responsables de haut niveau :

Responsable département production — 170.000 F

Rendant compte au Directeur de l'usine, il aura à animer et coordonner les activités d'un département de Production comprenant 250 personnes et regroupant les études et la fabrication de trois gammes de produits dont l'une est au stade de démarrage. Il disposera d'une très grande autonomie d'action pour proposer de nouvelles structures tant sur le plan technique qu'humain et pour définir et mettre en place une politique de diversification en liaison avec les chefs de produits marketing. Ce poste, en voie de création, exige une forte personnalité ouverte, imaginative et efficace. Il conviendrait à un ingénieur diplômé d'une grande école, âgé d'au moins 35 ans, rompu aux problèmes de production et de méthodes et pouvant justifier d'une expérience réussie acquise à un poste de responsabilité dans le secteur des équipements industriels lourds. Une bonne pratique de l'anglais est fortement souhaitée. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 170.000 francs, sera fonction du niveau de compétence atteint. Écrire à G. RAYNAUD à Paris. Réf. A/2668M

Responsable contrôle qualité — 150.000 F

Sous la même dépendance hiérarchique et en étroite liaison avec l'ensemble des unités d'études et de fabrication de l'usine, il aura pour principale mission de donner une impulsion nouvelle à cette fonction, en restructurant son département dont l'effectif devrait atteindre rapidement 30 personnes. Ses responsabilités couvriront la définition des différents critères et niveaux de qualité en tenant compte de la destination géographique des produits ainsi que la mise en place des procédures de contrôle. Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur diplômé d'une grande école, âgé d'au moins 32 ans et possédant des qualités hors pair d'organisation et de diplomatie. Il aura à justifier d'une très solide expérience en matière de contrôle qualité et d'une grande culture technique acquise dans le secteur industriel de la mécanique. Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 150.000 francs. Écrire à G. RAYNAUD à Paris. Réf. A/2669M

Pour des candidats de tout premier plan et en cas de réussite de leur part, ces deux positions devraient servir de tremplin en vue d'occuper des responsabilités de Direction d'unité.

INGÉNIEUR LOGICIEL — 130.000 F

Une société industrielle française spécialisée dans les équipements de commutation privée, développant d'importants projets de systèmes commandés par micro-processeurs, recherche un Ingénieur Logiciel pour renforcer son équipe de tout premier plan basée à Paris. Cet ingénieur devra s'intégrer à de petits groupes de travail performants s'appuyant sur des méthodologies et des techniques évoluées tant au niveau de la programmation que du langage. Il participera au développement d'un système à base de microprocesseurs. Ce poste s'adresse à des ingénieurs (X, Télécom, Supélec...) intimement convaincus que la programmation structurée, le développement en langage évolué et l'informatique distribuée constituent les principaux facteurs de réussite dans ce domaine. Ils devront justifier d'une solide expérience professionnelle acquise sur des projets de Logiciel temps réel développés, si possible, aux U.S.A. La pratique de l'anglais est impérative. Nationalité indifférente. La rémunération annuelle de départ pourra être supérieure à 130.000 francs si l'expérience du candidat retenu le justifie. Écrire à Ph. LESAGE à Paris. Réf. A/2660BM

CHEFS DES VENTES — Province

Nord et Nord-Est — Une importante société internationale (10.000 personnes, 2 milliards de francs de chiffre d'affaires), spécialisée dans la fabrication et la vente d'articles semi-durables, souhaite s'adjoindre trois responsables commerciaux. Dépendant du Directeur Régional, responsable de leur secteur, ils seront chargés d'animer une équipe de 4 à 5 représentants et de gérer, dans le cadre d'objectifs qu'ils contribueront à définir, une clientèle de revendeurs. Ces postes conviendraient à des candidats âgés d'au moins 30 ans, rompus à l'animation des hommes et ayant acquis une expérience commerciale de plusieurs années dans le domaine industriel. Une formation supérieure constituerait un atout supplémentaire de réussite. La rémunération annuelle de départ sera fonction du niveau de compétence atteint des candidats. Écrire à Paris. Réf. B/5647M

INGÉNIEURS

Un important groupe multinational aux activités diversifiées décentralise les structures de l'un de ses établissements situé en Métropole Nord. A cet effet, il veut s'assurer la collaboration de deux ingénieurs qui ultérieurement, en fonction de leurs résultats, pourront accéder à des postes plus importants.

Traitement de surfaces — 90.000 F

Placé sous l'autorité du Responsable de Production, il dirigera une entité autonome d'une centaine de personnes, spécialisée dans les traitements de surfaces et la peinture. Il aura sous sa responsabilité directe les services techniques et administratifs nécessaires au fonctionnement et à la gestion de cette unité. Il disposera en conséquence d'une large autonomie. Ce poste convient à un ingénieur diplômé ayant acquis environ quatre ans d'expérience industrielle si possible en traitement de surfaces. La rémunération annuelle de départ, fonction de l'expérience et des compétences acquises, ne sera pas inférieure à 90.000 francs. Écrire à D. LANDEAU à Croix. Réf. A/4404M

Entretien méthodes — 80.000 F

Dépendant du Responsable d'une entité de 350 personnes, il aura pour mission de coordonner et d'orienter l'action de son service Méthodes et Entretien. La fonction englobe la définition des processus de travail, la gestion des temps, le choix, la mise en œuvre et la maintenance des moyens industriels ainsi que le commandement du personnel du service. Pour tenir ce poste, il faut être ingénieur diplômé et pouvoir justifier de deux ans d'expérience industrielle environ en production, méthodes ou entretien. La rémunération annuelle de départ, fonction de l'expérience présentée, se situera aux alentours de 80.000 francs. Écrire à D. LANDEAU à Croix. Réf. A/4405M

Adresser C.V. détaillé en rappelant la référence sur l'enveloppe. Pour les réf. A/, aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Pour les réf. B/, les réponses seront transmises à notre client sans être ouvertes à moins qu'elles ne soient adressées à notre "Service du Contrôle" indiquant les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées.

PA Conseiller de Direction S.A.

8, rue Bellini, 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 727-35-79 — 1, allée Jean-Bart - Cours des 50 Otages, 44006 NANTES Cedex - Tél. (40) 47-52-12

9, rue Jacques-Moyron, 69006 LYON - Tél. (78) 52-90-63 — 19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - New York - Oslo - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

SPORTS

FOOTBALL

La France bat le Brésil (1 à 0)

Avec la venue à Paris de l'équipe nationale du Brésil, le Parc attendait des demi-dieux parés de ces maillots bleu et or portant sur le cœur la plus prestigieuse des griffes du football : les trois étoiles, symbole de leurs victoires en Coupe du monde. Les cinquante mille spectateurs, les huit cents journalistes et les onze entraîneurs ou sélectionneurs d'équipes nationales étrangères accourus pour l'événement n'ont vu que des princes qui éprouveront sans doute mille difficultés pour redevenir les rois incontestés de la planète football, en Argentine.

Loin du « Pain de sucre », du christ de Corcovado et du temple géant de Maracana, les sortilèges du football brésilien n'opèrent décidément plus. Dès le premier match de sa tournée en Europe et au Proche-Orient, le Brésil a été battu 1 à 0 par la France, le 1er avril. Un sort qu'il n'avait plus connu depuis ce 6 juillet 1974 à Munich, où la Pologne, sur le même score, avait relégué le Brésil à la quatrième place de la dernière Coupe du monde et plongé ce pays dans une véritable journée de deuil national.

Des missionnaires mais plus d'artistes

Avant même d'avoir pu regagner les vestiaires, le petit José Dirceu a été assailli par une demi-douzaine de radioreporters. Plaqué au mur par les micros, il semble avoir autant de couteaux sous la gorge. A des milliers de kilomètres de là, des millions de Brésiliens, oreille collée aux transistors, veulent savoir, et surtout comprendre. Ainsi le match nul (2 à 2) concédé à Maracana, au mois de juin dernier, à cette équipe de France n'était pas un accident ? Pour la première fois depuis les origines de la Coupe du monde, les Sud-Américains risquent-ils d'être battus sur leur continent ? Tous les efforts consentis et la fortune investie pour gagner une quatrième Coupe du monde peuvent-ils se révéler vains ? Suprême humiliation, devront-ils désormais venir prendre des leçons de football en Europe ?

Les yeux rougis par la fatigue — ou par quelques larmes ? — José Dirceu ne sait pas. Il sort du terrain comme d'un cauchemar. Visiblement, il voudrait être ailleurs. Comme Roberto Rivelino, le dernier — avec le gardien de but Emerson Leao — des rescapés de l'historique « tri-campeao » de Mexico en 1970. Moustache en accent circonflexe plus marqué que jamais, le capitaine brésilien semble partagé entre la fureur et le mépris.

Fureur devant son constat d'impuissance. Une seule fois il a tenté sa fameuse « raclette » à effet rétro qui abusait ses adversaires et amusait le public. Quand le ballon, comme aimenté, lui a recollé au pied, Patrick Battiston, ce jeune remplaçant de vingt et un ans, tenaillé pourtant tout au long du match par une tenace envie de vomir, était toujours en face de lui. La feinte ne l'avait même pas fait bouger.

Mépris surtout pour ces adversaires de plus en plus réalistes. Plusieurs fois l'idole a été abattue sous le regard trop indulgent de l'arbitre anglais. Chaque fois Rivelino s'est relevé sans un regard vers le roturier qui avait osé. Les temps ont bien changé. Le football n'est plus celui qu'il pratiquait aux côtés de Pelé, Gerson, Tostao, Jairzinho ou Carlos Alberto.

Le match de Coutinho

Dans les vestiaires brésiliens, le moins surpris était Claudio Coutinho, ancien capitaine dans l'armée, devenu à trente-neuf ans, depuis le 27 février 1977, le sélectionneur-entraîneur de l'équipe nationale. Il connaissait bien le football français pour avoir été, un an durant, le préparateur physique de l'Olympique de Marseille. Il rendait hommage à la hargne, à la combativité des Français, à leur agressivité pour se rendre maîtres du ballon. Il estimait qu'ils seront « *spécialement dangereux* » en Argentine, car « *ils devraient se qualifier pour le deuxième tour de l'épreuve* ».

Déjà en 1974, lors de la dernière Coupe du Monde, il était responsable de la préparation physique des Brésiliens. Il avait ressenti comme une vexation de voir ses joueurs asphyxiés par les Néerlandais. Depuis, il a multiplié les stages en France et surtout aux Etats-Unis pour approfondir ses connaissances sur la préparation physique et physiologique des athlètes de haut niveau.

Aujourd'hui, il estime que les Brésiliens ont rattrapé le retard accumulé depuis une décennie dans ce domaine. Son rêve ? « *Voir en Argentine le Brésil jouer aussi bien techniquement qu'en 1970 au Mexique, avec, en plus, le marquage et le pressing sur l'adversaire qui caractérisent le football moderne.* »

Un commando... d'artistes

Certains lui reprochent pourtant d'avoir dénaturé le football brésilien, d'avoir sacrifié ses arabesques pour un jeu plus linéaire. Déjà il a écarté de la sélection quelques-unes de ses plus brillantes vedettes : Francisco Marinho, l'arrière blond du Fluminense ou Paulo Cezar, qui vient pourtant de réussir une de ses meilleures saisons sous le maillot de Botafogo. Pourquoi ? « *Dès que Paulo voit un rayon de soleil, il se couche. Ce n'est pas sa valeur, mais son comportement qui est en cause. Ce n'est pas ainsi que l'on peut reconquérir la Coupe du monde.* »

De fait, pour remplir cette mission d'intérêt national, dans ce pays où le football demeure l'opium du peuple, Coutinho tente une gageure : constituer un commando... d'artistes, en imposant à ces derniers une discipline toute militaire. Ainsi, les sélectionnés ne doivent pas avoir de barbe ni de chevelure abondante, pas fumer, pas boire d'alcool, pas jouer à des jeux de hasard, pas protester auprès des arbitres et pas émettre des critiques en public. Dernière victime de cette discipline, le petit avant-centre José Reinaldo — qui est pourtant le meilleur attaquant de pointe brésilien — vient de se voir suspendre par sa fédération pour la Coupe du monde parce qu'il a réclamé dans la presse la libération des prisonniers politiques dans son pays.

Claudio Coutinho sait qu'il n'aura aucun droit à l'échec en Argentine. Le gouvernement et la puissante confédération brésilienne des sports (C.B.D.) ne lui ont rien refusé pour atteindre un seul objectif : une quatrième victoire. Le premier a décidé de consacrer à la préparation de l'équipe nationale les bénéfices d'une journée des concours de pronostics, soit environ 10 millions de francs.

Pour sa part, la C.B.D. a mis en permanence à la disposition de Claudio Coutinho une équipe de onze personnes, entraîneurs adjoints, préparateurs physiques, médecins, kinésithérapeutes, administrateurs, etc. Dès le 27 février, vingt-deux joueurs ont été rassemblés à Teresopolis, à 130 km de Rio-de-Janeiro. Ces derniers ne participeront pas au championnat national du Brésil, qui a repris le 26 mars. Ils ne rejoindront leur club qu'après la Coupe du monde, le 28 juin, pour la phase finale de la compétition. En cas de victoire, la C.B.D. leur a promis une prime individuelle de 180 000 F. Sans compter les retombées publicitaires. Une fortune dans un pays où l'équivalent du SMIC est à 300 F.

Aucun détail n'a été négligé à Teresopolis. Une soixantaine de policiers brésiliens entourent en permanence l'hôtel et les terrains d'entraînement pour protéger les joueurs de la ferveur populaire, mais surtout pour les habituer à cette présence dans deux mois, en Argentine.

Compte tenu de ce luxe de précautions, certains reprochent à Claudio Coutinho d'avoir pris des risques inutiles avec cette tournée en Europe. D'autres échecs, face à l'Allemagne fédérale (5 avril, à Hambourg), à l'Arabie Saoudite (10 avril à Djeddah), à l'Inter de Milan (13 avril), à l'Angleterre (19 avril, à Londres) ou à l'Atletico de Madrid (21 avril), saperaient dangereusement le moral et la confiance souvent fragiles des footballeurs brésiliens. Claudio Coutinho pense qu'il vaut mieux que ses joueurs prennent conscience du niveau des équipes européennes deux mois avant l'épreuve et travaillent en conséquence au cours du dernier mois de stage qui précédera la Coupe du monde.

Les artisans français

Par comparaison à ces footballeurs brésiliens, méthodiquement préparés pour parvenir à leur meilleure forme au mois de juin, les Français font figure d'artisans condamnés aux heures supplémentaires pour joindre les deux bouts (championnat et Coupe de France) afin de s'offrir, comme une récompense, le voyage en Argentine.

Dans quel état de fraîcheur seront-ils alors ? On peut être inquiet quand on constate la multitude de blessures qui reflètent déjà une fatigue excessive des organismes et déciment les rangs des internationaux. Ainsi, contre le Brésil, Michel Hidalgo, directeur des équipes de France, devait se passer de Marius Trésor, Dominique Bathenay, André Rey, Gérard Janvion, Dominique Rocheteau, Bernard Lacombe, Christian Dalger, etc.

Réduit à présenter une équipe de fortune, Michel Hidalgo a au moins pu vérifier la surprenante richesse en profondeur du football français. Comme à Rio en juin dernier, les Français ont certes été dominés en technique et en précision par les Brésiliens, surtout en première mi-temps, où Bertrand-Demanes dut souvent s'interposer dans les « une-deux » entre Zico et Reinaldo.

Pourtant, une nouvelle fois en deuxième mi-temps, cette équipe de France profondément remaniée, composée de joueurs peut-être fatigués mais terriblement motivés, a su prouver qu'elle possède désormais un style et un esprit de corps hors du commun, qui peuvent lui permettre de franchir bien des obstacles. Ce sont d'ailleurs les remplaçants des remplaçants, le Marseillais François Bracci et le Monégasque Jean Petit, entrés en fin de match, qui se hissèrent d'emblée au niveau de leurs coéquipiers pour amener le but de Michel Platini à la 86e minute.

Ainsi en l'espace d'un an, au Parc des Princes, l'équipe de France vient d'infliger à l'Allemagne fédérale, championne du monde 1974, sa seule défaite depuis mars 1975, soit en plus de vingt matches, et de battre le Brésil, le précédent champion, invaincu depuis 1974, soit depuis plus de trente rencontres.

Bien sûr, il faudra attendre trois mois encore pour voir si elle peut concrétiser ses promesses dans une compétition aussi difficile que la Coupe du monde. Samedi 1er avril, elle a déjà permis à plus de cinq mille spectateurs, au stade Jean-Bouin, de revoir tous les « anciens » qui s'illustrèrent en Suède en 1958, rassemblés pour les besoins d'un film : *Vingt ans après*. Parmi ces derniers, certains ont pris leurs distances avec le football, déçus par son évolution. Le soir, ils étaient pourtant tous au Parc des Princes, ravis de retrouver une équipe de France à nouveau ambitieuse et capable de réussir là où eux-mêmes avaient échoué : battre pour la première fois l'équipe nationale du Brésil.

GÉRARD ALBOUY.

JUDO

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

La grande réunion de famille

Les championnats de France de judo par catégories de poids, qui se sont déroulés les 1er et 2 avril au stade de Coubertin à Paris, ont vu la victoire de Rey (moins de 60 kg), Yves Delvingt (moins de 65 kg), Gautier (moins de 71 kg), Tchoullouyan (moins de 78 kg), Tripet (moins de 86 kg), Parisi (moins de 95 kg) et Rougé (plus de 95 kg). Les meilleurs combattants vont commencer, dans une semaine, un stage en vue des championnats d'Europe qui doivent se tenir début mai à Helsinki.

Ils sont venus, ils sont tous là : l'organisateur perturbé, l'arbitre râleur, le conseiller japonais, l'entraîneur anxieux, la vieille gloire, le jeune loup, le copain pour encourager. Même le bon docteur qui console les blessés. Une ambiance rillettes-saucisson-cannettes et une organisation laissant à désirer. La famille du judo français se réunit autour des tapis verts du vieux stade Coubertin.

C'est une « jam session » où les athlètes accordent leurs instruments avant les prochains championnats d'Europe, dans un mois, à Helsinki. C'est un tintamarre de judo avec poule éliminatoire, tableau à partir des quarts de finale, repêchage, et sept titres en jeu, soit au total trois cent soixante-seize combats bien difficiles à suivre, même étalés sur deux jours.

Bien sûr, il y a les instants de rêve. D'abord les boum, boum, boum, boum de Jean-Luc Rougé (plus de 95 kilos). Il joue fort et juste : huit combats, huit victoires-canon. Le champion du monde et champion d'Europe est champion de France pour la dixième fois. Il domine par la puissance et surtout par une technique complète cette catégorie des lourds, au reste assez pauvre en combattants de haut niveau. Car ni le vieux Declève ni le jeune Del Colombo ne peuvent jouer sur le même registre.

Ensuite, les notes vives et claires de Thierry Rey (moins de 60 kilos) sont aussi remarquables. Inconnu, il y a seulement six mois, il a successivement gagné la sélection d'automne, le tournoi de Paris et un tournoi en Pologne. Il s'impose encore dans cette catégorie de super-légers qui paraissait jusqu'à présent être le domaine des étoiles filantes. Certes, il a plus d'instinct que de technique, mais la volonté de vaincre y pourvoit. Elève d'une section sport-études, il a néanmoins affaire à forte partie avec les Lebaupin et Moriong.

Il y a ensuite les grands moments d'émotion que procure Angelo Parisi (moins de 95 kilos). Le champion d'Europe toutes catégories pratique ce sport comme un virtuose racle le violon. Il ose, il virevolte, il est le chat avec la souris. Il enthousiasme et angoisse tout à la fois le spectateur, car, du sublime, il peut frôler le « couac ». Et dimanche Roger Vachon aurait bien pu être ce « couac » en demi-finale.

Il y a encore les beaux accords de Bernard Tchoullouyan (moins de 78 kilos) et de Gautier (moins de 71 kilos), et les gammes expertes d'Yves Delvingt (moins de 65 kilos), qui ne sont pas pour surprendre chez ces familiers des tatamis. Ils connaissent la musique. D'ordinaire bon exécutant, Tripet (moins de 86 kilos) a quelques hésitations pour déchiffrer une partition dont les seules difficultés réelles sont Hairabedian et l'encore jeune Bonelli.

Enfin, il y a les fausses notes. Celles des combattants qui n'arrivent pas à raccrocher après avoir été champions ; celles des arbitres qui sont trop préoccupés d'aller manger ; celles des athlètes qui confondent les tapis avec des ruelles sombres ; celles d'une organisation peu rigoureuse... Mais, au total, les meilleurs restent les plus forts, et l'ensemble français paraît prêt à affronter le concert européen dans de bonnes conditions.

ALAIN GIRAUDO.

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX DES ÉTATS-UNIS (COTE OUEST)

Deuxième victoire pour Reutemann et Ferrari

Los Angeles. — *Déjà vainqueur le 29 janvier du Grand Prix du Brésil, l'Argentin Carlos Reutemann (Ferrari) a remporté, dimanche 2 avril à Long-Beach (Californie), le Grand Prix des Etats-Unis, côte ouest. Pointé troisième jusqu'au tiers de la course derrière son coéquipier, le Québécois Gilles Villeneuve, et Niki Lauda (Brabham), Carlos Reutemann prit la deuxième place après l'abandon de Lauda (pression d'huile) et se retrouva premier à la mi-épreuve à la suite de l'accident survenu à Villeneuve alors que celui-ci doublait le Suisse Clay Regazzoni. Villeneuve était indemne, mais sa voiture hors d'usage.*

Dans la deuxième moitié du Grand Prix, Reutemann ne fut inquiété qu'un moment par l'Australien Alan Jones (Williams), qui dut très vite céder du terrain, sa voiture étant d'abord déséquilibrée par la détérioration des ailerons avant, puis handicapée par des ennuis de moteur.

De notre envoyé spécial

Le circuit de Long-Beach, tracé dans la cité, veut ressembler à celui de Monaco. S'il n'a pas, et de loin, le charme de la principauté, il offre en revanche des difficultés comparables pour les suspensions, les boîtes de vitesse, les freins et naturellement les pneus des voitures. Le revêtement n'est pas parfait, les changements de pente sont brutaux : parties rapides et extrêmement lentes cassent le rythme des monoplaces.

Encore une fois, l'intérêt s'est porté sur la guerre des pneus que se livrent le manufacturier américain Goodyear et le Français Michelin (1). Duel au demeurant encore plus aigu à Long-Beach, Goodyear entendant rester maître chez lui et Michelin réussir une bonne opération de propagande, eu égard à la caisse de résonance du Grand Prix sur un marché commercial qui s'ouvre progressivement aux pneus français. Si l'attention s'est portée en priorité sur les pneus, c'est que les deux Ferrari de Reutemann et Villeneuve, équipées par Michelin, avaient réalisé les deux meilleurs temps des essais t qu'il était évident que les monoplaces italiennes devaient une bonne part de leur avantage aux pneus. Lauda, qui connaît un peu de dépit devant cette situation, considère même que les performances accomplies par les Ferrari sont exclusivement la conséquence de cet atout capital.

Match nul des manufacturiers

Le déroulement du Grand Prix, c'est-à-dire la victoire de Reutemann, mais aussi le bon début de course de Villeneuve, semblent démontrer que Lauda n'a pas tout à fait tort étant données les prestations en dents de scie de Ferrari depuis le début de la saison. En Argentine, pour le premier grand prix de l'année, Michelin avait commis une erreur dans le choix des gommes et les Ferrari s'étaient retrouvées à la traîne. Métamorphose au Brésil, où les pneus cette fois étaient ceux qui convenaient le mieux au revêtement et à la température de l'été carioca. En Afrique du Sud, nouvelle erreur et à nouveau les Ferrari jouaient les anonymes dans le peloton. Un coup l'un un coup l'autre, ce 2 avril, les deux manufacturiers peuvent pour l'instant se prévaloir en 1978 de deux victoires chacun. La concurrence n'en sera que plus vive pour le reste de la saison.

Avec Alan Jones, le seul qui aurait pu représenter un danger pour les Ferrari, était, mais ce n'est pas une surprise, Niki Lauda (2). Troisième temps des essais (après Reutemann et Villeneuve) Lauda, encore une fois, avait fait la preuve qu'il n'avait pas son pareil pour compenser n'importe quel handicap par ses qualités de metteur au point et son habileté en course. De fait, dès le départ du Grand Prix, il s'intercala entre Villeneuve et Reutemann et il réussit jusqu'à son retrait, à faire jeu égal avec les Ferrari. On remarquera cependant que l'avisé Lauda, dont l'habitude est de finir la plupart de ses courses, a été contraint deux fois de suite à l'abandon, en Afrique du Sud il y a un mois, et, ce dimanche, à Long-Beach. Tout montre que les Brabham-Alfa-Romeo n'ont pas encore la fiabilité des Ferrari et c'est la principale raison pour laquelle en 1978 Lauda, après quatre grands prix disputés, est toujours bredouille au plan des victoires.

Depuis qu'elle a été engagée en compétition, en juillet 1977, la Renault turbocompressée n'a toujours pas terminé un grand prix. A Long-Beach, son pilote, Jean-Pierre Jabouille, s'est arrêté peu après la mi-course (turbocompresseur cassé). Mais, dans des conditions aussi particulières — un circuit sinueux qui ne convient absolument pas à un moteur suralimenté, il a cependant réussi à tirer le meilleur parti possible de son matériel. Contraint de jouer de l'embrayage pour garder le bon régime dans les virages en épingle et conserver ou retrouver le plus vite possible la puissance que donne le turbocompresseur, il a fait dans l'acrobatie une heure durant. C'est en tout cas une bonne expérience pour Renault, qui sera confronté à Monaco, le 7 mai, à des difficultés du même ordre sur le circuit urbain de la principauté. Jabouille était classé dixième lorsqu'il dut se retirer et il avait réalisé le treizième temps des vingt-deux qualifiés pour le Grand Prix des Etats-Unis.

Trois pilotes français au lieu de deux ont bien failli finir dans les six premiers et marquer des points à Long-Beach. Si Depailler (Tyrrell), s'est classé troisième, les quatrième et cinquième places semblaient devoir revenir respectivement à Tambay (McLaren) et Laffite (Ligier). C'est en cherchant à dépasser Tambay dans les derniers tours que Laffite a accroché, ou s'est fait accrocher par Tambay, la responsabilité de la faute, dans ce genre de situation, étant toujours difficile à établir. La vigueur de l'assaut laisse presque à penser que les deux pilotes avaient un contentieux à régler. Le choc provoquait la mise hors course de Tambay mais Laffite, après être descendu de son cokpit pour contrôler les dégâts, put remonter dans sa voiture et prendre la cinquième place.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Michelin équipe les deux Ferrari et la Renault, Goodyear équipe toutes les autres voitures.

(2) Hunt (McLaren) avait très vite abandonné, de même que Watson (Brabham), le coéquipier de Lauda.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX DES ETATS-UNIS (côte Ouest)

1. Carlos Reutemann (Ferrari), les 80 tours (soit 260 km) en 1 h. 52 min. 11 sec. 301/1 000, soit à 140,156 km de moyenne horaire ; 2. Andretti (Lotus), à 11 sec. ; 3. Depailler (Tyrrell), à 28 sec. ; 4. Peterson (Lotus), à 45 sec. ; 5. Laffite (Ligier), à 1 min. 22 sec. ; 6. Patrese (Arrows), à 1 tour, etc.

Classement provisoire du championnat du monde des conducteurs. — 1. Reutemann (Arg.) et Andretti (E.-U.), 18 pts ; 3. Depailler (Fr.) et Peterson (Suède), 14 ; 4. Lauda (Autr.), 6 ; 7. Hunt (G.-B.), Laffite (Fr.) et Watson (Irl.), 4, etc.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (vingt-septième journée)

*Tours b. Le Mans	106-100
*Berck b. Caen	103-90
*Antibes b. Monaco	103-95
*Villeurbanne b. Nice	109-93
*Clermont b. Challans	111-97
*Orthez b. Jœuf	101-85
*Denain b. Bagnolet	120-105
Avignon b. *Racing C. F.	100-94

Classement. — 1. Le Mans, 74 pts ; 2. Villeurbanne, 67 ; 3. Caen, 64 ; 4. Orthez, Antibes et Tours, 61 ; 7. Berck, 57 ; 8. Challans, 56 ; 9. Clermont, Nice et Monaco, 55 ; 12. Avignon, 45 ; 13. Bagnolet, 41 ; 14. Jœuf, 39 ; 15. Denain, 38 ; 16. Racing C. F., 35.

Football

Bastia a battu Troyes par 6 à 0, le 2 avril, dans un match en retard du championnat de France de première division.

DEUXIEME DIVISION (vingt-septième journée)

GROUPE A

*Besançon bat Epinal	4-1
*Angers bat Fontainebleau	3-1
*Auxerre et Toulon	0-0
*Saint-Dié bat Chaumont	2-1
*Béziers et Avignon	0-0
*Cannes bat Martigues	4-0
*Melun bat Haguenau	1-0
Toulouse bat *Ajaccio	2-0
*Arles bat Alès	5-0

Classement. — 1. Besançon et Angers, 41 pts ; 2. Toulon, 35 ; 4. Cannes, 32 ; 5. Auxerre, 31 ; 6. Epinal, 30 ; 7. Martigues et Saint-Dié, 27 ; 9. Ajaccio, 26 ; 10. Béziers, 25 ; 11. Alès, Avignon et Arles, 24 ; 14. Chaumont, 22 et Toulouse, 22 ; 16. Melun, 21 ; 17. Haguenau, 18 ; 18. Fontainebleau, 12.

GROUPE B

*Caen et Red Star	2-2
*Quimper bat Dunkerque	1-0
*Châteauroux et Gueugnon	1-1
*Boulogne bat Brest	1-0
*Angoulême bat Rennes	3-0
Poissy bat Guingamp	2-1
*Lille bat Limoges	4-2
*Lucé bat Tours	1-0
*Paris F. C. bat Nœux	3-0

Classement. — 1. Lille, 40 pts ; 2. Paris F.C., 38 ; 3. Red Star, 37 ; 4. Tours et Gueugnon, 33 ; 6. Dunkerque, 32 ; 7. Angoulême et Châteauroux, 28 ; 9. Brest et Lucé, 27 ; 11. Boulogne, 25 ; 12. Quimper, 24 ; 13. Rennes, 23 ; 14. Guingamp, 21 ; 15. Limoges, 19 ; 16. Nœux, 17 ; 17. Poissy, 16 ; 18. Caen, 14.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (dernière journée)

POULE A

*St. marseil. U.C. b. Strasbourg	21-20
*Ivry b. Nîmes	31-15
*Gagny b. Police	24-21
*Paris U. C. b. Cannes	28-21
Toulouse b. *Besançon	22-18

Classement final. — 1. Paris U. C., 45 pts ; 2. Ivry, 41 ; 3. Gagny, 40 ; 4. Strasbourg, 39 ; 5. Stade marseillais U. C., 38 ; 6. Nîmes, 36 ; 7. Toulouse, 35 ; 8. Cannes, 33 ; 9. Besançon, 32 ; 10. Police, 21.

POULE B

*Saint-Maur b. Nantes	28-17
*Voltaire b. Mulhouse	28-24
*Altkirch b. Villemomble	35-30
*St. messin E.C. b. Gonfreville	20-19

*Dijon - A. S. P. T. T. Metz : match reporté au 9 avril.

Classement. — 1. Saint-Maur, 47 pts ; 2. Dijon, 46 ; 3. A. S. P. T. T. Metz, 43 ; 4. Altkirch, 36 ; 5. Gonfreville, 35 ; 6. Voltaire, 34 ; 7. Stade messin E. C. et Mulhouse, 33 ; 9. Villemomble, 30 ; 10. Nantes, 19.

Hippisme

Le prix Modes de Paris, disputé à Longchamp, et retenu pour le tiercé, a été gagné par « Grand Mogol », suivi de « Silver Eagle » et de « Barbotan ». La combinaison gagnante est 13-3-14.

Motocyclisme

200 MILES D'IMOLA

1. Cecotto (Ven., Yamaha), 2 h. 7 min. 53 sec. 4 ; 2. Baker (E.-U., Yamaha), 2 h. 8 min. 5 sec. 6 ; 3. Sarron (Fr., Yamaha), 2 h. 8 min. 20 sec. 4 ; 4. Hansford (Austr., Kawasaki) ; 5. Asami (Japon, Yamaha) ; 6. Pons (Fr., Yamaha).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Treizième journée)

Groupe I

POULE A

*Auch bat Bègles	9-6
Agen bat *Vichy	35-4
Béziers bat *Le Creusot	24-3
*Lourdes bat Tyrosse	42-0

POULE B

Tarbes bat *Montauban	12-9
Brive bat *Mérignac	26-9
*Albi bat Perpignan	13-8
Toulon bat *Bourgoin	10-9

POULE C

*Mazamet bat Aurillac	9-3
Biarritz bat *Chambéry	17-13
*Bourg et Stade Toulousain	6-6
*Nice bat Beaumont	36-16

POULE D

*Oloron bat Montchanin	29-4
*Bagnères bat Rodez	33-9
Romans bat *La Rochelle	16-3
*Bayonne bat Graulhet	27-6

POULE E

Carcassonne bat *Salles	25-3
*Valence bat Dax	24-7
*Narbonne bat Montferrand	19-13
*Tulle bat La Voulte	31-9

PRESSE

FLORAISON DE TITRES SUR FOND DE CRISE

Quatre quotidiens lancés en 1977, plus d'une dizaine de périodiques et deux magazines féminins (1) mis en vente dans les kiosques en janvier 1978... qui donc osait parler d'une crise de la presse ?

Mais ce regain pour « l'imprimé » n'a que les apparences d'une prospérité retrouvée : « J'informe » n'a pas passé le cap des trois mois ; « Le Matin », un an après son lancement — et compte tenu de l'échec de « la gauche », — scrute l'avenir avec quelque inquiétude ; « Rouge », organe quotidien de la L.C.R., risque de ne pas passer le printemps 1978 après le procès (perdu) intenté contre lui par M. Gérard Furnon, le patron « anti-C.G.T. » (qui a provoqué également la disparition de l'hebdomadaire régional « Clinton »).

Il est vrai qu'on n'avait pas enregistré, depuis vingt-cinq ans, une telle floraison de titres en aussi peu de temps. Faut-il y voir un effet du changement d'attitude des Français à l'égard de la « chose écrite » ? Rappelons que des études comparatives ont prouvé que nos compatriotes lisent trois fois moins de « journaux » que les Suédois et deux fois moins que les Anglais.

Même si l'année 1977 a marqué, pour la presse, de nombreux essais, tous n'ont pas été pour autant — comme disent les rugbymen — transformés. Des quatre quotidiens en question, un est mort prématurément : *J'informe*. Deux autres quotidiens lyonnais, *le Journal Rhône-Alpes* et *le Point du jour*, éprouvent de grosses difficultés à s'imposer. Seul *le Matin*, avec soixante-cinq mille exemplaires vendus au numéro et le soutien financier intermittant du *Nouvel Observateur*, a de réelles chances de survie (2).

Le marketing n'est pas tout

« *Nous réussirons parce que nous avons l'argent nécessaire* », avait déclaré imprudemment M. Joseph Fontanet en lançant *J'informe*. Mais les promesses ne suffisent pas dans ce genre d'entreprise. Pas plus d'ailleurs que ne suffisent les études de marché. Le très sérieux groupe Hachette en a fait, l'an dernier, la malheureuse expérience en engloutissant quelque 6 millions de francs dans le lancement de *Vivre Hebdo*. Ce magazine, d'abord hebdomadaire puis mensuel, était le fruit d'une étude de marketing très poussée qui le destinait à une « cible » de clientèle féminine bien cadrée : la femme de vingt-cinq-trente-cinq ans, habitant la région parisienne, travaillant le plus souvent hors de son foyer et que son niveau d'études « ouvrait » à des préoccupations intellectuelles plus ambitieuses que les simples fluctuations de la mode ou le prix des « chiffons ». Vente assurée : quatre-vingt mille exemplaires (toujours selon l'étude préalable).

Bien que le produit réalisé ait été conforme à la cible choisie, le faible chiffre de vente conduisait le groupe Hachette à renoncer au bout de six mois. Ce qui tendrait à prouver que la réussite en matière de presse n'est pas forcément subordonnée aux moyens financiers engagés ni aux « scientifiques » études de marché.

Le succès remporté par *VSD* (Vendredi, Samedi, Dimanche), hebdomadaire lancé en septembre 1977 par M. Maurice Siégel, ancien directeur général d'Europe 1, tend à prouver que la réussite n'est pas non plus le fruit du hasard. A deux reprises, M. Siégel a retardé l'heure du lancement de son « journal du week-end », d'abord annoncé à l'automne 1976, puis au printemps 1977. Là où l'on croyait le « terrain occupé » assez largement, *VSD* — avec une vente hebdomadaire de deux cent mille exemplaires en moyenne — a réussi à se glisser entre *le Journal du dimanche*, *France-dimanche* et *Ici-Paris*.

Une hirondelle ne fait pas le printemps et le succès encore balbutiant de deux journaux à diffusion nationale — qui sont les plus difficiles à lancer — ne peut être considéré comme le signe avant-coureur d'un nouvel âge d'or pour la presse écrite. D'autant que le grand problème de la rentabilité, pour un quotidien, passe souvent par le volume des recettes publicitaires. Ainsi se détermine, pour une part, le droit de vie ou la condamnation à mort d'un journal...

Le fait marquant de l'année 1977 ne se situe peut-être pas au niveau de ces « grands » titres, lancés à coups de millions de francs et dont la « déconfiture » (comme dans le cas de *J'informe*) s'est doublée d'un drame social : celui qui affecte une équipe de deux cents personnes à qui l'on avait garanti — au moins — deux ans de travail. Le phénomène nouveau est celui des hebdomadaires ou des mensuels lancés avec de faibles moyens et dont la seule ambition est de faire « *une contre-information, plus authentique ou, du moins, différente de l'information traditionnelle* ». Ces expériences, qui ne visent parfois que la population d'une seule grande ville et ses environs immédiats, sont nées le plus souvent de la déception de quelques journalistes « vendus » avec les murs de leur journal, ou de « *militants de l'information* » en mal d'absolu.

La Normandie, après la mainmise de M. Robert Hersant sur le grand quotidien régional *Paris-Normandie*, a suscité en particulier trois initiatives presque simultanées en 1977 : *la Tribune de l'agglomération rouennaise* (hebdomadaire lancé en février), *le Dieppois* et la *Semaine d'Evreux* (lancés en avril). A l'origine, d'anciens journalistes du quotidien de Rouen qui avaient préféré partir plutôt que voir *Paris-Normandie* devenir un sous-produit du *Figaro* de M. Hersant. Invoquant la clause de conscience, ils avaient « touché » de 20 000 à 50 000 francs d'indemnités de départ qu'ils décidèrent de « jouer » sur ces nouveaux hebdomadaires. Se groupant à deux, trois, six, ils réussirent à convaincre quelques souscripteurs de les aider dans leur généreuse entreprise.

Fort d'un pécule ne dépassant pas 300 000 F — qui devint le capital de la S.A.R.L. — les six journalistes de *la Tribune de l'agglomération rouennaise*, par exemple, avaient imaginé une structure juridique originale : à la société d'exploitation (S.A.R.L.) siégeaient des représentants de la société des fondateurs (qui détenait 30 % du capital), de la société du personnel (30 %), de la société des apporteurs de fonds (39 %) et de l'association des lecteurs (1 %). L'hebdomadaire, qui comportait vingt-quatre pages (format 24 × 35), était réalisé en photocomposition par l'équipe elle-même, grâce à une composphère I.B.M. Une imprimerie d'Yvetot avait été chargée du tirage (quinze mille exemplaires le premier numéro).

Le secteur diffusion s'étendait sur quarante-neuf communes groupant quelques quatre cent cinquante mille habitants. Ayant fixé le prix de vente à 3,50 F, le « groupe des six » estimait pouvoir équilibrer le budget du journal sur une base de diffusion régulière de sept mille exemplaires en kiosque et de cinq cents abonnés. En fait, la moyenne de vente n'allait jamais dépasser deux mille deux cents exemplaires et le nombre des abonnés le chiffre de quatre cent douze. Les recettes publicitaires étaient à la mesure de ce demi-échec, qui ne correspondait pas aux encouragements reçus (associations diverses, milieux syndicaux, partis politiques de gauche, etc.). A la faveur des grandes vacances, l'équipe de *la Tribune* décidait de suspendre la parution de l'hebdomadaire pendant cette période peu favorable à la vente et de ne reprendre l'expérience qu'avec de nouvelles assurances « extérieures ». Mais *la Tribune* n'a pas reparu...

Echec et déception

Avec des variantes, les deux autres tentatives en Normandie ont connu un sort semblable : *la Semaine d'Evreux*, lancée par MM. Baudu et Virlouvet, ces deux journalistes poursuivis pour avoir publié le « Livre noir de Paris-Normandie » — puis relaxés, — renonçait en moins de six mois. *Le Dieppois*, fort bien fait, réussissait à paraître pendant huit mois, au prix d'énormes sacrifices consentis notamment par le couple de journalistes, anciens de *Paris-Normandie*, qui étaient à l'origine de son lancement. Mais il devait également renoncer, en accord avec le comité de lecteurs qui le soutenait. Dans l'éditorial du dernier numéro, paru le 24 novembre, on pouvait lire : « *Ce qui présentement manque au* Dieppois, *c'est d'augmenter sa vente de mille numéros (...). Dans la conjoncture actuelle, nous n'avons pas voulu tenter ce nouveau pari. Nous en sommes, pourquoi le cacher, un peu tristes. Sans vanité, nous avons conscience d'avoir fait l'hebdomadaire que nous avions annoncé, de lui avoir gardé une certaine qualité (...). Ce qui nous a peut-être le plus déçus, c'est l'attitude des partis politiques, et pourquoi ne pas, là encore, dire les choses clairement, des « partis de gauche* ».

En deux phrases, les rédacteurs du *Dieppois* résumaient ainsi le sentiment à peu près unanime de ceux qui ont tenté ou poursuivent encore des expériences analogues. Pourquoi les partis politiques — et singulièrement ceux « de gauche », — si prompts à regretter dans leurs programmes ou manifestes un pluralisme des titres qui ressemble de plus en plus à une peau de chagrin, n'encouragent-ils pas mieux les tentatives de nouveaux journaux ? Faut-il en déduire que, malgré les critiques sévères que ces mêmes partis adressent oralement aux quotidiens régionaux ou départementaux, ils préfèrent s'assurer leur complicité pour publier leurs communiqués plutôt que risquer d'irriter leurs directeurs en soutenant une tentative d'« information différente » qui pourrait détourner une partie des lecteurs de ces grands organismes monopolistes ?

Parmi les tentatives

La salve d'honneur que trois titres normands ont tirée en 1977 s'ajoute à une liste déjà longue de tentatives malheureuses engagées après mai 1968. Qui ne se souvient par exemple de *Klapperstei*, journal de Mulhouse, qui succomba surtout sous le coût des procès engagés contre lui par le ministère de la défense nationale ?

Enfin, il n'est plus guère question de cette presse « underground » née sur les barricades du boulevard Saint-Michel, préconisant la révolution à tous les paragraphes et théorisant autour de tout et de rien.

Depuis trois ans au moins, ce qu'on a coutume d'appeler la « presse parallèle » a abandonné délibérément tout romantisme fumeux au profit d'une information différente sur des problèmes vrais ou des situations concrètes. La réussite du quotidien *Libération*, depuis qu'il est dirigé par M. Pierre July (avec ses trente-cinq mille numéros vendus chaque jour), constitue probablement le « moteur » — sinon le modèle — des tentatives actuelles ou récentes. Mais trop rares encore sont les succès commerciaux : *Sud*, à Montpellier, fait de la corde raide ; *Truc*, à Perpignan, survit très mal ; *Ville ouverte*, à Grenoble, s'est sabordée à la fin mars ; *le Clampin libéré*, à Lille, s'est reconverti dans les programmes-spectacles ; *l'Essentiel* tente de réveiller les Amiénois ; *Clinton*, hebdo cévenol, a eu maille à partir avec M. Furnon (le patron qui refuse la C.G.T. chez lui) et vient de renoncer à paraître ; *Allo Lyon, ici Guignol* a des ennuis à cause de son titre ; *le Canard du 13e*, à Paris, s'accroche pour survivre.

Dans la région Midi-Pyrénées, *le Pays*, hebdo lancé dans le bassin de l'Adour en avril 1977, n'a fait qu'une timide percée. A Toulouse, *la Tribune du Midi* vient de renoncer tandis que *l'Autan* essaie de survivre.

En octobre 1977, *la Tribune*, hebdomadaire « économique » éphémère, était lancé à Quimper. Sitôt enterré, un autre hebdo breton voyait le jour à Guingamp : *le Canard, de Nantes à Brest*.

On a même assisté, fait exceptionnel, au lancement de journaux dans deux départements d'outre-mer : *le Quotidien de la Réunion* — qui semble avoir surmonté une crise de trésorerie — et *Guyane-Matin*, qui a été moins heureux, dans les Antilles françaises.

Même si l'on ajoute à cette liste non exhaustive quelques titres « locaux » méconnus, mais non moins valeureux, on ne peut cependant, compte tenu des échecs ou des survivances miraculeuses (ce qui est le cas, à Paris, pour *Rouge*, *le Quotidien du peuple* et *l'Humanité rouge*), considérer que l'éclosion de nombreux titres en 1977 est le signe annonciateur d'un regain de la presse écrite. Et pourtant, il aurait dû être facilité par l'arrivée des nouveaux matériels d'imprimerie (moins chers et moins encombrants que le matériel dit « à fonte chaude »), dont la mise en place d'ici à 1980 devrait favoriser la diversité des titres. Ce qui ne résoudra pas pour autant des problèmes aussi importants que celui de la distribution ou des recettes publicitaires.

Les courageux pionniers de 1977 ont appris à leurs dépens qu'il y avait un sérieux écart entre les nobles principes inscrits dans la Constitution sur la liberté d'expression du citoyen et la libre disposition des moyens d'exercer cette liberté.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Il s'agit de *F. Magazine*, dont le troisième numéro (mars) devrait être diffusé, selon sa directrice, Mme Claude Servan-Schreiber, à 280 000 exemplaires, et de *Femmes en mouvement*, fondé et dirigé par le collectif Politique et Psychanalyse, dont les deux premiers numéros ont été tirés à 200 000 exemplaires, « *vendus*, selon ses responsables, à 70 % ».

(2) Depuis la fin janvier, *le Matin* a réintroduit dans son titre — discrètement — la mention « *de Paris* » qu'il avait supprimée en juin 1977.

APRÈS UNE SEMAINE DE GRÈVE

La plupart des quotidiens britanniques ont reparu

De notre correspondant

Londres. — Le règlement provisoire des deux conflits du travail (*le Monde* du 29 mars), qui ont interrompu pendant près d'une semaine la parution des journaux londoniens, n'a pas dissipé le malaise qui règne dans la presse.

Les journaux ont été de nouveau distribués, lundi 3 avril à Londres, à la suite de l'accord intervenu — sous la pression de M. Len Muray, secrétaire général de la Confédération des syndicats — entre la Fédération des distributeurs de journaux et le Syndicat des ouvriers des messageries, mais il s'agit seulement d'un arrangement temporaire. Celui-ci donne aux parties un délai de trois semaines pour négocier la restructuration des salaires, notamment la hausse du tarif des heures supplémentaires, en raison de la publication tardive de certaines éditions. Bien que n'étant pas partie à la négociation, les directeurs de journaux ont fait savoir qu'ils étaient prêts à augmenter légèrement la commission payée aux entreprises de distribution, ce qui permettra de satisfaire partiellement les revendications du syndicat.

En revanche, le second conflit qui empêchait la parution du *Sunday Times*, du *Times*, et, dans une large mesure du *Guardian* n'a été que partiellement réglé. Le *Sunday Times* n'a pas paru dimanche 2 avril pour la seconde semaine consécutive, à la suite du refus de la direction du groupe *Times* d'étendre aux surveillants des rotatives, qui appartiennent à un autre syndicat, les avantages envisagés pour les ouvriers de la composition et les clicheurs. L'accord intervenu d'extrême justesse samedi (la direction avait annoncé qu'elle devrait licencier tout le personnel, soit quelque quatre mille cadres, employés et journalistes, si la grève se prolongeait) prévoit le paiement des heures supplémentaires effectivement accomplies. D'après la direction, les surveillants qui observent un horaire normal, ne peuvent pas prétendre au paiement d'heures supplémentaires.

Le bilan de ce double conflit du travail est lourd. Le groupe *Times* évalue à 850 000 livres (une livre : 8,70 francs) les pertes provoquées par une semaine d'arrêt de la publication. Les pertes subies par l'ensemble des journaux, victimes de la grève des ouvriers distributeurs, sont évaluées à 1 million de livres par jour. Les plus frappés sont les détaillants (kiosques, marchands de journaux, etc.), qui ont perdu 62 000 livres par jour, soit 310 000 livres en cinq jours. Pendant les trois premiers mois de 1978, l'ensemble des journaux aurait manqué la vente de trente-trois millions d'exemplaires, soit le double du total de l'an dernier pendant la même période.

Rivalités multiples

Cette série d'arrêts de travail illustre la vulnérabilité de l'industrie de la presse, où, à l'affrontement entre syndiqués et patrons, s'ajoutent les rivalités à l'intérieur des deux camps. Ainsi les sept syndicats ouvriers de la presse (on en comptait dix-sept, il y a quelques années), recherchant des avantages immédiats pour leurs adhérents, formulent des revendications séparées sans tenir compte, semble-t-il, des intérêts à plus long terme du mouvement syndical, pour ne pas parler de ceux de l'entreprise. En outre, les engagements souscrits par les leaders syndicaux sont souvent ignorés par les délégués d'ateliers, ou des petits groupes de salariés qui sont en mesure d'arrêter le lourd et délicat processus de fabrication et de distribution des journaux.

De leur côté, les patrons, loin de présenter un front uni, animés par un fort esprit de compétition et essentiellement préoccupés d'éviter un arrêt de production qui pourrait, pour certains, être fatal, tendent à profiter des difficultés de leurs concurrents en faisant des concessions économiquement injustifiées. Le syndicat des ouvriers du *Sunday Times* a ainsi annoncé que la plupart de ses adhérents ont quitté l'entreprise pour aller travailler dans d'autres journaux qui leur offrent des salaires plus élevés.

Enfin, la révolution technologique complique et alourdit les relations entre les syndicats et le patronat : les accords laborieusement négociés entre les directeurs de journaux et les leaders syndicaux — prévoyant diverses mesures (fortes indemnités, recyclage), — pour amortir l'effet de l'adoption des nouvelles méthodes de composition, ont été rejetés par la « base » de plusieurs syndicats.

HENRI PIERRE.

● *Une délégation du Syndicat britannique des journalistes (N.U.J.)* a rencontré, samedi 1er avril à Paris, les membres du bureau de l'Union nationale des syndicats de journalistes français (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et FO). Les deux délégations ont adopté le principe d'une coopération accrue, fondée sur une solidarité réciproque, entre les deux organisations. Le N.U.J. et l'U.N.S.J. ont particulièrement étudié la défense des droits des journalistes britanniques travaillant en France et des journalistes français travaillant en Grande-Bretagne.

JOURNALISTES D'UN JOUR

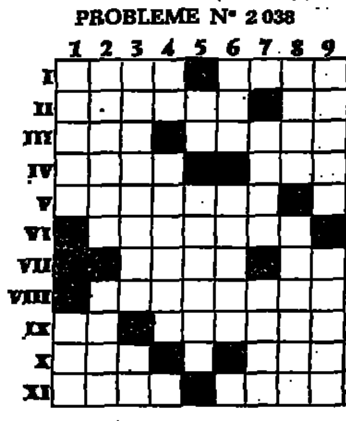
« Le Quotidien de Paris » a fait réaliser son numéro du lundi 3 avril — qui marque le quatrième anniversaire de sa création — par de célèbres « journalistes amateurs » : Mme Simone Veil (société), M. Michel Debré (politique étrangère), Michel Jobert (politique intérieure), Jacques Delors (social), Jacques Attali (économie), Jacques Chaban-Delmas (sports), Maurice Doublet (Paris), Robert Badinter (justice), Mme Françoise Sagan (T. V.), MM. Claude Chabrol (cinéma), Jean-Louis Barrault (théâtre), notamment, ont rédigé les articles relatifs à l'actualité du jour.

« Demain sera un jour comme un autre, nous reprendrons nos manies, nous referons le quotidien », conclut M. Philippe Tesson, directeur du « Quotidien de Paris », dans son éditorial de présentation.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 038



HORIZONTALEMENT

I. Repose sur une plante sans racine ; Avalent souvent, la nuit venue, la tête près du bonnet. — II. Dans une position semi-verticale ; Caractères droits. — III. Sous des atours de tulle, ronge des cœurs tendres [à condition qu'il soit petit !] ; Destinées. — IV. Annonce un supplément ; Son commerce offre peu d'agréments. — V. Nul ne pouvait se jeter à leurs pieds. — VI. On peut les avoir à l'œil. — VII. Fait date ; Pronom. — VIII. Qu'il est impossible de raviver. — IX. Grossit après l'orage ; Se rencontre surtout dans le nord de la France. — X. Pièce ; Monnaies. — XI. Capables d'entamer un duo ; Sur le Danuble.

VERTICALEMENT

1. Son tout n'en est qu'une infime partie ; Suisse. — 2. Certaines l'ont sur le dos ; Tête couronnée. — 3. Mettrait en marche un lourd et complexe mécanisme ; D'un auxiliaire. — 4. Préfixe ; Classiquement confuses. — 5. Abréviation ; Perpétuaient de tristes souvenirs. — 6. Prénom ; Grande nappe. — 7. Embrase l'existence des gens optimistes ; Abîmé. — 8. Persifleur ; Tristes ornements. — 9. Se trouvent donc quelque part ; Rongeait.

Solution du problème n° 2 037

Horizontalement

I. Essayeuse. — II. Pâleur ; Un. — III. Lu ; Sort. — IV. Ovées ; Rie. — V. Reprise. — VI. Eta ; Mêlai. — VII. Eetion ; St. — VIII. Sue ; Nette. — IX. Réa ; Sues. — X. Assis ; Er. — XI. Sousse.

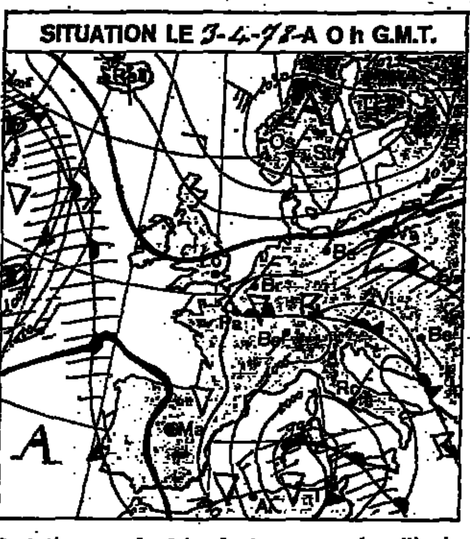
Verticalement

1. Eplorées ; As. — 2. Sauveteurs. — 3. SL ; Epatées. — 4. Aérer ; Ais [cloisons]. — 5. Yu ; Simon ; S.O. — 6. Ers ; Sénés. — 7. Orel ; Tués. — 8. Suri ; Asters. — 9. Entérites.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3-4-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4-IV-78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 3 avril à 0 heure et le mardi 4 avril à 24 heures :

Les hautes pressions qui persisteront sur les îles Britanniques et le nord de l'Europe s'opposeront à la progression de nouvelles perturbations océaniques à travers la France et rejetteront leur partie active vers la péninsule Ibérique. Notre pays demeurera sous l'influence de masses d'air humide, localement instables.

Mardi 4 avril, le temps restera assez ensoleillé sur les régions voisines du golfe du Lion, où un mistral modéré continuera de souffler. Ailleurs, le temps sera nuageux, souvent brumeux le matin avec des brouillards ou des nuages bas nombreux, et parfois très denses au lever du jour. Des éclaircies apparaîtront l'après-midi, mais les nuages resteront assez abondants sur les régions côtières de la Manche, ainsi que dans les vallées du Centre et de l'Est. Sur ces régions, de faibles pluies se produiront passagèrement, tandis que des averses ou des orages pourront se développement localement sur le reste du pays.

Les vents, faibles ou modérés, s'orienteront au secteur nord-est.

Les températures subiront peu de changement.

Lundi 3 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,8 millibars, soit 757,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 avril ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 13 et 8 ; Bordeaux, 13 et 4 ; Brest, 13 et 3 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 13 et 6 ; Dijon, 15 et 6 ; Grenoble, 17 et 5 ; Lille, 11 et 8 ; Lyon, 15 et 6 ; Marseille, 17 et 8 ; Nancy, 13 et 6 ; Nantes, 14 et 5 ; Nice, 15 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 11 et 6 ; Perpignan, 10 et 8 ; Rennes, 12 et 4 ; Strasbourg, 16 et 8 ; Tours, 13 et 5 ; Toulouse, 10 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 11 degrés ; Amsterdam, 13 et 6 ; Athènes, 17 et 12 ; Berlin, 18 et 6 ; Bonn, 17 et 2 ; Bruxelles, 17 et 9 ; Le Caire, 14 (min.) ; Iles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague, 12 et 3 ; Genève, 13 et 2 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 14 et 5 ; Madrid, 16 et 0 ; Moscou, 7 et 0 ; Nairobi, 25 (max.) ; New-York, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 13 et 9 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 5 et —4 ; Téhéran, 21 et 11.

Médecine

● *L'Aide aux jeunes diabétiques organise* en 1978, pendant la période des vacances scolaires d'été, plusieurs maisons de vacances pour jeunes diabétiques à : Bellegarde-sur-Valserine (01), Marmande (47), Mauzac-Las-Combas (24), Saint-Georges-de-Didonne (17), Saint-Vaast-la-Hougue (50), Sarlat (24), Villeneuve-sur-Lot (47).

★ Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat administratif de l'Aide aux jeunes diabétiques, 70, rue Beaunier, 75014 Paris.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 avril 1978 :

DES DECRETS

● Complétant le décret n° 47-2045 du 20 octobre 1947 modifié fixant certaines modalités du décret n° 46-2971 du 31 décembre 1946 relatif à l'institution d'un régime de sécurité sociale des fonctionnaires ;

● Relatif aux conditions de rémunération des collaborateurs du conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire ;

● Modifiant le décret n° 68-284 du 20 mars 1968 relatif au statut particulier du personnel de l'institut international d'administration publique ;

● Modifiant le ressort des tribunaux de commerce de Corbeil et de Versailles ;

● Portant dispositions transitoires relatives à la mobilité des conseillers et secrétaires des affaires étrangères ;

● Portant ouverture et annulation de crédits ;

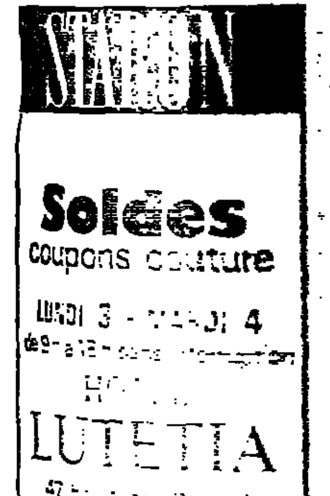
● Instituant dans chaque département une commission des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale pour l'examen de la situation des débiteurs retardataires ;

● Modifiant le décret n° 50-1253 du 6 octobre 1950 fixant le taux de rémunération des heures supplémentaires d'enseignement effectuées par les personnels enseignants des établissements d'enseignement du second degré et de l'enseignement technique, par les professeurs des écoles normales primaires et par les professeurs et les maîtres d'éducation physique et sportive ;

● Modifiant le décret n° 62-543 du 27 avril 1962 modifié relatif au régime d'assurance vieillesse complémentaire des géomètres et experts agricoles et fonciers ;

● Modifiant et complémentant le décret n° 64-207 du 7 mars 1964 modifié relatif aux conditions de recrutement et au statut des externes et des internes en médecine des centres hospitaliers régionaux faisant partie d'un centre hospitalier et universitaire ;

● Portant modification de l'article L. 516 du code de la Sécurité sociale et simplification des conditions d'attribution des allocations prénatales et post-natales.





CARNET

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Michelle THOMAS
et
Daniel SILLANS,

qui a été célébré le 1er avril à Chargey-lès-Gray (70100).

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri ARAGON,
sociétaire des Poètes français,
fondateur de la revue de littérature « les Lueurs ».

1, boulevard Jacques-Copeau,
95200 Sarcelles.

— M. Georges Bernard, son époux,
Mme Werner Lendl,
M. et Mme Marcel Thuillier,
Mlle Marie Thuillier,
ses filles, gendre et petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges BERNARD,
née Jeanne Forget,

survenu le 28 mars 1978, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le jeudi 30 mars 1978, à Saint-*Ouen (Seine-Saint-Denis).*

4, rue Manuel, Paris (9e).
4, rue Miromesnil, Paris (8e).
4, rue Ronsard, Meudon-la-Forêt.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Guély, son épouse,
M. et Mme Michel Guély et leurs *enfants,*
M. et Mme Pierre Barnique et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Guély et leurs enfants,
M. et Mme Michel Lamisse et leurs enfants,
M. et Mme Alain Guély et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Guély et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Rault et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Groualle, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GUELY,
ingénieur général
du génie maritime,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 31 mars 1978, à Paris, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le mardi 4 avril 1978, à Souillac (Lot).

Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 28 avril 1978, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris (16e).

24, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Lucette HAAS,
née Robin,

survenu à Paris le 31 mars 1978.

De la part de :
M. Jacques Haas, son époux,
Catherine Haas, avocat à la cour,
Caroline Haas,
Brigitte et Xavier Poulain, ses enfants,
Mme André Robin,
Mme Georges Haas,
Les familles Robin, Amar, Ditisheim et Obadia.

L'inhumation aura lieu le mercredi 5 avril 1978.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à 14 h. 15.

51, rue de Monceau, 75008 Paris.
Rumesnil par *Cambremer* (Calvados).

— Mme Maurice Meyer,
Georges, Claude, Yves, Catherine et Gildas,
M. Georges Meyer et ses enfants,
M. et Mme Michel Barbier et leurs enfants,
Mme Paul Meyer et ses enfants,
M. et Mme Claude Mallet et leurs enfants,
Mme Jacques Mallet,
Mmes Marianne et Catherine Mallet,
MM. Pierre, Pascal, Jean et Bertrand Mallet,
Les familles Meyer, Barbier, Mallet, Richard, Cadic, Bernard, Burban, Rusult et Prat,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Maurice MEYER,
croix de guerre 1939-1945,
ingénieur ICAM,
ancien président
de l'Association des ingénieurs ICAM,

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, parent et allié, survenu le vendredi 31 mars 1978, dans sa soixante-quatrième année.

Priez pour lui.

Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame de Chatou (Yvelines), le mercredi 5 avril 1978, à 14 h. 15.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Chatou.

27, avenue de Brimont,
78400 Chatou.

— Boissy-aux-Cailles.

Le Seigneur a rappelé à Lui

Mme Raymond POCHON,
née Simone Herblot,

décédée accidentellement à l'âge de cinquante ans.

Ses obsèques auront lieu le mardi 4 avril 1978 en l'église Saint-Martin de Boissy-aux-Cailles, où l'on se réunira à 10 heures.

Priez pour elle.

De la part de :
M. Raymond Pochon, son époux,
Patrick Pochon,
Annie-Claude et Jean-Jacques Boussaingault, ses enfants,
Elodie, sa petite-fille,
M. et Mme Herblot, ses parents,
De ses frères, sœurs, oncles, tantes,
Ainsi que toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Pierre Ravel, avocat honoraire au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
Mme Marie-Claude Ravel-Atger,
M. Philippe Atger,
M. Jean-Philippe Atger,
M. Daniel Atger,
Les familles Lemaistre, Atger, Valat, Giraud, Brenac, Vardon, Privat,
Les sœurs de la communauté de Pomeyrol,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre RAVEL,
née Olga Lemaistre,

survenu le 27 mars 1978.

L'inhumation a eu lieu le 1er avril dans le caveau de famille à Marsillargues (Hérault).

Un service religieux aura lieu le mercredi 5 avril, à 12 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
23, rue Raynouard, Paris (16e).

> « Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, car l'amour vient de Dieu. »
> (Saint Jean.)

Remerciements

— Dans l'impossibilité de prévenir personnellement tous les amis de

Jacques BOURGEAS,

lors de son décès le 21 mars,
Mme Jacques Bourgeas,
Isabelle et Magali,
Mme Emile Bourgeas,
M. et Mme Nier, Dominique et Franck,
M. et Mme Moracchini et Vincent,
M. et Mme Dessert et Sylvie Lozier,
Et toute la famille,
rappellent que l'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Privas (Ardèche) le vendredi 24 mars,
remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs fleurs, ont pris part à leur immense douleur,
et prient de trouver ici leurs remerciements émus et leur profonde gratitude.

— Combs-la-Ville, Grenoble, Paris, Privas, Lyon.
Mme Emile Bourgeas,
Mme Jacques Bourgeas et ses filles,
Parents et alliés,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jacques BOURGEAS,

remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, se sont associées à leur grande douleur.

— Mme André Guillanton,
M. et Mme Patrick Guillanton et leurs enfants,
Mme Naigeon et ses enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M. André GUILLANTON,

le jeudi 30 mars, et dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui ont participé tant par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, les prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et attristés.

Anniversaires

— *Ceux qui n'ont pas oublié*
Mme Denise, G. COIGNARD
auront une pensée pour elle en ce cinquième anniversaire de sa mort (mars 1973).

> « Heureux l'homme qui place en l'Eternel sa confiance. »
> Psaume 40.

Visites et conférences

MARDI 4 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant la façade de l'église *Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin,* Mme Allaz : « Le quartier Saint-Merri - Beaubourg ».

15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Bachelier : « Bibliothèque nationale ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Hulot : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., 10, rue de Vaugirard, Mme *Oswald : « Les carmélites ».*

15 h., 12, rue de Poitiers, Mme Saint-Girons : « L'hôtel de Poulpry et Watteau » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., métro Chambre-des-Députés : « *Faubourg* Saint-Germain » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 11, quai de Conti : « Hôtel des Monnaies » (Mme Ferrand).

15 h., cour Carrée, entrée rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre et la Saint-Barthélemy » (M. de La Roche).

15 h., guérite de droite de la cour du Dôme : « Les Invalides » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h. : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit », entrée libre.

18 h., S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi, M. Curt von Jessen : « La tradition de l'architecture danoise ».

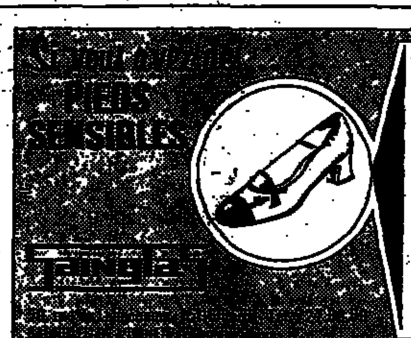
20 h. 30, Musée de l'homme, palais de Chaillot, docteur Max-Goyffon : « De l'indifférence à la passion dévorante : le comportement sexuel des arthropodes ».

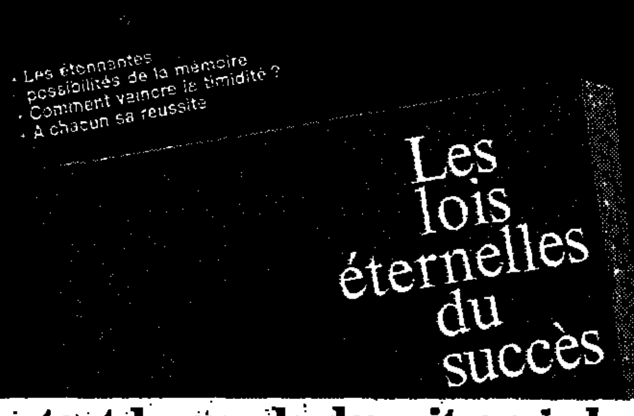
« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1973.

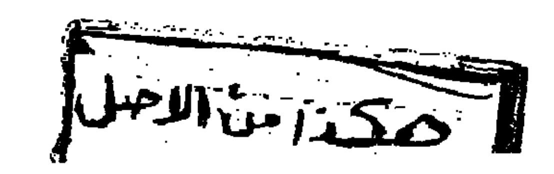
Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi

« Le Monde », Vente au numéro, 5, rue des Italiens. — 75427 Paris Cedex 09







Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE PUBLIÉ SIMULTANÉMENT PAR LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

CHANCES ET VICISSITUDES DU COMMERCE INTERNATIONAL

Le mirage monétaire

LE conseil européen de Copenhague qui se tiendra cette semaine offrira à la Communauté européenne l'occasion de prouver qu'elle peut avoir un rôle important à jouer dans le rétablissement de l'économie mondiale. Les élections françaises, en s'achevant, ont mis fin aux principales incertitudes qui dominaient les marchés monétaires européens. L'Allemagne ne veut pas entendre parler de relance immédiate des économies, mais on envisage pour juillet une action concertée. En donnant une impulsion qui pourrait être suivie par d'autres pays, la Communauté pourrait influencer l'ensemble du monde.

En dépit des apparences, il est à prévoir que la réunion de cette semaine n'apportera pas grand-chose aux discussions concernant l'économie européenne. Il est probable qu'aucune initiative politique ne sera discutée, et il semble que les gouvernements européens soient aussi éloignés que d'habitude d'une véritable action commune. Cependant, l'instabilité du marché monétaire mondial signifie qu'à défaut d'avoir une politique commune les pays européens ont des problèmes communs.

La faiblesse du dollar, ces derniers mois, a poussé à la hausse les monnaies des principaux membres de la Communauté. Les gouvernements ont essayé, en diverses occasions, d'enrayer ce mouvement et de soutenir le niveau de leur activité. Cependant, l'un après l'autre, ils ont dû admettre que cela ne pouvait pas continuer indéfiniment. En effet, la prise en compte d'une nouvelle dimension dans l'élaboration de la politique économique s'impose partout en Europe. Le contrôle des stocks monétaires est devenu l'un des principaux instruments des politiciens qui ont la charge des économies européennes. La question de savoir si cela est sage ou non demeure pour tous les économistes au centre d'un intense débat, mais il est admis qu'il ne sert à rien pour les gouvernements européens d'essayer de fixer une politique monétaire isolée sans tenir compte des autres membres de la Communauté.

Jusqu'à ces derniers temps la France a évité les afflux de capitaux qui obligent à réduire ensuite la consommation intérieure pour freiner l'inflation, mais seulement grâce aux incertitudes qui entouraient les élections. La Grande-Bretagne et l'Allemagne ont toutes les deux fait l'expérience de cette évolution. Au Royaume-Uni l'argent a commencé d'affluer plus rapidement que prévu et il a fallu freiner la demande intérieure à travers un emprunt du gouvernement. Finalement la livre sterling a pu flotter, ce qui a réduit les exportations. En Allemagne, la politique a consisté à accepter un mélange de tous ces facteurs, et le gouvernement a dû consacrer des deutschemarks à maintenir son taux de change face au dollar. Tout récemment il a admis qu'un certain dépassement de l'objectif monétaire était inévitable.

La leçon de tout cela est que si les pays de la Communauté veulent réellement coordonner leur politique économique ils devront faire quelque chose pour coordonner leur politique monétaire. Cela ne signifie pas qu'ils doivent tous avoir le même objectif. L'intervention systématique des banques centrales dans les changes n'est certainement pas le meilleur moyen de réussir. Peut-être serait-il plus profitable de surveiller les variations des taux d'intérêts. Mais cela n'aurait d'impact sur les économies réelles sous-jacentes que si la Communauté pouvait entreprendre immédiatement la coordination des positions monétaires qu'on attend. Un mirage ?

DAVID BLAKE.

POUR VOUS L'EUROPE ?...

Les réponses au concours lancé par « Europa », avec la Fondation culturelle européenne d'Amsterdam, ont été si nombreuses que leur dépouillement est encore en cours. Près de trois cents articles, prétendant au prix de 3 000 florins, ont été reçus. Le texte du gagnant sera publié dans le numéro d'« Europa » daté du 2 mai.

Quand l'Europe va...

Les déboires bien connus de la Communauté des Neuf ne masquent-elles pas les phénomènes de renouveau du Vieux Continent et notamment le fait que l'Europe est devenue le centre de gravité commercial du monde ?

par MICHEL GODET et OLIVIER RUYSSEN (*)

LE Vieux Monde, que deux guerres mondiales ont transformé en nain politique, porte bien son nom (témoin la chute de la natalité). Quant au thème de l'union, il ressemble plus à un espoir sans cesse déçu qu'à une réalité concrète. La Communauté de défense a avorté, l'Europe monétaire reste à faire, la politique énergétique commune brille par son absence, et même les acquis sont fragiles. L'Europe verte est au point mort, la sidérurgie en crise et la date des élections européenne au suffrage universel recule.

Dans ces conditions, on comprend facilement que la prophétie du déclin de l'Europe reçoive un tel écho ; on la retrouve clairement exprimée par H. d'Héronville (1) : « Ce mouvement de recul du Marché commun va encore se poursuivre. On songe à la peau de chagrin... Les Européens devraient surmonter leurs divisions pour défendre, le plus longtemps possible, les restes de leur grandeur passée, dans un monde en mouvement et en expansion qui prend l'habitude de se passer de plus en plus d'eux... La région centrale du monde n'est et ne sera plus la leur mais le Pacifique. Déjà certaines cartes modernes repoussent dans un coin excentrique notre vieille Europe. »

Pourtant, au risque de surprendre, on peut soutenir la thèse contraire : l'Europe est redevenue le centre de gravité du monde et le point de passage obligé du commerce de la plupart des autres régions. Ce fait, pourtant reconnu et abondamment évoqué du début de la décennie 70, s'est vu relégué au second rang des thèmes à la mode par le quadruplement du prix du pétrole (la mode a la mémoire courte).

Chacun voyait dans le déclin relatif des Etats-Unis face au poids économique sans cesse accru de l'Europe et du Japon (la part des Etats-Unis dans le P.N.B. cumulé des sept premiers pays industriels de l'O.C.D.E. est passée de 64,4 % en 1955 à 45,1 % en 1975) l'annonce d'un nouvel ordre économique international différent de celui auquel on songe aujourd'hui. Pour comprendre l'importance et la signification de ce renouveau européen, un regard sur le passé s'impose.

Le rythme de croissance des échanges internationaux est un bon indicateur de santé pour l'économie mondiale. Dans la période de forte croissance de la production 1948-1974, le commerce international se développe plus vite que la production mondiale (parfois trois fois plus) ; c'est l'inverse qui se produit en période de crise comme 1922-1937, et plus récemment en 1975, où les échanges ont diminué de 4 % et la production de 2 % en volume.

Ouverture sur l'extérieur

Parallèlement, dans la période 1948-1974, la part de l'Europe occidentale (2) dans les échanges passe de 31 % à 40 % du total mondial. Que survienne une guerre ou une crise, et l'Europe est la première touchée. Dans la période 1913-1938, la part de l'Europe occidentale dans les échanges internationaux n'a cessé de décroître, passant de 55,3 % en 1913 à 49,9 % en 1926 et à 40,2 % en 1938. Dans le même temps, la croissance de l'économie mondiale s'est ralentie, voire arrêtée, et les échanges régressent : moins 0,5 % par an en moyenne de 1929 à 1937. C'est le même phénomène que l'on a pu constater en 1975 : les échanges ont diminué en volume pour la première fois depuis vingt-cinq ans, et la part de l'Europe occidentale a régressé.

(Lire la suite page 23.)

(*) Michel Godet est directeur de SEMA-Prospective et auteur du livre *Crise de la prévision, essor de la prospective*, Presses universitaires de France. Olivier Ruyssen est ingénieur principal à SEMA-Prospective, co-auteur avec Michel Godet des *Echanges internationaux*, Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? ».

(1) H. d'Héronville, *l'Economie mondiale*, pages 48 et 49, Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? ».

(2) C.E.E. à six + ancienne A.E.L.E. + autres pays européens non socialistes.

« La Communauté est comme un crabe qui marche de côté », nous déclare M. Ossola

ministre italien du commerce extérieur

M. Rinaldo Ossola, ministre italien du commerce extérieur, est le seul « technicien » du nouveau gouvernement formé en Italie par M. Andreotti il y a peu de temps. Il est entré en 1938 à la Banque d'Italie, où il est resté jusqu'en 1976. Il a représenté, de 1939 à 1964, l'Institut italien d'émission auprès des délégations de Londres, de Lisbonne et de Paris. C'est au cours de son séjour en France que Rinaldo Ossola a été, avec le sous-secrétaire au Trésor des Etats-Unis, Robert Roosa, et Otmar Emminger, de la Bundesbank, à l'origine de la création du « groupe des Dix ». Président des suppléants de ce groupe pendant dix ans, de 1967 à 1976, il a rédigé en 1965 le « rapport Ossola », qui a préparé la création des « droits de tirage spéciaux ». Nommé vice-directeur de la Banque d'Italie en 1969, M. Ossola en est devenu directeur général en 1975, avant de devenir, en août 1976, ministre du commerce extérieur dans le troisième gouvernement Andreotti. C'est à ce titre qu'il a visité en dix-huit mois dix-sept pays, plus particulièrement ceux du monde arabe, du monde socialiste, et les pays méditerranéens qui postulent à l'entrée dans la Communauté européenne. Confirmé dans ses fonctions ministérielles, il livre ici le fruit de son expérience.

« Monsieur le ministre, votre biographie permet, semble-t-il, d'affirmer que peu de vos collègues en Europe ont aujourd'hui votre expérience des rapports économiques et commerciaux internationaux. Que pensez-vous des rapports actuels entre les pays de la C.E.E. ?

— Dans l'ensemble, je pense qu'ils sont bons. Toutefois, la Communauté connaît, depuis longtemps, une certaine stagnation, dans la mesure où la politique agricole commune n'a pas été suivie, dans d'autres domaines, de manifestations d'une même politique commune. Ceci est particulièrement visible en ce qui concerne le déséquilibre entre régions riches et régions pauvres, ainsi que dans l'absence d'une politique industrielle communautaire. Les secteurs où cette absence se manifeste plus particulièrement sont ceux qui, plus que les autres, sont soumis à la concurrence internationale, du textile à l'industrie chimique, de la sidérurgie aux chantiers navals. Ce sont là des secteurs extrêmement sensibles, dans la quasi-totalité des pays européens, du fait de la forte densité de main-d'œuvre, et, souvent de la concentration de ces industries, dans des régions qui ne sont pas les plus riches, et qui se trouvent donc plus exposées que les autres aux crises de « monoculture industrielle ». C'est le cas de la Lorraine, de certaines zones du Piémont et du Sud italien.

» Tous ces problèmes découlant de l'absence de politiques communes, ont pour origine le fait que, si l'on examine le budget de la Communauté, on constate qu'il sert, en très grande partie, à financer l'Europe verte, alors qu'à l'ensemble du reste ne sont affectées que des sommes dérisoires. Il est donc indispensable de développer de façon importante le budget de la Communauté, et de mette en place d'autres politiques communes que celle du secteur agricole.

— Ce que vous soulignez paraît d'autant plus nécessaire que l'Europe verte, bien qu'elle absorbe la plus grande partie du budget de la Communauté, est l'objet de nombreuses critiques, et ne semble pas, jusqu'ici, avoir donné de bons résultats.

— Ce sont des critiques largement justifiées. Car la politique agricole commune s'est manifestée comme un système d'aides du fait des excédents de produits agricoles dans le nord de l'Europe, provoquant de graves difficultés pour les cultures traditionnelles de pays comme l'Italie. Ces difficultés sont, en outre, accentuées par le système des changes agricoles, des « monnaies vertes », qui constituent la plus grande distorsion, et la plus grande source de distorsions qui puisse exister. S'il y a un attribut de la souveraineté nationale, à l'intérieur ou hors de la Communauté, c'est bien, pour chaque pays, celui du taux de change de sa monnaie. Or dans le domaine de l'agriculture cette souveraineté n'existe plus, et nous avons des « monnaies vertes » dont les changes sont profondément différents de ceux des marchés normaux. Par exemple, dans le cas de l'Italie (mais on l'a vu aussi récemment dans le cas de la France) avec le système des « monnaies vertes » et des montants compensatoires, il y a une prime à l'importation et une taxe sur l'exportation, ce qui rend les problèmes de l'agriculture italienne plus difficiles à résoudre qu'ils le seraient si les monnaies vertes étaient alignées sur les taux de change courants.

— Pourquoi cet alignement n'a-t-il pas lieu ?

— Lorsque le système du « serpent monétaire » a éclaté, on n'a pas voulu, pour diverses raisons, opérer un réajustement rapide, une tentative d'isolement des différentes agricultures. Maintenant, on veut éliminer les « monnaies vertes » et les montants compensatoires en sept ans. C'est trop long.

— Et les rapports de la Communauté européenne avec le reste du monde ?

— Du point de vue politique comme du point de vue économique, je les juge positifs. La Communauté a été à l'avant-garde en ce qui concerne l'amélioration de ses rapports avec les pays en voie de développement, et je fais ici référence à l'accord de Lomé, à la politique méditerranéenne, et à l'aide importante apportée par la C.E.E. à ces pays avec l'ouverture de nos marchés aux exportations en provenance des pays en voie de développement. Grâce à ces accords, et à d'autres, on a fait des pas en avant importants dans les rapports entre pays industrialisés et pays en voie de l'être. Cela doit être inscrit à l'actif de la Communauté.

» Avec les pays socialistes également il y a des symptômes d'amélioration appréciables. Des pourparlers sont en cours entre la Communauté et les pays du Comecom (le conseil d'assistance économique mutuelle du monde à économie étatisée), et aussi avec la Chine.

Propos recueillis par **MARIO SALVATORELLI.**

(Lire la suite page 25.)

Les atouts du protectionnisme

Une centaine de chefs d'entreprise, d'experts en commerce international et de négociateurs du GATT se réuniront les 20 et 21 avril à Genève sur l'initiative des quatre journaux membres d'Europa, de l'European Management Forum et de la Chambre de commerce internationale (1). Venus de la plupart des pays industrialisés et de plusieurs Etats du tiers-monde, ils se poseront la question : « Le protectionnisme est-il inévitable ? ». D'ici là, les ministres des principaux pays membres du GATT se seront rencontrés, le 10 avril.

IL ne suffit pas que les principales puissances engagées dans les négociations multilatérales sur le commerce international à Genève expriment leurs bonnes intentions libérales en vue de la signature de nouveaux accords d'ici à la fin de l'année pour que les tendances protectionnistes qui se sont développées depuis 1973 disparaissent. Le risque est grand d'aboutir à des résolutions plus ou moins vides de sens, s'il est bien vrai que la réduction de droits de douane, déjà assez bas dans la plupart des pays, peut ne rien signifier là où des obstacles non tarifaires se dressent en nombre croissant, et s'il est démontré que le désir louable de Washington d'aboutir à une conclusion avant que les pouvoirs de négociations votés par le Congrès américain au président des Etats-Unis expirent, pourrait conduire à laisser de côté les aspects les plus complexes du protectionnisme montant. Qu'est-ce qu'un droit de douane de 10 %, par exemple, à côté de normes techniques inassimilables par des étrangers, ou de réglementations administratives et paperassières telles qu'elles peuvent devenir insurmontables ?

Le retour au protectionnisme d'autrefois est-il évitable en temps de crise ? Le directeur général du GATT (2), M. Olivier Long, a révélé en novembre 1977 l'estimation faite par ses services du *« pourcentage du commerce international qui subit les restructurations à l'importation décidées ou simplement envisagées par les pays industriellement avancés »*. Depuis 1974, cette proposition se situerait entre 3 % et 5 % pour *« une première estimation »*. Ces chiffres peuvent paraître peu élevés, mais, comme le fait remarquer M. Long, *« c'est oublier qu'ils représentent des courants d'échanges de 30 milliards à 50 milliards de dollars, et cela en trois ans à peine... »*.

L'Europe, le Japon et les Etats-Unis éprouvent une difficulté croissante à résister à la tentation protectionniste, alors qu'ils sont pourtant, en principe, les défenseurs de l'idée libérale, face aux pays en voie de développement qui, eux, souhaiteraient bénéficier dans bien des cas d'un traitement préférentiel et non seulement de la « clause de la nation la plus favorisée » qui met à égalité l'ensemble des pays commerçants.

La Chambre de commerce internationale, qui regroupe les délégations patronales de la plupart des pays du monde, y compris les pays en voie de développement et plusieurs pays de l'Est, a publié récemment une déclaration dans laquelle elle se dit *« très préoccupée par les perturbations que connaît actuellement le commerce international et par les tendances croissantes ou protectionnistes »*. Pour elle, *« le système du libre-marché, qui suppose la plus grande liberté possible pour les échanges internationaux, est le mieux à même de contribuer à la prospérité mondiale et à l'élévation du niveau de vie de tous »*. Et elle soutient la plupart des démarches actuellement engagées dans le cadre du GATT à Genève : réduction tarifaire, harmonisation des règles douanières, limitation des subventions à l'exportation et... *« élaboration d'un code précis pour réglementer et améliorer le recours à des mesures de sauvegarde »*.

Divorce entre les principes et les pratiques

En fait, encore plus que les syndicats, ce sont les chefs d'entreprise qui font depuis toujours pression auprès de leurs gouvernements pour obtenir des mesures protectionnistes là où elles peuvent être justifiées. Au sein des fédérations professionnelles patronales, des clivages de plus en plus forts apparaissent entre les firmes produisant dans leur pays et les entreprises vivant essentiellement de « l'import-export ».

Un cas : la Fédération de la chaussure, à Paris, où se sont opposés les fabricants français et les importateurs... eux aussi français. Il est difficile de trouver un chef d'entreprise qui ne ne se déclare pas indéfectiblement attaché au libre-échange ; mais il est bien évident que lorsque son secteur en général, et son entreprise en particulier sont menacés, il devient partisan de mesures de protection.

On l'a bien vu avec les problèmes posés par l'évolution de l'industrie textile, l'une des premières touchées par la redistribution des tâches dans la division internationale du travail. A l'échelon de l'individu, à l'échelon de l'entreprise, à l'échelon de l'Etat, à l'échelon de la communauté internationale, il y a un monde entre les principes qu'on affiche, et qu'on souhaiterait sans doute pouvoir appliquer facilement, et les mesures qu'on réclame dans la pratique.

Depuis la dernière guerre mondiale, les règles du GATT ont permis une spectaculaire libéralisation du commerce international, notamment à travers l'abaissement général (quoique inégal selon les pays) des droits de douane.

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 25.)

(1) Des renseignements sur la participation à ce forum peuvent être obtenus auprès de M. Stephane Garelli, European Management Forum, 19, chemin des Hauts-Crêts, CH 1223 Cologny Genève, téléphone : 022-351870, télex : 27047.

(2) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce international.

Soyons sérieux

At the doctor's

« And what seems to be the trouble ?

— Well, Doctor, it's hard to say. I wake up in the morning all right, but then about lunchtime I get this terrible drooping feeling. In the afternoon I'm completely fagged out, and I can't wait to get to bed.

— Appetite all right ?

— Oh ! very hearty.

— Waterworks and so on ?

— No trouble at all.

— So ?

— It's just that I don't seem to have enough energy any more.

— Ah ! — you need a dose of « petroleum arabicum ».

— Yes, Doctor, but I can't seem to get enough.

— And « petroleum marenordicum » ?

— I'll soon be out of that too.

— Dear me. « Energia solaria » ? « Nuclearea » ?

— Not enough and too dangerous, respectively.

— Then, I'm afraid your case is hopeless. Unless...

— Yes ?

— Er, forgive me, but — how's your wind ? »

PANGLOSS.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance le plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Le déclic des investissements

QUAND on jette un coup d'œil sur le graphique des croissances industrielles des quatre grands pays européens, on constate à nouveau une amélioration : le rythme allemand s'accélère à 6 %, celui de la France passe à 2 %, et les reculs de la Grande-Bretagne et de l'Italie s'atténuent fortement. D'un autre côté, les très mauvaises notes de l'activité américaine, affectée par les intempéries et la grève des mineurs, sont gommées beaucoup plus rapidement que prévu par les meilleurs scores du mois de février.

Pourtant les perspectives sont loin d'être assurées pour 1978. Dans aucun pays, on ne pense plus qu'on puisse se contenter d'attendre le salut d'une accélération des exportations. La fameuse théorie des « locomotives », d'après laquelle il incombait aux Etats-Unis et aux deux autres pays « forts », Allemagne et Japon, de tirer à nouveau le lourd convoi mondial enlisé depuis la fin de 1976, est maintenant abandonnée. On se rend en effet compte que ces « locomotives » ont déjà bien du mal à entraîner leur propre convoi national. D'ailleurs, comme l'a fait remarquer plaisamment M. Morinaga, gouverneur de la Banque du Japon, l'image du train n'est pas du tout adaptée à l'allure de l'économie mondiale actuelle. Mieux vaudrait, d'après lui, parler d'une flottille de bateaux lourds, aux mouvements lents et maladroits.

Il importe donc plus que jamais que chaque pays trouve chez lui les moyens de réaccélérer sa croissance. C'est bien ce qu'on observe en Allemagne, où les derniers progrès sont dus beaucoup plus aux besoins internes qu'aux exportations. C'est ce que confirme l'analyse des commandes passées à l'industrie, qui restent en augmentation, malgré le recul de janvier : alors que les commandes externes baissent de 2 %, les internes progressent de 3 %, et parmi ces dernières ce sont surtout celles des biens d'équipement qui remontent.

Le dégel allemand

Donc les investissements reprennent, ce qui est confirmé par une récente enquête auprès des chefs d'entreprise, faisant espérer pour 1978 une progression de 5 % en volume. Cela est nouveau et remarquable. En effet, la crise mondiale est surtout caractérisée par le fait que les dépenses d'équipement ne sont reparties nulle part à leur rythme d'antan, et surtout n'ont pas retrouvé leur niveau de l'année 1973. Si la consommation a pu augmenter çà et là, même fortement par moments, ce ne pouvait être qu'un feu de paille qui devait trouver ses limites. Car le problème fondamental des économies occidentales n'est pas celui d'une relance simple, mais bien celui d'une restructuration, plus ou moins profonde suivant les pays, de la production.

Serait-ce un premier pas dans cette voie en Allemagne, et la reprise y aurait-elle quelques chances d'être plus durable qu'ailleurs ? Pour le court terme, en tout cas, les avis sont partagés. Si l'Institut de recherche de Berlin-Ouest est relativement optimiste, il n'en est pas de même pour l'IFO de Munich, qui n'attend pour les premiers mois de 1978 qu'une progression très faible, et fait d'ailleurs observer qu'à 81,5 % en janvier, le taux d'utilisation des capacités productives reste encore de 6 % au-dessous de la normale.

Il est vrai qu'il n'y a pas que les investissements d'expansion, mais aussi ceux de rationalisation, probablement beaucoup plus importants à l'heure actuelle. Ces derniers sont porteurs d'avenir : malheureusement, à court terme, ils sont souvent causes de chômage. C'est bien une modernisation des techniques d'impression, menaçant les emplois, qui a été à l'origine des grèves dans l'imprimerie. Celles-ci ne facilitent pas les réorientations, pas plus que les explosions de revendications salariales (8 % demandés contre 3,5 % à 5 % offerts), qui, à la suite des avantages accordés aux dockers, gagnent de nombreux secteurs. Voilà bien des obstacles, qui n'empêcheront peut-être pas l'Allemagne de passer le difficile relais des investissements.

Une inflation américaine menaçante

Les Etats-Unis ne l'ont probablement manqué que de peu en 1977. Rappelons qu'au cours de cette année-là les dépenses américaines avaient augmenté de 7 % en volume, et qu'on y escomptait, pour 1978, une progression encore plus forte de 11 %, qui aurait fait de cette année celle du boom des équipements ! Mais les vents ont tourné, et le département du commerce ne fait plus état, dans ses dernières prévisions, que d'un progrès beaucoup plus modeste de 5,5 % en volume. Comment expliquer ce changement ?

S'il faut en croire une intéressante enquête, lancée début 1978 par McGraw Hill dans plusieurs grands pays industriels, la confiance des chefs d'entreprise amiricains a reculé pour plusieurs raisons. Pour commencer, à cause de la crainte de l'inflation. Effectivement, les hausses de prix de détail (0,8 % en janvier) et de prix de gros (0,9 % en janvier et 1,1 % en février) sont réellement menaçantes. Mais plus que l'inflation elle-même, ce sont ses conséquences possibles qui font peur aux hommes d'affaires.

C'est l'épouvantail d'un nouveau contrôle des prix et des revenus, rappelant le mauvais souvenir des mesures qu'avait appliquées en son temps le président Nixon. Par ailleurs, l'accélération de l'inflation, si elle persiste, va entraîner une nouvelle augmentation de taux d'intérêt, qui sont pourtant déjà bien élevés : le prime rate, c'est-à-dire le taux à court terme consenti aux entreprises les plus avantagées, est de 8 %. Comme on le voit, il ne manque pas de menaces pour ébranler les investisseurs, et les appels à la confiance de l'équipe de M. Carter ne rencontrent pas en ce moment beaucoup d'échos !

D'autres pays auront-ils plus de chances pour passer le relais des investissements, entre autres la Grande-Bretagne et la France ? La première a sans conteste réalisé un redressement financier spectaculaire, en faisant reculer sans arrêt son inflation, baisser ses taux d'intérêt en rétablissant ses comptes extérieurs. Elle espère maintenant en recueillir quelques fruits économiques. Mais plus encore qu'ailleurs, tout dépend ici d'une restructuration profonde de la production, pour éviter qu'une relance ne profite surtout aux importations. C'est bien la stratégie du gouvernement, mais tout dépend des chefs d'entreprise. Les chiffres disponibles montrent que ceux-ci ont effectivement augmenté en 1977 leurs dépenses d'équipement d'environ 7 %, avec, il faut bien le préciser, une grande partie d'investissement pétrolier. Pour 1978, les perspectives sont favorables. D'après une analyse du *Financial Times* portant sur plus de deux cents entreprises, les bénéfices auraient fortement progressé, de 22 % avant impôts et même de 43 % après impôts, compte tenu de la réduction relative de ces derniers. Mais les chefs d'entreprise anglais n'ont pas seulement les moyens financiers, ils ont aussi, à la différence de leurs collègues américains, le moral. En effet, l'enquête de McGraw Hill, déjà citée plus haut, montre qu'ils sont même en tête du palmarès !

En France, où les investissements privés ont même reculé de quelque 3 % au cours d'une longue période préélectorale, le problème, tout comme en Italie, est tout d'abord d'ordre politique. Il ne faut cependant pas oublier qu'il y a d'autres conditions à remplir sans lesquelles toute relance serait illusoire. En particulier, il faut abaisser des taux d'intérêt qui sont encore près de deux fois plus élevés qu'en Allemagne. Pour cela il faut consolider les résultats de la lutte anti-inflationniste. Chose difficile compte tenu des promesses électorales ! Ce n'est pourtant qu'à cette condition que la France pourra s'engager, elle aussi, sur cette voie, où l'ont déjà précédée, avec des succès divers, les Etats-Unis, l'Allemagne et même la Grande-Bretagne.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+	++	—	+	++	++
FRANCE	+	+	—	—	+	+
ITALIE	—	—	— —	—	++	+
GRANDE-BRETAGNE	—	+	— —	+	+	+

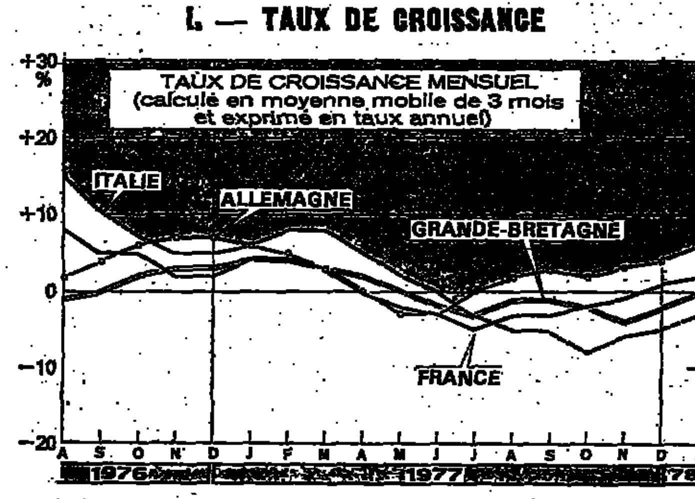
+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais ■ tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

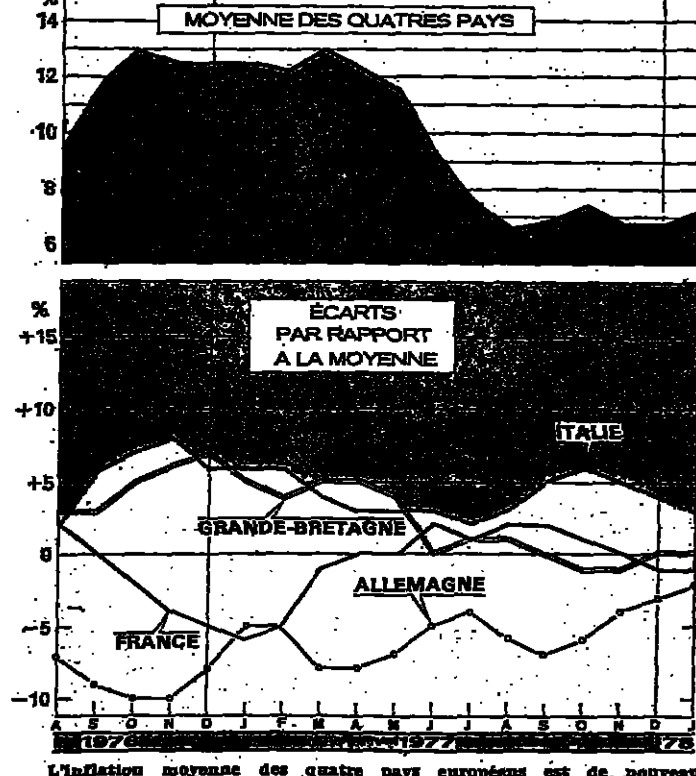
CROISSANCE	+ (—)	La série des mauvais résultats de janvier s'est encore allongée, la baisse de la production industrielle (— 0,8 %) et des ventes au détail (— 3,8 %) a été suivie d'une chute record des indicateurs en avance (— 1,9 %). Cependant, malgré les intempéries et la grève des mineurs, février s'annonce un peu mieux : la production industrielle est légèrement remontée de 0,5 % et les ventes au détail de 0,6 %.
PRIX	— — (—)	Comme plusieurs signes précurseurs le laissaient présager, la hausse des prix de détail s'est fortement accélérée entre décembre (0,4 %) et janvier (0,8 %). Rappelons que les prix de gros ont eux-mêmes augmenté de 0,9 % en janvier et de 1,1 % en février.
CHOMAGE	— (—)	La nouvelle baisse du taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, passé de 6,3 % en janvier à 6,1 % en février, a constitué une heureuse surprise, compte tenu des effets négatifs attendus des intempéries et de la grève des mineurs. Ces derniers n'ont entraîné que 166 000 chômeurs supplémentaires, mais il est à craindre que des conséquences plus sérieuses ne viennent encore.
CAPACITE	— (—)	D'après l'enquête du département du commerce, les investissements des entreprises américaines ne progresseraient plus en volume en 1978 que de 5,5 % par rapport à 1977. Ce chiffre est inférieur aux réalisations de 1977 par rapport à 1976 (7 %).
ECHANGES	— — (— —)	Le déficit commercial, qui était resté stable à un peu plus de 2 milliards de dollars en novembre et décembre, s'est aggravé à 2,4 milliards en janvier. Les intempéries et la grève des mineurs de charbon ont entraîné en particulier un gonflement des importations pétrolières à plus de 3 milliards de dollars.
MONETAIRE ET FINANCIER		Les pressions à la baisse du dollar continuent. Après que l'Allemagne eut doublé les montants de deutschemarks mis à la disposition des Etats-Unis pour défendre le dollar, le DM a été soulagé un peu. Les autres devises subissent surtout leurs aléas nationaux. Le franc, après l'alerte électorale, se redresse et les taux d'intérêt diminuent. La livre reste faible et l'évolution des taux d'intérêt anglais incertaine.
ECONOMIQUE		L'affaiblissement de l'activité américaine, dont on attendait beaucoup, commence à inquiéter tous les pays. L'O.C.D.E., qui ne demandait jusqu'ici d'efforts de relance qu'aux deux seuls pays « forts », Allemagne et Japon, s'adresse maintenant aussi aux autres, quels que soient leur déficit commercial et leur inflation. Effectivement, dans la crainte d'une déflation, tous sont poussés à agir.

I. — TAUX DE CROISSANCE



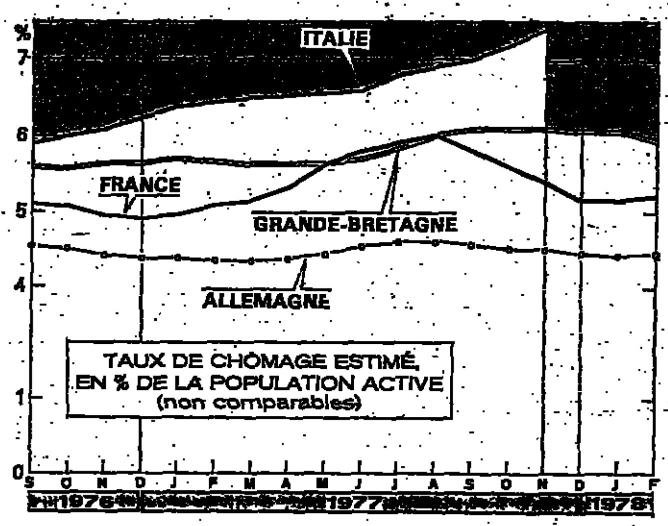
La production industrielle allemande s'accélère entre décembre (4 %) et janvier (6 %). En France, elle progresse à nouveau très légèrement (2 %). En Grande-Bretagne, elle cesse de reculer (0 %). Enfin, en Italie, sa forte dégradation tend à s'atténuer, le recul revenant de — 6 % à — 8 %.

II. — ÉVOLUTION DES PRIX



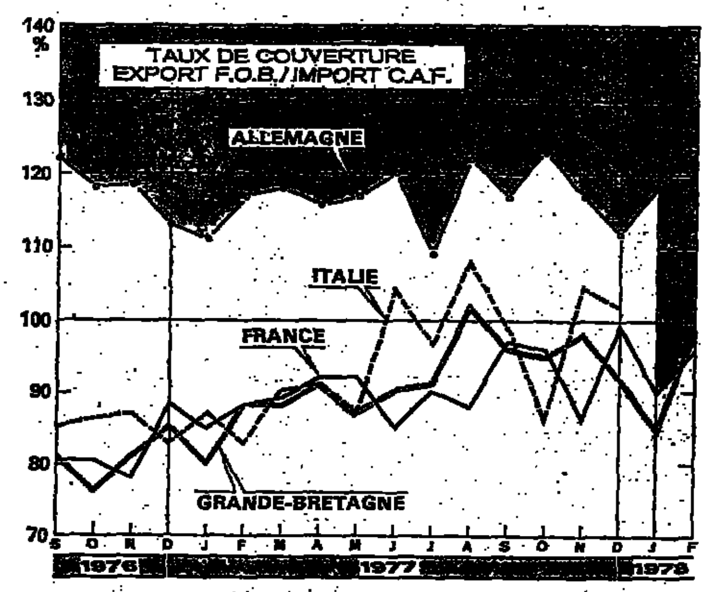
L'inflation moyenne des quatre pays européens est de nouveau légèrement remontée de 6,75 % à 7,25 %. Le rythme des prix est resté stable à 8 % en France et à 11 % en Italie. Il a augmenté légèrement de 6,5 % à 7 % en Grande-Bretagne et un peu plus nettement de 3 % à 5 % en Allemagne.

III. — NIVEAU DE CHOMAGE



Le taux français de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, après une baisse ininterrompue de cinq mois, qui l'a ramené de 6 % à 5,15 %, a de nouveau légèrement augmenté en février à 5,2 %. Le taux allemand est remonté un peu de 4,4 % à 4,45 %. Le taux anglais au contraire a reculé de 6,65 % à 5,95 %.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Le fait saillant est constitué par les remontées brillantes et simultanées des taux de couverture des importations CAF par les exportations FOB, français de 90 % à 96 %, et anglais de 85 % à 99 %. Le taux allemand, constamment au-dessus de 110 %, se trouve en janvier à près de 120 %. Le taux italien de décembre est à 98 %.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Hans Bauman (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.
Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Bryan Todd, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

ÉCHOS DE BRUXELLES

L'organisation des forains en Europe

UN CARROUSEL DE MILLIARDS

Les forains qui sillonnent depuis des siècles les routes d'Europe sont maintenant, eux aussi, organisés. Précurseurs du Marché commun, ils se font aujourd'hui les demandeurs d'une harmonisation européenne. Encore un dossier « technique » pour Bruxelles....

LA princesse Béatrice de Hollande a accepté de patronner le vingt-et-unième congrès de l'Union foraine européenne qui vient de se tenir à Amsterdam. Au congrès de Rome, le pape avait accordé une audience aux propriétaires de manèges et de baraques foraines. Somme toute, il est d'usage que les personnalités les plus haut placées se mettent à la disposition des forains pour leurs congrès. Les ministres y sont toujours présents. Il en ira de même pour le vingt-deuxième congrès qui aura lieu à Berlin au début de 1980.

Douze pays adhèrent à l'Union des forains. Ils seront treize à Berlin, l'Angleterre devenant membre de plein droit de l'Union. Jusqu'à présent, les forains anglais s'en distinguaient encore comme « membre associé ». Mais les directives de Bruxelles concernant les forains de la Communauté européenne font qu'ils peuvent aujourd'hui attendre de cette Union des avantages concrets, ce qui les incite à changer de position.

A Amsterdam, l'Union fêtait son vingt-cinquième anniversaire. Soixante mille membres y adhèrent, dont vingt mille femmes qui se sont associées en une Fédération des femmes-forains européennes, et quinze mille jeunes qui sont membres de la sous-association « Jeunesse foraine européenne. Le premier président de l'Union, il y a vingt-cinq ans, fut le Hollandais Peter Lahnstein. Depuis dix ans, c'est le Hambourgeois Max Eberhard qui dirige les forains d'Europe.

L'Union emploie, à son bureau central, deux secrétaires généraux. Dix vice-présidents secondent Max Eberhard dans son travail.

Commentaire de la femme du président Eberhard : « *Et les gens pensent que nous ne savons ni lire ni écrire...* ». L'Union va même combler un manque : celui des statistiques. Les chiffres, sur lesquels on peut juger de l'importance économique des forains européens, devront être collectés sur le modèle allemand...

Le président Eberhard ne s'est jamais risqué à faire une estimation du chiffre d'affaires de sa branche. Mais, partant des chiffres qu'il a à sa disposition, un *savant calcul* montre que le chiffre d'affaires européen annuel doit atteindre 5 à 6 milliards de deutschemarks, dont, pour l'Allemagne fédérale, 1,2 milliard de deutchemarks en 1977, l'Angleterre, l'Italie et la France ayant à peu près le même nombre d'entreprises foraines que l'Allemagne, à savoir environ cinq mille chacune.

Alors que dans les pays scandinaves ce sont les lieux d'attraction fixes qui dominent « luna-parks » et jardins), en Europe centrale les forains pratiquent surtout la tournée des fêtes.

Plus l'espace manque à l'installation des manèges et des baraques foraines, plus rude devient la concurrence pour obtenir un emplacement. Dans les pays du Benelux, cela a conduit à ce que les forains doivent payer des tarifs de location qu'ils ne peuvent absolument pas récupérer pendant la fête. C'est pourquoi la fédération belge a demandé au XXIe congrès d'Amsterdam qu'on abolisse le système de vente aux enchères des places et que les réglementations soient harmonisées pour la Communauté européenne, un peu sur le modèle français selon lequel les autorités prélèvent en principe une taxe de location proportionnelle à la longueur de la façade de l'installation ou à la surface occupée.

Les forains aimeraient également voir harmonisées les mesures sur la longueur des convois ainsi que les vitesses auxquelles ceux-ci se déplacent sur les routes d'Europe.

En Allemagne fédérale, la vitesse est limitée à 25 kilomètres à l'heure, ce qui signifie une interdiction de prendre les autoroutes.

Le projet d'harmonisation se résume à : impôts peu élevés (parce que les véhicules moteurs n'ont que des périodes restreintes d'utilisation des routes, du fait de leurs longues périodes de stationnement) et vitesse maximale à 60 kilomètres à l'heure.

Enfin, les forains européens seraient de piètres forains s'ils étaient satisfaits de la taxation de leurs recettes. Bruxelles doit également prendre des mesures d'harmonisation en ce domaine. Ils obéissent tous au même droit, après les conventions de Rome qui prescrivent l'impôt sur la plus-value. Pourtant les taux varient d'un pays à l'autre, et il faudrait les égaliser.

Echappe à toute estimation l'industrie que déploie la machinerie foraine : réalisation des kermesses et production du matériel de foire. La seule chose bien établie est que, rien qu'en Allemagne fédérale, le matériel mis en place représentait fin 1977 un montant en investissements de 675 millions de deutschemarks. Ce montant s'élève à quelques milliards de deutschemarks pour *toute* l'Europe. Avant la seconde guerre mondiale, il était d'usage en Europe de faire venir le gros matériel des Etats-Unis. Aujourd'hui, l'Europe s'est rendue « autarcique » en ce domaine. Des usines européennes se sont spécialisées et fournissent tout le marché, même le marché américain. Ils produisent exclusivement du matériel pour kermesses, constamment aux risques et périls de l'exploiteur d'un grand-huit ou d'une roue infernale. Les premières adresses pour l'industrie foraine sont les firmes Soli et Bertazzon, en Italie, Reverchon et Marcel Lutz, en France, Bakker in Apeldorn, pour la Hollande, Schwarzkopf, Huss, Storck et Ihle, en Allemagne fédérale. Les Anglais marchent en solitaires avec un grand nombre de producteurs de machines à sous qui veillent au moindre « clic », à ce que les forains ne ressentent rien de la crise de la conjoncture...

HANS BAUMANN.

QUI FREQUENTE LES FETES FORAINES

Age	Pourcentage
De 14 à 18 ans......	28,1
De 18 à 24 ans......	42
De 25 à 34 ans......	37,5
De 35 à 44 ans......	31
De 45 à 54 ans......	24,9
De 55 à 64 ans......	22,4
65 ans et plus.....	16

PORTRAIT

M. Leopoldo Calvo Sotelo : l'Espagne refuse la frustration européenne

L'Espagne entrera de plein droit dans la C.E.E. ou elle n'y entrera pas du tout. Ses atouts ne concurrencent pas mais complètent la puissance européenne. « Ne nous enfermez pas dans la même frustration que jadis les Britanniques. » C'est ce que le nouveau ministre représentant Madrid à Bruxelles a confié à Michael Hornsby.

Si une grande patience et un réel sens de l'humour, associés à la capacité de maîtriser des sujets d'une grande complexité technique sont les qualifications nécessaires pour conduire des affaires avec la C.E.E., M. Leopoldo Calvo Sotelo, l'aimable ancien industriel espagnol récemment chargé par son gouvernement des relations avec la Communauté, semble bien adapté à cette tâche.

Ami proche de M. Adolfo Suarez, le premier ministre espagnol, M. Sotelo est l'ancien président de Rio Tinto, filiale de la multinationale britannique, et l'une des plus importantes entreprises d'Espagne. Il a été ministre du commerce dans le premier gouvernement de la monarchie après Franco, puis ministre des travaux publics dans le premier gouvernement Suarez. Il a démissionné l'an dernier pour forger l'alliance de plus de quarante partis, constituant l'Union démocratique du centre, qui a remporté les élections générales.

La mission de M. Sotelo — dont le titre officiel est ministre chargé des relations avec les Communautés européennes — est de préparer le terrain pour l'ouverture, l'an prochain, des négociations sur l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E.

Le mois dernier, M. Sotelo a visité, pour la première fois dans ses nouvelles fonctions, Bruxelles. Ayant rencontré M. Roy Jenkins, président de la Commission, M. Lorenzo Natali, le commissaire chargé de l'élargissement de la C.E.E., ainsi que les autres principaux commissaires, il est rentré à Madrid chargé de « questionnaires » sur divers aspects de l'adhésion espagnole.

Les données fournies par M. Sotelo et son équipe de représentants officiels — pas encore choisis, mais qui comprendront certainement des membres du parti socialiste, qui se trouve dans l'opposition — formeront la base de l' « avis » sur l'adhésion espagnole que la Commission a promis de fournir d'ici au printemps de l'an prochain. L'« avis » de la Commission est requis avant que puissent commencer les négociations avec un candidat quelconque.

Dans un entretien avec Europa, *M. Sotelo se dit surpris qu'il faille une année entière à la Commission pour préparer son avis. Il semble, remarque-t-il avec une ironie un peu sèche, que sa première tâche sera d'* « harmoniser le pouls rapide de l'Espagne avec celui plus lent de la C.E.E. ». *Et d'estimer que l'adhésion d'ici à 1981 ou 1982 est un objectif.*

« S'il y avait des retards prolongés, je m'inquiéterais, *poursuit M. Sotelo.* Et je dirais à la C.E.E. : ne nous enfermez pas dans une citadelle de frustration, de déception et d'amour-propre, comme vous l'avez fait avec les Britanniques ! J'accepte l'idée qu'il nous faudra beaucoup de patience. Tout ce que je demande, c'est qu'il y ait un progrès régulier. »

Des retards pourraient-ils avoir des répercussions défavorables sur la fragile démocratie espagnole ? M. Sotelo répond qu'il préfère considérer la démocratie espagnole comme nouvelle, plutôt que fragile. Il croit qu'elle peut survivre hors de la C.E.E., bien que l'appartenance à celle-ci puisse lui apporter, bien évidemment un précieux appui supplémentaire.

Bien entendu, l'Espagne, par la seule dimension de sa population et de son potentiel, pose des problèmes particuliers d'assimilation, mais ces derniers ont été mal présentés. Un coup d'œil sur une carte de l'Espagne, dit M. Sotelo, montre qu'il ne s'agit pas d'une nation agricole. Il y aura quelques problèmes d'adaptation pour les producteurs de fruits et légumes de la C.E.E., mais l'Espagne ne sera jamais une véritable force agricole concurrente. Sa capacité industrielle, comme fournisseur de produits manufacturés à faible coût, est bien plus importante à long terme.

Mais même dans ce domaine, M. Sotelo espère avec confiance que les difficultés ne sont pas insurmontables. « La sidérurgie espagnole existerait de toute façon. A long terme, notre industrie ne doit pas être considérée comme une concurrence menaçante pour celle des autres Etats membres, mais comme un atout partagé, renforçant la position commerciale de la Communauté vis-à-vis du reste du monde. »

Sur un point, M. Sotelo est sans équivoque. L'Espagne doit bénéficier de la totalité des droits dès le moment de l'adhésion. La forme précise et la durée de la période transitoire après celle-ci — la Commission parle de quatre à dix ans — sont négociables, mais l'Espagne ne peut accepter une situation intermédiaire, du genre de celle que la Commission a suggérée à un moment pour la Grèce pour remplacer l'adhésion.

De quel côté l'Espagne se place-t-elle dans le débat sur l'avenir de l'Europe, entre fédéralistes et confédéralistes, entre partisans d'une C.E.E. composée d'Etats-nations souverains et ceux qui préféreraient quelque chose de plus proche des Etats unis d'Europe ? M. Sotelo répond qu'il serait présomptueux pour un pays candidat de se prononcer sur de telles questions. Et, en tout cas, on ne doit pas accepter un choix aussi tranché.

Parlant à titre personnel, il croit que si l' « Union européenne » a un sens, elle doit signifier une union politique aussi bien qu'économique, « une union de peuples et pas seulement de marchés ». *C'est une erreur que de considérer l'intégration politique uniquement en termes de perte ou d'abandon de pouvoirs actuellement détenus par les gouvernement nationaux.*

M. Sotelo préfère voir l'union politique comme « l'exercice collégial par une autorité centrale de pouvoirs librement délégués par les gouvernements nationaux ». *En même temps, d'autres pouvoirs actuellement détenus par les gouvernements nationaux pourraient être délégués aux régions. L'Espagne, comme d'autres pays d'Europe, doit tenir compte des aspirations de ses régions, et celles-ci seront peut-être plus facilement satisfaites dans le cadre de la C.E.E. que dans un cadre national.*

MICHAEL HORNSBY.

Quand l'Europe va...

(Suite de la page 21.)

Ainsi, au cours des dernières décennies, toute période de déclin relatif de l'Europe s'est accompagnée du recul de la production mondiale et de la contraction des échanges ; alors que le renforcement du poids relatif de l'Europe a correspondu à la période de croissance sans précédent des échanges et de l'économie mondiale (l'âge d'or des années 60). Le lecteur sceptique pensera à juste titre qu'il ne faut pas confondre la cause et l'effet. On peut en effet proposer deux interprétations de cette intéressante coïncidence :

1) Plus ouverte sur l'extérieur que les autres régions du monde (le *ratio* exportation sur produit intérieur brut est de 7 % aux Etats-Unis, 12 % au Japon et 25 % pour l'ensemble de la C.E.E.), l'Europe se trouve ainsi plus sensible aux crises internationales. Ce n'est que lorsque l'ensemble de l'économie mondiale est en bonne santé que l'Europe se porte bien. *Si l'Europe va, c'est parce que tout va.*

2) Cette première interprétation assez pessimiste pour l'Europe (elle n'exclut pas la possibilité d'une Europe malade et en déclin au sein d'une *économie mondiale en expansion*) détient sans doute sa part de vérité, mais il ne faudrait pas qu'elle cache une relation inverse où le baromètre européen commande la santé des autres régions du monde. Lorsqu'il est au beau fixe et que le poids relatif de l'Europe se renforce, l'économie mondiale, par effet d'entraînement, se développe : *quand l'Europe va, tout va.*

Survienne une crise durable ou passagère en Europe qui ranime le spectre du déclin européen, et toutes les régions du monde sont affectées : *quand l'Europe ne va pas, rien ne va.* C'est parce que l'Europe constitue la première puissance commerciale du monde qu'elle joue un rôle aussi important.

Carrefour des échanges internationaux, la Communauté des Neuf représente par ses achats et ses ventes le tiers du commerce mondial. Malgré une diminution sensible de la part de la C.E.E. dans les exportations mondiales depuis la crise (37,1 % en 1972 et 32,8 % en 1976, c'est-à-dire un niveau équivalant à celui des années 60), il ne s'agit pas d'un retour en arrière. La part des pays de l'ancienne Communauté des Six reste de 4 % environ supérieure à son niveau de 1960 (dans le même temps, celle de la Grande-Bretagne a chuté dans une proportion équivalente).

En effet, la création de l'Europe des Six a entraîné non seulement un essor spectaculaire des échanges intracommunautaires, qui ont sextuplé de 1958 à 1970 (ils représentent aujourd'hui 52 % des échanges de la C.E.E. contre 33 % il y a vingt ans), mais aussi un développement accéléré des échanges avec le reste du monde. La C.E.E. devenait du même coup un fournisseur et surtout un client de plus en plus important : respectivement 21 % des exportations et 19 % des importations en 1973 des autres régions du monde contre 17 % dans les deux cas en 1955.

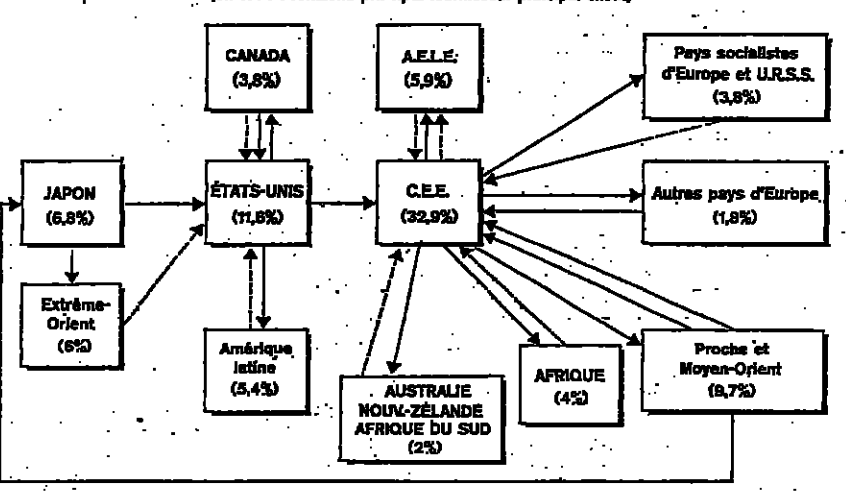
Loin de devenir une citadelle protectionniste (3), le Marché commun, faisant de l'Europe la plaque tournante des échanges mondiaux, a constitué un puissant stimulant pour le commerce mondial.

En réalité, la structure du commerce international est marquée par une bipolarisation des échanges autour de la C.E.E. et des Etats-Unis. La C.E.E. a dans sa mouvance l'A.E.L.E., les autres pays européens, l'Afrique du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Afrique, le Proche-Orient, les pays socialistes d'Europe et l'U.R.S.S., régions pour lesquelles elle est à la fois le premier client et le premier fournisseur.

Selon le même critère, les Etats-Unis ont dans leur mouvance le Canada et l'Amérique latine, et dans une moindre mesure le Japon et l'Extrême-Orient dont ils sont le principal client tout en étant un fournisseur important.

LES ÉCHANGES PAR RÉGIONS

(en 1976 : relations principal fournisseur-principal client)



A ——▶ B signifie que A est le principal fournisseur de B (par exemple, le Japon est le principal fournisseur de l'Extrême-Orient)

C ——▶ D signifie que C a D pour principal client (par exemple, les États-Unis ont la C.E.E. comme principal débouché)

Nous n'incluons pas dans l'analyse les pays socialistes d'Asie (Chine, Corée du Nord, etc.), qui représentent moins de 1 % des échanges internationaux.

Les chiffres entre parenthèses correspondent à la part de la région considérée dans les exportations mondiales en 1976.

On remarque la bipolarisation des échanges internationaux autour de la C.E.E. et des Etats-Unis et le rôle de plaque tournante des échanges joué par la C.E.E. qui est souvent le principal client et le principal fournisseur des autres régions.

Plus précisément, si l'on considère la nature des échanges, on constate que la Communauté se taille la part du lion pour les produits manufacturés avec 44 % des exportations mondiales (elle a même une position de leader pour les produits chimiques avec 55 % des exportations mondiales). C'est, bien sûr, son cheval de bataille, puisque ces produits représentent les quatre cinquièmes des exportations des pays membres et une grosse moitié de leurs importations. On comprend l'importance des plans « anti-crise » lancés par la C.E.E. pour l'acier, la construction navale et les fibres synthétiques. Le redressement attendu au niveau européen dans ce domaine ne peut que contribuer à la recherche des activités mondiales dans ces secteurs, qui sont parmi les plus touchés par la crise internationale.

Finalement, la dépendance de l'Europe au reste du monde, notamment pour ses approvisionnements en matières premières énergétiques et non énergétiques, ne devrait pas masquer une autre réalité : l'Europe en tant que plaque tournante des échanges internationaux joue un rôle vital pour l'économie des autres régions du monde sans que la réciproque soit vraie.

MICHEL GODET et OLIVIER RUYSSEN.

(3) Le niveau moyen des droits de douane de la C.E.E. est moins élevé que celui du Japon et des Etats-Unis.

AU PAYS DES ÉCONOMISTES

M. Edmond Malinvaud à la recherche de l'« invariant fondamental »

Après Fred Hirsh, britannique, et le professeur Mensch, de Berlin, « Europe » présente aujourd'hui l'un des principaux économistes français.

M. EDMOND MALINVAUD est le reflet et l'aboutissementde la science économique française telle qu'elle s'est construite depuis la guerre. Ingénieur de formation, il fut l'un des premiers, dans l'isolement et le scepticisme général, à rechercher, par une formalisation mathématique des concepts, un fondement nouveau pour une science économique autonome et une structure invariante de toute économie, quel que soit le système politique.

Aujourd'hui, tout a changé : l'homme seul est devenu le lieu géométrique de la réflexion dominante. Directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques, animateur des principaux séminaires de théorie économique, directeur d'études à l'Ecole des hautes études, il forme de très nombreux disciples, préside des congrès internationaux et rayonne sur toute la science économique française, cumulant les responsabilités administratives et la réflexion la plus théorique dans les champs les plus divers.

Pour lui, l'économie est une science pure et autonome, un ensemble de modèles abstraits et cohérents. Elle doit avoir la même objectivité que la physique. Par exemple, il n'y a pas pour lui d'analyse de la croissance sans formalisation mathématique de la dynamique de l'économie.

Aussi l'économiste doit-il penser sa science comme a-idéologique, comme un discours mathématique, une forme nécessaire de toute théorie, quel que soit le projet de société qu'elle sous-entend. Au total, la science se réduit à l'ensemble des concepts formalisés et des modèles qui s'en déduisent. C'est peu, mais c'est aussi beaucoup. Car rien dans l'appareil théorique ne contredit une analyse politique quelconque du réel. L'économiste doit donc renoncer à tout jugement de valeur, à tout engagement politique au nom de son savoir.

Ainsi définit-il sa méthode d'analyse : pour comprendre le réel, et avant de faire sur lui un diagnostic, il faut d'abord établir des lois abstraites dans les cas les plus généraux. On a alors l'essence de toute réalité, l'invariant fondamental. Ensuite, on peut en déduire des modèles plus « spécifiques », plus adaptés, qui donnent des lois économiques et fournissent des analyses du réel.

Dans cette problématique, les contributions de Malinvaud à la théorie sont considérables. Même si ses résultats ne se réfèrent pas au monde concret et ne plaident explicitement pour aucun système économique et social, ils touchent tous les problèmes que pose la conceptualisation du fonctionnement d'une économie de marché : comment se fixent les prix ? Comment se détermine l'investissement ? Pourquoi y a-t-il sous-emploi de ressources ? Dès 1953, il donne ses lettres de noblesse à l'économie mathématique en étudiant la dynamique d'une économie de marché.

A-politique

Plus tard, il approfondit sa réflexion sur les processus de fixation des prix soit par un jeu d'approximations successives sur le marché, soit par un bureau central, élucidant les conditions dans lesquelles une économie de marché peut fonctionner avec une instance centrale parfaitement informée et comment la liberté du consommateur peut s'incarner dans une technologie efficace de planification. Aujourd'hui son travail conceptuel s'étend à l'analyse des défauts de fonctionnement des marchés comme facteurs de déséquilibre économique.

Certes, de ce travail théorique ne découle ni une vision globale de l'économie et de sa crise ni un projet de société, mais il s'en dégage une méthode d'approche des problèmes réels de notre temps. Ainsi son livre sur « la croissance de l'économie française », plus que l'histoire monétaire des Etats-Unis de Friedman, démontre la force et les limites de l'observation du réel à partir des concepts de l'économie mathématique. De même, quand il explique le chômage comme l'écart du réel par rapport au modèle idéal, comme la « somme » des imperfections des économies concrètes, il retrouve dans l'empirique sa problématique théorique et sa conception de la science économique.

De ces sommes de travaux se dégage donc une grande unité, où l'économiste d'aujourd'hui retrouve l'ingénieur de l'après-guerre : pour lui, parce qu'il est possible de décrire théoriquement un système économique parfait, la crise actuelle s'explique par les différences entre le réel et le modèle parfait. Il n'y a donc pas d'autres conseils possibles de l'économiste au politique que la localisation des imperfections et l'amélioration de l'efficacité du système social. Il n'y a pas d'autre action économique souhaitable que la recherche de l'efficacité. Tout le reste est politique, c'est-à-dire selon lui a-économique.

L'avenir dira si cette voie, aujourd'hui dominante, est un début ou une fin.

Cette problématique n'est sans doute pas aussi universelle ni aussi idéologiquement neutre qu'elle veut l'être. Mais elle a été, et elle est encore, d'une importance capitale dans l'accumulation du savoir économique et social. M. E. Malinvaud joue un rôle essentiel dans son élaboration et sa diffusion. Peut-être aura-t-il même ainsi préparé les conditions de son propre dépassement.

JACQUES ATTALI.

SOCIAL

Les syndicats autonomes italiens : des marginaux qui comptent

La vie sociale italienne est souvent affectée par des organisations qui ne dépendent pas des grandes centrales syndicales nationales. A l'origine désireuses d'apolitisme, ces organisations « autonomes » ont viré au corporatisme, ce qui semble devoir limiter leurs possibilités d'intégration dans l'avenir.

SUR cent Italiens interrogés au hasard, il n'y en aurait sans doute même pas la moitié pour indiquer exactement les initiales des trois grandes centrales syndicales italiennes : C.G.I.L., C.I.S.L., U.I.L. En revanche, à la question : « *Que sont les syndicats autonomes ?* », ces mêmes cent personnes fourniraient sans hésiter un grand nombre de réponses. « *Ce sont ceux qui bloquent les avions à l'improviste au moment où les passagers vont monter à bord* » ; « *ce sont ceux qui laissent pourrir des tonnes d'immondices dans les rues de Naples ou de Palerme* » ; « *ce sont ceux qui arrêtent les trains en plein été, quand les familles partent en vacances et que les émigrants reviennent de l'étranger* ».

Les citoyens mieux informés donneraient au besoin des réponses plus complexes. « *Les autonomes*, diraient-ils, *sont ceux qui ont proclamé une grève illimitée des services des impôts juste au moment où les contribuables devaient présenter leur déclaration annuelle de revenus. Le gouvernement a dû alors renvoyer la date de présentation des déclarations, et il l'a fait volontiers, parce que cette année-là la déclaration des revenus coïncidait avec les élections législatives.* »

Cette anecdote fait apparaître l'accusation que beaucoup de gens portent contre le syndicalisme autonome, à savoir qu'il est souvent « *au service de quelqu'un* » ou tout au moins qu'il se laisse « *manipuler* » avec trop de facilité. Il y a aussi ceux qui croient voir dans le comportement de certains syndicats autonomes mineurs, existant surtout dans le Sud, « *des collusions inspirées par la Mafia* ». Dans la plupart des cas, ce sont des affirmations fortement polémiques. Enfin, dans la délicate situation politique italienne, il ne manque pas de gens pour craindre les autonomes en raison de l'action destructrice qu'ils pourraient mener : « *Au Chili*, remarquent-ils, *il y en avait beaucoup moins.* »

Combien y a-t-il d'autonomes ? Personne ne peut répondre avec précision à cette question. Il y a quelque temps, le ministère du travail a tenté de faire une enquête : une liste a été établie, qui comporte environ deux cents sigles, dont certains sont inconnus des experts eux-mêmes. Le chiffre le plus vraisemblable semble se situer autour de quatre cent mille inscrits, mais certains affirment qu'il y en a plus d'un million. « *Nous sommes la troisième confédération, avant l'U.I.L.* », déclarent certains dirigeants des autonomes. D'autres prétendent, au contraire, qu'ils ne dépassent pas deux cent mille inscrits.

Les « trois grands »

De façon schématique, on peut dire que les autonomes n'ont aucune force dans l'industrie (à part quelques exceptions, comme le syndicat de l'automobile chez Fiat et dans d'autres entreprises de Turin), et ils sont également peu représentés dans l'agriculture (consortiums agricoles, organismes de bonification, entreprises forestières), de même que dans le commerce. Ils sont nombreux dans certains ministères (défense nationale, agriculture, finances, intérieur, instruction publique, Trésor) et dans certains organismes semi-publics (Sécurité sociale, assurances contre les maladies, etc.).

Parmi les employés des chemins de fer, les autonomes regroupent surtout les machinistes et le personnel de bureau. Pour les employés des tramways, les bases les plus fortes sont dans le Sud (Naples et Palerme). Les pilotes, dans leur grande majorité, sont inscrits au syndicat hospitalier. Parmi le personnel hospitalier, la proportion est de l'ordre de 10 %. Dans les écoles et dans les banques, ils ont un poids considérable.

Depuis des années, les trois centrales (C.G.I.L., C.I.S.L., U.I.L.), mènent une action commune, même si l'unité syndicale organique s'est estompée depuis le succès remporté par les communistes aux élections législatives de 1976. En face de la crise du pays, les trois confédérations suivent aujourd'hui une ligne de responsabilité accrue : limitation des augmentations salariales, reconnaissance de la nécessité de la mobilité des travailleurs d'une entreprise à une autre, de façon à favoriser la restructuration ; plus grande attention portée sur les problèmes de la productivité et sur le rôle des entreprises.

Dans ce cadre d'austérité, les syndicats autonomes jouent un rôle de diversion qui peut être marginal, mais qui n'est pas indifférent. Les trois confédérations nationales, unies, ont certainement la force de diriger, de convaincre et de contrôler le plus gros des travailleurs italiens, et peuvent également se permettre de perdre « quelques plumes » dans la rue. Les autonomes, même s'ils peuvent obtenir quelques succès sporadiques, ne semblent pas en mesure de coaguler les mécontents et de les transformer en « saboteurs syndicaux », rôle qui, aujourd'hui, est dévolu aux extra-parlementaires de gauche.

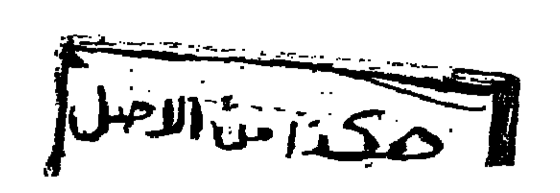
L'attitude des trois centrales syndicales nationales à l'égard des autonomes est toujours polémique. Il y a toutefois quelques exceptions : dans le secteur bancaire, C.G.I.L., C.I.S.L., -U.I.L., ont formé un comité de coordination avec les syndicats autonomes des banques et des caisses d'épargne, qui sont puissants.

Actuellement, sur l'initiative de la CISAL (qui est la plus importante fédération d'autonomes), la tentative de création d'une agrégation autonomiste est en cours. Unis sur quel programme ? Au cours des années 50, l'origine de certains syndicats autonomes semblait due au désir d'apolitisme. Pendant cette période, en effet, les trois centrales nationales étaient fortement liées aux partis, et la C.G.I.L., pour ne citer que l'exemple le plus connu, était définie comme la courroie de transmission du parti communiste.

Aujourd'hui, la note dominante est l'austérité, et les syndicats autonomes sont toujours davantage poussés à se dresser pour la défense d'intérêts corporatifs, c'est-à-dire sur un terrain qui ne mène pas très loin et qui ne peut guère constituer un programme.

SERGIO DEVECCHI.





les italiens ; comptent

COMMERCE INTERNATIONAL

« La Communauté est comme un crabe qui marche de côté »

(Suite de la page 21.)

— A propos des rapports avec le tiers-monde, on accuse la C.E.E., de l'extérieur, d'appliquer une politique protectionniste favorisant les rapports intercommunautaires au détriment des rapports avec les pays qui ne font pas partie de la Communauté.

— C'est une accusation qui était peut-être justifiée au début, il y a bien des années. Mais, par la suite, avec l'ensemble des négociations qui ont eu lieu, même dans le cadre du GATT, l'accord général sur le commerce et sur les tarifs, les plus récents dans le « Tokyo round », dont la négociation entre dans une phase avancée, une telle accusation tombe. Et même, en définitive, l'une des caractéristiques principales de la Communauté commence à disparaître : le fait qu'elle est un marché unique protégé par une ceinture de tarifs. En moyenne, ces tarifs ont été peu à peu abaissés à un taux moyen de 7 à 8 %, ce qui, au fond, n'est pas de beaucoup supérieur aux fluctuations des changes auxquelles on peut assister en quelques mois. Aussi cette barrière douanière qui protège la Communauté n'est-elle guère élevée.

— Elle n'est pas élevée par rapport aux tarifs douaniers des autres grandes zones commerciales, par exemple celle des Etats-Unis ?

— Je dirai qu'il est plus facile de franchir la barrière européenne, car, si la moyenne des droits de douane de la CEE est plus ou moins égale à celle des Etats-Unis, les tarifs des Etats-Unis connaissent des pointes plus élevées lorsqu'il s'agit de protéger fortement certains secteurs.

— Mais y a-t-il encore des contingentements sur les importations ?

— Effectivement, il y en a. Par exemple, sur le marché italien, près de 4 % de nos importations sont contingentés. Mais il s'agit là surtout de séquelles historiques. Il n'y a pas beaucoup de contingentements nouveaux, établis ces dernières années, même s'il existe une tendance récente à accroître les restrictions. Mais ce ne sont là que des problèmes marginaux. Dans l'ensemble, la Communauté européenne a, sans aucun doute, imprimé au monde une forte impulsion libérale.

« Péril jaune ? »

— Existe-t-il un « péril jaune », du fait de l'agressivité de la politique commerciale du Japon ?

— Effectivement, cela fait naître de graves inquiétudes. Il suffit de voir l'importance de l'excédent des échanges commerciaux du Japon avec la CEE, de l'ordre, je crois, de 4 milliards de dollars en 1977... Et ces inquiétudes ont tendance à s'accroître ces temps-ci, dans la mesure où les restrictions officielles et semi-officielles que d'autres pays ont apporté aux exportations japonaises, de même que les contrôles « volontaires » des exportations, de la part du Japon, entraînent inévitablement, sur les marchés européens, une pression plus forte de la part des Japonais qui sont l'objet d'exclusions, ou de limitations, de la part des autres marchés.

» Aussi est-ce un grave problème, étant données aussi les difficultés qu'a l'industrie européenne à être présente sur le marché japonais, non seulement à cause du système protectionniste en vigueur dans ce pays, mais aussi du fait des difficultés objectives dues à la langue, aux habitudes et aux méthodes commerciales.

— La Communauté a-t-elle engagé une action à ce sujet ?

— Des négociations sont en cours depuis longtemps entre la Communauté et le Japon : jusqu'à présent je ne pourrais dire qu'elles se sont très bien passées. Espérons toutefois qu'elles pourront conduire à des accords susceptibles d'éviter des pratiques de « dumping » ou de quasi « dumping » sur les marchés européens.

— Il est courant, ces derniers temps, de parler d'inquiétude au sein du monde industrialisé, à propos du fort endettement des pays non pétroliers du tiers-monde...

— C'est un problème qui me préoccupe depuis de nombreuses années. Au lendemain de la crise pétrolière, j'ai été l'un des premiers à affirmer qu'il était nécessaire de financer à un niveau international ces « oil déficits », et de ne pas en laisser retomber tout le poids sur chacun des pays concernés. En effet, après la faillite de la réforme du système monétaire international, et comme on n'a pas trouvé de systèmes de collaboration internationale, la conséquence inévitable a été que les « surplus » pétroliers ont créé en contrepartie des déficits concentrés, dans une large mesure, dans les pays en voie de développement dont la dette a augmenté de façon vertigineuse au cours de ces quatre ou cinq dernières années, dépassant, au total les 200 milliards de dollars.

Réduire le déficit des pays pauvres

» Ici, naturellement, il convient de distinguer entre les pays qui possèdent de nombreuses matières premières, ou en tout cas qui ont un avenir industriel assuré, comme le Brésil ou le Mexique, et les pays qui n'ont ni ressources naturelles ni potentiel industriel, comme le Bangladesh, pour qui le problème est véritablement dramatique. Mais cela ne représente qu'une fraction de l'endettement total.

— Au fond, on ne s'est pas préoccupé d'éviter le gonflement anormal des dettes de nombreux pays.

— En effet, on a laissé au marché la tâche de financer ces déficits ; on a laissé s'affirmer un ordre économique et monétaire international au sein duquel les pays faibles se trouvent dans une situation toujours plus grave, avec des répercussions possibles sur leurs créanciers privés, qui sont les grandes banques internationales, le plus souvent américaines ou opérant sur le marché de l'eurodollar, et qui se trouvent exposées pour des sommes très élevées.

— Allez-vous saisir cette occasion et proposer un plan Ossola pour régler le problème de l'endettement du tiers-monde non pétrolier ?

» Je crois qu'il est très difficile de concevoir un plan qui ne soit que financier pour résoudre ces problèmes. Ce qui est nécessaire aujourd'hui l'était déjà il y a quatre ou cinq ans : à savoir trouver une formule d'accord entre les principaux pays industrialisés pour qu'ils se répartissent entre eux le déficit pétrolier. Au contraire, nous nous trouvons, maintenant, face à une situation dans laquelle au « surplus » pétrolier vient s'ajouter le « surplus » de la balance des paiements courants de la République fédérale allemande, des Pays-Bas, de la Suisse, du Japon. Aussi est-ce un déficit très important que doivent financer les Etats-Unis, l'Italie, l'Espagne, d'autres pays industrialisés, et les pays en voie de développement. Par exemple, en 1977, les membres de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole ont eu un « surplus » de 37 milliards de dollars, la République fédérale allemande, le Benelux, la Suisse, le Japon, un « surplus » global de 17 milliards, d'où, en contrepartie, pour les autres pays, un déficit de 54 milliards de dollars, au cours de la seule année passée.

— A votre avis, ces dernières années, la C.E.E. a-t-elle fait des pas en avant ou en arrière ?

— Je pense que la Communauté est comme un crabe, qui marche souvent de côté.

— Quand verra-t-on l'élargissement de la C.E.E. de neuf à douze pays, avec la Grèce, l'Espagne et le Portugal ? Et quels en seront les effets ?

— J'ai visité, comme ministre du commerce extérieur, les trois pays postulant à l'entrée dans la Communauté, et je suis un partisan décidé de leur entrée, pour des raisons aussi bien politiques qu'économiques. En ce qui concerne les premières, nous avons toujours dit que, lorsque ces pays seraient soumis à des régimes démocratiques, ils entreraient dans la Communauté, et aujourd'hui il me paraît impossible de leur refuser cette entrée en alléguant des difficultés économiques. En outre, je crois que ces difficultés sont limitées au domaine agricole et qu'elles sont propres à deux ou trois pays, dont l'Italie. Je pense que ces difficultés, elles aussi, pourront être surmontées si la période transitoire d'adaptation et le démantèlement de toutes les protections dressées entre ces pays et la Communauté sont suffisamment longs.

» J'estime, pour conclure, que nous devons faire entrer rapidement — disons d'ici à 1980-1981 — ces pays dans la Communauté et ensuite adapter les structures économiques dans un délai de cinq à huit ans. Naturellement, ces pourparlers ne doivent pas être engagés simultanément pour les trois pays, dans la mesure où leurs demandes d'admission n'ont pas été faites ensemble : celle de la Grèce deux ans avant le Portugal et celle de l'Espagne en août dernier. »

Propos recueillis par
MARIO SALVATORELLI.

« IL FAUT QUE LES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES FASSENT AUTANT D'EFFORTS QUE NOUS EN AVONS FAITS »

nous déclare M. Akio Morita, président de Sony

Le Japon est devenu le chef de file mondial dans l'électronique pour le grand public, et celle-ci a mieux résisté à la récession que la plupart des secteurs de l'économie domestique. Le groupe Sony joue un rôle important dans ce succès. Créé immédiatement après la deuxième guerre mondiale, ses ventes ont atteint l'an dernier 2,108 milliards de dollars. Et ses exportations ont représenté plus de 60 % de ce total. Ses concurrents s'en émeuvent, des deux côtés de l'Atlantique. M. Akio Morita, cinquante-sept ans, président et cofondateur de Sony, répond ici à Simon Scott Plummer à propos des relations commerciales internationales du Japon.

— Lorsque des puissances aussi considérables que les Etats-Unis et la C.E.E. font pression pour obtenir des concessions commerciales du Japon, celui-ci peut-il faire autrement que de céder ?

— Le Japon ne peut survivre sans de bonnes relations avec l'Europe et l'Amérique, mais celles-ci ont besoin du Japon. Quand la controverse s'exacerbe, nous devons accepter un compromis.

— Existe-t-il chez les Européens et les Américains une compréhension suffisante de la position japonaise ?

— Non, spécialement chez les Européens. Ils considèrent le Japon comme lointain. C'est le pays du mont Fuji et des geishas... Et c'est pourquoi, quand l'industrie japonaise fait sentir sa présence à l'étranger, certains ont l'impression d'une invasion par un peuple exotique. C'est dommage. Nous sommes un pays moderne, développé et industriel, qui préserve néanmoins les traditions japonaises. Le Japon est un mélange d'Orient et d'Occident, et il a une grande capacité pour combiner les deux cultures.

» L'industrie japonaise a travaillé dur pour fabriquer de bons produits. Nous avons investi de grandes sommes d'argent, beaucoup de temps et d'efforts pour développer des marchés, en créant des sociétés de vente, en étudiant les goûts, les réglementations et les normes de sécurité de chaque pays. Pendant les premières années, nous n'avons pas gagné d'argent. C'était un investissement. Et puis, peu à peu, nous avons réussi à nous faire la réputation de fournir de bons produits et de bons services après vente. Nous voulons que les Européens comprennent combien l'industrie japonaise a travaillé dur. Et il faut que les sociétés européennes fassent le même effort au Japon.

— N'y a-t-il pas un danger que le Japon, ayant l'impression que le monde extérieur se ligue contre lui, ne devienne plus nationaliste et que les relations avec le monde occidental ne se détériorent gravement ?

— Je ne dirai pas qu'elles se détériorent gravement. A l'exception de la dernière guerre mondiale, le Japon a toujours été un ami de la Grande-Bretagne et de plusieurs pays européens. Beaucoup d'influences européennes, aussi bien technologiques que culturelles, se sont exercées au Japon, de telle sorte que, pour beaucoup de Japonais, l'Europe est quelque chose de très important et de très proche.

— Vous attendez-vous à une croissance de 7 % du P.N.B. japonais au cours de l'exercice 1978 comme le prédit le gouvernement ?

— Sept pour cent n'est pas un chiffre facile à atteindre. Tous les hommes d'affaires japonais se rendent compte que le Japon doit réaliser cette année un bon taux de croissance, non seulement dans son propre intérêt, mais pour le monde entier. Le gouvernement a décidé de prendre des mesures très énergiques pour stimuler l'économie, et cela touche déjà certains secteurs — la construction et les travaux publics, et puis, peu à peu, les matériels de travaux publics et même le domaine de la consommation.

— Certains économistes disent qu'un objectif situé entre 4 et 5 % serait plus réaliste.

— Les économistes ont toujours tendance au pessimisme. Les industriels sont plus optimistes. En termes de sport, nous sommes des joueurs, et non des critiques ou des spectateurs. Si, en tant que joueurs, nous disons, avant de commencer à jouer, que nous ne pouvons gagner le match, c'est fini. Nous avons donc plus confiance que les économistes. Je crois que le résultat sera bien meilleur qu'ils ne le prédisent.

— Quelle est la meilleure façon de réduire l'énorme excédent de la balance des paiements japonaise : des programmes intérieurs de travaux publics, une appréciation supplémentaire du yen, une aide accrue aux pays en voie de développement ?

— Il faut prendre toutes sortes de mesures. Une seule ne peut résoudre ces problèmes.

— Mais les entreprises japonaises n'aimeraient pas voir survenir une nouvelle réévaluation importante du yen ?

— Au cours du deuxième semestre de l'année dernière, le yen s'est apprécié de près de 20 %. Il est très difficile de s'y adapter.

— Vous attendez-vous encore à une réévaluation... jusqu'à moins de 200 yens pour 1 dollar ?

— Non. Avec une appréciation aussi forte, le Japon perd déjà sa compétitivité dans bien des régions. Aucune firme ne peut continuer à fonctionner en perdant de l'argent. Il faut donc trouver un point d'équilibre quelconque. Ce point se situe aux environs de 240 yens pour 1 dollar.

Au bénéfice du monde entier ?

— Le Japon joue-t-il un rôle politique en rapport avec sa puissance économique ?

— Nous avons eu dans le passé l'impression que l'industrie japonaise était devenue très internationale, mais que le pays n'avait pas une perspective politique véritablement internationale. Les expériences de l'an dernier ont permis aux ministres et aux hommes politiques japonais d'être mieux instruits et informés de ce point de vue. Le nouveau cabinet de M. Fukuda compte des hommes capables, d'esprit international, tels que M. Ushiba (ministre des affaires économiques extérieures), M. Myazawa (directeur général de l'agence de planification économique), M. Komoto (ministre du commerce international et de l'industrie) et M. Nakagawa (ministre de l'agriculture et des forêts).

— Quels nouveaux produits pouvons-nous attendre de l'industrie électronique japonaise pendant les cinq à dix années à venir. Des choses comme le vidéodisque, le télétexte, le matériel de recherche de l'information à domicile ?

— Il est difficile de prédire les futurs produits. La technologie vidéo peut être utilisée pour une vaste gamme de fonctions d'enregistrement et de restitution des données. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre pour l'électronique grand public.

» La réévaluation rapide du yen fait qu'il est difficile de maintenir les profits, mais nous sommes dans un secteur qui possède une considérable capacité d'innovation. L'innovation technologique — l'abaissement des coûts de production et la simplification de nos produits — peut nous aider à surmonter cette difficulté.

» Beaucoup de firmes électroniques européennes disposent d'une bonne technologie, et nous sommes parfois très intrigués par ce qui est réalisé en Europe. Les entreprises japonaises sont toujours avides d'étudier ce qui se passe dans d'autres parties du monde. Nous pouvons agir très rapidement pour transformer les inventions d'autres pays en produits commercialement viables. Cette ouverture d'esprit et cette capacité d'adaptation nous maintiennent au premier rang. Nous attachons une grande importance à la technologie de production. Et aussi au marketing. A l'heure actuelle, Sony dépense beaucoup d'argent et fait de grands efforts pour faire comprendre au grand public combien le magnétoscope est utile. La concurrence entre sociétés japonaises est si vive qu'il nous faut agir rapidement. Une société économique libre ne contribue-t-elle pas au développement du monde entier ?

Propos recueillis par
SIMON SCOTT PLUMMER.

Les atouts du protectionnisme

(Suite de la page 21.)

Et les responsables de cette organisation à Genève n'ont pas tort de considérer qu'ils portent une part de responsabilité dans la prospérité qui s'est développée avec la multiplication des échanges depuis lors. On peut toutefois remarquer, en sens inverse, que l'idée du libre-échange s'est installée à la faveur d'une période de prospérité due aussi largement à la reconstruction de plusieurs pays industrialisés et au fait que les conflits armés ont été localisés pendant cette période dans des pays en voie de développement (... dont l'approvisionnement était facteur de croissance pour les autres). Du jour où les conflits diminuent relativement dans ces pays et où la croissance occidentale ralentit, les vieux démons protectionnistes reprennent du poil de la bête.

On n'a pas été étonné, récemment, d'entendre lord Kaldor, qui a exercé pendant un quart de siècle son influence à Cambridge sur le mouvement travailliste, et, à plusieurs reprises, sur le gouvernement britannique, déclarer dans une interview : *« Seul le protectionnisme peut sauver l'Angleterre. »* Quelle solution voyez-vous au problème anglais ? », lui demandait-on. *« Une protection douanière efficace »*, répondit-il. *« L'industrie a besoin de protection dans deux cas. Quand elle est dans son enfance et quand elle est dans sa vieillesse. Contrairement à ce qu'on croit souvent, l'industrie anglaise a commencé son processus de vieillissement il y a déjà un siècle. A la fin du dix-neuvième siècle, les produits allemands commençaient déjà à envahir notre marché. L'Allemagne nous ruine en temps de paix et nous sauve par la guerre (...) La protection industrielle qui a caractérisé les années 1932-1955 a permis à notre pays un taux de croissance exponentiel de 4 % en moyenne. Mais quand l'Angleterre est entrée dans le Marché commun, elle était en position de faiblesse. La France, au contraire, était prête pour l'Europe quand elle y est entrée. »*

Quoi de plus simple ?

N'est-il pas étonnant de voir un économiste anglais défendre aujourd'hui des positions protectionnistes ? *« Moins qu'il n'y paraît,* affirme celui-ci. *L'Angleterre est devenue libre-échangiste au début du dix-neuvième siècle, à une époque où elle a commencé à transformer le coton du sud des Etats-Unis et à inonder le monde de ses tissus. La chute des barrières était la condition de l'expansion, et le libre-échange reflétait la position d'avantage technologique où se trouvait la Grande-Bretagne. Contrairement à ce qu'ont voulu faire croire ses partisans, le libre-échange n'assure pas le développement harmonieux de tous les pays qui y prennent part. L'Angleterre, par exemple, a entièrement ruiné des pays comme l'Inde ou comme l'Irlande. Elle n'a plus intérêt aujourd'hui au libre-échangisme, mais l'idéologie est demeurée, alors qu'elle n'est plus justifiée. C'est un pays comme l'Allemagne fédérale qui défend avec le plus de fermeté les théories de l'école de Manchester, car c'est elle, aujourd'hui, qui y trouve son compte. La vérité est qu'il faut que chaque pays développe la liberté des échanges jusqu'à un point optimal — et pas au-delà. C'est cela, je pense, que signifie votre expression de « croissance ordonnée des échanges. »*

Sans doute, faut-il signaler que lord Kaldor, qui fut l'un des conseillers de M. Callaghan lorsqu'il était chancelier de l'Echiquier, s'est montré en son temps l'un des partisans les plus ardents des taux de change flottants en pensant qu'ils apporteraient une solution au problème du déséquilibre des balances des paiements. On sait ce qu'il est advenu. Nul économiste n'est infaillible. Et M. Callaghan s'est déclaré lui-même inquiet, il y a peu de temps, de la montée du protectionnisme qu'il observe en Europe. Mais il est vrai que c'est toujours le protectionnisme des autres qui est à craindre, alors que le sien est par nature légitime.

Pour enrayer le protectionnisme, si l'on veut bien admettre que la liberté des échanges est un facteur de paix et de prospérité, il faut commencer par en bien mesurer les atouts, le premier étant qu'il est facile à comprendre. La concurrence nous gêne, supprimons la concurrence. Quoi de plus simple ? C'est la base du raisonnement de bon nombre de syndicalistes des Etats-Unis, et elle est facile à transmettre. Il faut donc reconnaître que le gouvernement américain a eu un certain mérite de résister constamment depuis des années à ce point de vue. Il est vrai qu'il pouvait s'appuyer sur une population mieux avertie des questions économiques que d'autres. Et qu'il avait la certitude de détenir, en se montrant libéral, la clé d'une plus grande prospérité... aussi longtemps que la puissance et la compétitivité américaine resteraient favorables.

Le second atout du protectionnisme est d'apporter à court terme la solution de problèmes qui se posent, même s'il hypothèque parfois les perspectives de compétitivité à long terme. Une certaine dose de protectionnisme est certainement tolérable, et tout le monde sait bien qu'elle n'a jamais cessé d'exister, même aux plus beaux moments du libéralisme international, durant la période de forte expansion de la fin des années soixante. Aujourd'hui, les secteurs en difficulté sont bien précis : textiles, vêtements, acier, construction navale, etc.

Presque tous pouvaient s'attendre à la crise qui les frappe, pour des raisons diverses. Le plus sage n'est-il pas de faciliter leur « restructuration » en en allégeant autant que possible les maux. A cet égard, l'aide apportée par certains pays aux chômeurs et à leur reconversion est certainement l'une des plus importantes mesures de sauvegarde de leur compétitivité, en dépit des coûts qu'on lui reproche trop facilement. La limite de l'intolérable, en matière de protectionnisme, est, à l'échelon national, l'atteinte portée à la compétitivité du pays en retardant son adaptation ; et à l'échelon international, c'est la mise en cause du système de libre-échange au-delà de la simple régulation de ses inconvénients.

Un troisième atout du protectionnisme (qui en a certainement encore beaucoup d'autres) est la légitimité qui lui est facilement conférée par la simple allusion aux rapports de forces inégaux qui s'exercent dans le monde économique international. Dans une intéressante communication sur les politiques de l'emploi des Etats-Unis dans une économie mondiale interdépendante faite à l'université de Harvard, dont le fond a été ensuite largement repris et utilisé par l'administration Carter, MM. William Erbelé et Raymond Vernon observaient récemment (comme un écho ironique aux propos de lord Kaldor) : *« Depuis plus de quarante ans les Etats-Unis ont affirmé le principe que toutes les nations peuvent bénéficier d'un système dans lequel les restrictions au commerce international sont limitées à un minimum, et dans lequel la non-discrimination est une règle de base. Cette affirmation générale a servi les Etats-Unis au mieux et devrait être réaffirmée sans équivoque. »* On ne saurait dire les choses plus clairement. Mais, le temps passant, on ne saurait plus être bon observateur sans ajouter, comme le font MM. Eberlé et Vernon : *« En même temps, cependant, certains principes supplémentaires ont été reconnus comme aussi vrais. Les profits et les coûts de l'augmentation du commerce international doivent être distribués avec justice. Aucune nation ou groupe de nations ne devrait se tailler la part du lion dans les gains du commerce ou supporter le fardeau maximum de ses coûts. »*

Le GATT étant la seule organisation capable d'aborder à l'échelon mondial l'organisation du commerce international, il faut bien la soutenir. C'est ce que disent en substance ces deux auteurs réalistes, non sans souligner les limites de cette structure d'accueil dont les règles ne sont guère appliquées par les pays sous-développés, qui ne traite en rien de la question des rapports — qui vont croissant — entre les économies de marché et celles des pays de l'Est, et qui ne parvient guère à influencer les restrictions aux importations qui s'organisent sous forme d'accords directs entre les principaux pays industriels, sous prétexte de progression ordonnée des échanges.

Pourtant, ce sont les mêmes qui, constatant ces limites, recommandent aussi l'extension des compétences du GATT, non seulement pour améliorer le système dit des préférences généralisées et pour limiter les restrictions aux importations mais aussi pour prendre des mesures de stabilisation et d'élévation des prix internationaux des matières premières et pour amorcer un processus d'acceptation des règles du GATT. C'est M. Olivier Long qui l'a dit lui-même : *« Le meilleur remède contre cette fièvre protectionniste serait une forte reprise de la croissance de l'économie mondiale. »* Une forte reprise de la croissance de l'économie mondiale ne passe-t-elle pas nécessairement par un nouveau départ des pays dits en voie de développement ?

JACQUELINE GRAPIN



ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Pour lutter contre le vieillissement Berlin développe une politique d'innovation

En dépit des handicaps qui sont les siens, la ville de Berlin a réussi à maintenir un haut niveau d'activité, de productivité et d'échanges. Pour trouver un second souffle, elle développe actuellement une politique d'innovation technologique et d'encouragement aux échanges commerciaux, notamment avec les pays de l'Est, ce qui devrait lui permettre d'attirer de nouveaux investissements. C'est la condition de sa survie.

ON se souvient des slogans : Berlin, vitrine de la liberté, plaque tournante du commerce Est-Ouest ou... îlot rocheux dans une mer rouge. En dépit de ces belles formules, la ville, déchirée, menaçait de succomber sous le poids des problèmes politiques et économiques. Le pathos a désormais disparu. Les Berlinois sont redevenus froids, et ils commencent à prendre conscience de leur force propre. La ville, qui reste la plus grande métropole industrielle de la République fédérale, se fait des muscles, que ce soit dans la recherche et le développement, dans la technologie et l'innovation, ou dans les prestations de services au travers des échanges avec les pays de l'Est. Une formule résume le changement : « Innovation plutôt que subvention. »

Symbole de la liberté, monument à la gloire de la solidarité occidentale, Berlin a vécu pendant longtemps avec une mentalité de « ville assistée ». Par commodité. Mais on ne s'endort pas impunément sur ses lauriers, sinon le contact est vite perdu. Depuis quelques années, la ville s'efforce de repenser ses problèmes. Mais le prix à payer est élevé. La population a diminué, ainsi que le nombre des emplois. La capacité d'investissement est en recul. Ce sont donc les forces vives qui sont atteintes.

Depuis 1970, le nombre des emplois est tombé de 265 000 à 190 000, alors que les subventions de la République fédérale passaient à 7,7 milliards de deutschemarks en doublant. Certains chiffres, en revanche, indiquent une évolution différente : dès 1976, le chiffre correspondant au produit national brut par personne active s'établissait à 34 227 deutschemarks pour Berlin contre 31 469 deutschemarks dans la République fédérale, alors que pendant la décennie 1960-1970, le rapport était inverse. En cette ville, qui fut baptisée l'« Athènes des bords de la Sprée », le volume des échanges rapporté au nombre des actifs représente 114 500 deutschemarks, au lieu de 84 300 deutschemarks en République fédérale. Les autres indices économiques connaissent une évolution parallèle à celle de la République fédérale, à l'exception du chiffre correspondant aux projets d'investissements, en net recul. Par ailleurs, le taux de chômage et le taux de rentrée des commandes en provenance du marché intérieur sont soumis à une évolution à peu près parallèle.

Une orientation nouvelle

On discute encore sur le point de savoir si la politique à l'Est a permis ou non de rétablir à Berlin une situation normale, ce qui était le but visé. Dans le monde politique, l'unanimité se fait en tout cas sur un point : si la ville, toujours divisée, ne développe pas une stratégie nouvelle et originale, elle ne pourra plus prétendre dans l'avenir constituer un pôle d'attraction sûr et durable.

Les représentants des trois grands partis politiques allemands se sont retrouvés, sous l'égide du président de la République, pour tenter de donner une orientation nouvelle à la politique berlinoise. Le chancelier fédéral et les représentants du secteur industriel ont essayé d'insuffler une nouvelle vie à l'association des entreprises traditionnellement bien représentées sur le marché berlinois. Cinquante-deux firmes allemandes se retrouvent ainsi régulièrement avec les élus de la ville, et leurs initiatives ont souvent des répercussions au niveau économique. Le fait que des firmes de dimensions internationales comme Mercedes, B.M.W., Siemens ou Schering, se soient associés à ce projet constitue une indication intéressante.

Tout cela ne devrait en aucun cas inciter la ville à dormir sur ses deux oreilles. M. Günter Braun, représentant de la chambre de commerce et d'industrie de Berlin, le dit : *Si nous ne sommes pas compétitifs, ne vous adressez pas à nous ; mais si nous sommes compétitifs, alors s'il vous plaît, venez nous trouver.* » D'après lui, les Berlinois doivent cesser de se contempler le nombril et de pleurer sur leur propre sort. Mais ils n'ont pas encore pris pleinement conscience de leurs possibilités, ni de la nécessité de les affirmer, même si, en dépit des incertitudes politiques, ils marchent avec leur temps. La refonte du Sénat, sous l'autorité de M. Stobbe, le nouveau maire, a permis d'assainir le climat politique. Car les Berlinois n'étaient pas les seuls à critiquer les équipes précédentes, qui s'étaient usées au pouvoir et qui avaient sombré dans le népotisme, les intrigues mesquines... ou les affaires plus ou moins véreuses.

Bien entendu, la ville s'est ressentie des effets de la crise économique. Les répercussions ont même été plus fortes pour Berlin, pénalisée par ses handicaps de structures, que pour le reste de la République fédérale. La convalescence est également plus longue. Et pourtant, les produits berlinois circulent aux quatre coins du monde. Les sept huitièmes de ces produits sont achetés et consommés à l'extérieur de la ville. Les turbines produites à Berlin équipent, en Allemagne, une usine sur deux, mais on les utilise également en Asie, au Brésil ou en Afrique.

A une époque où les chefs d'entreprise rognent par les deux bouts, il est intéressant de jeter un coup d'œil sur les mesures prises par Berlin pour stimuler son économie : l'investisseur se voit, en effet, offrir la première année des taux d'amortissement pouvant aller jusqu'à 75 % ainsi que des primes en liquide pouvant atteindre 10 à 30 % de la somme investie. En outre, l'impôt sur le chiffre d'affaires fait l'objet d'une réduction pour le fournisseur berlinois et son client ouest-allemand. Des prêts sont accordés à des taux très avantageux aux chefs d'entreprise qui viennent s'installer dans la ville et qui bénéficient, de surcroît, de terrains et de bâtiments vendus à des prix très raisonnables. La bureaucratie berlinoise, qui n'ignore pas combien elle est pesante, s'efforce de faciliter les démarches administratives aux personnes qui manifestent l'intention de s'établir à Berlin et de leur proposer des sites d'implantation « sur mesure ». En ce domaine, il reste toutefois beaucoup à faire.

On enregistre à Berlin-Ouest, comme sur l'ensemble du territoire de la République fédérale, une pénurie d'ouvriers professionnels vraiment qualifiés. Mais la ville ne manque pas d'atouts, souvent originaux. Elle dispose d'excellents contacts avec les pays de l'Est pour les échanges commerciaux et d'un immense potentiel en ce qui concerne la technologie, la recherche et la vie universitaire. Et ce sont précisément ces atouts qu'entend utiliser la nouvelle équipe et c'est ce qui explique pourquoi l'on préfère « *innover plutôt que de se faire subventionner* ».

Le « Club de la Sprée »

Un groupe de travail réunissant des chefs d'entreprise, des syndicalistes, des hommes politiques et des experts a élaboré une « *stratégie d'innovation pour Berlin* ». Baptisé Club des bords de la Sprée, ce groupe part du principe que le seul moyen d'échapper à la stagnation consiste à retrousser ses manches. Ce n'est pas sur la crise qu'il convient de se concentrer, pense-t-il, mais sur les chances qui s'offrent d'en venir à bout. A son avis, non seulement « *Berlin vaut le voyage* », comme le proclame le slogan de l'Office du tourisme, mais Berlin vaut également un investissement et une innovation.

Pour résoudre les difficultés qui se posent à cette ville implantée au cœur de la R.D.A., confrontée à des problèmes permanents tels que le vieillissement de la population, le manque d'emplois ou la faiblesse des investissements, il convient, au dire du groupe, de se lancer dans un « *grand bond en avant* » qui consiste à élaborer de nouveaux projets de développement, créer des banques de données ouvertes aux chercheurs, procéder à une implantation massive d'entreprises industrielles et offrir un éventail plus large de technologies de pointe. Combinée aux mesures d'incitation économique, cette politique devrait permettre d'instaurer un nouvel équilibre.

Mais le bon exemple vient d'en haut. Prenons la société Siemens. Géant aux dimensions internationales, elle maintient à elle seule à Berlin onze unités de production qui fabriquent vingt mille produits différents, allant du câble téléphonique au générateur électrique, en passant par le moteur de locomotrice et le disjoncteur haute tension. Il est vrai que dans un souci de rationalisation, l'entreprise a procédé à une réduction du personnel travaillant dans la région : les effectifs étaient de 37 000 en 1970, ils ne sont plus aujourd'hui que de 22 000. Mais, dans le même temps, la part des investissements consacrée à Berlin passait de 13 à 16 %. Et les résultats ne se sont pas fait attendre, que ce soit dans le domaine du traitement des données ou dans celui des produits pharmaceutiques.

Bref, du point de vue économique, Berlin dispose d'un large éventail de possibilités. Savants et chercheurs, les uns et les autres confortablement installés, n'attendent qu'une chose : qu'on vienne « piller » leurs tiroirs de projets. On pourrait dire qu'en fait de perspectives d'avenir l'offre est suffisante à Berlin, mais que c'est la demande qui fait défaut. En période de récession économique, rien d'étonnant d'ailleurs à ce que cette dernière ne progresse qu'à un rythme très lent. Contrairement à une opinion très répandue, l'ancienne capitale du Reich a encore beaucoup de choses à offrir, ne serait-ce que dans le domaine du traitement des données ou des techniques de protection du milieu environnant. Mais cette richesse n'éveille pas d'écho, ou bien elle se heurte à l'incompréhension.

La ville de Berlin a parfaitement conscience du fait qu'un échec de sa politique de croissance entraînerait pour elle la stagnation économique et le vieillissement démographique. Le gouvernement fédéral ne peut lui accorder qu'une aide indirecte — en restant par exemple inébranlable sur la « question de Berlin », ou en adoptant une série de mesures d'incitation économiques qui permettraient de privilégier cette zone par rapport à d'autres métropoles d'équilibre.

PETER GILLIES.

Les investissements pétroliers : surtout une stratégie industrielle

L'Allemagne fédérale ne vient qu'en troisième position, loin derrière les Etats-Unis et le Royaume-Uni, pour attirer les capitaux des pays producteurs de pétrole. Si des participations importantes dans des entreprises allemandes de pointe, telles que Krupp et Daimler-Benz, ont fait l'objet de grandes convoitises, les autres ont été et restent, semble-t-il, négligeables.

LE marché allemand des capitaux n'a guère attiré les investissements ces dernières années, les revenus y étant la plupart du temps nettement plus faibles que dans les autres pays. Tout d'abord, les pays producteurs de pétrole ont placé la plupart de leurs capitaux de façon à les maintenir disponibles. C'est pourquoi, la première année — en 1974, — près de la moitié ont d'abord été dirigés sur le marché de l'eurodollar, où ils ont rapporté 55 milliards de dollars, somme jamais atteinte à nouveau depuis. Les Etats-Unis attiraient fortement les investisseurs. Quant à la City de Londres, elle a toujours été l'endroit de prédilection des pays producteurs de pétrole pour le placement de leurs capitaux. C'est pourquoi le Royaume-Uni occupe la deuxième position à cet égard.

Si le marché allemand des capitaux n'a guère attiré ces investisseurs, c'est aussi qu'en 1974, et, en partie encore en 1975 des barrières existaient contre l'entrée des capitaux étrangers, reliquats de mesures antispéculatives prises en période de crise monétaire internationale. Il s'agissait, par exemple, de l'obligation d'un dépôt en espèces lors des transactions avec l'étranger, de l'interdiction de céder des créances intérieures à des étrangers (automne 1974), de l'interdiction de verser des intérêts sur les avoirs étrangers, cette dernière mesure n'étant abolie qu'en automne 1975, etc.

De plus, ce n'est qu'en 1974 que les pays producteurs de pétrole se sont retrouvés avec une balance des paiements largement excédentaire dans leurs échanges avec l'Allemagne. Il ressort des chiffres fournis par la Bundesbank dans son rapport mensuel de juillet 1977 que, en 1974, pris dans leur ensemble, les excédents de la balance commerciale des pays producteurs de pétrole sont passés à 10 milliards de DM contre 1,7 milliard l'année précédente.

Quant aux excédents de la balance des services, ils sont passés de 2,3 à 10,7 milliards de DM. Mais, dès 1975 et en 1976, ces excédents devaient se trouver fortement réduits en raison des achats de marchandises pratiqués par les pays producteurs de pétrole à un rythme de plus en plus rapide, avant tout en raison de leurs nouveaux projets d'investissement. C'est ainsi, qu'en 1975 la balance commerciale accusait un excédent de 0,1 milliard de DM et celle des services de 0,3 milliard, ces excédents passent respectivement à 0,8 et 0,9 milliard en 1976.

En 1977, c'était même l'Allemagne qui se retrouvait avec un excédent de 1,5 milliard de DM dans ses échanges commerciaux avec les pays producteurs de pétrole. Ainsi la balance des services se trouvait-elle équilibrée, sinon excédentaire.

Des craintes limitées

Le premier grand investissement pratiqué par les pays producteurs de pétrole en République fédérale a été la prise de participation de l'Iran dans l'entreprise de métallurgie du groupe Krupp. C'est ainsi qu'en septembre 1974 l'Iran s'est rendu acquéreur, par l'intermédiaire de sa compagnie nationalisée, Steel Industries Company de Téhéran, de 25,01 % du capital de la société Fried Krupp Huettenwerk AG à Bochum. Le montant nominal de cette participation s'élevait donc à 143,35 millions de DM sur 573. Le paquet d'actions avait été estimé à 350 millions de DM. Mais le but de cette transaction était moins d'investir des capitaux libres que d'entamer une action de collaboration étroite entre l'industrie iranienne et une entreprise allemande disposant d'une technologie avancée et de relations économiques dans le monde entier.

La deuxième participation d'importance allait plus dans le sens d'un investissement de capitaux. C'est le Koweït qui l'a pratiquée en se rendant acquéreur de près de 14 % des actions (montant nominal : 1 189 millions de DM) de la Daimler-Benz AG à Stuttgart. Il reprenait ainsi le groupe Quandt pour une somme oscillant entre 800 millions et un milliard de DM. Le groupe en question était le troisième actionnaire d'importance après le groupe Flick, détenant 29 % du capital, et la Deutsche Bank (plus de 25 % du capital). Immédiatement après cette transaction, des bruits couraient selon lesquels le Koweït allait également racheter les actions du groupe Flick, toujours pour Daimler-Benz, et que d'autres pays arabes étaient également partie prenante. Des craintes se manifestèrent alors publiquement, selon lesquels les pays arabes, avec les capitaux dont ils disposaient, ne s'en tiendraient pas là, mais prendraient des participations dans d'autres entreprises de pointe allemandes. Ils pourraient alors exercer une influence sur la politique de ces sociétés ainsi que sur leur image de marque — très importante lors des transactions avec l'étranger, — au détriment de l'économie du pays.

C'est pourquoi la Deutsche Bank a décidé de couper court à toutes les spéculations au sujet du destin de la société Daimler-Benz et a repris 29 % des actions du groupe Flick en déclarant qu'elle n'avait pas l'intention de se séparer des 10 % qu'elle avait déjà.

En avril 1975, l'Iran reprenait à son compte la participation qu'avait la société britannique Babcock Wilcox Ltd. dans sa filiale allemande Babcock Wilcox, soit 25 % du capital (127 millions de DM). Là aussi, il s'agissait toutefois moins d'un investissement que d'une collaboration économique puisque, aussitôt après, la filiale allemande recevait une commande de l'Iran sous forme de construction d'une centrale électrique.

L'Iran a resserré ses liens avec Krupp de façon permanente. C'est ainsi que la société Iran Krupp Investment a été fondée à Zürich. En novembre 1976, l'Iran prenait une participation de 40 % dans deux filiales brésiliennes de Krupp. Un mois auparavant, ce pays avait conclu un accord avec la société mère, la Fried Krupp, dans laquelle il obtenait une participation de 25,01 %. A cette occasion, la société mère augmentait son capital, qui atteignait précédemment entre 500 et 700 millions de marks et était la seule possession de la fondation Krupp. Les prises de participation des pays producteurs de pétrole dans les entreprises allemandes ont ensuite cessé. Ils ont fondé leurs propres sociétés d'import-export, tel le Koweït et sa société K.D.C. Export, à Brême, ou l'Arabie Saoudite avec son I.T.C.M., à Munich, à laquelle participent des entrepreneurs allemands. Ces entreprises n'ont aucun rôle au niveau des investissements, mais servent les échanges économiques.

Le ministère fédéral allemand de l'économie a constaté qu'au 30 juin 1977, la totalité des investissements des pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient et d'Afrique s'élevaient à 479,1 millions de DM. Il s'agit-là de valeurs nominales, le cours actuel se trouvant nettement plus élevé. Cependant, un tel chiffre correspond à plus de 1 % de tous les investissements étrangers en Allemagne. Pour leur part, les investissements allemands dans ces pays s'élèvent à 1,01 milliard de DM (en valeur nominale également), ce qui correspond à plus de 2 % de la totalité des investissements allemands à l'étranger.

En ce qui concerne les achats immobiliers d'une certaine dimension, on ne peut parler que de l'acquisition d'un restaurant de Partenkirchen par le sultan d'Oman. Contrairement à ce qui se passe pour les châteaux anglais, les châteaux allemands situés sur le bord du Rhin ne sont pas demandés. Des transactions ont bien eu lieu sur des hôtels, ou des garages, mais on ignore ce qu'il en est résulté. Les dépôts bancaires pratiqués par les pays exportateurs de pétrole ainsi que les achats de titres allemands restent limités. La Bundesbank a estimé les achats de titres à la fin de l'année 1976 à 1,5 milliard de DM. Ils ne devraient pas encore avoir atteint deux milliards. Les crédits commerciaux relatifs aux importations de pétrole devraient être dans les mêmes eaux, tandis que les acomptes réglés aux fournisseurs allemands s'élèvent à 3 milliards de DM. Quant aux créances ayant trait à des livraisons allemandes non encore réglées, ou seulement en partie, elles portent sur un montant de 5 bons milliards de DM.

D'après des calculs effectués par la Bundesbank, les avoirs des pays producteurs de pétrole, résultant de toutes les transactions de capitaux s'élevaient, fin 1976, à 17,5 milliards de DM, tandis que les avoirs allemands dans ces pays atteignaient 15,5 milliards. Au cours de l'année 1977, on s'est rapproché de plus en plus d'une certaine égalité dans les chiffres, mais en raison surtout de l'accroissement du crédit allemand à l'exportation.

HEINZ PENTZLIN.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Festival à l'anglaise.

Comme chaque année, le train quittera Victoria Station à 3 h. 55 P.M. et atteindra Glynde à 5 h. 02 P.M. A la gare, un service de bus attend les voyageurs, habits sombres et robes du soir, pour les conduire à la maison de campagne d'Audrey et John Christie. Comme chaque année depuis 1934, tous les soirs, en juin-juillet, on y donne traditionnellement l'opéra.

Le trente-septième Festival de Glyndebourne s'ouvrira le 28 mai avec une nouvelle production de la Flûte enchantée, *pour s'achever le 7 août avec* un Cosi fan tutte *également nouveau. Reprise de* Don Giovanni *et du* Rake's Progress, *ravalement de* la Bohème.

Comme toujours, très peu de vedettes et beaucoup d'excellents artistes, une atmosphère détendue, l'acoustique idéale d'une salle de sept cents places — toutes sont bonnes et coûtent entre 6 et 15 livres sterling — et, à l'entracte, le célèbre pique-nique. Quarante mille spectateurs chaque année y trouvent leur compte... La musique aussi.

★ Glyndebourne Festival Opera, Glyndebourne, Lewes, Sussex. B.N. 8 5 U.U. Tél. 31-23-21.

Cage en liberté.

Mis à part ses Réponses *ou ses* Dialogues, *il n'existait sur John Cage, en France, que des écrits dispersés, comme si Daniel Charles, son exégète le plus perspicace, s'était plu à les livrer au hasard des chemins qui ne mènent pas forcément à Rome. Car Daniel Charles n'est pas seulement un « spécialiste » de Cage : directeur du département Musique de l'université de Paris-VIII (Vincennes), il est devenu peu à peu lui-même une spécialité cagienne...*

Ses Gloses *— vingt-trois articles (textes théoriques ou présentations d'œuvres) écrits au cours des dix dernières années et réunis pour la première fois — constituent un acte de foi, une somme, qui ne livre pas des connaissances à bon marché mais, en fouettant la réflexion, conduit vers la connaissance, qui est révélation. En cristallisant certaines aspirations de la moitié du siècle, John Cage a infléchi irrévocablement le cours de la seconde, mais n'a rien imposé. En ce sens tout particulièrement, les* Gloses *de Daniel Charles sont respectueuses du sujet : hors de tout prosélytisme, elles invitent au voyage et même, parfois, il faut se prendre par la main.*

★ *Gloses sur John Cage*, par Daniel Charles. Collection 10/18, 298 pages, U.G.E., 8, rue Garancières, 75006 Paris.

Les animaux modèles.

A bien y regarder, les animaux ne sont qu'un prétexte. Le Carnaval, *de Saint-Saëns, c'est avant tout, peut-être, un regard sur l'écriture musicale. Jusqu'où peut-on aller trop loin dans la musique descriptive sans sacrifier la convention à l'anecdote ? Devant ses amis — l'œuvre n'était pas destinée à la publication, — Saint-Saëns pose quatorze fois la question (les tortues, coqs, poules, kangourous, le cygne). Quatorze fois, il y répond avec ce détachement tendre et amusé de* « l'homme qui sait le mieux la musique du monde entier », *comme disait Debussy. Citations, clins d'œil, virtuosité de l'instrumentation, pastiches, on aurait tort de réserver cette petite fête de l'oreille et de l'esprit aux enfants sages, qui ne la goûteront jamais qu'à moitié. L'interprétation, ici, est exemplaire.*

Ecrite en 1886, cette Grande fantaisie zoologique *est une de ces partitions qui annoncent le vingtième siècle, ou plutôt que le vingtième siècle nous permet d'apprécier ; tant pis si Saint-Saëns, aujourd'hui, a encore mauvaise réputation : sans doute, il n'aimait guère les gens... Peut-être bien qu'il préférait les bêtes.*

★ *Le Carnaval des animaux et Septuor avec trompette.* Disques V.S.M. 2 C. 069-14148. Prix : 55 F.

Musique

« HIPPOLYTE ET ARICIE » de Rameau, par Jean-Claude Malgoire

L'exécution intégrale d'un opéra de Rameau est encore aujourd'hui une source de découvertes merveilleuses et une « épreuve » pour cette forme de musique qui a tant de mal à trouver sa vraie place dans notre patrimoine : ainsi d' Hippolyte et Aricie *(1733) donné vendredi par Radio-France dans une nouvelle réalisation de Jean-Claude Malgoire, le chef-d'œuvre dramatique de Rameau sans doute, qu'on joue rarement et dont il n'existe qu'un seul enregistrement, anglais de surcroît.*

On est étonné d'abord par la longueur de cette œuvre (plus de deux heures et demie sans compter l'entracte et malgré quelques coupures dont on regrettera surtout celle du premier tableau du cinquième acte), mais surtout par ce mélange de scènes très dramatiques (dont il n'existe guère d'autre exemple chez Rameau), de spectacles pittoresques, mais assez judicieusement rattachés à l'action, et de divertissements chorégraphiques purs. Ce type d'opéra « farci » est sans doute ce qui éloigne le plus Rameau du goût de notre époque, tandis qu'on considérait au dix-huitième siècle que cette alternance marquait au contraire « l'excellence du plan français (de l'opéra) : le dialogue doit occuper fortement le spectateur ; c'est un plaisir sérieux. La fête est un repos, un passage à des plaisirs d'un nouveau genre, qui doivent amuser le spectateur sans jamais le distraire du sujet » *(ce qui est beaucoup dire).*

Mais il faut en prendre son parti : réduire un opéra de Rameau à ses pages dramatiques serait le rendre exsangue et l'on se priverait ainsi de grandes merveilles, telle la Fête des matelots *ou la* Grande Chasse *du quatrième acte qui fait avec l'apparition du monstre de Neptune un contraste saisissant. Tout au plus serait-il possible de supprimer, comme Rameau l'avait fait en 1742, l'interminable prologue mythologique.*

Un vigoureux tempérament

*Reste à se familiariser avec le style vocal, apparemment stéréotypé, loin de la souplesse sensuelle de Monteverdi, mais qui se révèle extrêmement sensible à la prosodie française quand il est interprété par de grands chanteurs, et aussi avec le style d'interprétation de Malgoire. Si la pureté historique exige d'utiliser un petit nombre d'instruments, anciens si possible (son excellent ensemble de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy), dans certaines pages amples, violentes, tragiques ou pittoresques, cela fait un peu songer à l'*Appassionata *jouée sur un clavicorde et l'on ne peut s'empêcher d'y superposer par la pensée un orchestre de type mozartien.*

On reste surtout réfractaire à la manière de phraser des violons (le fameux « coup d'archet baroque ») : ce style geignard et ataxique par petites secousses qui butent sur des sforzando, retombent sans vie et reprennent sans cesse, donne une impression de malaise comme si le cœur de la musique battait la breloque. Mais comment aller contre la « vérité musicologique » ?

Tout cela n'a du reste qu'une importance relative « le pire, c'est qu'on s'y habitue », disait méchamment un contempteur de Darius Milhaud) en regard des beautés innombrables de l'œuvre, surtout dans les trois actes médians. Avec les lambeaux d'Euripide, de Sénèque et de Racine que lui a laissés son librettiste, l'abbé Pellegrin (en y ajoutant tout un acte, d'ailleurs fort beau, sur le séjour de Thésée aux enfers), Rameau a su prouver son génie dramatique, parfois en un seul air, un duo ou en quelques phrases, telle cette déclaration d'amour réciproque, si tendre et si timide, d'Hippolyte et Aricie, ou, au dernier acte, cet instant où ils se retrouvent (car Hippolyte est sauvé) et se reconnaissent avec tant de pudeur (« Est-ce vous que je vois ? »).

Mais ce sont aussi des effets d'une rare puissance, comme dans les dialogues infernaux, avec la douleur de Thésée à la recherche de son ami et le trio des Parques, qui annoncent Gluck, et les airs de Phèdre d'un déchaînement sauvage où parfois l'héroïne de Racine reprend ses droits. Ou bien ces scènes de la chasse et de la mer, qui témoignent d'un vigoureux tempérament, et puis ces danses dispensées à profusion, rarement banales et souvent superbes, surtout quand elles s'accompagnent d'airs et de ces chœurs qui furent excellemment chantés par l'English Bach Festival Chorus, avec une bonne diction française, malgré la « blancheur » de certaines voix féminines.

Toute la distribution était d'ailleurs de qualité, présageant sans doute un prochain enregistrement : Arleen Auger, sensible et lumineuse Aricie, avec ce timbre décoré de tant de merveilles malgré sa délicieuse réserve, Ian Caley (Hippolyte), dont la délicatesse égale l'intensité intérieure, l'émouvante basse d'Ulrik Cold (Thésée) et Carolyn Watkinson, trop jeune et charmante pour être vraiment Phèdre, mais dont la voix d'une solidité et d'une couleur admirables dans sa véhémence font déjà songer à Janet Baker.

Sans pouvoir citer tout le monde, on retiendra au moins la voix ensoleillée d'Anne-Marie Rodde, les grands éclats multicolores d'Essda Moser et la composition maléfique très réussie de Tisyphone par Jean-Marie Fremeau. Et Jean-Claude Malgloire a tenu à bout de bras cette œuvre si vaste et si diverse avec un métier qui ne cesse de s'affiner, sans pour autant atténuer ses magnifiques coups de boutoir et ses furieuses tempêtes.

JACQUES LONCHAMPT.

Théâtre

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, AU PETIT ODÉON

(Suite de la première page.)

Si le nom de « Genève » garde quelque ascendant, s'il porte encore, à de certaines heures, l'écho d'une chance de dialogue, de refuge, d'apaisement d'on ne sait quoi, c'est parce que Jean-Jacques Rousseau était citoyen de Genève, et, quoi qu'il en fût, l'est resté.

Il va nous falloir reprendre beaucoup de pages de Rousseau, tant ses vues sont vraies et utiles. Déjà Jacques Derrida a indiqué l'actualité de ce qu'écrivait Rousseau sur l'origine des langages. Aujourd'hui, dans la salle du Petit-Odéon, Bernard Chartreux et Jean Jourdheuil ramassent un fagot de phrases de Rousseau, et ils orientent Gérard Desarthe, l'un des premiers comédiens de notre temps, afin qu'il « figure » ce gêneur remuant des lubies dans sa solitude.

Il faut parfois peu de chose pour déterminer un événement qui a beaucoup de portée. Dix petits mots de rien, dans un journal que lisait Rousseau en allant à pied à Vincennes, provoquèrent en lui une illumination : il s'arrêta sous un arbre, et tout un « système » politique lui apparut, dont il ne put, nous a-t-il dit, retenir que des fragments. La scène du Petit-Odéon mesure peut-être 4 mètres sur 3. Gérard Desarthe y est seul, avec quelques plantes vertes en pots, un bocal de cerises, des objets comme ça, et voici que l'art du théâtre est mis en question, dans une infinité de perspectives, et voici que des publics méditent au sens de leur vie.

Il y a, dans ce « spectacle », un très profond mystère, c'est-à-dire un toucher vertigineux du terre à terre. On dirait que la marionnette a été tuée, comme dans la chambre de monsieur Teste, on dirait que le metteur en scène, Jean Jourdheuil, a pris soin d'endormir, d'écarter, tous les facteurs arbitraires d'une simulation fictive. Nous sommes pris à témoins par un acte primitif. Le jeu est un acte primitif lorsqu'un enfant, avec une boîte d'allumettes vide, part pour Carthagène. Mais la boîte d'allumettes fait le voyage et pas l'enfant ; car l'enfant n'y croit pas, il croit à bien plus de choses que, dans le droit fil de ce « jeu », il prend déjà sur lui.

Gérard Desarthe, debout sur un livre qui est une île, exilé sur un arpent de terre qui, de minute en minute, se peuple de projets, d'éclaircies, de propositions au rebut, ne contrefait pas un comportement défini : il tâte des ombres, il se laisse glisser, il se ressaisit, il repart chaque soir de rien pour refaire, sous un temps changé, un itinéraire douteux.

Les phrases de Jean-Jacques Rousseau conduisent Gérard Desarthe presque par leur absence, comme des branches cassées sur la piste d'un fugitif qu'on ne cherche pas pour le prendre mais pour lui donner de l'eau, des secours, ou seulement la paix. Car là est le vrai paradoxe : ce spectacle se propose de ne rien montrer, il écarte seulement des touffes qui empêchent une plante, une bête, de happer l'air.

Et ce n'est pas long, moins d'une heure, et il y a des passages brefs de gaieté, qui font paraître le temps plus court, mais décidément les monstres ne veulent rien dire parce que nous avons le sentiment d'avoir traversé là des années de hasards, d'accidents, de bêtises, de rêveries graves ; et Jean-Jacques Rousseau, à la longue, se fatigue, on l'a trop attaqué, trop poursuivi, or il continue de dire des choses excessives qui sont exactement ce que le monde est, ce qu'il risque de devenir. Alors les pensées de Rousseau se cassent, se recouvrent doucement l'une l'autre, comme les nuages gris dans la Lune, et, en fin de compte, il se tait, derrière un arbre, et les nuages parlent pour lui parce qu'il a touché juste.

C'est idiot la vie, voilà pour une fois une heure de théâtre où le théâtre est sans limites, où un acteur de génie écoute, de tout son cœur, un rêveur de génie qui nous concerne tous, et il n'y a que quelques places, et c'est à 21 h. 30, une heure tardive, pas habituelle, mais tant pis, dînez sobrement, à la Rousseau, de pain grillé et d'une pomme et, pour attendre l'heure, marchez dans les rues, les rues d'une de ces grandes villes où le sang des autres coûte le moins cher, et puis arrivez au théâtre en avance. Un monsieur très proche et très vrai vous attend. Jean-Jacques Rousseau, de Genève.

MICHEL COURNOT.

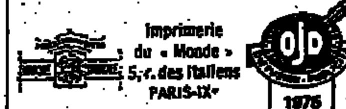
★ Petit-Odéon, 21 h. 30.

■ **Le personnel du Conservatoire national supérieur de musique de Paris — dont M. Raymond Gallois-Montbrun, directeur de l'établissement, et quelque quatre-vingt professeurs et assistants — a remis, à l'ambassade d'Union soviétique à Paris et au ministère français de la culture, un message s'élevant contre la décision des autorités soviétiques de priver Mstilav Rostropovitch et Galina Vichneskaia de leur nationalité.**

Le personnel a apporté, **d'autre part, son soutien au comité constitué par Yehudi Menuhin pour obtenir la libération du pianiste argentin Miguel Angel Estrella, emprisonné en Uruguay depuis décembre dernier.**

■ **L'Ensemble vocal du Luxembourg, avec Ariette Durigneux et Michel Briatte, sous la direction de Lucien Lesage, interprétera des œuvres de Fauré, Lesage et Alain, le 4 avril, à 20 h. 45, à l'église Saint-Ignace, Paris (6e).**

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Danse

Soirée Balanchine à l'Opéra

Le plus curieux, dans le nouveau spectacle de ballets consacrés par l'Opéra aux chorégraphies classiques ou néo-classiques de Balanchine, c'est que la seule création qui fait son entrée au répertoire, le « Divertimento », de Mozart, fut dansée il y a une vingtaine d'années par le New York City Ballet et qu'en réalité tout l'intérêt de la soirée se concentre en fin de programme sur la « Chaconne », de Gluck. Comme son nom le rappelle, cette chaconne est le pas de danse qui termine en divertissement l'« Orphée et Eurydice », que le palais Garnier présenta en mars 1973 pour l'avènement de M. Rolf Liebermann. Il y eut alors pas mal de critique sur la mise en scène de l'opéra-ballet due à M. René Clair, autant que sur la chorégraphie de George Balanchine, qui fut quelque peu malmenée dans l'affaire.

Or voici que ce grand divertissement a pris son autonomie de vol — il est inscrit au répertoire du New York City Ballet — et que le balletomane parisien, convié derechef, découvre soudain des richesses insoupçonnées. Translucide, en même temps que dénudé jusqu'à l'os, d'un suprême bon ton dans la parade initiale puis jaillissant froidement, comme la gerbe d'un jardin de Le Nôtre, s'articulant et se désarticulant dans un grand pas de deux d'une difficulté inouïe et dépourvu de toute vulgarité sentimentale, prenant l'allure du hourvari, comme le finale du « Palais de cristal », c'est le ballet blanc le plus savant, le plus sophistiqué qu'on puisse imaginer.

Dans le rôle créé par Suzanne Farrell, Mlle Ghislaine Thesmar, beauté classique s'il en fût, a révélé une maîtrise surprenante, témoignant une rigueur technique en même temps qu'une musicalité toute nouvelle, qu'il faut assurément mettre au crédit de Balanchine lui-même, lequel a fait danser la plupart de ses ballets à notre blonde étoile pendant deux mois de séjour bénéfique au sein de la troupe new-yorkaise. A ses côtés, non moins surprenante performance de M. Jean Guizerix, dont la musculature athlétique a triomphé de toutes les chausse-trapes, sans se départir d'un « manque hautain de signification » qui constituait l'élégance première de l'interprétation.

« Chaconne » a eu d'autant plus de mérite à emballer le public — et à retenir l'attention des initiés — que Mlle Violette Verdy, directrice du ballet, n'avait pas lésiné sur les abstractions linéaires de son ancien maître qui composaient la première partie du programme : quelle casse-tête, pour ne pas dire quel casse-pieds, mes aïeux !

Ne pas oublier que l'ascète Balanchine est aussi homme de théâtre et le premier convaincu que ses spectacles deviendraient monocordes à trop tirer... sur la corde. D'où son art de poivrer ses programmes d'« Apollon musagète » ou du « Fils prodigue », qui sont d'ailleurs au répertoire de l'Opéra. Mais le fameux divertimento et ses problèmes de géométrie dans l'espace pour commencer — malgré la divine apparition de Mlle Claude de Vulpian, digne d'un « ciel » de Versailles, — mais « les Quatre Tempéraments », qui fait suite, en maillots académiques et sans décor — en dépit de la grande partition paratonale de Hindemith et du foisonnement de l'inspiration balanchinienne qui devança tout le ballet moderne, il y a trente ans, — non vraiment, la ration est un peu forte...

Au tableau d'honneur de l'héroïsme, le corps de ballet survolté, dont on admire enfin les jeunesses, fraîches comme la rosée, dansant en solistes sur le devant de la scène. Et mention très bien pour la direction musicale du chef d'orchestre invité, M. Robert Irving, que nous connûmes à Londres puis à New-York, ainsi que pour le décor de gloriettes ou pavillon rocaille de M. Le Nestour, qui stylise avec goût l'architectonique du Siècle des Lumières.

OLIVIER MERLIN.

Cinéma

APRÈS LES INCIDENTS AU 14-JUILLET-BASTILLE

Extrême gauche ou extrême droite ?

Les incidents qui se sont déroulés dans la nuit du 30 au 31 mars au cinéma 14-Juillet-Bastille, et qui ont entraîné des dégâts considérables (ils sont estimés par M. Marin Karmitz, propriétaire des salles et cinéaste, à environ 300 000 F), inquiètent les milieux cinématographiques. Il semble que ces incidents tendent à se multiplier, ou du moins à se répéter. M. Marin Karmitz se propose, pour sa part, de lancer un appel aux intellectuels, aux magistrats, aux syndicalistes, pour constituer un « front » pour la défense de la liberté d'expression. Le secrétaire général du syndicat des opérateurs et techniciens de l'exploitation cinématographique C.G.T., M. Pierre Ehret, s'inquiète, lui aussi, vivement de ce genre d'actions qui « menacent la profession ».

Qui est-ce ? Première question. Ce n'est pas la première fois — loin de là — que le cinéma 14-Juillet-Bastille, les différents responsables et le personnel sont l'objet d'agressions. Celles-ci ont commencé en juillet 1976 et n'ont pas cessé depuis. Effractions, vols, bris de glace (juillet, novembre 1976), attentats avec des bombes fumigènes (11 octobre 1976) ou artisanales (le 10 avril 1977, une bombe explose devant la porte de l'appartement de Mme Evelyne July, cogérante du cinéma, provoquant des dégâts importants : quelques jours auparavant, la même porte avait été fracturée deux fois), attaques à main armée par des hommes au visage dissimulé (plusieurs fois, dont le 25 janvier, le 7 mai, le 26 juin et le 27 juin 1977), ces agressions sont le fait de petits groupes, des commandos violents. Mais, à l'exception de l'action commise en octobre 1976 — la seule revendiquée — par un groupe sioniste (Tallon) lors de la projection du film *Ici et ailleurs* de Jean-Luc Godard, et qui a abouti récemment à un non-lieu bien que, semble-t-il, des témoignages aient permis d'identifier l'un des auteurs, ces attentats n'ont jamais été « signés » ou revendiqués.

Les méthodes utilisées. Certains détails incitent M. Marin Karmitz et son avocat, Me Alain Martinet, à penser qu'il pourrait s'agir, pour certains du moins, de groupes d'extrême droite. (Le 27 juin, par exemple, l'ancien directeur de la salle 14-Juillet-Bastille, menacé par deux hommes armés, qui l'ont bâillonné après avoir fouillé son bureau, remarque que l'un de ses agresseurs porte une croix celtique ; quelques instants plus tard, un coup de téléphone avertit la caissière qu'« *il y a un bolchevik dans le bureau derrière, ligoté, que l'on peut aller délivrer* ». « *Tous ceux qui travail dans ce genre de salles sont des bolcheviks,* ajoutait la voix au téléphone, *nous ne tolérerons plus l'existence de ce genre de cinéma.* »)

De la même façon, il y a deux mois, un commando de Jeune Nation avait interrompu la projection de films homosexuels à la Pagode (*le Monde* daté 29-30 janvier).

Mais la contestation, qui s'est développée autour du cinéma et de la librairie 14-Juillet-Bastille à la suite du licenciement de deux employées à la librairie (*le Monde* du 28 janvier), permet d'autres hypothèses. Vengeance personnelle ? Réactions venant de certains secteurs de l'extrême gauche ? M. Marin Karmitz n'est pas le seul qui serait visé par des groupes apparentés au gauchisme. Le cinéma Olympic-Entrepôt, animé par M. Frédéric Mitterrand, a été occupé quatre fois en six mois, les projections arrêtées, du matériel cassé par des groupes dits « autonome ». Le 14-Juillet-Bastille et l'Olympic-Entrepôt font partie des entreprises « de gauche » « *à abattre en premier* », pour ces groupes parce qu'elles constituent, disent-ils, « *le maillon le plus faible du capitalisme* ».

Alors, extrême gauche, extrême droite ? Pour M. Marin Karmitz, c'est justement cette confusion — possible — qui est inquiétante. « *Il y a cinq ans, cette question aurait été impossible,* dit-il, *ce genre de méthodes n'était utilisé que par les fascistes. Il se trouve aujourd'hui que ce n'est plus le cas, et qu'on ne peut plus répondre. On a, d'une part, ceux qui vous traitent de bolcheviks et, de l'autre, ceux qui disent que l'on est le « premier » maillon du capitalisme à abattre ». Je ne sais pas si ce sont des autonomes, je ne sais pas si ce sont des fascistes, je sais qu'actuellement la liberté d'information et d'expression est menacée. On ne peut accepter de se laisser enfermer dans ce système qui, en tout cas, sert parfaitement les intérêts du pouvoir, et ne fait que renforcer ce pouvoir.* » Pourquoi ne pas avoir réagi plus tôt, averti la presse à chaque agression ? M. Marin Karmitz comme M. Frédéric Mitterrand craignent de faire de la « publicité » à des groupes qui ne demandent que cela. Mais les incidents de la nuit du 30 au 31 mars font craindre à M. Marin Karmitz une fin analogue à celle de la librairie Maspero. Aussi a-t-il décidé d'appeler des magistrats, des intellectuels, des syndicalistes, à tenter de constituer un comité pour la défense de la liberté d'expression. Il devrait tenir une conférence de presse dans les jours qui viennent.

CATHERINE HUMBLOT.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision ; 21 h. : Concert Quatuor Gabriel Fumet.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Ensatt, 20 h. 30 : Amour pour amour.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Nouveautés, 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Saint-Georges, 20 h. 30 : le Coq en pâte.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 30 : D. Corse ; 20 h. 45 : Hommage à Prévert ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : West Side Story.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Buler ; 22 h. : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : Vie de jeunesse.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rampal, France Léa.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Les Petits Pavés, 21 h. 30 : Flash dingue ; Bonbons acidulés ; 22 h. 30 : J. Escanez.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.
Le Sélénite, I, 20 h. : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : le Péplum en folie. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; J.-P. Chevalier ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : C. Burgos, violoncelle ; 21 h. : B. Haudebourg, clavecin (Rameau, Dandrieu, Bach, Mozart, Cimarosa).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Philharmonia Orchestra London, dir. R. Muti (Beethoven, Prokofiev).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Jacqueline Kalfa (Soler, Granados, Albeniz, de Falla) ; Joëlle et Gilbert Vatrican (Schubert, Hindemith, Davico, Verdi).
Salle Gaveau, 20 h. 45 : Orchestre de Saint-Denis, dir. P. Menet (Bach).
Athénée, 21 h. : Dylana Jenson, violon (Bach, Brahms, Martinu, Paganini).
Radio-France, 20 h. 30 : I. Cotrubas et G. Parsons (Schubert, Fauré, Enesco, Brahms).
Cité universitaire, 21 h. : C. Macwillen, flûte (Devienne, Bach, Martin, Mozart, Fauré, Berio, Boulez).

Lundi 3 avril

Jazz, pop', rock et folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Grosseau Trio.
Salle Pleyel, 19 h. et 22 h. 30 : Chick Corea et Gayle Moran.
Campagne-Première, 20 h. : Nico.

La danse

Espace Cardin, 20 h. 30 : Chhau (danses masquées de l'Inde).
Théâtre Mouffetard, 22 h. : Chant, danses, percussions.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

ADIOS CALIFORNIA (It., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) en mat., Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
BETSY (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90) ; V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BRANCALEONE... (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), H. sp.
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Diderot, 12e (343-19-29), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), Athéna, 13e (343-07-48), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DERACINES (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Studio Rivoli, 4e (272-95-27), Marignan, 8e (359-92-82).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
EQUUS (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), en mat.
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
HOLOCAUST 2000 (It., v.o.) (*) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME ARAIGNEE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; en mat., Paris, 8e (359-53-99) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) en soirée ; (Marignan, 8e (359-92-82).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), 1re partie : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Murat, 16e (288-99-75).
JESUS DE NAZARETH (It., v.o.-v.f.), 2e partie : Arlequin, 6e (548-62-25) ; V.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain Village 5e (633-87-59) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
LES LIENS DE SANG (Fr., vers. ang.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MORITURA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e, (261-50-32).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
RAISON D'ETRE (Can.) : la Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
RAONI (Fr.- Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

Les films nouveaux

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? film italien d'Ettore Scola. V.o. : Quintette 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ANGE ET LA FEMME, film canadien de Gilles Carle : Omnia, 2e (233-39-36), en soirée ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; h. sp., Olympic, 14e (542-67-42).
NENE, film italien de Salvatore Samperi (**) (V.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U. G. C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES, film allemand de Max Willutzki V.o. : Panthéon, 5e (033-15-04) (débat le 4 en soirée) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA FRANCE DE GISCARD (**), film français de Dimitri Kollatos : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
A LA RECHERCHE DE MR GOODBAR, film américain de Richard Brooks (**). (V.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
LACHEZ LES BOLIDES, film américain de Ron Howard V.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES TROIS CABALLEROS, film américain de Walt Disney V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633 - 08 - 22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359 - 15 - 71) ; U. G. C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

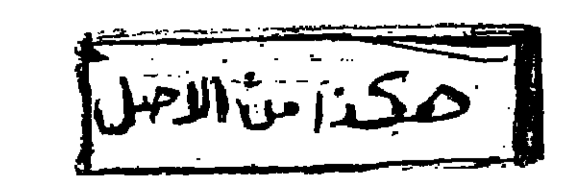
Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
EASY RIDER (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), du 2 au 4.
ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action - Christine, 6e (325-85-78).
L'EMPIRE DE LA TERREUR (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
LE FABULEUX VOYAGE DE MARCO POLO (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e.
LA FILLE DE LA 5e AVENUE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES FRAISES SAUVAGES (Suède, v.o.) : A.-Bazin, 13e, jusqu'au 1er.
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MON ONCLE (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e.
UN AMERICAIN A PARIS (A., (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).

Les festivals

ROGER CORMAN (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : l'Empire de la terreur ; la Malédiction d'Arkham ; l'Horrible cas du docteur X ; le Train des épouvantes.
COMENCINI (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : la Ragazza.
FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Fellini-Roma ; 15 h. 30 : Huit et demi ; 18 h. : Satyricon ; 20 h. : Amarcord ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.
LITTERATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : le Visage du plaisir.
HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Psychose.
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 15 h. 45 : Taxi Driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 et 22 h. 20 : Cabaret.
C. CHAPLIN (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Revue de Charlot.
MARLENE DIETRICH (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Ange.
RICHARD BROOKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Dollars.
TERRE A TERRE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Si j'avais quatre dromadaires.
I. BERGMAN (v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60) : la Nuit des forains.
ROCK - CONFRONTATIONS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I : 13 h. (+ S. à 24 h.) : Let it be ; 14 h. 30 : The song remains the song ; 17 h. : les Damnés ; 19 h. 45 : Un après-midi de chien ; 22 h. : Chiens de paille. — II, 13 h. : Qui a peur de Virgina Woolf ? ; 15 h. 15 : le Lauréat ; 17 h. 15 : Easy Rider ; 19 h. : l'Heure du loup ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
LES NOUVEAUX MAITRES DU CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : Drame de la jalousie.
ROMANCES ET CONFIDENCES (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
SAUVEZ LE NEPTUNE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
SYBIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34).
TENDRE POULET (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
TRAS OS MONTES (Port. v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VIOLANTA (Suis., v. it.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), H. sp.
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).





RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 3 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 32, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43. Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA VALLEE PERDUE, de J. Clavell (1970), avec M. Caine, O Sharif, F. Bolkan, N. Davenport, P Oscarsson, A. O'Connell (rediffusion)

En 1618, un maître d'école allemand, fuyant les horreurs de la guerre, découvre une vallée perdue où l'on vit encore en paix. Il obtient, d'une bande de mercenaires, une trêve d'un hiver.

Un beau film historique dénonçant la violence, la sauvagerie, le fanatisme et l'obscurantisme.

22 h. 30, Document : La guerre de Trente Ans.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Aventure : Crète, île des dieux ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h 35, Feuilleton : Mama Rosa ou La farce du destin, d'A.-S. Labarthe, J.-Ch. Lagneau et R. Sangla.

22 h. 25, Bande à part (Du côté de chez Duroc, redif.).

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Jean Bousquet ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES ESPIONS, de G.-H. Clouzot (1957), avec C. Jurgens, P. Ustinov, O. E. Hasse, S. Jaffe, P. Carpenter, G. Séty, V. Clouzot (N.).

Pour avoir accepté de cacher chez lui un homme pourchassé par des espions internationaux, le propriétaire — ruiné — d'une clinique psychiatrique voit sa vie se transformer en cauchemar.

Le style noir de Clouzot dans un essai sur l'absurdité du monde moderne qui ne fut ni bien accueilli ni bien compris à sa sortie. Œuvre maîtresse, pourtant.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « On a sonné », de S Martel, avec J.-P Cassel, G. Charpentier, L. Patrick, P. Galbeau. Réalisation J.-J. Vierne ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Le démembrement de la chair ou la transmutation hermétique dans les visions du gnosime », avec E. Marot ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35 Entretiens avec... Marcelin Pleynet, par S Fauchereau.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare.

20 h., Les grandes voix ; 20 h 30 Entrée de jeu : lieders de Schubert, de Brahms et de Richard Strauss, avec Laure Colladant, piano, et Rirstrix Forman ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Entrée de jeu : « Au château d'Ambras, le cabinet des merveilles de Ferdinand de Habsbourg » (musiques de la Renaissance, R. Strauss, Bartok, Kodaly).

MARDI 4 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 30, Série : Aux frontières du possible (premier épisode) ; 15 h. 55, Variétés : François Wertheimer et Un opéra volant ; 16 h. 10, Télé troisième âge ; 17 h. 10, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : électricité, soyez prudents ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Histoires des trains : Les trains de France, de D. Costelle, réal. J. Cathala.

21 h. 15, Littéraire : Titre courant, de P. Sipriot.

Histoire de la France rurale, *de G. Duby et A. Wallon (tome 3 : de 1789 à 1914)*

21 h. 27, Document de création : Paris pour mémoire, de P. Breugnot (Souvenir de la fête, de G. Olivier.)

A la recherche de la fête, ou du fantasme de la fête ? Derrière les femmes monstres, la femme-panthère, dans le tourbillon des manèges et des chevaux de bois, il n'y a ni rêve, ni épouvante, ni fête pour Guy Olivier.

22 h. 15, Variétés : Les comiques associés.

Café-théâtre, cabaret... avec les Jeanne, Jacques Lulei, Dominique Lavanant, Daniel Laloux, Gilbert Francoli, Pierre Doris.

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Documentaire d'art : Hans Hartung (repr. de l'émission du 29 mars) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Bertolt Brecht ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

Un garçon, perpétuellement distrait, travaille, grâce à la protection de sa mère, dans une agence de publicité, où il sème le désordre par ses extravagances.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran... Téléfilm : Service des urgences, de R. Collins, avec S Hylands, T. Musante, C. Burns.

Un téléfilm américain qui sert d'introduction au nouveau dossier d'Armand Jammot : l'hôpital.

Vers 22 h., Débat : L'hôpital.

Avec, entre autres, le professeur Denoix, directeur de la santé au ministère de la santé ; le professeur A. Sarrazin, chef du service de gastro-entérologie à l'hôpital de la Pitié à Paris ; le docteur Bertrand Dautzenberg, chef de clinique dans un service de réanimation.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fédération Sépharadie ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE DISTRAIT, de P. Richard (1970), avec P. Richard, B. Blier, C. Samie, M. Pacôme, J. Monod, P Préboist, M-C Barrault. (Rediff.)

Les débuts d'un comique farfelu comme auteur de film. Un scénario qui manque de rigueur, des gags amusants et un sens de l'observation qui rappelle — un peu — Jacques Tati.

21 h. 50, Journal.

22 h. 5, Magazine : Réussite (les avions rallye).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Armando Uribe (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'apprentissage du capitalisme ; à 8 h. 32, L'imaginaire dans la cité ; à 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h 7, Matinée des autres : Médecines d'hier et d'ailleurs ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec F. de Bernardy ; 11 h. 2, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : Solistes ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Nouvelles pour une année », de L. Pirandello ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable : Les modèles de développement ; à 16 h., Match : M. Perrein, F Xénakis ; à 16 h. 25, En direct avec J.-P. Corbeau ; 17 h 32, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : Concert da Camera ; 18 h 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences : Le papier ;

20 h., Dialogues : La loi de la pudeur, avec M. Foucault, G. Hocquenghem et J. Danet ; 21 h. 15, Musiques de notre temps (Milhaud, Messiaen, Strauss, Berlioz) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Entretiens avec M. Pleynet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... L'art vocal au dix-septième siècle et au début du dix-huitième siècle : Luth, théorbe et viole de gambe ; à 10 h. 15, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Les gars de la marine ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : J. Strauss, C. Lube, F. Lehar, O. Nedbal ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : J.-B. Lœillet, F. Dandrieu, A. Campra, Mercadante, Boito ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : G de Machaut, J. Desprez ; 17 h., Postlude : J.-S. Bach, F. d'Agincour, F Delius ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h 45, Deux ou trois grâces... « Autour d'Aldous Huxley et Thomas Mann » : Bach, Beethoven ;

20 h. 30, Cycle symphonique... En direct du grand auditorium, le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Rosen, avec J. Starker, violoncelle : « Métamorphoses symphoniques » (Hindemith) ; « Variations sur un thème roccoco » (Tchaïkovski), « Symphonie n° 6 en la majeur » (A. Bruckner) ; 22 h. 45, France-Musique la nuit... Les cours et leurs musiciens : Haendel ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Bartok, Stravinski ; 0 h. 5, Shakespeare and C° : Chostakovitch, R. Strauss, Berlioz ; 1 h., A l'ombre des clochers : Bizet, Milhaud

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 4 AVRIL

— *M. Yves Guéna*, délégué politique du R.P.R., est interrogé su R.M.C., à 8 h. 30.

— Le magazine « R.M.C.-Choc » est consacré aux problèmes économiques de la région des Hautes-Alpes, sur R.M.C., à 13 h. 20.

VU

L'art de converser

Il n'y a pas trente-six façons d'interviewer les gens, il y en a deux. Il y a la manière douce et la manière forte, il y a l'art de la conversation pratiqué par Jacques Chancel, — « l'Homme en question », dimanche sur FR 3, — et il y a l'interrogatoire à la Ivan Levai, venu lui apporter une vigoureuse contradiction. Aucun doute, cette dernière méthode a du bon : grâce à elle, Jacques Chancel, sans sortir de ses gonds, ça non, est au moins sorti de sa souriante réserve. L'autre l'accusait, sans ménagement, d'être trop aimable, trop poli ; de vouloir ignorer les contradictions, les conflits du monde où nous vivons ; d'accueillir avec la même sympathie chaleureuse, à l'heure de ses Radioscopies, l'heure du thé, ses invités, quels qu'ils soient. Bref de jouer — ça, il ne l'a pas dit, mais c'était le sens de ses propos, — les fers à repasser les faux plis de notre société.

Chancel, lui, se défendait de pratiquer l'attaque perfide, sournoise, destinée non pas à faire trébucher l'interlocuteur dans le piège de la vérité mais à se mettre soi-même en valeur. Il invoquait aussi l'excuse de la longueur de ses entretiens. Des entretiens de soixante minutes, pas de cinq. La confession exige du temps. Pas le réquisitoire, au contraire : au-delà d'un certain seuil, l'accusé se lèverait, en effet, et s'en irait en claquant la porte du studio.

Depuis dix ans qu'il pratique comme personne — à mes yeux, il n'a pas son pareil à l'étranger — l'art de mettre en confiance, en valeur, des personnalités de tous genres, de tous bords, exerçant les activités les plus variées, Jacques Chancel, « ce gentil animateur », a appris, talent rare, c'est vrai, à écouter, à renvoyer sans brutalité la balle à son partenaire, à le suivre dans les sentiers parfois embroussaillés de sa vie intérieure et à nous le ramener, mi-surpris, mi-gêné, d'être allé si loin, à son insu, sur le chemin des confidences.

A la radio, Chancel n'a pas son maître. A la télé, son « Grand Echiquier » donne des signes de fatigue, d'usure. Les meilleures formules finissent par lasser. Il nous a dit envisager de faire autre chose, un jour. Il serait temps d'y penser, grand temps.

CLAUDE SARRAUTE.

A la suite d'un référé engagé par l'ambassade chilienne « CHILI-IMPRESSIONS » N'A PU ÊTRE DIFFUSÉ

Antenne 2 n'a pas diffusé le 2 avril à 21 h. 40 l'enquête de José Maria Berzosa sur le Chili « Chili-Impressions », prévue au programme. Un référé engagé au nom de l'ambassade du Chili par Mᵉ Bourgoing du Monteil avait conduit, en effet, trois magistrats du tribunal civil de Paris, dont la présidente, Mme Simone Rozès, à faire différer cette diffusion dans l'intérêt des parties en cause en attendant que les auteurs de ce reportage filmé, produit par l'Institut national de l'audiovisuel, puissent fournir leurs explications à propos des accusations formulées à leur encontre : ils n'auraient pas tenu leurs engagements de soumettre leur travail à la censure préalable du gouvernement chilien.

A l'audience de référé tenue de toute urgence au matin du 2 avril, Mᵉ Castelain, avocat d'Antenne 2, avait souligné qu'aucun responsable de l'Institut national n'avait pu être joint à temps par l'huissier. Le référé a donc été reporté au 6 avril.

L'émission a été remplacée, dimanche soir, par un film sur un village de pêcheurs du Brésil.

Selon José-Maria Berzosa, les séquences de « Chili-Impressions » contenant les interventions des membres de la junte avaient été soumises à l'ambassade du Chili qui, à quelques détails de traduction près, s'était déclarée satisfaite.

C'est après avoir assisté, samedi, à une projection de l'ensemble de la première émission, « Les pompiers de Santiago », que l'ambassadeur du Chili est revenu, semble-t-il, sur sa décision. Toujours selon José-Maria Berzosa, l'accord conclu avec les autorités chiliennes autorisait celles-ci à ajouter au film une mise au point, non à exiger des coupes.

● *Un mouvement de grève* des techniciens de T.D.F. chargés d'assurer la transmission des reportages en direct a entraîné dimanche plusieurs perturbations sur TF 1 et Antenne 2.

HISTOIRE

BIBLIOGRAPHIE

« L'offensive sur le Rhin » de Robert Bruge

Depuis douze ans, Robert Bruge, journaliste devenu historien militaire, s'attache à faire revivre la ligne Maginot et à réhabiliter ses équipages, qui ont tenu la position fortifiée de la Meuse à la Suisse, en 1940, tandis que le reste de l'armée française battait en retraite sous la poussée allemande.

Après deux volumes consacrés à la description de ce gigantesque bouclier et au récit des combats qui ont conduit l'ennemi à contourner l'obstacle, devenu un inutile archipel de béton au milieu de la marée submergeant le pays, Robert Bruge évoque, dans un troisième tome, *l'Offensive sur le Rhin*. A l'aide de témoignages recueillis auprès des anciens combattants français et allemands, des sans-grade comme des commandants d'unité, en puisant largement dans les archives des deux pays, il décrit minutieusement les combats de retardement, menés souvent dans l'incohérence des ordres, des contrordres et du manque d'ordres, par les unités qui étaient stationnées le long du Rhin et qui comportaient dans leurs rangs de nombreux Alsaciens mobilisés sur place.

Le regard de Robert Bruge demeure sans complaisance : s'il insiste sur l'attitude ferme et parfois héroïque des troupes de forteresse, il met en relief les insuffisances coupables de certains cadres et les défaillances du haut commandement, comme en porte témoignage dans une préface d'une éloquente clarté le général d'Esclaibes alors jeune capitaine à l'état-major de la 104ᵉ D.I.F. Une anecdote parmi d'autres : six mois avant la débâcle, en décembre 1939, les officiers généraux exerçant un commandement en Alsace et face au Jura suisse sont réunis à Thann autour du généralissime Gamelin ; le chef de la VIIIᵉ armée, le général Garchery, envisage la rupture de son dispositif au cas où Hitler violerait la neutralité suisse ; pour toute réponse, Gamelin se borne à dire : « *Dans cette éventualité, vous recevriez des ordres en temps opportun.* »

Le capitaine d'Esclaibes, évadé peu après avoir été fait prisonnier, a terminé la guerre en 1945 dans les rangs de l'armée de Lattre, avec les libérateurs du territoire. Mais combien de ses camarades ont eu à méditer pendant une longue captivité sur tant d'imprévoyance et tant d'incohérence !

Un quatrième tome, *les Combattants du 18 juin*, complétera cette vaste histoire de la ligne Maginot, qui a le curieux privilège d'être aujourd'hui le symbole de la plus amère dérision après avoir été celui de l'invincibilité absolue. — B. L.

★ *Faites sauter la ligne Maginot*, 52 F ; *Ils ont livré la ligne Maginot*, 59 F ; *l'Offensive sur le Rhin*, éd. Fayard, 59 F

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES - BRUXELLES

engage

1 analyste/programmeur

chargé d'analyser des procédures de gestion administrative et de suivi de production en vue de leur informatisation en utilisant des configurations de taille moyenne opérant soit en temps réel soit en traitement par lots avec accès sur "base de données".
Ces fonctions comportent également la coordination et la supervision d'une équipe de programmeurs.

Conditions requises: ☐ être ressortissant d'un des 9 états membres des Communautés européennes ☐ être titulaire d'un diplôme de fin d'études universitaires dans un domaine se rapportant aux fonctions à exercer ☐ avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, dans le domaine visé ci-dessus. Une expérience pratique du système BS 1000 et ISDAM est très souhaitable ☐ avoir une parfaite maîtrise d'une des langues officielles des Communautés européennes (allemand, anglais, danois, français, italien, néerlandais) et de bonnes connaissances d'une deuxième de ces langues ☐ être né après le 31 décembre 1942.

Conditions offertes: ☐ traitement mensuel net compris entre 66.500 FB et 72.500 FB, (y compris une indemnité de dépaysement) ☐ le cas échéant, allocations familiales ☐ exonération de tout impôt national sur la rémunération.
L'engagement se fera sur une base contractuelle (agent temporaire).
Les intéressés sont priés de demander (de préférence par carte postale) avant le 22/4/1978, le formulaire d'acte de candidature obligatoire au Secrétariat Général du Conseil des Communautés européennes, Service du Recrutement, rue de la Loi 170, B-1048 Bruxelles.
Il ne sera pas donné suite aux demandes postées après cette date.

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES - BRUXELLES

engage

2 programmeurs

pour la conception, l'écriture et le test de programmes concernant le déroulement de procédures de gestion administrative et de suivi de production en utilisant des configurations de taille moyenne opérant soit en temps réel soit en traitement par lots avec accès sur "base de données".

Conditions requises:
☐ être ressortissant d'un des 9 états membres des Communautés européennes ☐ être titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires ou avoir une expérience professionnelle de niveau équivalent ☐ avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine visé ci-dessus. Une expérience pratique du système BS 1000 et ISDAM est très souhaitable ☐ connaissance de deux langages de programmation dont le COBOL (l'ASSEMBLER et le RPG II souhaitables) ☐ avoir une parfaite maîtrise d'une des langues officielles des Communautés européennes (allemand, anglais, danois, français, italien, néerlandais) et de bonnes connaissances d'une deuxième de ces langues ☐ être né après le 31 décembre 1947.

Conditions offertes:
☐ traitement mensuel net compris entre 43.500 FB et 47.000 FB. (y compris une indemnité de dépaysement) ☐ le cas échéant, allocations familiales ☐ exonération de tout impôt national sur la rémunération.
L'engagement se fera sur une base contractuelle (agent temporaire).
Les intéressés sont priés de demander (de préférence par carte postale) avant le 22/4/1978, le formulaire d'acte de candidature obligatoire au Secrétariat Général du Conseil des Communautés européennes, Service du Recrutement, Rue de la Loi 170, B-1048 Bruxelles.
Il ne sera pas donné suite aux demandes postées après cette date.

CORRECTEURS D'ÉPREUVES
Français
ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Un examen de recrutement sera organisé le 21 juin 1978 **pour pourvoir des postes vacants à la Division des Publications,** à New-York.

Les candidats doivent avoir le français comme langue maternelle ou langue principale. Il faut entendre par « langue maternelle ou langue principale » la langue dans laquelle les candidats se considèrent le mieux aptes à travailler. La connaissance d'une autre langue officielle de l'Organisation (l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le russe) serait un avantage. Les candidats doivent posséder trois ans d'expérience pratique comme correcteur d'épreuves. Ils doivent être titulaires d'un diplôme universitaire et/ou avoir fait leurs preuves comme correcteur dans l'édition ou l'imprimerie. Ils doivent aussi avoir une parfaite connaissance du vocabulaire de l'imprimerie. La connaissance du codage pour la photocomposition serait utile.

Le traitement brut de début est de 19.040 dollars par an, auxquels s'ajoutent une indemnité de poste (minimum de 3.756 dollars net par an), plus des prestations diverses.

Les candidats sont invités à envoyer leur curriculum vitae, qui devra parvenir avant le 5 mai 1978, à l'adresse suivante :

Service de recrutement du Secrétariat
(Correcteurs d'épreuves)
Bureau des services du personnel
Nations Unies
Bureau 3601-C
New-York, N.Y. 10017

Seuls les candidats qualifiés seront priés de remplir la notice personnelle de l'ONU.

CHEF D'AGENCE
7 000 000 C.F.A.

Afrique Francophone
Transit

Une société spécialisée dans le transit et les transports internationaux (facturation 660 millions de francs - effectif 1.500 personnes) opérant dans de nombreux pays d'Afrique francophone, recherche le Chef de l'une de ses agences. Sous l'autorité du Directeur des différentes agences implantées dans ce même pays, auquel il rendra compte de sa gestion, il sera chargé de l'exploitation complète de son agence (facturation, encaissements, comptabilité, statistiques...). Il sera chargé de l'ensemble des opérations en douane et des relations avec les assurances, les banques, les transporteurs et les clients. Il coordonnera et animera les activités d'une vingtaine de personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, possédera une bonne formation générale et, obligatoirement, plusieurs années d'expérience transit-douane. Il sera de même un gestionnaire rigoureux. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation (logement, gratuité des soins médicaux...). — Ecrire sous référence 175/M à :

G R H Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Un directeur général pour Düsseldorf

Pour assurer la Direction Générale de notre filiale allemande (C.A 25 millions de DM - 50 pers.), nous cherchons un gestionnaire confirmé à forte dominante marketing.

Doué d'un certain sens artistique compte tenu de la nature de nos produits qui concernent la décoration de la maison, nous attendons de lui qu'il soit un dirigeant autonome et entreprenant.

Sa nationalité importe peu s'il est parfaitement bilingue français - allemand.

Nous avons confié aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA le soin de réunir les candidatures. Vous pouvez compter sur leur discrétion et leur préciser le nom des groupes auprès desquels vous souhaiter préserver votre anonymat. Ecrivez-leur sous référence 78392M.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

IMPORTANT SIÈGE MINIER

dont les installations d'extraction et de traitement sont situées dans le NORD DU NIGER (zone franc), recherche un

JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ
(CENTRALE, A.M., I.D.N., ENSI...)

ayant 2 à 3 ans d'expérience en production ou entretien et souhaitant se consacrer quelques années à la pédagogie industrielle.

CHEF DE DIVISION FORMATION

de la main-d'œuvre locale aux différentes qualifications, il concevra et mettra en application les programmes d'enseignement dont certains porteront sur une scolarisation d'un an.

La préparation à cette fonction sera assurée par l'entreprise qui lui fera suivre, en France, un stage approprié avant son entrée en fonction.

Après 5 ans environ, il pourra, s'il le désire, s'orienter vers d'autres activités de la société.

Contrat ferme, solides avantages et garanties, logement gratuit. Ecole jusqu'en troisième.

Ecr. avec C.V., explicite sous réf. FORMATION à

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

Pour emplois sur champs de recherche pétrolière en EUROPE, AFRIQUE, MOYEN et EXTREME-ORIENT AMERIQUE DU SUD

Schlumberger

recherche

INGENIEURS GRANDE ECOLE

- débutants (ou presque),
- célibataires,
- Anglais nécessaire.

Env. C.V. avec photo à S.T.S., Recruiting Dépt, 42, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS.

ENGINEERING INTERNATIONAL

recherche pour **LIBYE**

2 INGÉNIEURS MONTAGE

à pourvoir immédiatement

- Formation mécanicien électricien ;
- Expérience chantier à l'étranger (min. 5 ans) ;
- Langue anglaise impérative.

Adr. d'urgence C.V. détaillé, photo et prétentions : Service du Personnel B.P. 361 - Nanterre 92003.

EXPANSIAL

Recherche pour Société Algérienne d'Engineering Industriel et Pétrolier

I - bureau d'études : projets stations de pompage et compression

ingénieurs

- **Mécanicien**
  spécialiste d'ouvrages concentrés — réf. 102 M
- **Electricien**
  études des installations d'alimentation BT et HT des stations de pompage et compression — réf. 105 M
- **Topograhe**
  études du tracé de canalisations gaz et pétrole — réf. 120 M
- **Instrumentiste**
  spécialiste de l'instrumentation et des synthèses d'automatisme et de régulation pneumatique et électrique — réf. 129 M
- **Process**
  conception et fonctionnement des installations (automatisme, régulation, instrumentation) — réf. 121 M

II - chantiers : stations de pompage et compression

ingénieurs

- **Coordonateur travaux**
  chargé de la coordination, de la surveillance et du contrôle de l'ensemble des travaux de construction d'ouvrages — réf. 155 M
- **Mécanicien**
  responsable de la réalisation des travaux d'équipements mécaniques : surveillance, contrôle, essais, réception — réf. 102 B M
- **Electricien**
  responsable de la réalisation des travaux des installations électriques : surveillance, contrôle, essais, réception — réf. 103 B M

Il est exigé :
une solide formation et une expérience confirmée.

Il est offert :
- un logement ou une indemnité de logement
- le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadre
- une rémunération selon compétence (nette d'impôts et en partie transférable).

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris.

HAVAS CONTACT

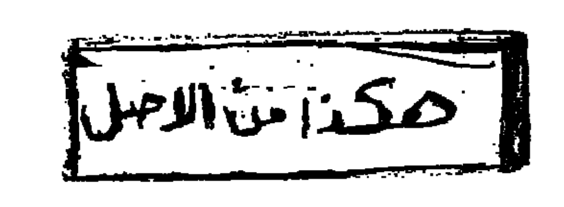
POSTE A CREER - SUISSE

Export Sales Manager

En vue d'intensifier ses actions à l'exportation, MALLORY-DURACELL — deuxième constructeur mondial de piles — crée ce poste dont le titulaire dépendra du Marketing Development Manager/Europe.
Son action s'étendra sur l'Europe du Sud, le Proche et le Moyen-Orient, la plus grande partie de l'Afrique.
Basé en Suisse (Bâle), il sera assisté d'un adjoint administratif.
Ses missions :
– Evaluer le potentiel de ses différents marchés et définir des stratégies de développement efficaces.
– Bâtir dans chaque pays les réseaux de distribution adaptés.
– Suivre les résultats obtenus, pays par pays, en s'assurant de la rentabilité des actions menées.
Ces fonctions s'adressent à :
– Un Diplômé d'Etudes Supérieures, H.E.C., E.S.S.E.C., M.B.A.
Elles requièrent :
– la pratique courante de l'anglais et, si possible, de l'arabe,
– la connaissance du marketing de produits Grand Public,
– une expérience de 3 ans au minimum de la direction d'un service exportation.
Elles impliquent des déplacements fréquents.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + C.V., photo, sous réf. 71.469 M à R. VERDET, à Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES



ANNONCES CLASSEES



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche pour l'une de ses **Filiales** - 400 personnes - située à **Tours** un

contrôleur de gestion

Appelé – au sein de l'équipe de Direction – à succéder au titulaire du poste partant en retraite, il sera chargé de l'élaboration et du contrôle des budgets, de la comptabilité analytique, du calcul et du contrôle des prix de revient, et de l'analyse et de l'interprétation des résultats d'exploitation. L'ensemble de ces tâches implique des relations étroites et constantes avec les Responsables de Fabrication.

Ce poste conviendrait à

A. & M., HEC, ESC, DECS

27 ans minimum, possédant une expérience de 3 ans au moins de Contrôle de Gestion en usine lui ayant permis d'acquérir de bonnes connaissances de la comptabilité analytique et du contrôle budgétaire.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1480 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

En CHAMPAGNE ou en BOURGOGNE

Apportez votre combativité, nous vous donnerons votre compétence.

Au **CETELEM**, l'attaché commercial accueille en agence une clientèle de particuliers, la conseille et lui vend des formules originales de crédit et de placement, puis en assure le suivi.

Il s'agit d'un premier emploi formateur et très complet pour un jeune possédant une formation commerciale ou économique et qui peut déboucher sur une direction d'agence.

Les postes sont à pourvoir à **REIMS** et à **DIJON**.

Notre prochaine réunion d'information aura lieu le lundi 10 avril. Pour y participer adressez très rapidement votre C.V. avec photo sous réf. 492 à F. ROUSSEAU - S.O.R. CETELEM - 25, avenue Kléber - 75116 PARIS

MATRA

recherche pour son centre de SALBRIS (Loir et Cher)

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Grandes Ecoles

position II

Quelques années d'expérience souhaitée pour CONTROLE.SERIE.

Adresser lettre manuscrite avec CV à MATRA Service du Personnel BP Nº 29 - 41300 SALBRIS

CEM équipements pour l'industrie LYON :

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

2 ans min. expér. pour études circuits analogiques, logiques et micro-processeurs. Adr. C.V., prét. à M. VIGIER, CEM-DEI, av. du Bel-Air, 69100 Villeurbanne.

ASSOCIATION de CAISSES de RETRAITE et PRÉVOYANCE - LYON

Crée un poste d'

ADJOINT au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Missions ● Administration générale ● Supervision du Service Adhésions ● Rôle commercial : relations avec les entreprises adhérentes et les Compagnies d'Assurances ● Coordination des Services.

Profil ● 30 ans environ ● Licence en droit ou équivalent ● Expérience de quelques années dans un poste administratif polyvalent.

Situation offrant de bonnes possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions, sous réf. 7170 B à :

AVISO conseil 49, RUE SERVIENT 69003 LYON RÉPONSE ET DICRÉTION ASSURÉES.

Le Chef du Service Etudes

STRUCTURES OUVRAGES D'ART

d'une importante Sté Française rech. résidence Sud-Ouest plus déplacements à l'étranger.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Diplômé d'une Grande Ecole plus CHEBAP ayant acquis une première expér. en entreprise ou bureau d'études, grande mobilité. Merci d'adresser votre cand. (joindre C.V. et préciser votre rémunération actuelle), ss réf. 12.929 CONTESSE, Publ. 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

USINE LORRAINE recherche

PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL

ou

JEUNE DIPLOMÉ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour recrutement et étude de postes de travail. Ecrire avec C.V. ss nº 25-86 ou tél. : (28) 35-42-63.

BLIQUE CONSEIL

160, avenue de Strasbourg 54000 NANCY

ÉQUIPE LYONNAISE DE CONSEILS EN FORMATION ET RELATIONS SOCIALES

recherche

UN ANIMATEUR-CONSEIL

— ayant assumé des responsabilités opérationnelles en entreprise ;
— avec expérience d'animation dans ou hors la profession ;
— très bonne formation de base ;
— minimum 30 ans.

Mission :

— Former l'encadrement à prendre en compte l'évolution des conditions et relations de travail.
— Créer en pédagogie active, des programmes de formation sur mesure, et les transmettre à des animateurs internes.
— Animer des stages de formation générale ou d'initiation à l'économie.

Ecrire avec C.V. manuscrit à Mme LASNE 8, avenue R. Rossellini, 691000 VILLEURBANNE

---

emplois internationaux

SPIE BATIGNOLLES

recherche pour ses chantiers de CENTRALES NUCLEAIRES en IRAN

un directeur administratif et financier

- Age minimum 35 ans
- Le poste à pourvoir nécessite une grande expérience dans les domaines : JURIDIQUE, FISCAL, FINANCIER, COMPTABLE et GESTION de PERSONNEL.
- Lieu de résidence proche d'AHWAZ.
- Très bonne connaissance de la langue anglaise.

Envoyer C.V. et photo à SPIE BATIGNOLLES - Bureau 2016 - 18, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY -

---

roussel-uclaf

recherche pour sa filiale d'ALLEMAGNE FEDERALE

le responsable des expérimentations cliniques

Ce poste consiste à planifier, organiser, faire exécuter et contrôler les expérimentations cliniques des **PRODUITS ROUSSEL-UCLAF en ALLEMAGNE.**

Dépendant hiérarchiquement de la filiale allemande, le poste nécessite des liaisons étroites avec différents départements et directions du Groupe (développement scientifique et médical, zone Europe Nord,...).

Ce poste conviendrait, de préférence, à un **Docteur en médecine, bilingue allemand français, ayant une bonne expérience de l'industrie pharmaceutique,** notamment dans le domaine des expérimentations cliniques.

Le lieu de travail se trouve à WIESBADEN.

Des déplacements fréquents en Allemagne, ainsi que quelques voyages hors de ce pays sont à prévoir.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions A.M.P. sous réf. 4626/AL, 40 rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

Nous sommes un important fabricant d'accessoires pour salles de bains et recherchons un

RESPONSABLE DES VENTES

Nos produits sont bien connus chez les professionnels d'articles sanitaires et nous enregistrons constamment une augmentation du chiffre d'affaires. Notre service commercial actuel, administration et expéditions, a déjà fait ses preuves, par contre c'est dans le secteur des ventes que nous voulons améliorer la situation.

Nous offrons à un représentant qui réussira dans le service extérieur, possédant si possible une bonne expérience dans le domaine sanitaire (grossistes sanitaires / installateurs / plombiers) l'occasion de faire une carrière comme responsable des ventes.

Veuillez envoyer les dossiers de candidatures av. ph. ss réf. 9003 à Triservice Rufenacht S.A., 4, place du Cirque, CH-1204 GENEVE/SUISSE.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e).

LABORAT. INTERNAT.

recherche

POUR ALGÉRIE (SECTEUR ALGER) VISITEUR MÉDICAL

IL EST DEMANDE : voiture, niveau bac., exp. V.M. Nationalité ALGERIENNE. Adress. C.V., photo, prétent. à INFORMATION 2000 - Réf. 4541 32, r. Le Peletier, 75009 PARIS.

Pour diriger l'étude d'un impt schéma d'aménagement d'irrigation, bureau d'études français recherche CHEF DE PROJETS

HYDRO-AGRICOLE

Diplômé d'une grande école, cet ingénieur, pouvant faire état d'une expérience confirmée, doit être libre rapidement pour travailler à l'étranger dans un pays anglophone (anglais courant nécessaire). Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) sous réf. 1.147 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

Importante Société d'Ingénierie Française recherche un ECONOMISTE chargé des études de

PLANIFICATION DES TRANSPORTS

à l'échelon national, régional et sectoriel d'un pays d'Afrique noire francophone.

Ce spécialiste diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 35 ans mini., a acquis une première expérience des problèmes qui se posent aux organisations et serv. publics et ce domaine si possible à l'étranger. Vous voudrez bien écrire en joignant votre C.V. et en ind. dernière rémunérat. ss réf. 4.129 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

GESTION 2000

CHEFS CHANTIER SUPERVISEURS

Chaudronnerie - Tuyauterie Pour déplacement IRAK

INGÉNIEURS mécanique

Maintenance Atelier ANGLAIS indispensable. TEL. : 246-42-01

MINERVE INTERIM

Mission longue durée MAROC

REDACTEUR confirmé

Ayant connaissances droit, assurances. Poste à pourvoir immédiatement. Se prés. : 11, rue du Havre, Paris 8e - 293-68-53

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

DAUPHINE

Le Directeur des relations industrielles d'une société multinationale première mondialement dans sa branche dans le domaine de l'habillement recherche son

ASSISTANT

Il aura pour mission de l'assister dans tous les domaines de la fonction par dessus tout.

Il devra posséder le sens des relations humaines et être un homme de contact.
— Formation : I.U.T. ou Institut de Sciences PO ou CIFFOP ou similaire ;
— Expérience 2 à 5 ans ;
— Age minimum 25 ans.

Une bonne connaissance de l'ANGLAIS est nécessaire.

Le poste est situé en DAUPHINE. Facilités de logement.

Env. lettre manuscrite (en anglais), C.V., photo et prétentions à nº 56.707 - CONTESSE Publicité, 20, aven. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

ENTREPRISE GRENOBLE

recherche pour son SERVICE INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

INGÉNIEUR

ayant bonne formation en informatique et méthodes numériques.

Expérience :
● En calculs de transferts théoriques (thermo-hydraulique) exigée ;
● En hardware et choix de système de traitements de données souhaitée.

Adr. C.V. et photo sous nº 56.397 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie recrute

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

MISSION :
Conception et coordination de la mise en œuvre d'une politique régionale de développement des entreprises industrielles et commerciales, notamment dans le domaine de la gestion et de la formation.

PROFIL :
27 ans min. - H.E.C. - E.S.C. ou équivalent. Expérience professionnelle exigée dans le domaine gestion de P.M.I. si possible.

Envoyer C.V. et prétentions à : C.R.C.I.H.N. B.P. 641 - 76007 ROUEN Cedex

---

GROUPE INTERNATIONAL

Très important de l'industrie de transformation des matières plastiques

recherche pour sa filiale française implantée dans la région de MONTARGIS

INGÉNIEUR RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN

Ce poste conviendrait à un candidat :
— 30 ans minimum ;
— Diplômé supérieur technique ;
— Possédant une expérience de plusieurs années dans un poste similaire ;
— Parlant anglais si possible.

Ecrire avec C.V. et photo, nº 56455 - CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er).

STE TOBAUTO

(Filiale de VALLOUREC) Route de Montargis 89300 JOIGNY

spécialisée dans le façonnage des tubes et la construction des portes de garage, recherche pour son Bureau d'Etudes outillage :

UN DESSINATEUR ÉTUDES 1

— Formation min. : brevet ou baccalauréat de technicien construction mécanique ;
— Expérience de quelques années en conception d'outillage (presses déformation à froid, etc.) exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions ou se présenter à l'usine de JOIGNY.

Le District de l'agglomération nancéienne (ville universitaire) recrute pr son serv. Urbanisme

UN URBANISTE

— titulaire d'un diplôme universitaire sanctionnant quatre années d'études supérieures avec une spécialité dans une ou plusieurs disciplines d'urbanisme ;
— et ayant exercé pendant plusieurs années des fonctions d'urbaniste au sein d'un organisme spécialisé, tel qu'une agence d'urbanisme, un service d'urbanisme d'une commune, d'un établissement public ou d'un atelier d'urbanisme privé.

Le candidat devra remplir les conditions générales d'emploi de la fonction publique.

Adresser candidature et C.V. détaillé, avant le 1er mai, à : M. le Président du District de l'agglomération nancéienne Service du personnel 4, rue Albert-1er 54600 VILLERS-LES-NANCY.

Société VALLEE du RHONE recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN

pour poste

TECHNICO-COMMERCIAL

— Comportant quelques déplacements à l'étranger ;
— Bonne connaiss. anglais ;
— Quelques années d'expér.

Ecrire avec C.V. et prétentions nº 56.756 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q.tr.

Hôpital - Hospice de Saint-Calais (Sarthe) recrute

INFIRMIER (E) D.E. AIDE-ANESTHÉSISTE

15/15

S'adresser au Directeur Tél. : (16-43) 35-03-40 P.C.V. admis

M.J.C. recherche

ANIMATEUR (TRICE)

plein temps, à compter du 1-5-78. Sal. dép. 2.500 F net. Env. C.V. et candidature au Directeur de la M.J.C. 18 cours Carnot, 76500 Elbeuf, avant le 10 avril.

ANALYSTE FINANCIER

● Société française, filiale d'un très grand groupe américain, propose le poste d'ANALYSTE FINANCIER dépendant hiérarchiquement du Directeur Financier ; il est chargé :
• du suivi des plans prévisionnels,
• de la bonne exécution des procédures et des relations avec la société mère américaine.
● Il a des rapports fonctionnels avec les grandes directions de l'Entreprise, ainsi qu'avec les services, comptabilité, gestion, informatique.
● Le poste sera confié à un candidat de formation supérieure universitaire, grandes écoles commerciales ou de gestion, venant nécessairement d'une entreprise multinationale anglo-saxonne où il aura exercé une fonction comparable depuis plus de 3 à 5 ans ce qui implique évidemment une parfaite connaissance de la langue anglaise.

Résidence : métropole de LILLE.

Ecrire avec C.V. sous référence 32101 F, à G. STIKER, à :

ORES «Centre Vauban» 201, rue Colbert 59000 LILLE

Groupe BOSSARD

sperar

Important Etablissement Industriel

CENTRE FRANCE

Leader dans sa profession

recherche

Jeune CADRE COMMERCIAL

— de formation supérieure, niveau E.S.C. ou similaire ;
— possédant bien langues anglaise et allemande ;
— ayant si possible quelques années d'expérience de la vente de produits industriels à l'exportation.

Le poste à pourvoir requiert dynamisme et comporte déplacements à l'étranger.

FACILITES DE LOGEMENT.

Adresser C.V., prétentions et photo sous nº 56.714, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

LEADER MONDIAL DANS NOTRE SPECIALITE

Nous regroupons un effectif de 4000 personnes.

Notre Directeur Juridique recherche :

UN CADRE JURIDIQUE

pour l'assister dans un certain nombre de questions relevant de sa responsabilité :
- Vie juridique des Sociétés françaises et étrangères du Groupe (suivi des assemblées générales, conseils d'administration, etc...)
- Suivi des contrats notamment des commerciaux (France et étranger)
- Suivi du patrimoine immobilier
- Suivi du portefeuille d'assurances des Sociétés du Groupe
- Suivi des principaux contentieux.

Le candidat aura 3 à 5 ans d'expérience dans le service juridique d'une entreprise à données internationales, ou dans le cadre d'un cabinet d'affaires.

Sa formation en droit privé est du niveau licence.

Le poste de travail est situé à LYON.

Ecrire C.V. et prétentions à No 56.720 — CONTESSE Publicité - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



3ème Groupe Français d'Assurances et de Capitalisation recherche dans le cadre de son expansion et pour ses importants départements informatiques, dans un environnement technique motivant (matériel IBM 370, base de données, télétraitement)

*gan Vie

1. POUR LA DIVISION EXPLOITATION SITUEE A MORANGIS (91)

Matériel IBM 370, CICS/VS, DOS

UN PROGRAMMEUR SYSTEME
(réf. M 15)

(DUT au moins)
Directement rattaché au Chef d'Exploitation.
Responsabilité : gérer les bases des données et assurer leur sécurité.
Expérience : connaissance obligatoire de DL1 et de VSAM, pratique des bases de données.

UN TECHNICIEN D'EXPLOITATION
(réf. M 16)

(DUT au moins)
Pour la création de son B.T. d'exploitation.
Il sera chargé des réfections et des problèmes de préparation.
Une expérience de la fonction est exigée pour poste à responsabilités.

JEUNE INGENIEUR SYSTEME
(réf. M 17)

GRANDES ECOLES
Expérience du matériel IBM 370 sous DOS, CICS.
Poste permettant à un ingénieur ayant environ 2 ans d'expérience d'évoluer dans sa technique (passage de DOS sous OS prévu).

◆

2. POUR SA DIVISION DES ETUDES BOULEVARD HAUSSMANN

ANALYSTES CONFIRMES
(réf. M 18)

(2 ans d'expérience)
Pour leur confier des postes intéressants, leur permettant de valoriser leurs connaissances et leur potentiel.
Profil : maîtrise informatique ou Grandes Ecoles.
Connaissances pratiques DL1.

POUR ENGAGEMENT IMMEDIAT OU POSSIBLE JUSQU'EN SEPTEMBRE
à des postes formateurs et évolutifs

*gan Incendie Accidents
(LA DEFENSE)

INGENIEUR SYSTEME
(Réf. M 19)

DEBUTANT
à fort potentiel
Grandes Ecoles : Sup Elec, ...

*gan Vie
*gan Incendie Accidents

JEUNES INGENIEURS ANALYSTES
(réf. M 20)

DEBUTANTS
à fort potentiel
Grandes Ecoles : Sup Elec, IDN informatique, INSA.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en indiquant la référence du poste à *Madame* DEGEY, 2, rue Pillet Will 75009 PARIS. Discrétion assurée.

Contesse



(C.A. 90 millions Doll.)

Groupe US avec headquarters européens, fabriquant et distribuant des produits industriels consommables sophistiqués et de technologie avancée, recherche :

directeur général France

Mission :
- assurer la croissance rapide de la filiale (20 personnes, fondée il y a 2 ans),
- développer et mettre en œuvre une stratégie dynamique de marketing,
- recruter, former, animer et contrôler une équipe commerciale de qualité.

Profil souhaité :
- entrepreneur avec une expérience réussie de la direction dans un groupe multinational américain,
- axé sur la vente, connaissant bien le marketing des produits industriels consommables,
- attiré par le challenge de développer une filiale vente/marketing/support technique.

Envoyer CV, avec photo et niveau de rémunération sous réf. 2880 à P.LICHAU S.A.-BP 220 75063 Paris cédex 02, qui transmettra au cabinet chargé de ce recrutement.
Confidentialité assurée.



emplois régionaux

CHEF DU PERSONNEL
recherché par
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE - LYON
Solide et en expansion,
240 personnes - C.A. 55 millions de francs.

Profil ● 35 ans minimum ● Formation juridique appréciée ● Connaissances gestion et législation sociale ● Expérience de la fonction dans une PMI.

Missions ● En liaison avec la Direction Générale et la Direction Administrative : ● Gestion et administration du personnel ● Relations sociales (comité d'entreprise, délégués) ● Application de la politique liée aux objectifs de l'entreprise : recrutements, formation, promotions.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions sous référence 7266 A à :
AVISO conseil 49, RUE SERVIENT 69003 LYON
RÉPONSE ET DISCRÉTION ASSURÉES

Directeur commercial

Implantés dans l'EST de la France, notre image de marque dans le domaine des bois dépasse très largement nos frontières.
Afin de compléter nos structures et harmoniser notre développement, nous créons ce poste.
Il s'adresse à un collaborateur ayant de préférence une formation commerciale supérieure et habitué à l'encadrement d'un réseau dans les biens d'équipement ou les produits semi-finis.
La connaissance de notre milieu ne sera qu'un atout supplémentaire, mais il est indispensable que sa personnalité de dirigeant soit complétée par une très bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 404
54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

ALUMINIUM PECHINEY
recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

Formation X - Mines, Centrale, E.E.G....

pour ses FABRICATIONS Usines Alpes-Pyrénées.

Les candidats devront accepter l'éventualité d'un séjour de 4 à 5 ans à l'étranger ou Outre-Mer dans quelques années.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser CV détaillé à DRP ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac 75008 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

CHRYSLER FRANCE

recherche

son responsable des opérations de banques

MISSION :
Le titulaire du poste a la responsabilité de contrôler tous les mouvements de fonds, au débit et au crédit, dans les comptes bancaires de la Société et de gérer les opérations de trésorerie courantes dans les conditions de rentabilité et de sécurité optimum.

PROFIL :
- Age minimum 30 ans,
- Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent,
- Expérience bancaire (classe V souhaitée) et/ou d'un Service de trésorerie en milieu international,
- Connaissance approfondie et expérience pratique des opérations bancaires : crédits, mouvements de fonds, change,
- Aisance dans la négociation,
- Bonne connaissance de l'anglais.

Adresser dossier de candidature (C.V. + photo) en précisant la rémunération souhaitée à : CHRYSLER FRANCE Administration du Personnel Cadres - 45, rue Jean-Pierre Timbaud 78307 POISSY.

IMPORTANTE SOCIETE
spécialisée en électronique de pointe
recherche pour son Centre d'Etudes situé en banlieue Sud de Paris, des

INGENIEURS D'ETUDES

Débutants ou première expérience (Formation ESE - SUP. TELECOM)

Pour les domaines :
— ASSERVISSEMENTS
— TELEPHONIE/MICROPROCESSEURS
— ANALYSE DE MAINTENABILITE DE SYSTEMES.

Avantages sociaux — Transport assuré par cars gratuits
Restaurant d'entreprise

Envoyer C.V. détaillé et prétentions en indiquant le domaine choisi à No 56088, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Syndicat Professionnel

Délégué Général
100.000 - 120.000 F

Le Délégué Général de l'un des *Syndicats de la métallurgie*, cherche son successeur. Disposant d'une équipe de cadres confirmés (sur les plans administratif, technique, marketing), celui-ci aura pour missions principales : représentation et défense de la profession auprès des instances gouvernementales ; animation interne et externe, au niveau des adhérents, des membres élus, et aussi des commissions internationales.

Ce poste, offert à Paris, convient à un cadre ayant l'expérience de fonctions du même type, acquise dans un organisme professionnel, ou un établissement parapublic, mais ne connaissant pas nécessairement les milieux de la métallurgie : son entregent et ses capacités de contact lui permettent de s'y adapter rapidement. La pratique de la langue anglaise est souhaitée.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et CV détaillé sous Réf. 23496 M à Sélé CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 - SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

Une technologie de pointe passionnante et en pleine expansion.
Jeune Société banlieue Sud de Paris recherche pour engagement immédiat des

INGENIEURS SYSTEME

dont les fonctions principales seront d'analyser les besoins de la clientèle, d'assurer les démonstrations sur nos systèmes, de collaborer au perfectionnement de notre service après-vente.

Nous recherchons des diplômés ARTS et METIERS, INSA, SUPELEC ou équivalents avec une expérience professionnelle de quelques années.

La connaissance du FORTRAN, de l'assembleur DEC et de l'anglais sont indispensables.
Des déplacements fréquents en France et à l'étranger sont à prévoir.
La formation sera assurée en partie aux Etats-Unis.

La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à FF 80,000 et dépendra de l'expérience professionnelle du candidat.

Adressez votre C.V à :
DPSC GROUP LIMITED
INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTANTS,
CROWN HOUSE,
MORDEN, SURREY, SM4 5EU,
ENGLAND.

ou téléphonez pour une conversation en toute confiance:
Téléphone: 19-44-1-540 8311

SLIGOS
une des premières sociétés de conseil et services en informatique

engage pour faire face à son expansion

12 JEUNES
à la recherche de leur premier emploi pour les

FORMER
comme

PROGRAMMEURS

et les intégrer ensuite dans les équipes de réalisation de la Société.

Le stage qui sera rémunéré commencera mi-mai et durera 4 mois. Il se déroulera à PUTEAUX.

Les candidats devront être : libérés du service militaire, titulaires au minimum du bac C.

Les candidats présélectionnés seront convoqués à des tests d'aptitude qui se dérouleront dans la 2ème quinzaine d'Avril.

Prière d'adresser C.V. avec lettre manuscrite et photo à la Direction du Personnel 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Société d'étude et de construction de très importants ensembles industriels, nous recrutons un

INGENIEUR GRANDE ECOLE
DIRECTEUR DE CHANTIER

Son expérience dans des fonctions similaires, acquise de préférence, sur des chantiers de grandes installations électromécaniques, centrales thermiques, pétrochimie... doit lui permettre d'assurer la gestion technique et financière de chantiers, d'encadrer une centaine d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau, de diriger les essais et de participer à la mise en service des installations. Outre les compétences techniques nécessaires, les qualités requises pour ces fonctions sont celles d'un véritable cadre dirigeant : rapidité et autonomie de décision, encadrement et animation des équipes techniques, contrôle des sous-traitants, enfin relations au plus haut niveau avec les clients et les autorités administratives.
Le poste est basé en France, mais peut ultérieurement déboucher sur des responsabilités internationales.
Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un c.v. détaillé, sous référence 38722 M, à
HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Vous êtes professeur d'anglais
Vous considérez que les séjours linguistiques sont profitables à vos élèves.
Vous cherchez un salaire d'appoint intéressant.
COFRAVEL, 526-12-63, 14-18 h.

IMPORTANTE SOCIETE accessoires automobiles recherche

INGÉNIEUR

AM, INSA, ENSI, ETACA
25 a. minim., ayant déjà petite expérience ds domaine de la production avec, si possible, de bonnes bases d'anglais pour s'intégrer à une équipe d'ingénieurs technico-commerciaux, chargés d'organiser et de promouvoir la vente de produits industriels de grande série aux constructeurs automob. Adress. C.V. détaillé, photo et prét. au service du personnel, Sté CIBIE, 17, rue Henri-Gautier, 93 - Bobigny. (Ne pas téléphoner.)

ORGANISME INTERNATIONAL DE CONTROLE
recherche pour siège LEVALLOIS-PERRET

TECHNICIEN PLANNING et ORDONNANCEMENT

5 ans d'expérience minimum, usine ou engineering.
Anglais souhaité.
Adr. C.V., photo et prét. sous *réf. n° 165, Service du Personnel*, Bureau Véritas, 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

ORGANISME PREVOYANCE, 6e HOMME 30 ans min., formation juridique, connaissance régimes retraite. Adr. C.V., photo et prétentions PRODEST, 43, rue de Miromesnil, PARIS-8e.



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A.1977 : 1,2 milliard F.F.
Forte expansion
Oscar à l'exportation

recherche

2 jeunes cadres fonction personnel

Vous êtes diplômé d'Etudes supérieures, vous avez choisi la fonction Personnel et souhaitez enrichir une expérience déjà réelle en rejoignant une société jeune, gérant un Personnel expatrié important.
Nous vous proposons :
- soit d'assister le Chef du Personnel en apportant à son équipe une solide pratique de la Gestion Administrative du Personnel sous tous ses aspects (de préférence sur informatique.)
- soit de prendre en charge le recrutement des Ingénieurs et Cadres et de participer à l'ensemble des actions entreprises dans le domaine de la Gestion Prévisionnelle.

Pour ces deux postes, nous vous demandons d'avoir un esprit ouvert et créatif, une bonne disponibilité et un anglais correct.
Envoyer C.V. photo et prétentions sous/réf. 5840 à P. LICHAU S.A. - BP. 220 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

Très importante société industrielle (Paris)
recherche pour son équipe
ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT DES TRAITEMENTS D'EAU

Un Pharmacien ou Biologiste

Niveau Doctorat

Cet homme à idées, devra apporter son concours aux ingénieurs de conception et parler anglais pour participer aux conférences internationales. Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous le numéro 56.483, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS - CEDEX 01.

Groupe de Sociétés d'Investissements Immobiliers
recherche jeune collaborateur (trice) pour poste

RÉDACTEUR JURIDIQUE

- maîtrise droit privé ou équivalent
- bonnes facultés d'analyse et d'adaptation
- bonnes connaissances droit immobilier et contrats.

Fonction :
- élaboration et études d'actes, documents contractuels...
- mise au point de procédures
- mise en œuvre et suivi du contentieux (recouvrement de créances, recours en malfaçon...).

Possibilité d'évolution pour éléments de valeur.
Envoyez c.v. manuscrit avec photo et prétentions à : CEDEXIM, réf. EL, 50, Champs-Élysées, 75008 Paris.

Plein Champs

FERODO

Groupe Industriel Français
C.A. 4,2 milliards - effectif 29 000
recherche dans le cadre du développement international de son activité
EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

JEUNE INGENIEUR AFFAIRES INTERNATIONALES

obligatoirement diplômé Ingénieur (mécanique) et ayant de préférence 3 à 4 ans d'expérience (études, ventes) dans l'industrie automobile. Pour notre ligne de produits "Friction" il devra développer nos relations avec les constructeurs allemands. Il sera leur interlocuteur responsable de négociations techniques et commerciales pour la vente de nos produits.
Larges perspectives de carrière au sein du Groupe. Poste basé à Paris, nombreux déplacements en Allemagne.
Bilingue Français-Allemand exigé.
Nationalité allemande appréciée.
Adresser CV (en Français), prétentions et photographie sous N° 4813 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

L'Assurance de Qualité revêt dans notre entreprise un caractère d'absolue nécessité. Réalisant et exportant en effet des ensembles industriels "clés en main" de très grandes dimensions, notre activité engage des investissements considérables.
C'est pourquoi, nous désirons renforcer la Division Assurance de Qualité par un

INGENIEUR CONFIRMÉ

ayant acquis une expérience de 6 à 8 années au moins en fabrication, études ou contrôle qualité, et ayant effectivement assumé des fonctions d'encadrement technique.
Chargé dans un premier temps de missions de contrôle qualité, d'actualisation de contraintes en fonction des réglementations en vigueur à l'étranger, de définition et de mise au point de nouvelles méthodes de contrôle, ses responsabilités déboucheront rapidement sur des fonctions d'Adjoint au responsable d'un service de la Division.
Nous attacherons donc de l'intérêt aux capacités de dialogue et d'animation des candidats.
Les candidatures, accompagnées d'un c.v. détaillé, sont à adresser sous référence 38723 M à HAVAS CONTACT
156 bd Haussmann 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

INGENIEUR COMMERCIAL

Importante Société industrielle et commerciale internationale
cherche à pourvoir le poste de

DELEGUE auprès des CONSTRUCTEURS

dont la mission principale consistera à négocier la vente de pneumatiques avec les constructeurs automobiles français et les filiales françaises des grandes marques étrangères.
Le suivi de l'exécution des ventes assumée par les services spécialisés (Contrôle - Marketing - Logistique) incombera également au titulaire du poste et revêtira une grande importance.

Il est prévu que les fonctions s'étendent ensuite à l'étranger (Allemagne et Angleterre), avec de courts déplacements (1/5 du temps de travail environ).

Pour assumer ce poste :
- *Il est nécessaire de posséder une expérience commerciale de 5 à 10 ans et d'être introduit dans le milieu automobile.*
- *Il est indispensable de parler l'Allemand et l'Anglais.*
- *Il est vivement souhaitable de justifier d'une solide formation technique (INGENIEUR MECANICIEN).*

Les candidatures sont à adresser avec lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4855 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

Impte Société métallurgique recherche pour ses bureaux proximité PORTE DE CLICHY

ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Expérience système O.S.V.S. 2, assembleur Cobol IMS-DL1 pour méthodes programmation et assistance à équipe d'études (+ de 30 personnes).
Env. C.V. et prét. à n° 3.331, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

ORGANISME U.S. recherche

AIDE-COMPTABLE 2e ÉCH.

CAP, Hme ou Fme avec expér.
DACTYLO ANGLAIS
Ecr. avec C.V. et prétentions n° T 738.631 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Important Editeur parisien d'Encyclopédies pour la Jeunesse recherche

AUTEURS

ayant le goût de la vulgarisation et d'une rédaction vivante et claire, une excellente connaissance des centres d'intérêt des jeunes (11-15 ans).
Disciplines : sciences de la nature, histoire et géographie, sciences et techniques. Toute réponse non accompagnée d'articles publiés, de références de publications ou de textes dactylographiés, ne sera pas prise en considération.
Retour des documents assuré.
Mme Ruth Lipecki, 17, bd du Général-Leclerc, 93260 Les Lilas, qui transmettra.

ADMINISTRATION recrute

ATTACHÉS ADMINISTRATIFS

Diplômés d'études juridiques ou économiques générales, Hommes libérés Service militaire, ou Femmes, âge min. 21 ans. Traitement mensuel brut 3.408 F
Ne pas se présenter. Ecrire sous n° 8.403 L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société plastiques industriels recherche

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

- Formation technique.
- Expérience de vente.
- Pratiq. de l'anglais souhaitée.

Env. C.V.+photo+rém. actuelle à POLYPENCO S.A.R.L.
A l'attention de M. Marion, 122, av. G.-Leclerc, 91330 Yerres.

Ingénieur électronicien d'études circuits logiques aspect fiabilité - Ecrire sous n° 2.894 à P LICHAU S.A., BP 220, 75063 Paris Cedex 02, q.t.

MATRA

recherche pour son Département Informatique Secteur Civil

INGENIEURS INFORMATICIENS
Grandes Ecoles

- Débutants à 3 ans d'expérience en informatique temps réel.
- Pour développement de logiciel temps réel sur mini-calculateur et microprocesseurs.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence SM 301

MATRA — Monsieur KORFAN
B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

DIRECTEUR DES VENTES

HOPITAUX CLINIQUES

Nous sommes un groupe multinational, leader européen du marché des articles d'hygiène en ouate de cellulose à usage sanitaire et domestique. Notre part de marché dans la distribution aux hôpitaux et aux cliniques est déjà importante, mais nous voulons la développer.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de cette forme de distribution, qui proposera une stratégie commerciale à la Direction et sera chargé de son application. Il animera et dynamisera notre force de vente (10 exclusifs).

Les possibilités d'évolution sont importantes pour un élément de valeur

Le poste est à pourvoir à Paris.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 1216 X, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

Importante Société de Distribution
région parisienne - recherche

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE

- Ce poste convient à un collaboarteur ayant une expérience d'au moins 3 ans dans un poste semblable et capable, par ses connaissances et sa personnalité, de participer à la définition d'un nouveau plan informatique et d'en assurer la mise en place.
- Une expérience du matériel I.C.L. 2904 est souhaitable, mais non indispensable.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence 430 M. à : GESTION et METHODES, 2, r. Vernet, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE EN EXPANSION

recherche

PROGRAMMEUR 3e ÉCHELON

COBOL A.N.S. - 370/148 / OS. VS1

Plusieurs années expérience pour programmation nouvelles chaînes de traitement et maintenance système actuel.

Ecrire avec C.V. et prét. - Service du Personnel, Union CARBIDE-FRANCE - 4 pl. des Etats-Unis, CIDEX 214L - 94533 RUNGIS.

IMPORTANT FABRICANT FRANÇAIS DE SIEGES HAUT DE GAMME

recherche

INSPECTEURS DE VENTES

TRES PERFORMANTS pour gestion, visites, prospections secteur province.
- Clientèle et C.A. existants ;
- Salaire fixe - Prime sur objectifs ;
- Frais remboursés au réel.

Ecrire avec C.V., références à :
JEAN PREVOST S.A.
20, rue Danielle-Casanova - 94170 LE PERREUX

Ingénieurs Grandes Ecoles

(Centrale, Mines, Ponts, Supelec, Telecom, X)

Vous venez de terminer vos études, ou vous avez une courte expérience de la vie professionnelle. Pourquoi ne pas entrer dans la vie active par l'informatique de Gestion ?

Nous assurons votre formation en vue d'aboutir à une activité de conseil aux entreprises au sein d'une de nos sociétés spécialisée dans ce domaine.

Si vous êtes intéressé, adressez votre C.V. à Philippe FOUQUES sous référence 493 — Service Orientation - Recrutement de la

compagnie bancaire
25, avenue Kléber 75116 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

INFORMATIQUE

1er Assureur Français du Bâtiment et des T.P.

la Société Mutuelle d'Assurances

114, avenue Emile-Zola Paris 15

RECHERCHE

chef de projet

LE CANDIDAT :
- INGÉNIEUR (Centrale, Mines, Ponts, Télécom, *Supélec, Suparéo* ...)
- 5 ans d'expérience minimum en Informatique de gestion.

LE POSTE :
- Encadrement de projets importants avec BASES DE DONNÉES et TÉLÉTRAITEMENT
- Matériel : IBM 3032.

Adressez votre candidature manuscrite avec c.v. détaillé, photo et prétentions, à Mme VIARD, «ACP», S.M.A.B.T.P. 114 avenue Emile Zola, 75739 Paris cédex 15.

Groupe privé d'assurances
I.A.R.D.
recherche

responsable des risques divers (sinistres)

Le candidat, plus de 30 ans, Études Supérieures de Droit, a déjà une expérience générale de l'Assurance.
Il est opérationnel et excellent coordinateur car il est appelé à diriger, dans un premier temps, un service de 25 personnes. Il devra par la suite évoluer vers un cadre plus large de responsabilités.
Faire offre en envoyant C.V., photo et prétentions à Monsieur BERTIER - 149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

Société Française des Téléphones

ERICSSON

Dans le cadre de l'évolution de ses activités et pour l'extension de ses services d'études, notre Société vous propose de participer au développement de techniques de pointe en commutation électronique.

Si vous êtes de

Jeunes ingénieurs

(références 10824 C)

ELECTRONICIENS et/ou INFORMATICIENS dégagés des obligations militaires, nous pouvons vous confier après formation au sein de notre Société des travaux d'analyses, de programmations et d'essais de logiciel (simulation et essais réels).

Si vous possédez par contre une expérience d'environ 2 ans sur système IBM, vous pouvez devenir l'un de nos

Ingénieurs

(références 10824 D)

chargés de développer des programmes de gestion industrielle.

Tous ces postes sont à pourvoir à COLOMBES.

Ecrire avec C.V. et prét. en préc. la réf. du poste à ERICSSON, Direction du Personnel, 146, bd de Valmy, 92707 COLOMBES CEDEX.

Importante Société Industrielle
recherche
pour un de ses établissements
BANLIEUE SUD-OUEST
(2000 personnes)

UN RESPONSABLE DE FORMATION

A partir de l'analyse des besoins il coordonne et gère l'ensemble des activités de formation relatives au personnel collaborateurs.
Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure possédant quelques années d'expérience de la formation en milieu industriel.

Adresser CV, rémunération souhaitée sous N° 4819 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

Ordis

PARIS - Important Groupe Secteur Tertiaire
équipé d'IBM 370/158 et 148 - OS - VS
(IBM 30/32 PREVU pour FIN 1979)
nous confie la recherche du

RESPONSABLE de l'équipe SYSTEME

(10 personnes)

IL DEVRA POSSEDER :
- 5 à 10 ans d'expérience dans la fonction système,
- une connaissance parfaite d'OS-VS1-CICS et si possible V.M.,
- plus que la formation de base, les meilleurs atouts de ce responsable, seront son expérience, sa compétence technique et ses qualités d'animateur.

Adresser C.V. avec photo et salaire actuel à :

ORDIS CONSEIL EN RECRUTEMENT 15, rue Auber - 75009 PARIS

Discrétion assurée, réponse à toutes candidatures

ROUX S.A.

EXPERTISE INDUSTRIELLE, recherche UN

FORMATEUR

Détection, analyses des besoins, création et organisation des programmes, animation et conduite de stages pour commerciaux et techniciens.

- Compétence et expérience formation indispensables.
- Disponible immédiatement.
- Connaissance domaine Assurances appréciée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à ROUX S.A., Direction du Personnel, 43, rue de Liège - 75008 PARIS.

Important groupe d'assurances
recherche

organisateur

- diplômé de l'enseignement supérieur,
- 3 à 4 ans d'expérience minimum en organisation ou en informatique de gestion (analyse fonctionnelle),
- lieu de travail habituel : Paris, (missions éventuelles en province).

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 826, à MEDIA SYSTEM
104 rue Réaumur, 75002 Paris.

UNE IMPORTANTE SOCIETE
SECTEUR MECANIQUE
recherche, afin de développer et mettre en place son plan social,

Responsable des Etudes et Réalisations Sociales

Dépendant du Directeur du Personnel et des Relations Industrielles, il aura à réaliser et mettre en œuvre, en liaison avec les Chefs de Personnel du Siège et des usines, les projets concernant la politique sociale de l'Entreprise : rémunérations, législation, systèmes de gestion, etc.
En fonction de son expérience, il pourra se voir confier d'autres missions opérationnelles.

De formation juridique, ingénieur ou Sciences Humaines, si possible complétée par une formation gestion (I. A. E. par ex.), le candidat possède déjà une expérience de 3 à 5 ans d'adjoint à un Chef du Personnel d'une unité de production.
Lieu de travail, proche banlieue parisienne.

Adresser CV manuscrit, prétentions et photo s/réf. 14339 à SNPM-PA - 100 av. Charles de Gaulle, 92522 Neuilly Cédex

---

ingénieurs système

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION
recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des Ingénieurs système.

Le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 370/168 AP 6000 K
- UN 370/168 UP 5000 K
- 600 terminaux

GIE Envoyer CV sous référence 827
Service du Personnel
Tour Franklin, Cedex 11
92081 Paris - La Défense

Notre Compagnie s'est imposée sur le marché français depuis plus de 10 ans grâce à 3 raisons fondamentales :
- un apport constant de produits d'avant-garde élaborés par un groupe international.
- une direction commerciale composée d'hommes de caractère et d'action qui forment et animent en permanence les vendeurs sur le terrain.
- une direction administrative compétente et dynamique assistant avec efficacité producteurs et clientèle.

jeunes vendeurs
inspecteurs et chefs de vente

Notre compagnie vous invite à participer à son expansion. Après une période de formation à nos techniques de vente et de management, nous vous confierons la responsabilité de créer votre groupe.

Vous aurez dès le départ :
- statut cadre
- fixe annuel de 85000 Frs environ
- voiture de fonction
- remboursement des frais réels
- participation aux bénéfices

Envoyer CV à no 53425 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Il sera répondu à toute candidature

Concepteur et maître-d'œuvre d'installations d'ensembles industriels de haute technicité, nous sommes en pleine expansion.
Pour notre département informatique, nous recherchons des

analystes expérimentés

De formation ingénieur, maîtrise informatique ou équivalent.
Ils encadreront une équipe de programmeurs et mèneront à bien des travaux d'analyses fonctionnelle et organique.
Une expérience d'applications de gestion, base de données ou télétraitement est nécessaire.
Ces postes basés à Paris, peuvent bénéficier d'excellentes perspectives d'avenir.
Lettre manuscrite et c.v. seront adressés sous référence M/04 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANTE
SOCIÉTÉ AUTOMOBILE
recherche

CADRES COMMERCIAUX

pour accéder rapidement à la fonction de

CHEFS DE SECTEUR

responsables de l'animation des Ventes et de l'organisation des réseaux concessionnaires en France et à l'étranger.

CES POSTES EXIGENT :

Une forte personnalité

- Une formation commerciale supérieure ;
- Une expérience commerciale minimum de 5 ans dans une Société Automobile ;
- Age minimum 30 ans ;
- Pour les postes à l'étranger : anglais exigé ainsi qu'une seconde langue.

Très larges perspectives de carrière dans un Groupe de premier plan.

Ecrire sous N° 738.568 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

---

Société industrielle - 3000 personnes - proche banlieue Ouest de Paris, renforce son département informatique et recherche un

INGENIEUR SYSTEME

sur IBM 370 (OS/MVS - DOS/VS)

Il aura la responsabilité d'une équipe, assurera le démarrage d'un ordinateur IBM 370/125 (DOS/VS) utilisé en transactionnel et un support système sur IBM 370/168 (OS/MVS).
De formation ingénieur ou maîtrise informatique, il connaît le DOS/VS et possède une expérience de 2 ans minimum sur un système IBM OS/MVS, ainsi qu'une bonne connaissance des principaux produits.
AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, se charge de transmettre les candidatures qui lui parviendront sous la référence 265.

The American School of Paris

(fondée en 1946 - 950 élèves)

recherche son

BUSINESS MANAGER

responsable de toute l'activité non pédagogique de l'école.

Rattaché au Directeur, il
- établit les plans d'investissement et financiers à long terme, assure le contrôle budgétaire et gère la trésorerie,
- organise et supervise le service comptable et les services généraux,
- collabore avec les directeurs d'école, assure les relations avec les banques et l'administration.

Parfaitement bilingue, il aura une bonne connaissance des comptabilités française et américaine et de la comptabilité analytique. Il possèdera une réelle expérience de gestionnaire et un bon contact humain.

Rémunération : 125.000 F an + selon expérience.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 3110/M à I.C.A. qui transmettra. Les candidatures seront traitées confidentiellement par un consultant garantissant réponse et discrétion.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SPERRY VICKERS

DIVISION DE
SPERRY RAND FRANCE

recherche pour
son siège à COURBEVOIE

DIRECTEUR FINANCIER (CONTROLLER)

Membre du Comité de Direction :
- il dirige les services finance, comptabilité et informatique ;
- il élabore et suit l'application des plans et budgets ;
- il établit les rapports et analyses pour les Directions européenne et locale ;
- il gère la trésorerie et assure les relations avec les organismes financiers extérieurs.

Formation supérieure (DECS, Ecole de Commerce). Une expérience confirmée de la gestion financière de préférence dans une société internationale, et la connaissance de l'anglais sont indispensables.

Adresser candidature manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée au 98, av. de la République, 92400 COURBEVOIE.

NOUS SOMMES :
Un ORGANISME PROFESSIONNEL dans une branche d'activité de Prestation de Services en expansion continue et nous recherchons notre

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

qui devra, à ce poste de haut niveau, prendre en charge l'étude de l'évolution de notre Profession et des moyens d'action pour atteindre nos objectifs. Il dirigera les Services Administratifs.

VOUS ETES :
Un Cadre Supérieur, alliant une solide formation juridique à une connaissance approfondie de l'administration des Entreprises. Vous avez au minimum la Licence en Droit et 5 ans d'expérience prouvée du Droit des Affaires. Vous avez plus de 35 ans.

MERCI : d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, sous le n° 3.832 à :
PUBLICITES REUNIES,
112, bd Voltaire. — 75011 PARIS.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

APPLICATION EN LOGICIEL

FORMATION : I.U.T. ou équivalent programmation Logiciel. connaissances informatique, composition Arts Graphiques souhaitées. Anglais indispensable.

EXPERIENCE : professionnelle 3 ans minimum. Connaissance mini-ordinateurs DATA général et microprocesseurs.
Aptitude résoudre problèmes interfaces entre différents systèmes.

RESPONSABILITES : Assistance Technique vente systèmes composition Rockwell Edit-Text, Micro-Edit.
Spécifier Interfaces entre photo composeuses Metroset et autres systèmes.
Etude modification tout Logiciel.

ZONE ACTIVITE : France et Europe.

Envoyer candidature manuscrite et C.V. à M.G.D. GRAPHIC SYSTEMS S.A. ROCKWELL-INTERNATIONAL, 19-21, rue Rémy-Dumoncel, 75014 PARIS. Sous pli confidentiel à l'attention de M. D. PUSSIN, Directeur général.

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

ANIMATEUR COMMERCIAL

pour renforcer son équipe

Il sera chargé d'actions de formation : animation de séminaires, assistance auprès des responsables commerciaux locaux, déplacements en province très fréquents. Expérience de plusieurs années dans le domaine bancaire ou des assurances appréciée.

Envoyer C.V., salaire actuel et prét. à n° 4.193, COPAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, q. tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Ordina

POUR PARTICIPATION À D'IMPORTANTS PROJETS GESTION - TELEGESTION

Ordina recherche

Analystes-organiques Analystes-programmeurs

Expérimentés, formation IUT-MIAGE-ENSI-INSA ou équivalent

connaissant au moins l'un des domaines suivants :
- IBM, IMS/DL1 - TP,
- Assembleur / PL1,
- DATA général - PDP-MITRA.

Jeunes programmeurs

1an environ expérience COBOL

Postes à pourvoir

PARIS - MARSEILLE - STRASBOURG

Env. C.V. détaillé, photo et prét. ss réf. GMS 5 ORDINA 10 rue Auber - 75009 PARIS (réponse à toute candidature)

BANQUE PRIVEE, QUARTIER ETOILE recherche pour le développement de son réseau d'agences

1) DIRECTEUR D'AGENCE

PARIS Réf. 1229/M

— diplôme d'enseignement supérieur ;
— 30 ans minimum ;
— expérience bancaire d'au moins 5 années dans l'exploitation ;
— niveau classe 6 ou 7.

2) ATTACHÉS COMMERCIAUX

Réf. 1230/M

— Bacheliers ;
— 25 ans minimum ;
— expérience bancaire d'au moins 3 années ;
— goût et aptitude pour la démarche.

Postes à pourvoir à PARIS, COURBEVOIE, JUVISY, PARLY 2.

Ces postes, à pourvoir rapidement, requièrent :
- Initiative et ambition ;
- Excellentes connaissances professionnelles ;
- Désir de développer un fonds de commerce dans un établissement en rapide expansion.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., et prétentions en précisant la référence choisie, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra. - DISCRETION ASSUREE.



KODAK PATHÉ

recherche pour sa Direction Commerciale

UN SPÉCIALISTE

MATÉRIELS D'ANALYSES MÉDICALES

pour des produits destinés aux laboratoires d'analyses médicales.

Responsabilités :
- étudier les aspects techniques du marketing de ces produits.
- participer à l'élaboration de leur plan de lancement.

Profil souhaité :
- 25 ans minimum.
- formation supérieure en biochimie ou pharmacie.
- expérience professionnelle de plusieurs années dans le secteur des analyses médicales.
- excellente connaissance de l'anglais.

Écrire avec C.V. à Direction du Personnel 8, rue Villiot, 75580 PARIS Cedex 12

bleu

ALLIANZ Assurances

recherche

1) SERVICE MÉTHODE ORGANISATION

TECHNICIEN

en organisation administrative — Référence 1.

2) SERVICE INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR

pour IBM 370/115 sous DOS/VS. — Référence 2.

— Niveau DUT - 2 à 3 ans d'expérience.
— Connaiss. et pratique GAP II assembleur DL 1.

Env. curriculum vitae détaillé, photo et prétent. annuelles brutes à ALLIANZ - Serv. du Personnel. B.P. 24 - 75761 PARIS - CEDEX 16.

Ingénieur technico-commercial

(A.M. - I.C.A.M.)

Nous sommes un très important producteur d'aciers et alliages spéciaux de haute qualité.

Nous voulons intégrer, dans notre équipe, un nouvel ingénieur technico-commercial pour notre clientèle de la région parisienne.

Ce poste est de la plus haute importance pour l'entreprise et présente de réelles perspectives d'avenir.

Vous devez avoir :
- 30 ans minimum.
- Impérativement une formation supérieure (A.M., I.C.A.M., ...) et de bonnes connaissances en mécanique et métallurgie.
- L'expérience des négociations.

Le salaire, motivant, sera déterminé en fonction de l'acquis et du potentiel du candidat.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 204 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPELATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

La filiale française d'un groupe multinational spécialisé dans le matériel de pesage, dosage et ensachage, localisée dans la proche banlieue sud, recherche son

financial controller

Rattaché au Président - Directeur-Général, il aura la supervision d'une petite équipe.

Jeune diplômé d'une Ecole de Commerce ou de l'Université, complété si possible par un D.E.C.S. ou équivalent, il aura déjà une première expérience réussie dans le domaine financier. Maîtrisant parfaitement l'anglais, il aura de bonnes notions de la comptabilité anglo-saxonne.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence CR 101 à :

COGEPLAN Sélection
Tour de Lyon - 185, rue de Bercy
75012 PARIS à qui nous avons confié cette recherche



DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT IMPORTANT DE SA DIVISION D'ASSISTANCE PETITS et MOYENS SYSTEMES

ORDINA recherche

Chefs de projets

expérimentés sur MATERIEL IBM 3

Analystes-programmeurs Programmeurs confirmés

sur l'un des matériels suivants :
- IBM 3 GAP II COBOL,
- C.I.I. - HB niveau 61 (GESAL apprécié) niveau 62 COBOL,
- NCR 8200 COBOL.

Postes à pourvoir :

PARIS, MARSEILLE, STRASBOURG

Env. C.V. détaillé, photo et prétent. ss réf. PMS 3 ORDINA 10 rue Auber 75009 PARIS (réponse à toute candidature)

CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES AFFAIRES (C.E.S.A.)

recherche

JEUNE JURISTE DIPLOMÉ H.E.C.

POUR UN POSTE D'ENSEIGNANT PERMANENT AU DEPARTEMENT « DROIT ET FISCALITE ».

2 ANS MINIMUM d'expérience professionnelle et/ou pédagogique.

— DISPONIBLE au 15 septembre 1978.
— SALAIRE entre 70 000 et 90 000 F.

Env. C.V., photo, n° T 738.633 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra

---

BOSSARD CONSULTANTS

nous sommes un des Premiers Groupes Français de Conseil

organisation, formation, relations sociales, diversification... Nous recherchons

JEUNES CONSULTANTS

- formation supérieure (X, Mines, Centrale, HEC,...),
- débutants ou 2 à 3 ans d'expérience,
- totalement disponibles et mobiles (y compris pour l'étranger),
- hommes de contact plus que d'étude,

Envoyer C.V. à Y.M. FOURNIER
BOSSARD CONSULTANTS
12 rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX

sperer



CYBERNET SERVICES
SERVICE BUREAU
DE CONTROL DATA

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour promouvoir et développer l'utilisation d'applications de gestion scientifique, recherche opérationnelle et statistiques.

Les candidats doivent avoir :
- une formation supérieure en sciences économiques ou mathématiques appliquées
- le goût des contacts commerciaux

Une formation complémentaire technique et commerciale leur sera assurée.

Envoyer dossier de candidature à M. GARY, CONTROL DATA Direction du Personnel 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12

Publi Champs

LES CAFES JACQUES VABRE

MAISONS ALFORT

recherchent pour leur Département Ingénierie

1 ASSISTANT

Formation souhaitée Ingénieur, de préférence A et M, débutant ou 1 à 2 années d'expérience.

Les candidatures doivent être adressées aux
CAFES JACQUES VABRE
Département du Personnel
Z.I. des Petites Haies
5, rue Charles Martigny
94700 MAISONS ALFORT

IMPORTANTE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche

1) POUR SA FILIALE D'ABIDJAN

CHEF DE MISSION

Minimum un certificat supérieur, licence en droit ou équivalent, expérience Cabinet - surveillance - bilans indispensable.

Poste évolutif et d'avenir après mise au courant à Paris.

2) POUR PARIS

CHEF DE MISSION

Minimum un certificat supérieur, licence en droit expérience expertise judiciaire indispensables. Poste évolutif et d'avenir

Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions à : S.F.E.P., 21 bis, rue Lord-Byron. 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPELINE

TRAPIL

recherche pour son SERVICE DU PERSONNEL PARIS

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

Ce poste comporte deux aspects :
— le premier est d'ordre juridique et administratif (assurances, contentieux, copropriété, études diverses, etc.) ;
— le second consiste à superviser les services généraux de la Société (gestion immeubles, atelier reproduction, courrier, etc.).

Formation supérieure (lic. en droit), 2 à 3 années d'expérience souhaitée dans les questions d'assurance industrielle.

Envoyer C.V., photo, prétentions et disponibilité au Chef du Personnel, 7 et 9, rue des Frères-Morane - 75015 PARIS.

A.C. NIELSEN COMPANY

Société Internationale d'Études de Marché et de Marketing

recherche dans le cadre de l'expansion de ses différents services,

5 INGÉNIEURS

grandes écoles (Centrale, Mines, Sup. Elec. I.D.N...) ou équivalent, débutants ou un an d'expérience

Après une période de formation, les candidats seront orientés dans les domaines suivants :
— Coordination internationale pour la recherche et le développement au sein d'une jeune équipe d'ingénieurs. Possibilité de voyages à l'étranger.
— Lancement de nouveaux services faisant appel à des moyens informatiques en liaison avec la clientèle.
— Organisation et méthodes associées ou non au développement de logiciels.

Des stages de formation sont envisagés en Europe ou au sein de la Société mère aux Etats-Unis.

Lieu de travail : CERGY-PONTOISE

Envoyer C.V., photo et prétentions, ainsi que vos aspirations professionnelles à : Mlle LOUISET, A.C. NIELSEN Co - Bureaux des 3 Fontaines, 95001 CERGY-PONTOISE.

Très importante société électromécanique recherche :

CADRE

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

pour élaboration de devis, négociations et gestion de contrats de transports de grands ensembles industriels destinés à l'exportation.

EXPERIENCE 5 ANS MINIMUM

Anglais exigé.

Lieu de travail : PARIS ETOILE.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 56.164, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

savoir

que le marché du travail offre rarement la possibilité à un jeune homme ou à une jeune femme de se créer par leurs seules qualités une situation conforme à leurs aspirations, qu'il s'agisse du niveau de rémunération, de l'intérêt du travail ou des perspectives d'avenir :

vouloir

réussir avec beaucoup de détermination : ne pas hésiter à donner beaucoup de soi, en temps, passion, énergie, enthousiasme : ne pas s'arrêter aux difficultés quotidiennes : croire farouchement au succès final :

pouvoir

offrir, dans une conjoncture globale difficile, de réelles possibilités de carrière : prendre totalement en charge la formation de jeunes gens, hommes et femmes, attirés par les relations humaines : garantir une évolution professionnelle adaptée à la valeur réelle des collaborateurs : créer des conditions de travail qui favorisent l'épanouissement de chacun.

VOUS savez?
VOUS voulez?

NOUS pouvons.

Si vous avez 21 ans révolus, une formation supérieure et une énergie en phase avec vos ambitions, adressez votre curriculum vitae à

P. SIMON (réf. GO 1220)
161 r. Croix-Nivert - 75015 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE recherche

JEUNE CADRE

SUP. DE CO - ESSEC LICENCIÉ EN DROIT

OU EQUIVALENT

Le candidat, qui devra posséder un sens commercial développé, sera chargé de l'implantation de sociétés industrielles et commerciales dans leurs nouveaux bureaux en région parisienne, allant de la définition de leurs besoins à la recherche des locaux et à la solution de leurs problèmes juridiques, commerciaux et financiers.

Une expérience immobilière n'est pas indispensable. Larges perspectives d'avenir. Bonne rémunération. Envoyer curriculum vitae et photo, n° 18.148, P.A. SVP., 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

Banque en forte expansion

PARIS 8e

Filiale d'un grand Groupe Industriel recherche son

RESPONSABLE DU SERVICE ÉTRANGER

CLASSE V

30 ans minimum

Formation :
- niveau ITB exigé ;
- plusieurs années d'expérience dans la fonction ;
- connaissance anglais appréciée.

Rompu aux techniques du Service Etranger, il aura pour mission de gérer et de développer cette activité qui nécessitera un excellent contact avec la clientèle.

Env. C.V., photo et prét., no 56.702, Contesse P., 20, av. Opéra - 75040 PARIS - Cedex 01, qui tr.

Entreprise commerciale banl. Est rech. CHEF COMPTABLE expérimenté, quarantaine, ayant connaissance informatique. Situation stable si capable. Ecrire : STOURM, n° 760, 15, rue Taitbout, Paris-9e, qui transmettra.

VOUS QUI CHERCHEZ UN TRAVAIL INTERESSANT, DYNAMIQUE ET VARIE, GRANDE RENOMMEE, UNE SECURITE, UNE FORMATION ASSUREE, UNE REMUNERATION IMPORTANTE ET TOUS LES AVANTAGES SOCIAUX, ET SI VOUS AVEZ 30 ANS MINIMUM SOYEZ CURIEUX (EUSE). Téléphonez-moi au 538-66-16, Mlle FOURNIER, de 15 h. à 18 heures.

Rech. MONITEUR rég. Paris, 22 a. minim., parl. angl., pour séj. linguist. jeunes G.-B., du 9 au 22-4 T 723-57-22, 14 à 17 h

---

ING. CONSEIL PARIS-OUEST recherche

A S S I S T A N T

ESSEC, SUP de CO pr contacts commercx. Etudes de marché.

Ecr. avec C.V.+prétent.+photo à n° T 04.227 M Régie-Presse, 85 bis, rue Reaumur, Paris-2e.

SONAUTO S.A.

recherche pour son Service Informatique équipé d'un 90/30

CHEF DE SALLE

pour seconder le Chef du Service Informatique dans suivi exploitation.

Sens des responsabilités et du commandement indispensable.

Lieu de travail LEVALLOIS.

Envoyer C.V. détaillé + prétentions + photo M. MALLET, 53-57, rue Marjolin, 92306 Levallois cedex.

Importante Société d'assurances recherche

RÉDACTEURS (TRICES)

TITULAIRES BAC

Ecr. av. C.V. man. au Service du Personnel, LA FONCIERE, 48, rue N.-Dame-des-Victoires, Paris cedex 02.

SOCIETE FORMATION PERMANENTE recherche

UN COMMERCIAL

Organisateur de Stages en relation avec les entreprises de Paris et de province.
— Possédant un diplôme d'enseignement supérieur.
— Agé de 28 ans environ.
— Ayt 2 ans min. d'expérience professionnelle de vente.

Adress. C.V., photo, à DEMOS, 31, r. Boissy-d'Anglas, Paris-8e.

MEUBLES, DECORATION RUE DE RENNES recherche

COLLABORATRICE COMPÉTENTE ET DISTINGUÉE

— Sens des responsabilités.
— Bonne vendeuse.
— Goût de la décoration.

Téléphoner : 544-00-82.

Entreprise Télécommunication LEVALLOIS (près METRO) recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS (Niveau III 2 à V 1)

Titulaires bac F2, F.P.A., B.T.S., D.U.T. ou niveau débutants ou av. 1re expérience.

Pour :
— Ses groupes d'essais,
— Ses chantiers France export

Postes à pourvoir immédiat.

Adr. C.V. sous réf. 575, à IMPACT, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

PROGRAMMEUR FORTRAN

Matériel CONTROL-DATA

Se présenter :

SPS 66, rue de Provence - 9e 285-43-37

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ANSWARE

Importante Société de Services et systèmes informatiques, filiale du groupe THOMSON

Dans le cadre de ses activités systèmes, mini-ordinateurs (matériel SEMS et autres mini) et micro-processeurs, recherche

INFORMATICIENS

Attirés par les applications :
- D'automatisation industrielle (télécommunicat., temps réel, conduite de processus)
- Ou de mini-gestion.
- Une formation supérieure Ecole d'ingénieur, de préférence, est indispensable,
- Une expérience de conception et/ou de réalisation d'application « temps réel » sur mini-ordinateur sar très appréciée,
- Certains postes nécessitent, en complément, de bonnes connaissances Hardware.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité, sous référ. MS/06, à M. Huot - ANSWARE, 135, r. de la Pompe, 75116 Paris

S. F. I. M.
STE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

INGÉNIEUR-ANALYSTE-PROGRAMMEUR
DIPLOME

— Quelques années d'expérience
— Très bonnes connaissances théorie de l'information pour application temps réel sur biprocesseur.

Ecrire av. C.V. et prétentions : Service du Personnel B.P. 74, 91301 MASSY

Recherche

HUISSIERS BILINGUES ANGLAIS

- 45 ans minimum
- Très bonne présentation

Se présenter : SOCATI
6, place du Maréchal-Juin, PARIS 17e
METRO PEREIRE

IMPTE SOCIETE COMMERCIALE recherche :

DIRECTEURS

POUR MAGASINS LIBRAIRIE, PAPETERIE, DISQUES (région parisienne)

- Age minimum 30 ans
- Formation supérieure souhaitable
- Expérience de la gestion d'un commerce de détail similaire indispensable.

Salaire 7.500 F X 13
Statut Cadre

Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo, à n° 56.798, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris 1er.

ANSWARE

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES INFORMATIQUE (Filiale du Groupe THOMSON) recherche

INFORMATICIENS

- De formation supérieure,
- Pratiquant bien un langage,
- Ayant un à deux années d'expérience,
- Connaissances DB/DC appréciées ainsi que PROTEE, ou expérience d'un générateur de programmes.

Adresser, sous réf. IN/09, C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité, à M. Huot - ANSWARE 135, r. de la Pompe, 75116 Paris
Discrétion assurée

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES demande

TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN
Titulaire B.T.S. et dégagé O.M.

Le candidat devra posséder de solides connaissances en électromécanique en vue de l'exploitation et de l'entretien d'installations moyenne et haute tension. Il sera responsable du bon fonctionnement depuis le poste de livraison jusqu'aux aimants en passant par les groupes convertisseurs. Il devra surveiller les protections et les télécommandes depuis le dispatching central.

Horaire décalé 3 X 8

Ecrire avec C.V. à M. Dermouchère, ACCELERATEUR LINEAIRE Bât. 200 - 91405 ORSAY

Très importante Société D'HYPERMARCHES recherche

UN CHEF COMPTABLE
niveau BTS, DECS ou IUT gestion.

Adresser C.V., photo et prét. n° 30.047 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

S.F.E.N.A.

DIVISION DES SYSTEMES INFORMATIQUES

recherche

pour son Service ETUDES et DEVELOPPEMENT

INGÉNIEUR INFORMATICIEN CONFIRMÉ

Formation d'ingénieur ou équivalent
Expérience réelle de plusieurs années dans la conception, le développement et l'industrialisation de matériel informatique.
Adresser C.V. et photo, à : S.F.E.N.A. - B.P. 59 78140 Vélizy-Villacoublay

GROUPE D'ASSURANCES quartier Bourse, rech.

PROGRAMMEUR SYSTÈME
EXPERIMENTE
370/115 - DOS/VS
POWER CICS

Adr. lettre manuscrite avec C.V., prétentions et photo, à n° 31.224 B, BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE PARFUMS - COUTURE ET PRET-A-PORTER recherche pour PARIS

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO QUALIFIÉE
EXPERIENCE dans SERVICE du PERSONNEL INDISPENSABLE
Libre rapidement

Ecrire avec C.V. et prétentions n° 56.728 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra. 75001 Paris.

Large Import Company near Opera Specialized in trade with Asia seeks :

English mother longue or bilingual

SECRETARY

perfect shorthand in English Job requests efficiency, quickness Working hours 10 h 30 to 19 h 30 We offer very good salary 13 months and fringes Write to N° 3845 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire 75011 Paris with C.V. and recent picture.

Sténodactylo

Agence de Publicité recherche Sténodactylo expérimentée Capable d'évoluer vers poste Assistante de publicité ds les deux années qui suivent. Prendre contact av. M. Haenel. Téléph. 758-14-22, poste 420.

propositions diverses

...Et si vous vous préoccupiez de votre carrière... Comme vous vous préoccupez de votre travail ?

— « Charité bien ordonnée commence par soi-même. » Vous avez le sentiment de ne pas recevoir dans votre travail les récompenses et la considération que mériterait votre contribution à l'œuvre commune, et vous espérez plus !

— Vérifier l'exactitude de ce sentiment est notre affaire ; ainsi que de dire quels remèdes apporter à cette situation.

— Téléphonez ou écrivez pour un entretien confidentiel avec l'un de nos conseillers en carrières, sans engagements ni aucuns frais.

FREDERICK CHUSID

Conseils internationaux en évaluation de cadres et en avancement de carrières.

6, rue de Berri, 75008 Paris - Tél. 225-31-80
35-37, Fitzroy Str., London Wip 5AF, (01) 637-22-98

Langue anglaise indispensable — Sociétés affiliées à l'étranger. — Nous ne recrutons pas.

représent. offre

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche Homme pour visites médicales, banl et grande banlieue Nord, Bac exigé libéré O.M. Ecr. à LABCATAL, 7, rue Roger-Salengro 92120 MONTROUGE

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

animaux

200 CHIENS. Arriv. 4 avril. Miniatures et divers 184, avenue d'Italie - 588-76-99.

autos-vente

— de 5 C.V.

Particulier vend DAF 33, 1973, 40.000 kilomètres, excellent état. 4.200 F. — Téléph. 588-72-03.

5 à 7 C.V.

Technicien Renault vd R 14 TL blanche, 4.500 km., gar. 6 mois, libre suite, 22.600 F. 050-28-22.

8 à 11 C.V.

Particulier vend AUDI 1973, freins, amortisseurs neufs. Argus — 15 %. Téléph. 805-76-60.

12 à 16 C.V.

A vdre 604 T.I., neuve, mars 78, 3.000 km., vert torrent métall., toit ouvr. électr. Prix — 10 %. Téléph. 979-23-78.

divers

BMW OCCASIONS
316, 320, 525, 528, 728
Ex. tt. 1977 et 1978, peu roulé. Auto-Paris XV. Téléph. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris (15e).

104 - 304 - 504 - 604
77 et 78, peu roulé
Auto-Paris XV - Tél. : 533-69-95 63, rue Desnouettes Paris 15e

autos-achat

Particulier recherche R 16 TX, 1975-1976, maximum 50.000 km. Mme MARQUET : 890-88-46.

box parking

Box, 1er sous-sol, Métro Dupleix. 32.000 F. SAUCIER. TEL. 575-18-80

propositions commerciales - capitaux

SOCIÉTÉ PARISIENNE
en réorganisation cède son
DÉPARTEMENT ÉDITION
(Collection de prestige)

— Droits et titres existants et à venir.
— Exploitation des fonds et stock.
— Eventuellement locaux et équipe technico-commerciale opérationnelle.
C.A. confortable à développer.
Conditions intéressantes à débattre.
...CETTE OFFRE S'ADRESSE PLUS PARTICULIEREMENT à un INVESTISSEUR désireux d'exploiter une affaire immédiatement rentable...

Ecrire n° 738.689 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

En vue retraite, Sté construction machines-outils et machines spéciales LYON, C.A. annuel 2 M. - bureau études - bon équipement - 1.000 m2 locaux - terrain, céderait ses parts en totalité ou partiellement à un ou plusieurs techniciens capables d'assurer le fonctionnement d'un atelier. Toutes propositions étudiées, y compris absorption, fusion.
Ecr. n° 8867 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e

UN CABINET DE CONSEIL EN PLANNING FINANCIER et FISCAL BASE A JERSEY recherche des contacts avec d'autres cabinets professionnels ou des particuliers qui s'intéressent dans le domaine des AFFAIRES INTERNATION. Veuillez rép. au Centre Management L.T.D. - P.O BOX 301 St-Helier Jersey ILES ANGLO-NORMANDES

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

demandes d'emploi

TOURISME, LOISIRS, VOYAGES
CADRE, 35 ANS

Expérience : organisation, études, créations, relations publiques, presse, aménagement.
Formation : sciences humaines, documentation.

Libre de suite.
Etudie toutes propositions.

Ecrire sous le n° 341 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ACTUEL D. G.
Groupe diversifié 100 millions C.A. recherche situation équivalente à Lyon ou Région Lyonnaise, 40 ans, formation de base ingénieur, formation supérieure à la gestion, grande expérience en organisation, résultats prouvés dans le redressement d'entreprise.
Rémunération actuelle : 250.000 francs annuel.

Ecrire sous n° T 04.204 M, REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme 22 ans

— Titulaire du Baccalauréat G 1.
— Langues étrangères : anglais, espagnol, italien.
— 3 ans d'expérience, dont 2 dans un cabinet d'avocats américains, spécialisés dans la propriété industrielle (responsable adjointe du service des marques françaises).
— Cherche poste permettant de voyager et de pratiquer les langues étrangères.

Ecrire sous le numéro 2 429, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

INGÉNIEUR ORGANISATION

— 36 ans ;
— solide expérience de généraliste ;
— engagé et tenace dans ses actions attentif et souple dans ses contacts,

cherche, au sein d'une grande société, la responsabilité et l'emploi de ses compétences techniques et qualités humaines.

Ecrire n° T. 04.234 M., REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e.

AGRO-ÉCONOMISTE - 32 ans

Ingénieur Agronome	Coordination projets
Diplômé Economie	Evaluation projets
Docteur Ingénieur	Etudes de marchés
Anglais	Expér. O.M. et multinat.

Ecrire sous référence n° T 02.686 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

EXPERT FINANCIER, 42 ANS. Bilingue français/espagnol, grande expérience marché immobilier, cherche place :

DIRECTEUR COMMERCIAL
ou
DIRECTEUR DES VENTES

Fixe + commissions - France ou étranger.

Ecrire n° 2.439, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

TRANSPORT
CADRE SUPÉRIEUR - 55 ans

30 ans expér. transit douane, comptable de formation. Grande expérience financière et administrative. Recherche création de poste transport chez P.M.E. Libre rapidement.

Ecrire n° 6.684, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ATTACHEE DE DIRECTION. — Trilingue allemand, anglais - Très expérimentée Export + Relations Publiques.
RECHERCHE : poste responsabilité auprès Direction Générale ou P.D.G. (Section C.)

CADRE COMMERCIAL. — 55 ans - Formation ingénieur + 1 an recyclage gestion du personnel - Expérience dans la distribution moderne alimentaire et non alimentaire.

RECHERCHE : poste cadre commercial - Région parisienne ou autre - Déplacements acceptés. (Section D.)

CHEF DE SERVICE Juridique et Contentieux. — 44 ans - Licence + DES Droit privé - Diplômée Droit des affaires - Plusieurs années expérience (avoué, avocat, contentieux, sociétés assurances maritimes et terrestres, etc.) - Anglais courant.
RECHERCHE : situation stable similaire ou équivalente (Chef de personnel, Secrétaire général, etc.). (Section B.)

CADRE MARKETING INTERNATIONAL. — 42 ans - Connaissances et pratique Droit social, Droit des affaires, procédures exportation, négociations à haut niveau - Parfaitement bilingue anglais, espagnol courant.
RECHERCHE : poste responsable service Export ou Adjointe Directeur général/Marketing, Société internationale - France, étranger. (Section B.)

s'adresser à: **ANPE**
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 . tél. : 280.61.46 poste 71.

demandes d'emploi

DIRECTEUR EXPORT
40 ANS

- Connaissances techniques étendues domaines maritimes et télécommunications.
- Grande expérience des négociations commerciales à hauts niveaux.
- Disposant contacts dans nombreux pays.

CHERCHE POSTE A RESPONSABILITES dans tous domaines export ou représentation à l'Etranger

AUCUN PROBLÈME en ce qui concerne déplac. et/ou installation à l'Etrang. pour propositions attractives.

Ecrire sous le n° T 004246 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS (2e).

DOCUMENTALISTE
H. 36 a. ch. poste ds Paris. Ecr. N° 81.419 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 25 a., celib., deg. O.M. MAITRISE AMENAGEMENT GEOGRAPHIE, CHARGE DE MISSION ORGANISME REGION. agrégatif, prép. 3e cycle géo. des transports aériens, exp. tourisme et enseignem., goût des contacts, bonne connaissance anglais et italien, étud. toutes propositions Paris domaine.
TOURISME/VOYAGES
Ecr. n° 2869 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H., 26 ans
DOCTEUR DROIT PUBLIC licencié ès lettres recherche poste SECRETAIRE PARTICULIER ou secrétaire parlementaire. Références.
Téléph. : 959-53-71 ou 953-61-31 (après 19 heures).

CADRE, 32 a., 10 a. expérience, formation E.S.C. + I.C.G. Exper. prof., conseil et contrôle inform., resp. adm. serv. sinist. Cie ass., chef serv. ds Direct. compt. Rémun. act. 90.000 F/an, rech. poste ADJ. DIRECT. ADM. CONTROLE GESTION
Rég. Paris, Rh.-Alpes, Midi méd. Ecr. à 81.601 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre, Longue expér. titres et Bourse, licenc. écononm., rech. emploi corresp. prof. similaire. Ecr. à 2.443, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 35 a., secret. sténodact., parlant anglais, ch. emploi pour travail Algérie. Tél. : 328-50-64.

J. Fme SECRETAIRE, 30 ans, direction génér. et comm., 10 a. expér., excell. présentation et niveau, contact, organisation, gestion, suivi clientèle, recherche
POSTE STABLE
4.000 X 13, libre de suite. Tél. : mat. et après 17 h. : 885-58-10.

ADJOINTE au CHEF de PERSONNEL, 39 a., b. exp. ensemble fonction personnel (paye, charges sociales, droit du travail, etc.), ch. place similaire ou collaboration. Libre sous 1 mois. Mme GALY, résidence plein sud n° 1, 83-89, av. de Versailles, 94320 THIAIS.

CADRE 35 a., licencié en droit, 10 a. expér., gestion d'opérations d'aménagement et d'urbanisme et d'assistance à collectiv. local., ch. emploi équivalent. Lib. ste. Ecr. n° T 04038 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

INGENIEUR E.S.T.P., I.C.G., 45 ans, polyvalent, combatif mais raisonnable, susceptible prendre en main réalisation importante et/ou problèmes complexes, ch. poste en rapport. 16, r. des Marnes. Tél. 709-27-74. TRON, 92410 VILLE-D'AVRAY.

Juriste 30 a. Licenciée + DES. Expér. profession. imm., conseil jurid. barreau (stage), actuell. cadre ds une gde banque franç., respons. du service juridique et contentieux, ch. poste st. possib. promotion banq. ou stés import. Ecr. n° T 342 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H., 35 a., lic. droit, exp. prof. lettres, langues, culture génér., ch. emploi secteur non ccial mi-temps ou plein temps. Ecr. à T 04.201 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DES VENTES - 30 ans, forte expér. acqu. sur le terrain 9 a. automobile et assurances. Bne présentat. Angl. à perfect. Etud. ttes propos. France-Etr. Ecr. n° T 04 203 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE DE BANQUE, 32 ans. Exploitant
B.P. - I.A.E. - I.T.B. (2e année) 9 ans exp., rech. situation act. ds banque, rég. indifférente. Ecr. à 81.596 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Hme, 28 a., 6 a. exper. vente, ch. poste DELEGUE CCIAL. Ecr. Le Quinio S., 23-25, rue J.-Michelet, 92700 COLOMBES.

J.H., 24 a., sér., ch. emploi photographe de presse, reportages actualité, tourisme ou autres. Ecr. à 6.694, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL
34 ans, ANGLAIS, ALLEMAND
Expérience 11 ans
— Direction force de vente.
— Connaissance exportation.
— Animation revendeur.
— Etabliss. de budget et gestion cherche poste
Direction commerciale
FRANCE-EXPORTATION
Libre rapidement.
Ecr. n° T 04226 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

SPÉCIALISTE LANGUE et AFFAIRES ALLEMANDES
33 ans, désire assurer vos relations franco-allemandes d'ordre commercial ou autre Voyage souhaité - Connaissances financières. - Import-export confirmé. Anglais excell. Ecr. n° T 4015 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

INGÉNIEUR - 30 ans
Formation physique, chimie, 3 ans expér. gestion de contrat, ch. poste équiv. domaine médic. Ecr. n° T 04 134 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CADRE H.E.C. (J.F.)
38 ans, excell. expér. des problèmes administratifs, assurance et personnel. Souhaiterait trav. intéressant et varié auprès direction ou secrétariat général au sein d'une équipe dynamique dans société d'avenir
LIBRE RAPIDEMENT.
Ecr. n° T 4.192 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 25 ans, 3 ans, cabinet comptable, ch. situation. Ecr. SANGUY, 29, rue Ernest-Renan, 92130 Issy-les-Moulineaux

Ing. centrale Lyon + DUEL sc. éco., 30 a., angl.+notions russe, expér. société internationale, ch.
CONTROLE BUDGÉTAIRE + INFORMATIQUE
Ecr. n° T 04002 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Homme 30 ans
EXPERT COMPTABLE
DIPLOME
étudie toute proposition TEMPS PARTIEL région parisienne. Sérieuses références.
Ecr. n° T 4.040 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

EDUCATEUR SPECIALISE
31 ans, 3 ans C.A.T., 4 ans prévention spécialisée, rech. poste rentree 1978, externat, en province, de préfér. région Ouest. Femme : éducatrice de jeunes enfants + secrétariat. — Ecrire n° 6.591, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 34 ANS
Format. Arts déco. Bac philo :
— 5 ans concept. en organisat. ds Sté internat. engineering ;
— 5 ans concept. en stands et architect. intérieure, souhaite renouveler son activité ;
— Excel. présent., rech. intense de la qualité. Imagination. Sens de l'objet. Intell. verbale et de contact, étud. ttes prop.
Ecr. n° 2.440, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR GENIE CIVIL
débutant, nationalité anglaise, spécialisé dans traitement des eaux. Ecr. ROWLANDS, 3 bis, rue Jean-Jaurès, 92800 Puteaux.

HOMME - 23 ans
recherche emploi stable PARIS SAINT-LAZARE BANLIEUE OUEST
ASSISTANT CREDIT MANAGER
Connaissance travail sur console et anglais
3.000 F × 13
Tél. : 913-93-20 de 9 h. à 17 h.

J.H. 25 ans - Maîtrise droit des affaires
ESPAGNOL COURANT
Bonnes connaissances anglais
Cherche 1er emploi
Etudierait toute proposition
M. BENDRIHAM, 17, rue Cavallotti, 75018 PARIS.

J.H. 23 ans - Dégagé O.M. BAC E
DUT génie - Thermique. Libre de suite, cherche emploi stable Paris ou proche banlieue.
Ec. n° T 004240 M Régie-Presse

DIRECTION longue pratique en **ALGERIE**
Franc., compétence affirmée : techniq., ccial, fiscalité, gestion animat. d'équipe, réf. hors pair. Ecr. n° 8.866 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. 32 a., lic. ès sc. éco., brevet ch. comm franco-alle., exp. banc., ch. sit. Paris ou rég. par. Ecr. n° 2 438, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 48 a., passé professionnel enrichi par contacts à niveau supérieur, sens organisation, et responsabilités. cherche poste de confiance. Etudiera toutes propositions. Téléph. : 250-22-34, le matin.

ARTISTE PEINTRE anc. él. éc. beaux-arts Paris, titul. D.U.E.L. philo, conn. angl., ital., dactylo, cherche trav. mi-temps matin ou domicile. Tél. : 645-09-77.

TRAD. RUSSE TECHNIQUE française, parfaitement bilingue, dactylo, excellentes références, cherche mi-tps ou tmps complet. Ecr. n° 2 435, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF SERVICE JURIDIQUE et CONTENTIEUX, 18 ans d'expérience variées, lic.+ DES droit privé, dipl. droit des aff., CAPA, anglais courant, cherche situat. stable et ntéress. Libre rapid. Ecr. n° 2 433, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE AUTODIDACTE, 42 ans, chef comptable, contrôleur de gestion, cherche situation. Sec. direct. PME, étrang. non exclus. Ecr. n° 2 434, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 28 a., certif. compt. DECS. 8 a. d'expér., compt. générale et analytique, bilan, compt. anglo-saxonne, ch. poste à responsab. Gérard ANTOINE, 2, rue des Pinsons, 77360 VAIRES.

JURISTE, H. 28 a., Dt des Stés, droit des aff., fiscalité, expér. cons. jur. et fiscale. Ttes prop. à : M. LEPINAUX, 6, rue Alfred-de-Vigny, 95370 Montigny-les-Cormeilles, Tél. : 997-25-53 qui transmettra.

Cadre ccial haut niveau, 48 a., bil. franç.-angl., not. allem., dés. s'impl. rég. Midi-Pyrénées, rech. act. temps part., branche indif., part. cap. event. envisag. Réponses initiales. Ecr. n° 8 860 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transm.

OFFICIER PILOTE AVIATION 44 ans, formation E.S.C., anglais, grande expérience direction, formation, plannification, régulation, recherche nouvelle situation cadre entreprise cciale ou industrielle, France ou étr. Ecr. n° 2 432, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EDUCATEUR SPECIALISTE 31 ans, 3 ans C.A.T., 4 ans prévention spécialisée — recherche poste rentrée 78 - externat - en province, de préfér. région Ouest. Femme : éducatrice de jeunes enfants + secrét. Ecr. n° 6691 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE ADMINISTRATION commerciale, 23 ans. Libre immédiatement, ch. sit. sédentaire. Ecr. n° 8827, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F. Franç., 23 a., exp. traduct. 15 mois All. comm. angl. BTS secrét. tril., ch. emploi pour 1-8-78. Ecr. C. Le Dentu, Ludwigstrasse 54 D. 7080 Aalen.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e). 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 pces Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire. Tél. : 873-23-55.

Société recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-Vs Gieri. 373-85-81.

Ch. à acheter duplex dans immeuble ancien de préférence, même à rénover, dans quartier résidentiel. Environ 150 m² - Van der Vynckt - CAR. 67-15.

Suis achet. appt 16e, entre Foch et H.-Martin, imm. anc., cft, 3 chb. + livg + serv. + parkg, rue calme, prox. comm. et transports - 504-71-70.

constructions neuves

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e ou 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs-sur-Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-sous-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue : L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, rue des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

locations non meublées Offre

Paris

15e résid. part. loue 2 p., entrée, cuis., s. bns, chauff. cent. ind. gaz, 5e ét. sans ascenseur, bon immeuble, 1 200 F charges comp. Tél. : 734-02-06 préf. H. Repas.

MONCEAU Grand studio, cuis., bains, tél. 1.700 F. - 387-03-30.

R. D'ASSAS. Sans commission, Gd studio, stdg, cuis. équipée, tél., balcon, vue sur jardin, 1.470 F/m. CC. 1er mai ou juill. 325-84-70 après 20 heures.

Rue Saint-Lazare. 2 p., cuisine, 1.650 + ch. Studio 1.200 F + ch. Neuf - Grand confort - 526-89-39.

Région parisienne

FONTENAY-AUX-ROSES pptaire loue villa neuve 8 p. Px : 3 800 F. T. : 261-75-37.

locations non meublées Demande

Paris

Part. à part. cherche 1 ou 2 p. loyer ancien dans le 5e, 6e, 11e 12e ou 13e arrdt, assez urgent. Ecr. n° 6 695, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherche 2 p., cuis, w-c, si poss. 12e, 11e, 4e arrdt, loy. inf. 800 F. T. 574-65-33 ts les jrs 7 à 9 h.

Cherche à louer part. à part. 2-3 pièces vides, bains, cuis., Tél., cft, 15e, 17e, 8e, 1 300 F./mois max. c.c. à part. 1er mai. Nicolas FEKETE, T. : 970-19-45.

Recherche 70 m2 environ, bon état, très bon standing, 17e, 8e, 7e, 6e, 5e, 3e arrdt à partir de juillet : 2 500 F charges comp., air, lumière, étage élevé, asc. Ecr. n° 6 670, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Enseignant antillais cherche 3/4 pièces ds Paris ou banlieue pour congé administratif 8 mois à partir du 1er juillet. Ecr. R. Coco, 39, av. Bernanos, Paris-5e.

Partic. cherche 5-6 pièces + tél. PARIS 14e 15e ou ligne Sceaux. Disponible fin juin. Tél. mardi-jeudi après 18 heures. 842-45-77.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons tres banl. loy. garanti 4 000 F maxi., 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

Près Me Gare-du-Nord meublé cuis., s. de bns, 3e ét. sur cour ensol., 1 300 F. Tél. : 522-11-80.

CHAMBRE SERVICE 7e étage. Quartier Auteuil, 10 m2, pour personne seule, sans ascenseur. Cherche étudiant à l'année. Téléph. : 288-35-44, le soir.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. studio ou appart. Paris, villa banlieue Ouest, 265-67-79.

Deux étudiants cherchent à louer un deux pièces meublé pas trop cher dans Paris, de préférence ds le 5e et 6e arrdt. Téléphoner de 20 à 22 h. 331-75-16 chbre 317.

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 Pour Cadres de Groupes Européens ou Diplomates.

Immobilier (information)

Pour trouver le logement que vous cherchez, dites simplement



525.25.25 Information Logement

et prenez rendez-vous

- Un service et des conseils entièrement gratuits.
- Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Information Logement 49 avenue Kléber - 75116 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction apportent leur concours.

Publicope

appartements vente

Paris Rive droite

MARAIS Prestigieux Vue dégagée Dans imm. XVIIe s. remarquablement restauré - Ascenseur Bel appt 150 m2 - Pasteyer 266-35-84 MATIN.

2 PCES 55 m2 environ - Bel imm. récent. 5e ét. Prix 215.000 - 98, r. Pelleport S'adresser au gardien

18e - Exclusivement à investisseur, propr. vend Studio 45 m2, cuis. équipée, 3e étage, soleil. 150.000 F. Libre fin 78. Téléph. le soir ou week-end au 255-80-77

BOUCICAUT. STUDIO, 40 m2. Imm. neuf, cuisine. Loggia sur jardin. TEL. Cave. 204.000 F. HALLES RENOVES, STUDIO CARACTERE. Cuisine, bains. TELEPH. NEUF. 140.000 F. AV. BOSQUET, STUDETTE NF. Kitchen., s. de douche. TEL. Cave. 120.000 F. Téléphoner à partir de lundi au 556-17-49.

BOIS VINCENNES, 127 m2 près R.E.R., 4e et dernier étage, P. de taille, splendide 6 pièces, vaste cuisine, entrée, 2 s. bains, 2 wc, dressing, balc., box. Parfait état, 635.000 F - 345-82-72.

Gambetta. Dans bel imm. 1974, grand 2 pces, tt cft, 2e, ascens., sur jardin. Etat impeccable. Parking. 205.000. Gieri, 373-85-81

AV. FOCH. Près imm. standg, rénové. Prestation luxe, vidéo, vide-ordures, tout confort. GD 2 PCES S/JDIN. 545.000 F, GRAND 2 P. S/rue, 598.000 F. Sur place : lundi, mardi, de 15 h à 18 h - 77, rue des BELLES-FEUILLES, 870-87-10.

AV. FOCH, près - Imm. standg rénové. Prestation de luxe, vidéo, vide-ordures, tout confort. VASTE et LUXUEUX 3 P. + JARDIN 150 m2, Sur pl. lundi, mardi 15 h à 18 h, 77, rue des Belles-Feuilles - Tél. : 870-87-10

Plein cœur Butte-Montmartre Atelier artiste en duplex, cuis., bains, wc, chff. central, v.-ord., seul premier étage, 6 m haut., 150.000 F. Etat neuf - 224-02-86. S/pl. 15-17 h samedi, dimanche, lundi, 55, rue des Abbesses (18e)

EXCELLENT PLACEMENT Neuf, jamais habité Studette, 103.000 F, location assurée 8.400 F par an. 139, rue des Pyrénées. Tous les jours de 14 h à 19 h. Téléph. : 370-04-70

PTE des TERNES - Grd appt Entr., bur., salon, s. à manger, 4 chbres, 2 s. bains, 1.400.000 F, Part. à Part. 754-28-04 ou heures repas au 574-33-54.

BD D'AUTEUIL, sur Bois et jardins, imm. gd standg, 1961, très élégant 250 m2, réception, 4 chambres, 4 bains, cuisine équipée + studio, garage. 544-13-34

VENTE AUX ENCHERES RUE de TURENNE, 4 p. 87 m2. Crédit possible par C.F.F. Me GALAND - 742-63-80

Près HENRI-MARTIN TRES BEL IMM. PIERRE de TAILLE, 1er étage très clair 7 P. 265 M² + appart. service ANCIENNE ETUDE NOTAIRE IDEAL PROFESS. LIBERALE Redistribution pour habitation possible par nos soins PRIX 1.000.000 F S/place lundi, mardi, 14 h18 h : 105, RUE DE LA POMPE ou 723-96-05

TERNES MODERNE LUXUEUX DUPLEX 7 p., 200 m2, 6e-7e ét., terrasse 80 m2, 2 parkings. MICHEL & REYL - 265-98-85

Square MONTHOLON (près) - Imm. pierre de taille 4 pièces tt cft, chbre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PLACE DES VOSGES (prox.), dans bel immeuble de prestige, reste : 4 appartements de 110 à 153 m². Prix très intéress. Renseignem. 14 h. 30 à 18 h. : 278-46-43.

ÉTOILE Imm. gd stand., bel appt 7 p., 2 bains + toilette, gde cuisine aménagée, belle réception, plan adapté professions libérales. Sur place mardi 4, de 13 h. à 16 h., 22, RUE BEAUJON. FRANK ARTHUR, 766-01-69.

CHARDON-LAGACHE APPT STANDING 111 M2 + TERRASSE 90 M2, dble living, 2 chbres, 2 bains. Tout confort. S/PL. LUNDI, MARDI 14-17 h. 25 bis, R. CHARDON-LAGACHE

Propriétaire vend : REPUBLIQUE Beau 3 pièces, 75 m2, 3e étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 350.000 F. Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

SAINT-GEORGES S/verdure, 2 pces, entrée, wc, cuisine, salle bains, 155.000 F. CERAP - 285-01-65

CHARDON-LAGACHE Dans hôtel particulier tout confort, sur jardin - GD STUDIO - UN GD 2 PCES. S/PL. LUNDI, MARDI 14-17 h. 25 bis, R. CHARDON-LAGACHE

SUR PARC MONCEAU 3 pces 141 m2 + terrasse 40 m2, imm. récent, grand standing. BOURDAIS, 227-11-69, ORPI

2, RUE DES TOURELLES DANS IMMEUBLE RENOVE STUDIOS et 2 PIECES Sur place vendredi de 14 à 18 h.

Paris Rive gauche

PASTEUR - Tr. bel imm. tout cft, appt 6 p. 6e ét., ppté 15 a. Prix très intéressant - 747-66-00, de 11 heures à 13 heures

PLACE MALESHERBES Magnifique studio 50 m2 avec jardin privatif, 3e et 4e étage splendide duplex 130 m2. 567-22-88

FRONT DE SEINE Luxueux dble living, 1 chbre, 2 bains, 27e étage, vue s/Seine, parking, 600.000. REGY 577-29-29

BD ST-GERMAIN, Me ODEON Duplex 140 m2 + terrasse, ch. serv. 5e et 6e ét., asc., tél., ch. central. Pptaire : 857-36-80.

GOBELINS - Bon imm. récemment ravalé, 5e étage, asc., tr. clair, 3 p. 75 m2 à aménager, vendu par particul. - 535-53-31.

GEORGES-PITARD, ODE. 95-10 Vue imprenable, 50 m2. Lux. Etage élevé. Ascenseur.

SAINT-PLACIDE 6 P. Bel imm. pierre de taille Etage élevé 633-29-17 - 577-38-38

6, RUE DE LA SORBONNE STUDIOS 2 et 3 pièces tr. gd confort Ts les jrs, 14-18 h ou 764-04-30.

4 PIECES ODEON 105 M2 SUR COUR-JARDIN 633-29-17 - 577-38-38

13e près PARC MONTSOURIS 6 pièces, 2 bains, 165 m2, parfait état, garage. Sur place mardi, 16-18 h : 22, rue des Orchidées I.M.O. 23 - Tél. 833-38-39

RARE 4 chambres + living + chbre serv., 140 m2. Pasteur - Imm. pierre de taille, 6e étage, soleil, calme. 890.000 F - 524-40-19

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré, 2 à 5 pièces de 92 m² à 178 m², Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45

PRÉ-AUX-CLERCS 150 m², 5 p., calme. ODE. 42-70.

Région parisienne

Louveciennes, dans jardin, près gare, neuf, décor et équipem. lux. Tél., gar. : soit duplex 5 pces 630.000 F, soit liv. + ch. 490.000 F - Téléph. : 229-52-98

92 NANTERRE face à Rueil, immeuble récent 4 p. 80 m2. Refait à neuf. Loggia, cellier, cave, parking, R.E.R. Autobus. 204-63-72 - Prix : 320.000 F

A vendre à l'ISLE-ADAM, près Paris, appartements : studios, 3, 4, 5 pièces, immeuble standing dans parc boisé, « La Croix des Vignes » - SECAU, 272-16-75

CREIL IDEAL PLACEMENT POUR INVESTISSEUR AVISE Immeuble récent standing PLUSIEURS 3 PCES - TT CONFT Parkg. CADRE DE VERDURE. 107.000 F. Gros crédit. Location et gestion assurées. Rapport 11.000 F par an. Documentation sur demande. 345-86-41

MEUDON - BELLEVUE dans résidence exceptionnelle TRÈS BEAU 3 PIÈCES 110 m², lisière forêt. Balcon + parking. 579-59-43, après 20 h.

Province

TIGNES. Part. vend STUDIO meublé 4 p., cuis., bs, terrasse sud, 150.000 F. De Pins Vuimix, 73700 BOURG-SAINT-MAURICE.

Vds bord mer studio 75.000 F. T5 garage 190.000 F. Autres ag. Samait, 6, rue Plan-du-Parc, MONTPELLIER 34000.

NICE. Près aéroport. Part. vd studio, entrée, cuisine, s. de bains. 100.000 F. Tél. du 3 au 14 avril : 83-93-41.

appartements occupés

6e SAINT-MICHEL OBSERVATOIRE OCCUPES DIFFERENTS ETAGES TEL. 266-67-06

12e prox. BOIS VINCENNES Beaux petits 2 P. occupés Loi 1948. Prix au m2 1.900 F. Matin 265-40-99, apr.-m. 325-66-72.

QUAI BLERIOT Vue sur Seine, très ensoleillé. Imm. P. de T., asc., concierge. 1) 2 APPARTEM. de 3 pièces : 64 et 70 m², 1er et 5e étage. Prix : 235.000 F et 280.000 F.

AGREABLE 5 P., 111 m² + gd balcon, étage élevé - 470.000 F. CREDIT 80 %.

Les 3 appart. occupés par personne seule, droit de reprise, 4 ans, ou relogt. Voir propriét. ce mardi, 14 h. 30 à 16 h. 30, 1, boulevard EXELMANS (16e).

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, rue La Michodière, Me Opéra 84, rue d'Alésia, Me Alésia Frais abonn. 350 F. - 266-52-84

immeubles

CENTRE CANNES IMM. CCIAL 1.280 M2 S/2 NIVEAUX aménagé climatisé, asc. actuellement MAGASIN possib. en bureaux 727-84-76

SORAIPA, 109, r. de l'Université, 7e. - 555-52-31 ach. pour son compte immeubles de qualité, hôtels libres ou occupés, même avec gros travaux. Paris ou banlieue (avec métro). Intermédiaire accepté.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (Centre). Bon immeuble 29 appartements, 2 boutiques. Prix 1.950.000 F - Tél. 389-16-36

Société Investissement ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES LIBRES à Paris ou proche Métro. C.F.I. - 8, av. Hoche, Paris 8e Tél. le matin, 563-11-40, p. 46.

hôtels-partic.

MAISONS-LAFFITTE HOTEL PARTICULIER 300 M2 Ds parc 1.400 m2, 14 p. princ., cft, parf. état, dépend. 806-02-87.

échanges

300 m2, Ternes 8e, 4e étage, asc. 4.300 F mens. C.C. ctre 80/100 m² ou 4/5 Pces petit loyer. Tél. 924-29-31

bureaux

8e DOMICILIATION Sté + serv. bur. 500 F mensuel. 58, r. Pierre-Charron. 359-68-32.

PROPRIETAIRE Loue 1 bureau ds imm. neuf 758-12-40

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes Statuts Informations juridiques, secrét., Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F/mois. PARIS 11e - 355-78-80 PARIS 17e - 229-18-84 PARIS 10e - 770-16-80

BUREAUX A LOUER A 5 min. préfecture de CERGY-PONTOISE (accès facile). Bureaux dans bâtiment neuf, très bon standing, 130 m2 (possibil. jusqu'à 500 m2), Parking Sté et visiteurs, PRIX TRES INTERESSANT, charges faibles. Tél. au 030-01-75 dans la journée

A louer, 7e arrdt, un ou deux bureaux meublés - tél. - possibilité secrét. et services communs - idéal pour avocat. 551-54-36

REPUBLIQUE CIRQUE D'HIVER Immeuble entier R + 5 1.800 m2 env. 420 F m2/an. 500-54-00 CIP S.A.

fonds de commerce

Bail à céder 3-6-9 renouvelable récent. Paris-14e, boutique 40 m2 parft état. Tél. Pt loyer. Libre de suite. Px 35.000 F sans frais d'agence. Appeler 574-27-64

PARIS-5e. Librairie - Papeterie Journaux - Cadeaux. C.A. en constante progression. Affaire à saisir av. 400.000 F (Ag. s'abst.) Tél. après 17 h. 30 au 633-74-93

locaux commerciaux

XVe PRES Me PLAISANCE Immeuble indép. - Rez-chauss. 200 m2 ccial. Bel empl. étage. Appt 115 m2. Terrasse 70 m2. - ELIC S.A. 734-40-49.

14e - Pr. AV. GAL-LECLERC LOC. CCIAL 90 m2 EN TOUTE PROPRIETE TEL. : 266-67-06

PARIS (13e) Disposons local commercial 70 m2 (rez-de-ch. + 1er étage), lignes téléphoniques, secrétariat. Etud. offres, activité commune. 587-17-98 entre 12-13 h.

locaux indust.

Centre formation ch. à louer à partir juillet 4/500 M. bon état aménageables en salles réunion Paris ou limitrophe 755-87-18

terrains

MEDOC 23 km Bordeaux 2 terrains boisés constructibles 2.900-3.600 m2 Eau et électricité sur place Le m2 : 30 F. Tél. : 707-23-06.

ENTRE SAINT-GERMAIN et MAISONS-LAFFITTE reste 6 BEAUX LOTS TERR. de 730 m2 à 1.100 m2 - Cadre exceptionnel, toutes viabilités PX T.T.C. : 300.000 à 390.000 F AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

fermettes

320 KM. DE PARIS Reg. Chalon-s-Saône, belle ferme bressane, colombage, toit refait 3 P., écurie, grange, grenier, eau élect., poss. tél. S/terrain 1.000 m². Px 85.000 F. MAZEL, 71500 Bruailles. - (85) 74-81-39.

Hte-Provence, près Alpes Sud, ferme de caractère à restaurer. S/9.000 m² (75) 75-11-60 apr. 19 h.

propriétés

SOLOGNE DES ETANGS Ravissante DEMEURE 8 P. + maison garde + dépend. Vue sur étang - Terrain 2 ha Autre MAISON typiquement solognote 6 p. + dépend. Terrain 1 ha - 400.000 F CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Tél. : (54) 76-02-92

PROPRIÉTÉ 35 km Paris - Perron, hall, gd salon, cheminée, séj., 6 bel. chbres, bains, w.-c., cab. toil., chff. cent., gar., dépend., magn. parc 6.500 m2, accès forêt. 662.000 F avec facil. paiement. ACB 25, rue Nationale, Beaumont - 470-20-94

LUBERON-GORDES gde maison restaurée, 22.000 m. bois, prix 580.000 F. Tél. apr. 19 h. : 322-02-80

YONNE située centre hameau 1 km. 500 gare Joigny dans parc 18.000 m2 très belle propriété tout confort avec dépendances aménagées. Possibilités crédit Me BROCARDI (86) 62-06-61

Recherche maison ancienne 6/7 pièces, Orléans ou périphérie rayon 25 km. Si possible terrain. Ecrire ou tél. Dr Obiet, 23, rue Colombier, Orléans (38) 62-45-60

Pr de belles DEMEURES dans LUBÉRON T. beaux terr. boisés 17.000 m2 à 5 h. C.U. 100.000 à 200.000 F. Maison de village 6 pces+dép. à rest. Jardin. Px 250.000 F. Ferme de caract. à rest.+2 ha. Eau, élect. Tél. Px 400.000 F. Maison XVIIe ent. rest. Séjour, 3 ch., 2 s. bns, ch. central. Jardin - Prix 600.000 F. AGENCE ST-PEYRE 84560 Ménerbes. T. (90) 72-22-81.

120 km. Est Paris, très belle propriété, 700 m² habitables, magnifique parc 6 ha., nbr. dépendances, agences s'abstenir. Pêche, piscine, tennis. 704-29-82.

COMPIÈGNE (Région) Dans village lisière forêt Charmante maison paysanne aménagée, séjour + salon, cuis., 4 chbres, 2 bains, tt cft, dans très joli jardin 6.000 m2 parfait état. 550.000 F. MORBOIS, 3 bis, rue Napoléon, Compiègne - (15-4) 440-09-75 ou Paris : 526-05-56, mardi.

villas

CHATOU (LIMITE CARRIERES) Urgent - Cause départ - Villa réc. Liv., sal. 5 chbres. Tt cft. Jardin 700 m2. — 256-13-72.

CORSE 38 km de BASTIA Exceptionnel Les pieds dans l'eau et donnant direct sur plage TRES BELLES VILLAS 3 et 4 pièces avec terrasse et jardin Promenade - Chasse - Pêche PRIX TRES INTERESSANT De 150.000 à 215.000 F CREDIT POSSIBLE MARINA DI FIUMALTO Sur place ouvert ts les jours : Route de la C.N.R.O. 2 km après PENTA FOLELLI Tél. : (95) 36-92-95 et Me Pasqualini B.P. 27 20290 Borgo - Tél. : (95) 36-04-49 A NICE : SCI MARINA DI FIUMALTO - 29, rue Pastorelli Tél. : (93) 85-28-82

MAJESTUEUSE VILLA, 15 km Nîmes, ds village desservi, grande entrée, bureau, séjour, cheminée, 3 chbres, P. amén., cuis., bains, wc, chauff. cent., terrasse plein sud, tél., gar., chauff. 2.000 m2 terrain. 430.000 F, avec 20 % comptant. AVIS 30, rue Nationale, NIMES - (16) 66-67-55-77 même dimanche : 887-43-40.

pavillons

Ch. Maison 5 Pces, jardin proche Paris, même sans confort, à rénov., locat., bail 6-9 Promesse de vente ou achat immédiat. Ecr. n° 6689 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

maisons de campagne

Achèterai Maison à restaurer sur grand terrain. max. 150.000 F dans Alpes-du-Sud, Hte-Provence ou Auvergne. Tél. BAB. 42-02 le soir.

LUZARCHES A 25 min. par Porte Chapelle, dans site campagnard et protégé, charmante maison rustiq., séjour avec cheminée et poutres apparentes, cuisine et coin repas, 2 chambres, sal. de bns, bureau, garage, caves voûtées, très agréable jard., affaire rare. DEVIQ CONSEIL : 471-00-06.

viagers

MUETTE - Appart. 200 m2. Prix élevé, occupé Homme 67 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Excellent placement - 3 pièces, imm. neuf, park. 19e. 250.000 F. Occupé Homme 66 ans. Valeur de l'appart. libre 425.000 F. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Vendez rapidement en viager conseil, expertise, indexation gratuit. Discrétion. LODEL 35, bd Voltaire, 11e - 700-00-99

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 27 AVRIL 1978 à 14 heures EN CINQ LOTS du premier au quatrième lot :

APPARTEMENTS au premier et deuxième étage Cinquième lot : DEBARRAS sur cour dans un immeuble sis à

PARIS (17e) 21, passage Pouchet

MISE A PRIX : 1er lot : 4 000 F; 2e lot : 8 250 F; 3e lot : 4 000 F; 4e lot : 8 250 F; 5e lot : 500 F. S'adresser à Me André VALENSI, Avocat à PARIS (5e), 45, rue Gay-Lussac. Et à tous avocats postulant près les Trib. de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans « le Monde » du 23 mars 1978 concern. vte par Me MOURICHOUX d'un APP. à VELIZY-VILLACOUBLAY (78). 60, rue de VILLACOUBLAY LIRE que la Vente a lieu au Palais Justice Versailles, 3, place L.-Barthou, le 12 avril 1978 à 10 heures.

Vte au Palais de Justice à BOBIGNY le MARDI 25 AVRIL 1978 à 13 h. 30

PAVILLON rez-de-chaussée, 2 chambres, garage, jardin d'une superficie de 389 m2. sis à

PANTIN (93) 1, rue Jules-Jaslin

MISE A PRIX : 50 000 F S'adresser à Me André VALENSI, Avocat à PARIS (5e), 45, rue Gay-Lussac. Et à tous avocats postulant près les Tribunaux de BOBIGNY, PARIS, NANTERRE et CRETEIL.

ADJUDICATION - CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS le 25 AVRIL 1978, à 14 h. 30

IMMEUBLE DE RAPPORT - PARIS (8e)

27, rue Daru Pierre-de-Taille 1912
Catégories : 12 appt. en 2 A et 3 appt. en 2 B
Loyers annuels : 390.400 F

Mise à Prix : 6.000.000 F

Consignation : 600.000 F
Visites et renseignements : Me B. MAILLEY, Notaire 21, avenue Rapp - PARIS (7e) — Tél. : 555-07-64

VENTE au Palais de Justice à PARIS, LUNDI 24 AVRIL 1978, à 14 h. EN HUIT LOTS

Commune de VERNOU-EN-SOLOGNE (Loir-et-Cher)

DOMAINE du CHAMP-DES-BOIS

1er lot : DOMAINE de 113 ha et CORPS DE FERME LIBRE de LOCATION et d'OCCUP. - M. à P. : 600.000 F
2e lot Dom. de 69 ha 14 a 47 ca, Mais. Maître, Corps de Ferme LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUP. - MISE A PRIX : 400.000 F
3e lot 15 ha 29 a 80 ca, Terres, Vignes, Loué, M. à p. 115.000 F
4e lot 13 ha 59 a 70 ca de Terres - Loué - M. à p. 100.000 F
5e lot 3 ha 72 a 65 ca. TERRES. LIBRE DE LOCAT. M. à p. 28.000 F
6e lot : 73 ha 92 a 50 ca de TERRES, BOIS, ÉTANGS LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUP. - MISE A PRIX : 420.000 F
7e lot 6 ha 10 a 60 ca de PRÉ - LOUÉ - MISE A PRIX : 45.800 F

Commune de BLANCAFORT - Arr. de BOURGES (Cher)

8e lot : FERME DES CASSES - 94 ha 97 a 12 ca Corps de ferme, terre, prés, taillis et friche LOUÉ - MISE A PRIX : 600.000 F

S'adresser à S.C.P. M. LAMOTTE et J. BEAUX-LAMOTTE, avocats associés à Paris (7e), 180, rue Saint-Dominique - Tél. : 555.71.44. — Me DESAUBLIAUX, avocat, PARIS, 62, rue du Faubourg-Poissonnière. — Me FRANK, avocat, PARIS, 29, boul. Jules-Sandeau — POUR VISITER : les 7 lots de VERNOU : les 8, 9, 10, 15, 16, 17, 22, 23 avril en s'adressant à M. SAINT POL, Lesmaux NEUNG-sur-BEUVRON - Tél. : 83.61.62 - Pour le 8e lot : les mêmes jours, en s'adressant à Me de SAPORTA, 2, rue du Four-au-Roi, à BOURGES - Tél. : 24.88.46.

Cabinet de Me Alain LARGUIER, avocat, 5 bis, avenue Alfred-Merle, 12100 MILLAU, tél. (65) 60-03-92 ; Cabinet de Me Henri FABRE, avocat, 53, boulevard de Verdun, 12400 SAINT-AFFRIQUE, tél. (65) 99-14-19. VENTE SUR LICITATION le JEUDI 20 AVRIL 1978 à 9 heures du matin au Tribunal de Grande Instance de MILLAU département de l'AVEYRON

PROPRIÉTÉ dite « Les Egines »

Commune de SAINT-ROME-DE-CERNON

sur la mise à prix de 500.000 F - Frais en sus

d'une superficie de 114 ha 01 a 05 ca, dont 54 ha 09 a 73 ca de terres, 42 ha 09 a 15 ca de pâtures, 14 ha 64 a 63 ca de bois, 76 a 69 ca de vignes, 1 ha 88 a 80 ca de prés.
Le domaine est libre de toute occupation.
Consignation 1/4 de mise à prix plus le mont. approx. des frais d'adjudicat.

Vente après L.B. au Palais de Justice à Paris, le jeudi 13 avril 1978 à 14 h. EN UN LOT

UN LOCAL à usage commercial **sis à PARIS (16e)**

26, rue du Général-Delestraint (anciennement 77, rue Erlanger) situé au rez-de-chaussée, formant le 1er lot du règlement de copropriété et les 478/10.000 des parties communes dudit immeuble

MISE A PRIX : 300.000 FRANCS

S'adr. à Me LYONNET DU MOUTIER, anc. avoué avocat, 182, r. de Rivoli à PARIS-1er, tél. 260-63-21. Me Jacques-Marie GARNIER, synd., 63, bd St-Germain. Au greffe des criées du Trib. de Gde Inst. de PARIS, bd du Palais où le cahier des charges est déposé et sur les lieux pour visiter.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au Trib. de Gde Instance de PARIS le JEUDI 6 AVRIL 1978 à 14 heures

UN APPARTEMENT dépendant de l'immeuble **sis à PARIS (5e)**

26, rue Vauquelin

Au 5e étage, cinq pièces principales, une pièce secondaire, sur cour deux cabinets, une petite salle de bains, w.-c., véranda, balcon et 2 caves.

MISE A PRIX : 150.000 FRANCS

S'adresser à Me Jacques SCHMIDT, Avocat, 17, rue Faraday, 75017 PARIS, tél. : 924-14-13 et sur place pour visiter.

EN ILE-DE-FRANCE

A ÉVRY, DANS L'ESSONNE

Une ville nouvelle pour les handicapés aussi

Confrontés quotidiennement à de multiples contraintes économiques et techniques, architectes et urbanistes ont tendance à négliger certains aspects annexes mais non point secondaires de leur travail. L'accès des personnes handicapées physiques, notamment de celles qui ne peuvent se déplacer qu'en fauteuil roulant, aux espaces publics et aux logements en est un.

Si l'on s'en tient aux estimations mentionnées dans le VIe Plan, on dénombre environ quatre cent cinquante mille handicapés moteurs, adultes et enfants. Les accidents de la route ne font qu'augmenter le chiffre. Il y avait là matière à préoccupation. Les aménageurs de la ville nouvelle d'Evry (Essonne), grâce à des subventions de la Communauté économique européenne et du ministère de l'équipement, ont confié à un architecte, M. Jean-Pierre Grosboy, le soin d'une série d'études qui doivent être complétées par la direction de la construction. L'une porte sur l'accessibilité aux espaces publics, l'autre sur celle aux logements.

« *Cela,* explique Mlle Cécile Demur chargée de la programmation des équipements sociaux à l'atelier d'urbanisme de l'établissement public d'aménagement d'Evry, *répond à notre souci d'intervenir sur tout ce qui est en cours de construction et en projet. Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes directement intéressées. Elles ont été obligées jusqu'à maintenant de se débrouiller souvent en faisant construire à leur propre compte. Pourtant ces études ont permis de faire prendre conscience aux architectes et aux ingénieurs qu'il y a là un sujet important.* »

Une liste éloquente

La liste indicative des embûches dressées sur le passage des handicapés dans une ville comme Evry est éloquente. Là ce sont les commerces et les bâtiments publics (perception, maisons de quartiers, etc.), rendus inaccessibles par plusieurs marches devant l'entrée, la gare, où le passage d'un quai à l'autre est impossible, les cabines téléphoniques trop hautes, etc. Ici, ce sont les logements avec leurs ascenseurs trop petits, leurs portes et leurs paliers trop étroits, etc.

M. Grosboy constate que « *si l'on ne souhaite pas cantonner les handicapés physiques en fauteuils roulants uniquement dans les maisons à rez-de-chaussée, ce qui réduirait considérablement le choix des logements, il faut penser à une autre forme d'implantation des immeubles à plusieurs niveaux* ». Mais avant même une remise en cause aussi fondamentale, il remarque que de simples adaptations sont parfaitement plausibles. Pour les logements, elles n'entraînent pas, selon lui, « *de modifications essentielles de l'organigramme des fonctions* ». Cela signifie, notamment, l'élargissement des espaces habités. S'il s'agit de logements réalisés pour la plupart avec des éléments industrialisés, il implique tout de même des remises en cause « en amont » de la fabrication. Quant aux espaces publics, il suffit de les réétudier à partir de la « *notion de circuits* », *c'est-à-dire de la façon dont ils sont parcourus* par les intéressés.

Certaines villes, en France, comme Lorient, Grenoble, ont déjà tenu compte de ces nécessités. A Evry, les cahiers des charges imposés aux promoteurs comportent dorénavant des clauses qui prévoient l'accessibilité aux parties publiques et habitables, ce qui, somme toute, se conforme à une circulaire ministérielle de 1974.

« L'Agora », équipement intégré socio-culturel, le centre commercial régional, où tout a été prévu pour l'accès de tous, sont les premières réalisations d'un ensemble qui doit faire d'Evry, en la matière, une sorte de ville-test. Déjà une soixantaine de logements, cette fois spécifiquement conçus pour les handicapés, sont en cours de construction. Un foyer pour handicapés profonds, comprenant une vingtaine de chambres, intégré à une pyramide de deux cents logements H.L.M. doit ouvrir au mois d'avril.

Un même objectif

« *En fait, à travers ce problème,* constate Mlle Demur, *on résout les problèmes de plusieurs autres catégories de population. De tous ceux qui ont, même périodiquement, des difficultés de déplacement : personnes âgées, femmes enceintes, etc.* » Tandis que M. Grosboy affirme : « *Adaptation du logements aux handicapés et meilleure habitabilité du logement pour tous ne sont que les deux aspects d'un même objectif.* »

STÉPHANE BUGAT.

A Pierrefitte, en Seine-Saint-Denis

DEUX CITÉS H.L.M. LES PIEDS DANS L'EAU

Plusieurs dizaines de copropriétaires de deux cités H.L.M. de Pierrefitte (Seine-Saint-Denis) ont récemment occupé les locaux de la S.C.I.C. (société filiale de la Caisse des dépôts et consignations), le promoteur, afin d'obtenir les documents nécessaires à l'établissement d'un dossier pour étayer l'action en justice qu'ils ont intentée.

Les copropriétaires des deux cités H.L.M. Messidor et Germinal, sitôt installés dans leurs appartements, en 1975, ne tardèrent pas à constater des malfaçons : infiltrations d'eau par les panneaux de façade, infiltrations dans les caves et les parkings souterrains, manque d'isolation acoustique, défauts de peinture, de plomberie, d'électricité, etc. Plaintes sur plaintes furent déposées à la S.C.I.C., mais il faudra deux ans de réclamations et surtout la création d'une amicale pour que la S.C.I.C. commence à prendre en compte leurs protestations en leur proposant un projet de réparation.

Estimant ce projet insuffisant, l'amicale Messidor a engagé une procédure contre la S.C.I.C. en février 1977. Le tribunal de grande instance de Paris a nommé un expert afin de permettre à l'architecte conseil de l'amicale de déposer ses conclusions. Un certain nombre de documents : devis descriptif de la résidence, cahier des charges, rapport « Veritas », sont réclamés à plusieurs reprises à la S.C.I.C., qui fait la sourde oreille. C'est pour obtenir ces documents que les copropriétaires des cités occupèrent les locaux de la S.C.I.C.

L'ensemble de ces documents est donc désormais entre leurs mains. A la S.C.I.C., on affirme que « *ces pièces ne sont pas remises aux copropriétaires lorsqu'il s'agit d'une vente « clés en mains » comme c'était le cas à Pierrefitte. Nous les avons néanmoins remises à l'avocat des copropriétaires,* souligne le porte-parole de la société, qui reconnaît que la S.C.I.C. avait constaté des désordres dès la livraison des appartements en 1975. « *Nous avons alors immédiatement assigné l'architecte qui avait proposé l'utilisation des panneaux de façade, l'entrepreneur et le fabricant de ces panneaux* », dit-il.

Une rencontre entre les copropriétaires et la S.C.I.C. a eu lieu le 23 mars. Il fut alors décidé que la S.C.I.C. avancerait une partie de la somme nécessaire (2,4 millions de francs) à la réparation des immeubles. D'ici quelques semaines, les copropriétaires des cités n'auront plus les pieds dans l'eau.

L'ultime « solution » contre les embouteillages

Des feux rouges de dissuasion aux accès de trois grandes autoroutes

La fin des bouchons sur les autoroutes de la région parisienne, c'est le rêve de tous les automobilistes ; c'est également l'objectif de l'opération de régulation qui va être mise en place sur trois autoroutes de l'Ile-de-France : l'A 3 - B 3 (antenne de Bagnolet au nord-est de Paris), l'A 13 (autoroute de l'Ouest), et l'A 6 (autoroute du Sud) à l'heure de pointe.

Chaque matin, entre 6 h. 45 et 10 heures, un bouchon de 5 km se forme sur l'autoroute A 6 à l'entrée de la porte d'Orléans ; sur l'A 3 les voitures attendent sur 5 km, et sur 8 km sur l'autoroute de l'Ouest. Or, ont constaté les techniciens de la circulation, sur chaque autoroute il y a un seuil de saturation. Si ce seuil est dépassé, le débit des voies ne reste pas stationnaire ; au maximum, il diminue. D'autre part, il suffit de détourner 15 % environ du trafic de l'autoroute, par exemple mille cinq cents véhicules sur les onze mille qui entrent à Paris à l'heure de pointe sur l'autoroute A 13, pour que le premier bouchon de France saute et que la circulation se fasse sans à-coups.

En 1975, une première expérience de contrôle d'accès a eu lieu sur l'autoroute A 1 (autoroute du Nord). Elle s'est révélée concluante puisque les bouchons aux abords de Paris ont été réduits de 60 %, et que 78 % des automobilistes interrogés à la suite de la mise en place du système l'ont jugée « *utile* » ou « *indispensable* ». La direction des routes et de la circulation routière a donc décidé d'étendre l'expérience à trois autres autoroutes.

Le dispositif utilisé est simple: sur les bretelles d'entrée les plus proches de Paris, un feu tricolore est installé. Le « temps de rouge » plus ou moins long ne permet aux véhicules d'entrer sur l'autoroute à l'heure de pointe que si la circulation y est fluide. Les usagers en provenance de la grande banlieue peuvent donc circuler plus facilement sur l'autoroute ; quant aux habitants de la petite couronne, ils peuvent emprunter le réseau ordinaire ou les transports collectifs.

Trois bretelles au sud

Sur l'autoroute de l'Ouest, par exemple, trois bretelles d'accès seront équipées de feux rouges « ralentisseurs » : celles de Vaucresson, Rocquencourt et Bois-d'Arcy. Les transports en commun (R.E.R.) et la création d'une voie pour autobus sur la R.N. 185, à Suresnes, devraient offrir une solution de rechange commode aux usagers. Enfin, certaines mesures prises sur le réseau parallèle (interdiction de stationner, coordination de feux) permettront aux automobilistes d'utiliser plus aisément la voirie traditionnelle pour entrer dans Paris. Sur l'A 3 - B 3, neuf accès (de Montreuil à Aulnay-sous-Bois) et sur l'A 6 onze accès (de Rungis à Corbeil-Nord) seront équipés de la même façon. Détail important : seuls les transports en commun pourront passer par les barrages des feux tricolores.

La direction des routes consulte actuellement les municipalités afin de recueillir leurs réactions sur ce projet. Le 1er mai, le système devrait être progressivement mis en place pour une première période expérimentale d'un mois. Afin de ne pas fermer brusquement l'accès à l'autoroute, ce qui aurait pour conséquence... de créer des bouchons sur les bretelles d'accès, le feu demeurera rouge durant dix secondes le premier jour, durée qui augmentera progressivement les jours suivants.

« *Il s'agit d'utiliser au mieux la voirie au moindre coût,* explique M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière. *L'opération ne nous coûtera que 3 millions de francs; mais il faut bien reconnaître qu'il s'agit là d'un palliatif : puisque la circulation ne cesse d'augmenter, nous devrons trouver d'autres solutions d'ici quelques années.* »

Une vaste campagne d'information à l'intention des usagers sera déclenchée au cours des semaines à venir. Reste à savoir quelle sera la réaction des communes qui verront affluer sur les routes qui les traversent des automobilistes « refusés » sur l'autoroute.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Au débouché du passage Colbert

La rue Vivienne conservera son charme

Il y a deux ans, la Bibliothèque nationale faisait l'acquisition de plusieurs immeubles situés au coin des rues Vivienne et des Petits-Champs, face à l'Hôtel Tubeuf, immeubles intéressants à plus d'un titre puisque construits au début du dix-neuvième siècle, ils avaient été habités par maints personnages célèbres, à commencer par Bolivar.

Il n'y a pas si longtemps, on y trouvait le magasin de musique Heugel, à l'enseigne du Ménestrel, fondé sous Louis-Philippe, dont le beau décor de boiseries a en partie disparu et le restaurant du « Grand Colbert », dont les ornements « Belle Epoque » ne devaient rien aux œuvres de nos modernes « architectes d'intérieur » si entichés du style 1900.

Ces boutiques avaient d'ailleurs une issue sur la galerie Colbert, aménagée rue des Petits-Champs comme sa voisine la galerie Vivienne en 1826.

La galerie Cobert, de belles et nobles proportions, décorée de colonnes de marbre supportant des arcs-boutants, possède une admirable rotonde ornée jadis en son centre d'une colonne de bronze supportant une sphère marquant l'heure sur ses quatre faces. Ce curieux objet a disparu depuis belle lurette et la galerie et sa rotonde sont maintenant dans un état de grand délabrement.

Il y a quelques semaines la commission du deuxième arrondissement a examiné la situation actuelle des immeubles acquis par la Bibliothèque nationale dont la sauvegarde et la restauration s'imposent. Elle a donc, et à l'unanimité, émis un vœu dans ce sens en demandant que l'architecture des immeubles de la rue Vivienne et les décors (ou tout au moins ce qu'il en reste) des boutiques et de la rotonde soient préservés.

Ce vœu a été transmis par le maire de Paris à l'administrateur de la Bibliothèque nationale. Ce dernier, dans une lettre du 27 février dernier, adressée à M. Chirac, a fait savoir que le vœu de la commission du deuxième arrondissement a été remis au service constructeur intéressé dont le projet sera communiqué au secrétaire général de la commission du Vieux Paris pour avis. Il sera donc tenu compte dans le choix qui devra être fait du respect des parties historiques et de l'intégration des immeubles réhabilités à l'ensemble du quartier.

Enfin l'administrateur de la Bibliothèque nationale se propose de demander à l'architecte qui sera choisi d'exposer sa maquette dans un lieu public dépendant du deuxième arrondissement.

ANDRÉE JACOB.

D'un département à l'autre

Pavillons-sur-Seine

Sauver la vallée de la Seine en Seine-et-Marne, c'est le mot d'ordre de neuf associations du département groupées au sein d'une fédération au début de 1977. Les mille cinq cents adhérents de la fédération des associations du Sud-Seine-et-Marne pour la protection de la vallée de la Seine constatent que « *les petits villages qui jalonnent les 50 kilomètres de forêt et d'espaces verts de la vallée de la Seine sont aujourd'hui menacés par la multiplication des lotissements, qui transforme progressivement ce secteur en banlieue* ».

La fédération a donc entrepris plusieurs actions : elle a demandé le classement des quarante principaux sites et monuments de la vallée, elle a écrit aux maires des villages afin qu'ils inscrivent dans leurs plans d'occupation des sols (POS) leur opposition à l'urbanisation anarchique de leur commune, elle a multiplié les démarches auprès des services publics (E.D.F., par exemple) afin que les équipements mis en place tiennent compte de l'environnement.

Grande mairie pour Gennevilliers

Depuis le 10 février dernier, date de son inauguration par M. Georges Marchais, un nouveau centre administratif et culturel est venu remplacer, dans la commune de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), l'ancien hôtel de ville, construit en 1862.

Imaginé dès 1947, le nouvel ensemble, d'une architecture résolument moderniste, fonctionnel et luxueux sans excès, rassemble au cœur de la ville, outre les services communaux, la majorité des équipements autrefois éparpillés ou inexistants : Sécurité sociale, P.T.T., police, etc.

Au total, un ensemble imposant qui comprend 10 000 mètres carrés de parkings souterrains, 7 000 mètres carrés de surface commerciale, 22 000 mètres de bureaux.

Nouveau permis à Verrières

Il n'aura pas fallu longtemps à l'administration pour répliquer à la décision prise le 8 février dernier par le tribunal administratif de Versailles d'annuler le permis de construire de la Z.A.C. des Godets, à Verrières-le-Buisson (Essonne). Un nouveau permis a été signé, qui concerne la première tranche, soit environ sept cents logements sur un total de mille six cent cinquante.

Il est vrai qu'entre-temps, les travaux n'ont, si l'on en croit les habitants du quartier, pratiquement pas été interrompus. Il semble, par ailleurs, que la municipalité de Verrières envisage d'inscrire en zone d'attente au plan d'occupation des sols (POS) de la commune les parties de l'opération (le centre commercial par exemple) prévues à l'origine entièrement hors POS.

هكذا من الأصل

RÉGIONS

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

L'arrivée massive de volontaires soulève des difficultés d'hébergement

Plusieurs manifestations se sont déroulées en Bretagne durant ces dernières quarante-huit heures pour protester contre la catastrophe de l' « Amoco-Cadiz ». Elles ont rassemblé plusieurs milliers de personnes à Morlaix, Lorient, Saint-Brieuc, Saint-Malo. La plus importante a eu lieu à Brest, où environ huit mille manifestants ont défilé à l'appel des partis de gauche et des syndicats. Des heurts se sont produits en fin de rassemblement avec les forces de l'ordre.

Ce week-end aura vu également l'arrivée massive de volontaires dans les zones touchées par la marée noire. Comme le craignaient les responsables de la lutte anti-marée noire, cela n'a pas été sans créer quelques difficultés. Ainsi, un train spécial constitué par les « Amis de la Terre » belges, sur l'initiative d'une radio privée de Quiévrain, a débarqué quatre cents jeunes Belges à Guingamp, quatre cents autres continuant leur voyage vers les plages du Finistère.

Des terrains de camping étaient aménagés mais ces volontaires (on en attendait trois cents) étaient venus sans tentes ni sacs de couchage et il a fallu improviser leur hébergement. Sous le contrôle de la direction départementale de la jeunesse et des sports, vingt-quatre groupes (huit cents personnes) devaient arriver ce lundi 3 avril de toute la France.

Pour ce qui concerne les opérations de nettoiement, le rythme trop lent des rotations des wagons-citernes a contraint les responsables du P.C. des Côtes-du-Nord à affréter un petit pétrolier suédois et deux sabliers pour accélérer l'évacuation du pétrole recueilli.

Un nouveau sujet d'inquiétude est apparu : les vents soufflant du Nord-Est font peser sur le littoral encore épargné la menace de nouvelles arrivées de pétrole.

A Paris, la société Shell-France a assigné devant le tribunal de grande instance l'Union fédérale des consommateurs, laquelle avait demandé que les produits Shell soient boycottés dans notre pays. L'affaire vient ce lundi après-midi en référé devant Mme Simone Rozès, premier président du tribunal de grande instance de Paris.

A la suite de l'amende infligée par les autorités françaises au navire soviétique « Aktau », soupçonné d'avoir dégazé en mer, dans le Pas-de-Calais, l'agence Tass estime « que ces accusations sont contraires à la vérité et que l'on veut ainsi détourner l'attention de l'opinion française et britannique du désastre causé par l' « Amoco-Cadiz ». L'échouage d'un pétrolier britannique, chargé de 134 000 tonnes, dans la nuit de samedi à dimanche, à Wilhelmshaven, en Allemagne fédérale, avait soulevé de vives inquiétudes. Le bâtiment a pu être dégagé dans la journée de dimanche par les remorqueurs de Hambourg.

Huit mille manifestants dans les rues de Brest

Violents affrontements devant la préfecture maritime

De notre correspondant

Brest. — De toutes les manifestations contre la marée noire qui se sont déroulées le samedi 1er avril en Bretagne, celle de Brest fut incontestablement la plus « dure ». Un millier de jeunes gens ont attaqué les forces de l'ordre en leur lançant des pierres et des boulons. Certes, il s'agissait d'une action d' « éléments incontrôlés » C'est la thèse adoptée par les organisateurs de la manifestation et les pouvoirs publics qui, sur ce point, se rejoignent.

La manifestation de Brest était organisée par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN et s'y étaient joints tous les partis de gauche. Le naufrage du pétrolier libérien *Amoco-Cadiz* a fourni l'occasion à la gauche locale de croiser le fer avec les pouvoirs publics. Les candidats de l'opposition n'avaient d'ailleurs pas manqué de se servir de la marée noire, lors du second tour des élections législatives, pour tenter de gagner de nouveaux électeurs.

Cela dit, le rassemblement n'a pas connu l'importance du défilé du lundi de Pâques. Quelque huit mille personnes ont parcouru les rues centrales en signe de protestation contre la pollution du littoral. Elles scandaient des slogans, dont les plus fréquents étaient : « *Marée noire, diarrhée du grand capital !* » ou « *La Bretagne n'est pas une poubelle !* »

En tête du défilé marchaient les dirigeants des syndicats, suivis des représentants des partis de gauche. Le P.S., dont l'absence avait été remarquée lors de la précédente manifestation, était représenté par de nombreux élus, dont MM. François Le Blé, maire de Brest, Joseph Gourmelon, président de la communauté urbaine. A leurs côtés se tenait M. Louis Le Pensec, député (P.S.) du Finistère.

M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., était venu à Brest mais n'a pas participé au défilé. Les adjoints au maire, membres du P.C., avaient ceint leur écharpe tricolore.

Les incidents débutèrent vers 16 h. 30, après la manifestation officielle, au cours de laquelle un dirigeant de chaque syndicat avait pris la parole. Passant outre au mot d'ordre de dislocation, un millier de jeunes gens rassemblés derrière des drapeaux noirs, la plupart casqués et armés de barres de fer, se rendirent à la préfecture maritime. Ils lancèrent des projectiles divers sur les C.R.S. qui gardaient le bâtiment militaire et saccagèrent le poste de garde. Les forces de l'ordre ripostèrent avec des grenades lacrymogènes. La même scène se déroula à la sous-préfecture, puis place de la Liberté. Le service d'ordre chargea finalement pour disperser les manifestants. Un journaliste norvégien, matraqué par les policiers, eut une oreille arrachée. Sept cocktails Molotov furent découverts cachés dans les parterres, près du Palais des arts et de la culture, où se déroula le dernier affrontement entre les manifestants et les forces de l'ordre.

Un radar insuffisant

La situation s'améliore sur le littoral, où le nettoyement des plages se poursuit avec ardeur mais dans des conditions toujours aussi difficiles. Leurs vêtements de protection souillés de pétrole, militaires et civils pataugent dans la vase. Six cent Belges sont arrivés à Brest pour prêter main-forte. M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, maire de Quimper, et responsable sur place des opérations, s'est rendu à Ouessant pour visiter le radar installé par la marine nationale dans l'île. Ce radar est nettement insuffisant. On a constaté en effet que sur quatre-vingt-seize navires recensés, treize étaient en infraction ; faute de moyens, ceux-ci n'ont pu être identifiés.

JEAN DE ROSIERE.

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., se rendra en Bretagne le mardi 4 avril. Il sera accompagné de MM. Louis Mermaz, membre du secrétariat national, Louis Le Pensec, Mme Marie Jacq, M. Pierre Jagoret, députés socialistes de Bretagne, ainsi que de M. Jean-Michel Bellorgey, délégué national chargé de l'environnement. M. Mitterrand et la délégation du parti socialiste se rendront à Locquirec, Plougasnou et Morlaix. Ils rencontreront le comité local des pêches.

POINT DE VUE

La mer toujours oubliée

par JOSEPH MARTRAY (*)

LE drame de l'*Amoco-Cadiz* aurait pu être évité si l'on avait tenu compte des propositions faites par les organismes, groupements, associations qui réfléchissent aux moyens de lutte contre la pollution par les hydrocarbures :

Qu'il s'agisse de l'installation de tours de surveillance, de la prise en charge et du contrôle permanent de la navigation des pétroliers dans les eaux sous juridiction française, de la création d'une garde-côte comme aux Etats-Unis ou — si l'on refuse cette idée, — de la mise à disposition de la marine nationale des pouvoirs nécessaires (droit d'agir sans appel du capitaine en cas de danger), et des moyens puissants qui lui font défaut (remorqueurs capables de tracter un super-tanker, navires spécialisés, matériels de pompage et d'intervention, corps de « pompiers de la mer »), qu'il s'agisse enfin de l'installation en France d'un véritable centre d'études des procédés de lutte contre la pollution des mers, tout avait été proposé.

On n'a pas écouté les organismes publics qui ne cessaient d'avertir et de proposer : GICAMA, CNEXO, I.S.T.P.M., etc. On n'a pas suivi les conseils des chercheurs et des universitaires, ni les conclusions des études confiées à telle personnalité du monde naval. On est resté, enfin, dans un cercle d'administration dont les rivalités bien connues ne s'effaçaient que pour refuser d'entendre... les usagers eux-mêmes : comme si l'océan était la chasse gardée de services parisiens.

C'est le premier enseignement à tirer et le plus important.

Alors que pour les autres secteurs de l'économie la concertation est bien établie, lorsqu'il est question de la mer les pouvoirs publics n'ont pas encore appris la pratique du dialogue, sans doute parce que la mutation maritime de la France est à peine engagée.

Imagine-t-on la réglementation du travail établie dans notre pays sans que soient entendus les représentants du patronat et des salariés, la législation agricole mise au point rue de Varenne sans concertation avec les chambres d'agriculture et la F.N.S.E.A., etc. ? C'est pourtant ce qui se produit à propos de la surveillance des zones économiques de 200 milles, des règles de la sécurité en mer, des pouvoirs confiés aux préfets maritimes : décrets et arrêtés sont pris en ce domaine sans que l'avis des intéressés soit institutionnellement recueilli. La mer est d'ailleurs absente du conseil économique et social, alors que les grandes activités de la nation y sont représentées. Il y a au Palais d'Iéna une quarantaine de représentants de l'agriculture : pas un représentant des pêcheurs, du transport maritime, des activités *off-shore*, à tel point qu'il a fallu y constituer une association (purement privée) d'étude des problèmes de la mer, qui a d'ailleurs recueilli l'adhésion de nombreux conseillers et le soutien du président de cette assemblée.

Le deuxième enseignement concerne le fonctionnement même des pouvoirs publics.

S'il est apparu que, sur place, la coordination opérationnelle s'effectuait de façon satisfaisante sous la responsabilité du préfet maritime, une hésitation — pour ne pas dire plus — s'est manifestée à l'échelon central : chaque ministère et chaque service concerné avait sa solution, contestant celle de l'autre, acceptant mal les tentatives de coordination effectuées dès la première heure par le cabinet du premier ministre.

Jamais n'est plus clairement apparue la nécessité d'une véritable autorité, d'un maître d'œuvre unique, permanent et de niveau politique, dans le domaine de la mer. Le gouvernement l'a d'ailleurs compris en désignant, six jours après l'échouement du pétrolier, M. Marc Becam, secrétaire d'Etat à l'intérieur, pour assurer une mission de coordination.

Les hasards du calendrier ont voulu que, par la voix de leurs leaders, tous les partis se soient prononcés quelques semaines plus tôt pour la mise en place d'une structure politique de la mer, MM. Chirac, Lecanuet, Servan-Schreiber, Fabre et Marchais allant jusqu'à la solution du ministère de la mer. L'article 14 du « programme de Blois » prévoit, quant à lui, « *la création d'une délégation à la mer* » qui « *permettra de mettre en œuvre pour les côtes et en mer jusqu'à 200 milles une politique de protection et d'exploitation des ressources côtières et maritimes en métropole et outre-mer* ». Peut-on espérer que, sur ce point, et en dépit de la pression d'administrations, qui sont « autonomistes » par nature, les promesses seront tenues ? Une telle délégation n'étant évidemment efficace que si elle se trouve rattachée au premier ministre.

(*) Président du Comité des usagers de la mer, président de l'Association d'étude des problèmes de la mer du Conseil économique et social, vice-président du Comité économique et social de Bretagne.

Pays de la Loire

LA SITUATION AUX CHANTIERS DE SAINT-NAZAIRE

L'État gaspille trop d'argent pour construire des navires inutiles

déclare M. Tristan Vieljeux

De notre correspondant

Saint-Nazaire. — Quatre navires porte-conteneurs de 25 000 tonnes chacun destinés à la Société navale chargeurs Delmas-Vieljeux (S.N.C.D.V.) ont été baptisés samedi 1er avril, à Saint-Nazaire, aux Chantiers de l'Atlantique. Ces bateaux, qui peuvent charger neuf cents conteneurs de 20 pieds, ont été construits selon les techniques les plus récentes.

Mettant l'accent sur la gravité de la crise de la construction navale française, M. Pierre Loygue, P.-D.G. d'Alsthom-Atlantique, a déclaré : « *Une des premières tâches que le prochain gouvernement devra entreprendre sera de décider enfin les mesures qui s'imposent pour éviter un désastre social.* »

Pour sa part, M. Tristan Vieljeux, président de la S.N.C.D.V., a précisé que la crise de la construction navale (qui conduit les pouvoirs publics à « *gaspiller* » des sommes considérables pour tenter de maintenir des chantiers en activité) avait pour cause la crise de l'armement. « *Construire des navires inutiles*, a-t-il dit, *c'est retarder encore davantage la perspective du retour à l'équilibre.* »

Selon M. Vieljeux, « *des dispositions internationales doivent être prises pour faire disparaître un nombre important de navires qui ne devraient pas avoir le droit de naviguer, soit à cause de leur vétusté, soit à cause de leur état d'entretien, soit à cause de la façon dont ils sont armés. Ceci représente un tonnage considérable en même temps qu'un scandale. Ce sont tous ces navires de complaisance auxquels il faudra quand même bien s'attaquer un jour. (...)* ».

« *Les assureurs*, a-t-il ajouté, *ne font aucune différence, dans leurs primes, sur les cargaisons en fonction de la qualité du navire transporteur. Un chargeur paie la même prime, que sa marchandise soit transportée par un navire moderne d'un pavillon traditionnel ou par un navire de complaisance. La règle des moyennes fait que ce sont « les bons » qui, ainsi, subventionnent « les mauvais ». Cela aussi devrait cesser.* »

LES INONDATIONS EN ILE-DE-FRANCE

Des conseillers généraux : ne pouvait-on prévoir et contrôler les crues ?

De notre correspondant

Il y a maintenant une quinzaine de jours que les habitants de l'Ile-de-France vivent les pieds dans l'eau. Dans la région parisienne, mais surtout en Seine-et-Marne et dans l'Essonne, la Seine et la plupart des cours d'eau connaissent des crues persistantes « *telles qu'on n'en n'avait pas vues depuis 1955* », affirment les spécialistes. Maisons endommagées, caravanes ou voitures submergées, composent un nouveau paysage plus insolite que désastreux — dans la mesure où on ne dénombre aucune victime ; mais les conséquences des inondations promettent d'être particulièrement lourdes. En raison de la crue de la Seine dans Paris, le service des trains de la ligne de Paris-Invalides à Versailles-Rive gauche est partiellement interrompu. Les trains, précise la S.N.C.F., ont leur origine et leur terminus reportés à la gare du boulevard Victor. Une navette d'autobus est assurée entre cette gare et le métro Balard.

Il a fallu d'urgence pomper l'eau qui entrait dans les milliers de pavillons ou d'immeubles, dont certains ont dus être évacués ; plusieurs entreprises industrielles et établissements commerciaux envisagent de cesser provisoirement leur activité ; des villes comme Corbeil ou Melun voient leurs ports totalement paralysés : dans les zones agricoles, une importante partie de la récolte est d'ores et déjà saccagée.

Pour le préfet de l'Essonne, « *ce qui est important, c'est que, à cette occasion, la solidarité a joué à plein* ». Mais ce qu'il faut maintenant élucider, ce sont les raisons de telles inondations, dans une région que l'urbanisation rend particulièrement vulnérable. Le président du conseil général de l'Essonne, M. Robert Lakota (P.C.), pose ces deux questions aux pouvoirs publics : « *D'où viennent ces crues et ne pouvait-on les prévoir ? Quels travaux entreprendre pour limiter les conséquences des crues prochaines ?* » Il apparaît en effet que les différents bassins de retenue prévus à cet effet, dont certains n'auraient même pas été entretenus, ont rapidement débordé. Plusieurs communes et départements ont donc l'intention de réclamer de nouveaux crédits. Autre point de litige : l'organisation des secours. Tout le monde s'accorde pour rendre hommage aux sapeurs-pompiers qui, depuis le début, n'ont pas ménagé leurs efforts. Pourtant, affirme M. Albert Gaillaut, conseiller général de Yerres (P.S.), « *l'assistance que nous attendions de l'administration préfectorale est arrivée beaucoup trop tard* ».

Une certaine « *lourdeur administrative* » est mise en cause, face à laquelle des élus cantonaux peu initiés et appelés à des tâches de première urgence, se sont sentis quelque peu désarmés. On cite l'exemple des conducteurs de ce camion de militaires, appelés à la rescousse, qui, pour aller de Boussy-Saint-Antoine à Crosnes (moins de 10 kilomètres), ont dû aller chercher une autorisation... à Montlhéry, à plus de 60 kilomètres de là.

STÉPHANE BUGAT.

Centre

BLOIS REFUSE DE VOTER SON BUDGET

(De notre correspondant.)

Blois. — Les conseillers municipaux de Blois, réunis sous la présidence du maire, M. Pierre Sudreau, député réformateur, ont refusé de voter le budget de la ville pour 1978 tant qu'ils ne connaîtraient pas les bases exactes des ressources fiscales dont ils pourraient disposer cette année.

M. Sudreau a expliqué qu'après avoir pris contact avec les services de la direction départementale des impôts il avait constaté que le « potentiel fiscal » de Blois serait en diminution en 1978 par rapport à 1977. Cette diminution, qui ne reflète absolument pas l'évolution économique ni le développement démographique de la ville, résulte notamment du retrait de la société Cino del Duca des rôles de la taxe professionnelle, à laquelle elle était assujettie pour l'importante imprimerie qu'elle exploite dans la commune.

Du fait de ce retrait, la répartition entre les quatre taxes de l'imposition communale se trouve modifiée. « On observe en particulier, a déclaré M. Sudreau, que le produit demandé à la taxe professionnelle subit une réduction dont la compensation est assurée, dans la proportion de 60 %, par l'augmentation du produit réclamé à la taxe d'habitation. Il se produit donc un transfert de charges au détriment des ménages, solution qui avait été formellement exclue quand la taxe professionnelle a été instituée. »

Le Monde

économie

SOCIAL

L'AVENIR DES « EX-LIP »

Le difficile retour aux réalités

De notre envoyé spécial

Besançon. — A l'entrée de la fameuse usine Lip, de Palente, l'horloge est arrêtée. Les peintures sont défraîchies. Mais la présence de nombreuses voitures sur le parking et d'un énorme panneau annonçant *« Usine occupée. C.F.D.T., C.G.C., C.G.T. »* témoigne que Lip ce n'est pas encore fini...

A l'intérieur, des ateliers semblent abandonnés, mais d'autres s'animent à nouveau depuis une semaine. Les « Lip » ont décidé, mardi dernier, de renoncer aux assemblées générales quotidiennes et aux commissions artisanales et « *folkloriques* ». Bénéficiant d'une réinstallation « sauvage » du courant électrique, cent cinquante à deux cents personnes environ retravaillent. Quelques hommes fabriquent des boîtiers, d'autres font de la réparation ; ailleurs, plusieurs dizaines d'ouvrières et de techniciens montent des mouvements, habillent et contrôlent des montres. Plus loin, la vente « sauvage » continue, illégalement mais sûrement.

Aux dires du guide qui nous accompagne et assure, avec d'autres, les visites de groupes qui se succèdent tous les jours, *« on essaie de s'occuper. Il n'y a pas de travail pour tout le monde, mais on s'arrange, et quatre cents pièces sont terminées chaque jour. »*

Un dernier carré de « Lip » licenciés depuis bientôt deux ans, au début de l'été 1976, essaie de tenir. Ils étaient mille trois cents au début de la grande lutte qui, en 1973, a passionné ou exaspéré la France. On en comptait encore huit cent soixante-sept en 1976, lors de la deuxième liquidation. Ils ne sont plus que quatre cents à quatre cent cinquante maintenant (1).

Ces derniers mois, les « Lip » ont essuyé tous les refus et supporté toutes les déceptions, sans trop désespérer : rejet par le syndic de la proposition d'achat des terrains et immeubles par la municipalité socialiste ; dédain vis-à-vis d'un projet de relance sous forme de coopérative (2), car, selon le syndic et la préfecture, rien de solide n'était proposé et aucun document sérieux n'était déposé ; incompréhension et fatigue des Bisontins, mais aussi de tous les amis supposés, qui ont répondu avec peu d'enthousiasme au lancement d'une souscription pour le financement de la coopérative (environ 300 000 francs rassemblés) ; suppression des indemnités complémentaires de chômage versées par les ASSEDIC ; enfin, lente mais constante érosion des effectifs en conflit, avec la disparition presque totale des sections C.G.T. et C.G.C.

Chaque mois, quinze à vingt personnes — un peu plus en mars — quittent l'usine occupée pour un emploi que l'Agence nationale et un délégué patronal (ex-« Lip ») leur ont trouvé, avec plus ou moins de difficulté, grâce aux efforts d'une union d'employeurs, soudain dynamique, qui s'efforce de vaincre les réticences éprouvées dans le milieu patronal à l'encontre des « autogestionnaires » (3). Des ingénieurs et cadres, qui avaient créé avec les leaders syndicaux C.F.D.T. une Association de recherche d'instruments médicaux, ont décidé d'abandonner, non sans mal et critiques, le combat collectif. Ils viennent de créer une société anonyme de recherche.

19 mars : la « tuile »

Et pourtant, les « incompris » de Palente espéraient encore jusqu'au 19 mars. La victoire de la gauche n'était-elle pas assurée ? Ils y croyaient.

« Maintenant, c'est vraiment la tuile », nous a déclaré M. Charles Piaget. *« La tuile »*, indique le panneau mural qui relate tous les faits depuis 1973. *« Dur », « pénible », « misère morale »* : les leaders C.F.D.T., le responsable C.G.T., M. Lannes, qui reste au poste, et bien d'autres, reconnaissent avec franchise et une énorme tristesse la situation. *« Quand on est tous ensemble, on se regonfle, mais le soir, en famille, et surtout la nuit, c'est la souffrance. »*

Malgré tout ils sont là et continuent pour trouver une solution. *« Difficile mais possible »*, déclare un des deux cadres, un C.G.C., fidèles au poste. *« On n'a pas le moral et on l'a. C'est vrai, on espère quelque chose »*, indique avec un petit sourire le cégétiste. *« On ne veut pas baisser les bras »*, affirme M. Piaget, qui ajoute : *« On sent bien qu'il est nécessaire d'être plus économiste que politique et que ce n'est pas avec le drapeau de l'autogestion qu'on gagnera. Sans pour autant nous renier, on a décidé de montrer qu'on était capable d'aborder toutes ces questions économiques et financières. »* Depuis les élections, tout le monde s'est remis en cause plus ou moins facilement.

D'où la décision de retravailler et d'imposer des pénalités aux retardataires et absents ; d'où l'accélération des études pour élaborer un plan. Certains partent en mission pour trouver des fournisseurs et des clients ; d'autres affinent leurs arguments sur l'initiative des anciens leaders (Raguenès, Vittot, Burgy) et d'un compagnon de l'ancien directeur, M. Neuschwander, un cadre, M. Garcin, qui a décidé de se battre à Palente. *« Il faut s'adapter à la nouvelle situation. Nous avons fait des choix très difficiles »*, explique-t-il.

Les nouveaux projets

Leurs projets ? Habiller des montres à bon marché, s'attaquer à la montre à quartz, mais abandonner la « manufacture », c'est-à-dire la fabrication des mouvements et peut-être même, si le prix de rachat est trop élevé, la marque Lip ; développer et diversifier les activités de mécanique grâce à la sous-traitance, ce qui suppose la recherche d'industriels candidats... Combien de personnes seraient employées par cette coopérative ? Cinquante seulement, puis cent et peut-être deux cent quarante à trois cent vingt ensuite, au bout d'un an et demi ou deux ans ; ce qui supposerait de pénibles séparations et le risque d'un nouvel effritement dans les semaines à venir. A ce choix déjà dur à accepter s'impose celui de la renonciation à une partie des locaux, beaucoup trop grands, ainsi que la nécessité — technique et en grande partie psychologique — de rester à Palente et de conserver l'« outil de travail », c'est-à-dire ce qui est nécessaire à la production des montres. Encore faudra-t-il trouver de l'argent, 10 à 15 millions de francs semble-t-il.

Pour le syndic, M. Jacquot, il ne suffit pas, en effet, de définir des grandes lignes, il faut aussi parler argent. Et de rappeler l'initiative de M. Schwint, maire de Besançon : quand celui-ci a proposé d'acheter le terrain, il admettait, comme il l'a écrit au syndic, que *« son offre d'achat* (restait) *subordonnée à la conclusion d'un accord avec la société coopérative »*. C'est-à-dire, indique le syndic, à l'achat du matériel et du fonds de commerce. Or, M. Jacquot est formel : les vagues propositions qui ont été faites étaient insuffisantes et inacceptables. *« Depuis,* précise-t-il, *on ne m'a rien proposé et dans les semaines qui viennent,* ajoute-t-il, *je serai obligé de prendre une décision. »* Evacuation des occupants ? Vente ? Le syndic ne précise pas, tout en ajoutant qu'il reste ouvert à l'idée d'une coopérative.

Même avis sibyllin à la préfecture. *« J'attends toujours un dossier précis de la coopérative »*, déclare le préfet, M. Denieul, qui s'affirme prêt à accepter un projet sérieux de coopérative. Les gens de Lip, explique-t-il, doivent renoncer à l'illégalité, aux slogans autogestionnaires qui les isolent d'une population fatiguée et sceptique. *« Bien sûr,* admet-il, *il faut sauver leur honneur. Une solution est possible. La coopérative n'est pas injouable ; encore faut-il que tous ceux qui ont vécu pendant des mois et des années dans la stratosphère et l'illusion acceptent de rentrer dans l'atmosphère, et il n'est pas facile, ce retour aux réalités. »*

La longue marche

Même ouverture empreinte d'un grand scepticisme à l'union patronale. M. Meaudre estime que *« quelque chose se passe. L'état d'esprit des « Lip » change. L'affaire est en train de se dépassionner. »*

Péniblement, les gens de Lip qui, financièrement, ne pourront pas vivre de longs mois avec leurs paies sauvages (deux mois environ selon certains) se préparent au retour à la réalité. Le maire vient de renouveler sa proposition d'achat des terrains au syndic. Dans trois semaines, les gens de Lip comptent déposer un projet, vraisemblablement auprès du nouveau ministre de l'industrie. *« On nous a reproché notre langage combatif. On vient d'accepter d'adopter le langage économique, mais il faut que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités. »*

Les « Lip » savent que rien n'est joué : acceptera-t-on de leur donner un coup de main financier ? Les laissera-t-on à Palente, symbole auquel ils sont attachés ? La grande crainte de certains observateurs, y compris du maire de Besançon, c'est que la majorité actuelle n'offre qu'une « sucette » aux « *ex-Lip* » : la possibilité de créer, en dehors de Palente, une petite coopérative qui n'emploierait qu'une centaine de personnes. *« Une nouvelle bataille commence,* déclare M. Piaget. *Elle sera rude, c'est vraiment une longue marche. »*

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Fin mars, quatre cent soixante-dix-sept ex-salariés de Lip restaient inscrits comme demandeurs d'emploi ; selon la préfecture, à peine trois cent cinquante personnes assistaient récemment aux assemblées générales.

(2) uatre cent quatre-vingt-deux personnes se sont inscrites à la coopérative. Les statuts ont été déposés, ainsi que 25 % du capital (1 million de francs).

(3) Fin 1977, l'Union patronale départementale a réuni les chefs d'entreprise pour les convaincre d'embaucher des chômeurs de Lip. Trente-trois entreprises ont accepté, et le délégué à l'emploi a réussi à placer quatre-vingt-dix personnes sur cent dix candidats.

Plusieurs usines occupées chez Therm-Cailhoux pour protester contre 219 licenciements

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La robinetterie industrielle Therm-Cailhoux, en règlement judiciaire depuis le 13 mars, a fait part, à la veille de Pâques, de son intention de licencier 219 des 402 salariés qu'elle emploie au siège social de Lyon, à Bourg-Argental et à Pélussin dans la Loire, à Annonay dans l'Ardèche et dans ses succursales de Paris, Lille, Nantes, Marseille, Nancy et Bordeaux (*le Monde* daté 26-27 mars). La fermeture de l'unité d'Annonay (23 emplois) a été décidée, et l'on a appris qu'à Bourg-Argental 31 personnes sur 90 allaient être licenciées ainsi que 12 sur 37 à Pélussin. Ces deux usines de la Loire et celle d'Annonay sont occupées par le personnel depuis le 31 mars, après l'échec d'une « table ronde » ayant réuni la veille à Bourg-Argental les délégués syndicaux, la direction, les représentants de la municipalité, dont le maire (modéré majorité) est M. André Jamet, conseiller général, ainsi que le préfet de la Loire et M. Maurice Limonne conseiller général (apparenté R.P.R.) du canton de Pélussin.

Dans un communiqué commun, les sections syndicales C.G.T. et F.O. affirment que « *le dernier bilan de l'entreprise au 31 mars 1977 faisait état d'un petit bénéfice* ». Pourtant, l'expert désigné par le tribunal de commerce de Lyon aurait trouvé selon les syndicats, une perte réelle d'environ 40 millions de francs, pour un chiffre d'affaires annuel de 70 millions de francs. « *Où est passée la différence entre l'équilibre théorique du bilan et la perte du « rapport d'expertise »*, interrogent les syndicats, pour lesquels ce déséquilibre a conduit aux 219 licenciements qu'ils refusent. Toujours selon les syndicats, la direction a annoncé au comité d'entreprise le rachat de Therm-Cailhoux par une société qui pourrait être Solex-Zénith-Aviation à Roche-la-Molière (Loire). L'acquéreur n'aurait apporté aucune garantie en ce qui concerne le maintien de l'emploi. — P. C.

Textile : un travailleur sur trois risque de perdre son emploi d'ici à 1985 en Europe occidentale

estiment les experts du B.I.T.

De notre correspondante

Genève. — Du 4 au 13 avril, les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de vingt-neuf pays (1) se retrouveront à Genève, à l'initiative du Bureau internation du travail (BIT), et examineront les conséquences de l'évolution de l'industrie textile, sur l'emploi dans les pays industrialisés.

Des trois rapports établis à l'occasion de cette réunion de la commission des industries textiles du B.I.T., il ressort que d'ici à 1985 un travailleur sur trois risque de perdre son emploi dans cette branche en Europe de l'Ouest. Un million six cent mille personnes, principalement des femmes, pourraient donc être mises au chômage si elles ne réussissaient pas à se recycler.

Si l'emploi a fléchi dans cette branche en Europe occidentale, il a renvanche sensiblement augmenté dans les pays socialistes et dans certains pays du tiers-monde. Ces derniers bénéficient d'atouts certains, tels que de vastes marchés nationaux en expansion, des matières premières disponibles sur place et une main-d'œuvre abondante travaillant généralement pour de bas salaires tout en étant contrainte à des horaires prolongés.

L'Afrique, qui a vu le nombre de métiers à tisser augmenter de 124 % de 1960 à 1970, n'a pas échappé au mouvement. Ainsi, par exemple, l'emploi dans ce secteur a augmenté de 72 % au Kenya entre 1970 et 1975.

Les conséquences des modifications techniques

Les nouveaux producteurs sont apparus d'abord principalement dans le coton, mais prennent aujourd'hui une importance croissante dans les fibres chimiques. Les experts du B.I.T. relèvent que, en 1968, moins de 10 % de la production de polyester provenait des pays non industrialisés, et que cette proportion s'élève actuellement à 25 % et passera probablement à 35 % dans les dix années à venir. Cette évolution explique la crise actuelle. Pour les pays industrialisés, l'augmentation des importations se traduit souvent par la fermeture d'entreprises, des licenciements, des réductions d'horaire. Ainsi, aux Etats-Unis en 1976, les importations de textile ont progressé de 34 %, alors que le marché intérieur ne progressait que de 11 %. Conséquence : près de deux millions trois cent mille postes de travail, soit 12 % de l'ensemble des emplois des industries manufacturières, sont menacés.

Le progrès technique étant en grande partie responsable de la dégradation de la situation de l'emploi, les participants à la réunion examineront en outre les conséquences de plus d'une vingtaine de modifications techniques, qui se traduisent au plan de la main-d'œuvre non seulement par une réduction de la demande, mais aussi par la recherche de personnel hautement qualifié. La formation et le recyclage seront donc à l'ordre du jour de la réunion, qui passera en revue les mesures qu'il conviendrait d'adopter tant à l'échelon national qu'à celui de l'entreprise et de l'industrie du textile dans son ensemble. Seront également examinés les divers aspects des conditions de travail (notamment les problèmes que pose le travail par équipe et le travail de nuit) et les efforts déployés par divers pays pour améliorer l'hygiène et la sécurité du travail dans la branche. Mais l'examen de ces aspects sociaux de la crise ne saurait éclipser le dilemme posé par les besoins de développement des pays pauvres auxquels s'opposent les mesures protectionnistes adoptées par les pays industrialisés.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) République fédérale d'Allemagne, Argentine, Bangladesh, Belgique, Biélorussie, Canada, Côte-d'Ivoire, Danemark, Egypte, Espagne, France, Ghana, Inde, Iran, Israël, Italie, Japon, Kenya, Maroc, Mexique, Nigeria, Pakistan, Pologne, Royaume-Uni, Soudan, Sri-Lanka, Suisse, Tunisie et U.R.S.S.

LA CRISE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE C.F.D.T. DU RHONE

La crise que traverse l'union départementale C.F.D.T. du Rhône (*le Monde* du 30 mars 1978) semble s'orienter vers une solution susceptible de rendre aux syndicats de base les prérogatives que leur contestent les militants des U.I.B. (unions interprofessionnelles de base).

L'union régionale Rhône-Alpes a pris l'initiative de convoquer à Lyon, le 12 avril, une assemblée générale des syndicats et U.I.B. qui adhèrent à l'union départementale — cette assemblée se prononcera sur un projet élaboré par plusieurs syndicats lyonnais, compromis qui, s'il est ratifié, débloquerait la situation.

● *M. André Bergeron* (F.O.) a « *lancé un avertissement au patronat de la sidérurgie* » qui envisagerait de nouvelles suppressions d'emplois. « *Je ne sais pas si l'attitude des industriels est un chantage en vue d'obtenir une aide accrue de l'Etat* », a déclaré, le 2 avril à Briey (Meurthe-et-Moselle), le secrétaire général de F.O., mais « *on ne joue pas ainsi avec l'emploi des travailleurs* ». M. Bergeron a d'autre part indiqué qu'il avait déjà demandé à rencontrer le premier ministre ainsi que le président du C.N.P.F.

● *Menace d'expulsion des salariés de SOTEXA*, ancienne usine A.R.C.T. de matériel destinée à l'industrie textile, qui est occupée, à Saint-Pierre-sous-Aubenas (Ardèche) depuis juillet 1977 à la suite du dépôt de bilan. Trois jours après l'annonce d'une reprise partielle du travail avec cinquante salariés, la direction a réclamé, le 21 mars, une ordonnance d'expulsion devant le tribunal de grande instance de Privas. — (*Corresp.*)

● *Les fabricants de composants pour l'horlogerie et la micromécanique*, membres de la Chambre française de l'horlogerie, viennent de fonder le Groupement d'études pour la diversification des technologies et industries horlogères GEDITEC. Ce Groupement se propose d'effectuer les études de produits et de procédés nouveaux, d'en suivre le déroulement et, éventuellement, de les gérer. M. Jean-Claude Augé, directeur général de la société bisontine Augé Ressorts S.A. a été nommé président du GEDITEC.

AFFAIRES

CONTRAT JAPONAIS POUR NEIMAN

La compagnie française Neiman vient de signer avec le groupe japonais Toyo Kogyo un accord portant sur la livraison, échelonnée sur deux ans à compter du mois d'août prochain, de quelque deux cent quarante mille systèmes d'antivols pour voitures, d'une valeur globale d'environ 5 millions de francs. Ces antivols, indique-t-on à Tokyo, devraient être montés sur un nouveau type de véhicules destinés, pour le plus grand nombre, à l'exportation vers l'Europe.

Neiman est le premier fabricant européen d'antivols. En 1977, le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 10 millions de francs, et celui, consolidé, du groupe à 650 millions. Toyo Kogyo est le troisième constructeur automobile japonais. Il commercialise ses véhicules sous la marque Mazda. En novembre dernier, le groupe nippon avait signé un contrat du même type avec Cibié (*le Monde* du 3 novembre 1977) pour la livraison de phares.

MONNAIES

LA BARRE DES 220 YENS POUR 1 DOLLAR EST FRANCHIE

M. Fukuda va demander à M. Carter d'enrayer la chute de la monnaie américaine

Le dollar continue de baisser : il cotait, lundi 3 avril à Tokyo, 218,30 yens peu après l'ouverture du marché des changes. Les autorités monétaires japonaises sont tout à fait incapables — malgré des achats massifs de dollars — d'enrayer cette baisse. L'appréciation du yen qui en résulte inquiète fort les pouvoirs publics dans la mesure où elle contient en germes une récession de l'activité économique. Aussi le premier ministre japonais, M. Fukuda, vient-il d'annoncer qu'il allait demander à M. Carter de prendre immédiatement des mesures pour stopper la chute du dollar due au déficit de la balance commerciale américaine.

De notre correspondant

Tokyo. — Les Japonais paraissent de plus en plus désappointés et décontenancés par la nouvelle valorisation de leur monnaie, qui a gagné, *lundi 3 avril*, 2 % par rapport au dollar : à l'ouverture du marché des changes à Tokyo, le yen s'échangeait au cours de 218,30 yens pour 1 dollar, alors que la semaine dernière il cotait 223. Les autorités monétaires japonaises sont d'autant plus déroutées que leur intervention massive sur le marché des changes (la Banque du Japon a acheté près de 5 milliards de dollars en mars) a, semble-t-il, eu un effet contraire à celui qui était escompté : selon les banquiers japonais, au lieu de ralentir les ventes de dollars, et donc de stabiliser les cours, l'intervention de la Banque du Japon a au contraire accéléré la spéculation.

Jusqu'où peut aller la monnaie nippone ? A Tokyo, personne n'ose avancer la moindre estimation. Selon les milieux financiers, plusieurs facteurs jouent qui rendent, indépendamment de la situation monétaire internationale, la situation particulièrement fluide. Il y a d'abord la politique d'intervention hésitante de la Banque du Japon, qui un jour achète massivement du dollar et lendemain se montre beaucoup plus prudente. Loin d'être une technique subtile, cette valse-hésitation témoigne surtout de l'embarras des autorités monétaires japonaises, qui semblent ne pas savoir où elles vont. Surtout, les réserves de change du Japon, atteignant 29,5 milliards de dollars actuellement en raison des interventions de la Banque centrale, Tokyo commence à craindre que cet afflux de devises, qui conduit à un excès de liquidités sur le marché intérieur, ne relance l'inflation.

Le jouet des pressions extérieures

Un second facteur accroît l'incertitude. La situation du yen, estime-t-on dans les milieux financiers, est devenue artificielle. Le cours de la monnaie japonaise ne reflète plus l'économie, mais est simplement le jouet des pressions extérieures. Les Japonais sont d'autant plus alarmés qu'ils s'aperçoivent que la situation leur échappe. Ni leur politique d'intervention ni les mesures prises au milieu de mars pour réduire de 0,75 % le taux de l'escompte (ramené à 3,5 %) n'ont eu d'effet. En définitive, les partenaires du Japon sont satisfaits dans la mesure où la valorisation du yen réduit d'autant la compétitivité nippone.

Autre élément qui paralyse la Banque du Japon : la spéculation à Tokyo est en grande partie le fait des maisons de commerce japonaise qui se mettent à l'abri des fluctuations du dollar en se débarrassant au maximum des devises américaines en leur possession. La Banque du Japon contrôle très étroitement son marché. Mais, dans la situation actuelle, elle peut difficilement obliger les industriels et les maisons de commerce à prendre un risque de change en conservant leurs dollars.

Au ministère des finances, on estime que la seule manière de réduire les pressions sur le yen serait de discipliner les exportations. Puisque la valorisation de la monnaie nippone est due au déficit de la balance des paiements américaine conjugué avec l'excédent japonais, il faut agir sur le deuxième élément. Mais le ministère du commerce et de l'industrie (MITI) est fermement opposé à cette idée qui reviendrait à couper les ailes des industries exportatrices déjà en difficulté et à accroître chômage et faillites.

La Banque du Japon avait annoncé qu'elle défendrait à tout prix le cours de 220 yens pour 1 dollar. Ce qui vient de se produire confirme qu'elle n'a plus les moyens de tenir ce genre d'engagement. Une question dès lors se pose : la vertigineuse ascension du yen ne va-t-elle pas entraîner une sérieuse récession de l'activité économique au Japon ?

PHILIPPE PONS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,5275	4,5340	+ 12	+ 45	+ 50	+ 85	+ 120	+ 220
$ can. ...	3,9900	3,9998	+ 2	+ 40	+ 3	+ 40	— 14	+ 70
Yen (100).	2,0465	2,0483	+ 125	+ 130	+ 245	+ 250	+ 580	+ 600
D. M.	2,2740	2,2800	+ 75	+ 120	+ 170	+ 210	+ 570	+ 650
Florin ...	2,1156	2,1260	+ 45	+ 75	+ 103	+ 145	+ 355	+ 420
F. B. (100).	14,5610	14,5950	+ 315	+ 510	+ 635	+ 890	+1735	+2230
F. S.	2,4800	2,4958	+ 155	+ 190	+ 324	+ 370	+ 960	+1050
L. (1 000) .	5,3125	5,3220	— 385	— 225	— 560	— 450	—1440	—1220
£	8,4350	8,4550	+ 45	+ 130	+ 85	+ 170	+ 95	+ 260

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 5/16	3 11/16	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 9/16
$ E.-U. ...	7	7 3/8	7 1/2	7 5/8	7 3/16	7 9/16	7 3/8	8
Florin ...	4 5/8	5 3/8	4 11/16	5 1/16	4 11/16	5 1/16	4 11/16	5 1/16
F. B. (100).	3 3/4	5 1/4	4 1/2	5 1/4	4 3/4	5 1/2	5 1/2	6 1/4
F. S.	0	3/8	1/4	3/4	3/8	7/8	11/16	1
L. (1 000) .	12 3/4	15 1/4	13 1/2	15 1/4	13 1/4	14 3/4	13 1/4	14 1/4
£	6 1/8	6 7/8	6 7/8	7 3/8	7 1/8	7 5/8	8 1/8	8 1/2
Fr. franç..	8 1/8	8 7/8	8 3/4	9 5/8	8 3/4	9 5/8	9	9 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA BAISSE DU DOLLAR S'AMPLIFIE

Passablement malmené à la veille du week-end dernier, le dollar a de nouveau fait l'objet de vives attaques lundi matin 3 avril sur les grandes places financières internationales.

A Paris, la devise américaine est tombée à 4,5325 F contre 4,5805 F vendredi après-midi), soit à son niveau le plus bas depuis mars 1976.

A Francfort, elle est repassée au-dessous de 2 DM (1,9970 contre 2,02), et est revenue, à Amsterdam, à 2,1370 florins (contre 2,1667), à Bruxelles à 31,08 FB (contre 31,48) et à Zurich à 1,83 FS (contre 1,8475). A Tokyo, enfin, le dollar a, derechef, battu tous ses précédents records de baisse en s'établissant à 218,20 yens (contre 223,75), valeur jamais atteinte depuis la seconde guerre mondiale.

Cette nouvelle chute du dollar, qui s'est effectuée, notons-le, *dans des marchés relativement calmes*, est la conséquence directe du déficit croissant *jugé* alarmant de la balance commerciale américaine (4,52 milliards de dollars en *février* et 6,89 milliards pour les deux premiers mois de l'année). M. Arthur Burns, ancien président de la Réserve fédérale, s'est fortement ému de cette situation et a préconisé que les Etats-Unis jettent toutes leurs forces dans la bataille engagée pour éviter une déroute du dollar. De son côté, le président Carter a demandé aux pays disposant de forts excédents de mettre tout en œuvre pour les réduire autant que faire se peut.

TRANSPORTS

EASTERN AIRLINES POURRA UTILISER SES AVIONS AIRBUS A PARTIR DE NEW-YORK-LA GUARDIA

New-York *(A.P., Reuter)*. — La compagnie aérienne américaine Eastern Airlines a accueilli avec satisfaction la décision prise samedi 1er avril par les autorités portuaires de New-York et du New-Jersey d'autoriser l'atterrissage des Airbus européens sur l'aéroport de La Guardia (*le Monde* daté 2-3 avril). Eastern Airlines attachait beaucoup d'importance à cet aéroport, car il est proche de Manhattan, le centre de la ville.

Le différend portait sur le poids de l'appareil que les autorités portuaires de New-York et du New-Jersey, dont dépend La Guardia, estimaient excessif pour les pistes de cet aéroport bâti sur pilotis. L'aéroport a maintenant accepté de renforcer les extensions de pistes, tandis que le constructeur de l'Airbus a décidé de modifier, dans les dix-huit mois à venir, le train d'atterrissage de l'appareil pour agrandir la surface portante.

La Guardia autorise ainsi l'Airbus, avec ses deux cent vingt-neuf passagers, à décoller avec un poids maximum de 150 tonnes environ, à partir du 15 novembre.

Au cours des quatre prochaines années, Eastern Airlines prévoit d'acquérir dix-neuf Airbus, qui s'ajouteront aux quatre déjà en service. C'est le jeudi 6 avril que la compagnie doit examiner ce contrat avec ses banquiers.

La British Railways et la S.N.C.F. étudieraient un nouveau projet de tunnel sous la Manche

De notre correspondant

Londres. — Selon le *Times*, les British Railways et la S.N.C.F. soumettraient, dans le courant de l'année, à leurs gouvernements, un projet de construction d'un tunnel ferroviaire à voie unique sous la Manche. Le coût de l'entreprise est évalué à 500 millions de livres (440 millions de francs), soit le quart du prix de l'ambitieux projet abandonné en 1974.

Sur cette voie unique, les trains rouleraient selon une alternance d'une heure. Selon les prévisions, ce tunnel ferroviaire assurerait un trafic de cent vingt trains par jour et la durée de passage sous le tunnel serait de quarante minutes. La liaison ferroviaire Londres-Paris serait ainsi assurée en quatre heures. Si les deux gouvernements donnaient leur approbation, les travaux pourraient commencer en 1980 avec pour objectif l'ouverture du tunnel à la circulation en 1985.

Du point de vue britannique, un des avantages essentiels du nouveau projet est qu'il écarte le tunnel servant au trafic routier, ce qui éviterait l'inconvénient majeur d'une aggravation de la congestion industrielle du sud-est de l'Angleterre et limiterait les dégâts infligés à l'environnement. Le tunnel ferroviaire à voie unique encouragerait aussi le développement économique des Midlands.

Le nouveau tunnel permettrait aux chemins de fer de reprendre entre quatre et cinq millions de passagers aux lignes aériennes et maritimes. Le trafic de fret serait de 4 millions de tonnes par an. Le temps du transport serait réduit de douze heures et le prix du conteneur abaissé de 40 livres.

Selon le *Times*, les British Railways restent réservés et ne font, pour le moment, état que d'« études préparatoires » concernant l'accroissement du trafic des personnes et des marchandises entre la Grande-Bretagne et le continent. Sur le plan politique, des réserves subsistent également, mais, au cours des derniers mois, plusieurs ministres ont indiqué que le gouvernement de Londres serait prêt à rouvrir le dossier du tunnel sous la Manche si la Communauté européenne apportait son appui à ce projet.

H. P.

FAITS ET CHIFFRES

Communauté européenne

● *La Chine et la C.E.E.* ont signé ce lundi 3 avril à Bruxelles un accord commercial non préférentiel de cinq ans (*le Monde* daté 22-23 janvier 1978). L'accord a été signé au nom de la République populaire de Chine par le ministre chinois du commerce extérieur, M. Li Kiang, et au nom de la C.E.E. par M. K.B. Andersen et M. Wilhelm Haferkamp, respectivement président en exercice du conseil des ministres de la C.E.E. et vice-président de la Commission européenne. — *(A.F.P.)*

Énergie

● *Baisse de certains pétroles.* — L'Algérie, la Libye et le Nigéria ont décidé de réduire légèrement le prix de leur pétrole au deuxième trimestre, afin de faire face à la concurrence grandissante du pétrole de la mer du Nord, rapporte ce 3 avril l'hebdomadaire pétrolier *Middle East Economic Survey*. Cette baisse serait de 15 cents (70 centimes) par baril (159 litres) pour le brut léger de Libye et d'Algérie et de 21 à 23 cents pour le pétrole nigérian.

Monnaies

● *Dévaluation du dollar rhodésien.* — Cette monnaie a été dévaluée, lundi 3 avril, d'un peu moins de 5 % par rapport au rand sud-africain et d'environ 8 % par rapport aux autres monnaies. Le ministre rhodésien des finances, M. David Smith, a indiqué, dans un communiqué, que cette mesure était due notamment à la dépréciation de la devise américaine et au déficit de la balance des paiements rhodésienne.

ÉTRANGER

SELON L'OCDE

L'aide au développement accordée par les pays de l'Europe de l'Est ne représente que 0,04 % de leur P.N.B.

Le volume global de l'aide au développement accordée par les six pays de l'Europe de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Pologne, R.D.A., Roumanie et Tchécoslovaquie) est *« relativement faible et va en diminuant »*, indique une étude que vient de publier l'O.C.D.E. Au cours de la période 1970-1976 le total de leurs versements nets, y compris les crédits commerciaux assortis de conditions normales, mais sans compter l'aide fournie à Cuba et au Vietnam — a représenté en moyenne quelque 110 millions de dollars par an, soit l'équivalent de 0,04 % de leur produit national brut. Compte tenu de l'aide dispensée à Cuba et au Vietnam, le total serait tombé de 280 millions de dollars en 1970 à 210 millions en 1976, soit de 0,13 % à 0,05 % du P.N.B.

Assortis de conditions financières *« beaucoup plus rigoureuses »* que celles des pays membres de l'O.C.D.E. — dont l'aide a représenté, en moyenne, 0,33 % du P.N.B. en 1976 — les prêts ont, depuis 1954, été pour près de la moitié accordés à des pays arabes, la part de l'Asie du Sud et de de l'O.C.D.E.; les prêts ont, depuis 1954, été pour près de la moitié accordés à des pays arabes, la part de l'Asie du Sud et de l'Etrême-Orient étant de plus d'un quart et celle de l'Amérique latine d'un cinquière. L'Afrique au sud du Sahara n'a reçu que peu d'aide de ces pays. En quasi-totalité (plus de 99 %) l'aide des pays d'Europe de l'Est est « bilatérale » et, dans une large mesure, affectée à des projets intéressant les secteurs de l'industrie et de l'énergie, *« chaque pays privilégiant les genres de projets pour lesquels il possède un savoir-faire particulier et dispose d'excédents à exporter »*.

Le premier accord d'aide conclu par un pays de l'Europe de l'Est a été signé en 1954 entre la Tchécoslovaquie et l'Afghanistan. Mais *« ce n'est qu'à la fin des années 60 que l'aide des pays de l'Est est devenue plus généreuse »*. Les engagements souscrits entre 1954 et 1976 représentent un montant cumulé total de l'ordre de 7,6 milliards de dollars, dont 4,2 milliards correspondent à des engagements pris depuis 1970. Avec 1,8 milliard de dollars chacune, la Roumanie et la Tchécoslovaquie ont été *« les donneurs les plus généreux »*. La Pologne vient au troisième rang (avec 1,5 milliard de dollars), suivie par la R.D.A. (1,2 milliard), la Hongrie (0,9 milliard) et la Bulgarie (0,4 milliard).

Il semble, note l'O.C.D.E., que Cuba ait reçu entre 1960 et 1975 au moins 350 millions de dollars de prêts de développement de la part des six pays de l'Europe de l'Est. Quant à l'aide accordée au Vietnam — encore plus difficile à évaluer — elle pourrait avoir dépassé 100 millions de dollars par an au cours des années 1969 à 1975.

Enfin l'étude indique que le nombre d'experts d'Europe de l'Est en mission dans les pays en développement *« a rapidement augmenté »* ces dernières années. A peu près les trois quarts de ses experts, qui effectuent un séjour moyen de deux ou trois ans, sont en poste en Afrique (Algérie, Maroc, Egypte, Libye). Au total, les effectifs auraient été de 14 500 en 1976 contre 5 300 en 1970.



Information ou réclame?

La réclame, les surenchères, les comparatifs et autres superlatifs publicitaires ne font plus croire qu'un produit est meilleur qu'un autre.

Choisir, c'est difficile.

La différence entre les produits doit passer par une véritable information.

Les consommateurs veulent savoir de quoi on leur parle et comprendre ce qu'on leur propose. Ils veulent être informés. Pour choisir librement.

Ecoutez Radio Libre sur toutes les radios périphériques. Sur Radio Libre la vraie qualité ne se vantera pas, elle parlera d'elle-même, elle se dira simplement, objectivement, sans astuce: c'est ça l'information publicitaire.

Sur Radio Libre, Carrefour s'engage à vous présenter ses produits libres en détail. En vous expliquant leurs caractéristiques en vous les décrivant à fond, en vous indiquant clairement leurs prix.

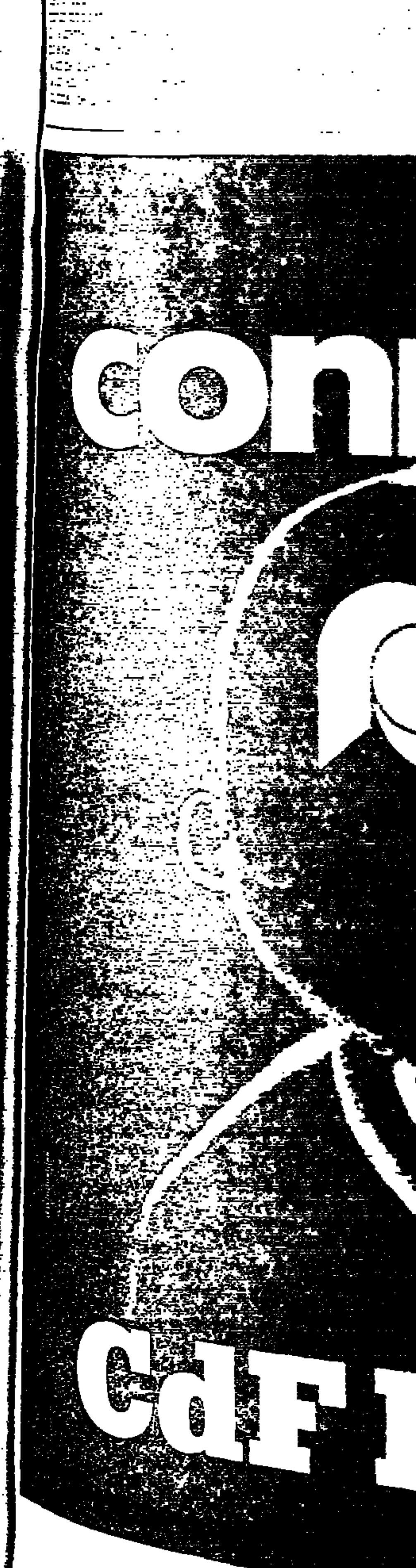
A vous de comparer, de juger librement si un produit libre Carrefour est moins cher pour une qualité équivalente ou supérieure à celle d'un produit habituel.

Chez Carrefour, nous pensons que la liberté d'appréciation passe d'abord par une bonne information.

RADIO LIBRE.

Ecoutez la différence entre produits libres et produits habituels.

Carrefour



INÉGALITÉS

هكذا من الأصل

INÉGALITÉS SOCIALES, INFLATION ET CROISSANCE

I. - Un trop large éventail des revenus

par JACQUES MÉRAUD

La France est-elle plus inégalitaire que ses principaux partenaires ? Il est vrai que les échelles de revenus sont encore mal connues dans beaucoup de pays, et que les comparaisons internationales doivent être faites avec précaution. Mais, si l'on ne peut pas établir entre un grand nombre de pays une hiérarchie rigoureuse, on peut affirmer néanmoins que les inégalités de revenus sont plus fortes en France que dans des pays comme l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou la Suède, voire — bien que la conclusion de la comparaison soit moins nette — les Etats-Unis. Sans doute pourrait-on montrer en sens inverse que la France est moins inégalitaire que l'Italie ou l'Espagne. Mais cette observation ne peut suffire à nous donner bonne conscience : même s'il y a de par le monde beaucoup de pays plus inégalitaires que le nôtre, il reste que les inégalités de revenus en France apparaissent en elles-mêmes suffisamment importantes pour qu'on puisse juger leur ampleur excessive.

Il est vrai qu'en comparant les revenus moyens de groupes assez hétérogènes, comme les salaires des cadres supérieurs pris dans leur ensemble et ceux des ouvriers considérés eux aussi globalement, on ne trouve pas des rapports très spectaculaires : en moyenne un cadre supérieur gagne, avant impôt, 3,7 fois ce que gagne un ouvrier. Mais la relative modicité d'un tel chiffre ne doit pas donner à conclure que les inégalités ne sont pas importantes. Car la comparaison ainsi faite, sans être dépourvue de signification, ne rend pas compte de ce qu'on appelle l' « éventail » des salaires : il y a une grande diversité de situations parmi les « cadres supérieurs » et une diversité encore non négligeable parmi les ouvriers ; si l'on compare — comme l'a fait le CERC à partir d'enquêtes effectuées directement dans de grandes entreprises industrielles — la zone du haut de l'échelle des cadres supérieurs (par exemple le salaire d'un directeur commercial, technique, financier...) et la zone du bas de l'échelle des ouvriers (par exemple ce que gagne un O.S.), on trouve un rapport de l'ordre de 12 : le directeur gagne en un mois ce que l'O.S. gagne en un an. Qu'on ne dise pas qu'il s'agit là de cas exceptionnels, récusables comme peu significatifs : tout connaisseur objectif des réalités industrielles admettra le réalisme d'un tel chiffre ; il trouvera aisément des directeurs gagnant 25 000 francs par mois — sans aller chercher les très hauts dirigeants de très grandes entreprises — et des O.S. en touchant 2 000, ce qui donne à peu près le rapport de 12 fourni par l'enquête du CERC.

Il est vrai qu'il ne faut pas seulement considérer les inégalités de revenus entre salariés. Un médecin, par exemple, gagne en moyenne nettement plus qu'un ingénieur. Beaucoup, parmi les entrepreneurs individuels (industriels, artisans, commerçants, membres des professions libérales), bénéficient d'une « sous-imposition » parfois sensible; alors que les cadres salariés voient leur rémunération intégralement imposée. Enfin, si l'exploitant agricole moyen ne gagne pas beaucoup plus qu'un cadre modeste d'une grande entreprise industrielle, la diversité des situations au sein du groupe des exploitants agricoles est énorme, et les plus favorisés parmi eux réalisent des bénéfices largement supérieurs au salaire d'un directeur d'usine.

La dynamique des disparités

Ces exemples montrent qu'il y a des disparités de revenus entre salariés et non-salariés, comme il y a une dispersion des situations à l'intérieur même de chacun de ces groupes et des sous-groupes qui les composent. Mais on ne voit pas pourquoi on devrait en conclure que telle inégalité particulière trouve une justification du seul fait que d'autres inégalités existent, plus accusées encore. La conclusion qui s'impose est plutôt qu'il faut agir sur plusieurs fronts à la fois.

Versons bien toutes les pièces au dossier : il est vrai — pour ne prendre ici que le cas des salariés — que les horaires d'un directeur sont plus longs que ceux d'un O.S. : que, quand le directeur était jeune cadre, l'écart était moins grand ; que la direction ne laisse pas ses préoccupations professionnelles en quittant l'entreprise ; que ses absences sont moins fréquentes ; que ses frais « para-professionnels » sont plus lourds, et surtout qu'il paie beaucoup plus d'impôts (1). Mais, une fois tous ces aspects du bilan — et quelques autres — honnêtement pris en compte, il faut reconnaître qu'il reste quand même une différence considérable entre les conditions de vie des deux personnages que nous avons sommairement « typés ».

Cela est d'autant plus vrai que nous n'avons parlé jusqu'ici que des inégalités de revenus. Or il y a bien d'autres inégalités : celles de fortune, qui, sans recouvrir exactement les précédentes, ne sont pas sans lien avec elles ; les inégalités de mode de vie (consommations, équipement du logement, loisirs...) ; celles d'éducation, de culture, de santé et d'espérance de vie, qui sont bien des « inégalités » — phénomènes de société — et non de simples « différences », et qui, tout en étant assez largement dépendants des inégalités de revenu et de fortune, ne s'y ramènent pas ; enfin, les inégalités de nature plus qualitative comme celles qui concernent les conditions de travail, l'emploi, le pouvoir, la considération, les relations, dans l'entreprise et dans la cité, toutes inégalités qui d'ailleurs souvent se cumulent avec les autres.

Mais la description de la situation actuelle n'a de signification que replacée dans une perspective dynamique. Il nous faut donc maintenant répondre à quatre questions : comment et pourquoi les inégalités ont-elles évolué dans le passé ? Jusqu'où faut-il aller à l'avenir dans la voie de leur réduction, et quel doit être le calendrier de mise en œuvre des actions nécessaires ?

Dire qu'il y a en France d'importantes inégalités sociales ne veut pas dire que ces inégalités n'ont cessé de s'accroître dans le passé. Foin des théories en la matière : l'examen des faits nous impose la conclusion inverse, et cela que nous regardions l'évolution depuis trois, dix, vingt ou cinquante ans. Donnons-en simplement quelques exemples : l'éventail des salaires avant impôt, qui s'ouvrait dans la majeure partie des décennies cinquante et soixante, se referme depuis cinq ou six ans : après impôt, l'éventail des revenus salariaux et non salariaux se resserre davantage encore : les ressources des personnes âgées les moins favorisées, si elles restent encore souvent trop faibles, eu égard à leurs besoins, ont progressé sensiblement plus vite que tous les autres revenus depuis une dizaine d'années, surtout les dernières ; à l'opposé, les revenus des valeurs mobilières — dont les détenteurs sont considérés comme appartenant plutôt aux catégories aisées — ont peu progressé en francs courants et ont baissé en pouvoir d'achat, cependant que les capitaux correspondants perdaient beaucoup de leur valeur ; l'équipement des ménages, qu'il s'agisse d'automobiles, de réfrigérateurs, de téléviseurs ou de nombreux autres appareils, est aujourd'hui beaucoup moins inégalitaire qu'il y a dix, vingt ou trente ans ; en matière de santé et d'éducation, enfin, les importantes inégalités qui existent encore ne doivent pas empêcher de reconnaître que les écarts entre catégories socio-professionnelles se sont sensiblement réduits au cours des trente dernières années.

Certes, il est des inégalités qui apparaissent ou réapparaissent quand d'autres s'atténuent. Chaque fois que le progrès technique aboutit à la création d'un objet nouveau destiné à améliorer les conditions de vie — et ce ne sont pas toujours des « gadgets », — les catégories sociales les plus fortunées sont les premières à en bénéficier ; on l'a vu par exemple lorsque sont nés le lave-vaisselle ou la télévision en couleurs. De même, à mesure que les loisirs d'été se répandaient, les séjours d'hiver en montagne se sont révélés comme étant encore le privilège d'un petit nombre.

Chômeurs et familles nombreuses

Parmi les inégalités qui se sont ainsi accrues au cours des dernières décennies, deux méritent une attention particulière : celles dont sont victimes les chômeurs et les familles modestes.

Considérons d'abord les chômeurs. Il est vrai que la catégorie des « demandeurs d'emploi » comprend des sous-groupes très divers, tant par le degré de gravité psychologique qu'a pour eux la recherche de travail que par les conséquences économiques de leur situation pour eux et éventuellement leur famille ; il est vrai, d'autre part, que des efforts très réels ont été faits ces dernières années pour que le chômage soit financièrement moins insupportable pour ceux qui le subissent qu'il ne l'était naguère. Il n'en reste pas moins que l'inégalité entre celui qui a un emploi dont il est sûr et celui qui n'en a pas, ou n'a qu'un emploi dont il sait la précarité, est probablement l'une des plus difficiles à admettre, et que la proportion dans le corps social de ceux qui souffrent d'une telle inégalité s'est fortement accrue au cours des années récentes.

Dans le cas des familles nombreuses — disons : celles qui ont trois enfants ou plus, — ce n'est pas le nombre des victimes d'inégalités qui a récemment augmenté, puisque le nombre de ces familles diminue actuellement en France. Mais, les allocations et avantages divers dont chacune d'elles bénéficie ayant progressé moins vite que la plupart des autres revenus, la situation relative de ces familles s'est détériorée depuis plus de vingt-cinq ans par rapport à celle des célibataires et des ménages sans enfants ou ayant un ou deux enfants. A l'heure actuelle, le niveau de vie d'une famille nombreuse — mesuré par le revenu par personne à charge, en tenant compte de tous les avantages annexes — est très inférieur à celui de ces autres ménages. Cela est vrai dans toutes les catégories socio-professionnelles. Mais le handicap qui en résulte est particulièrement lourd pour les familles dont le père exerce un métier faiblement rémunéré et dont la mère est contrainte de cesser toute activité professionnelle à partir de la naissance de son troisième enfant. Un effort a été fait tout récemment pour compenser ce handicap, avec la création du « complément familial », mais ce n'est encore qu'une compensation très partielle. Les familles modestes subissent encore grandement l'inégalité des chances : un fils d'ouvriers peut aujourd'hui espérer accéder à l'enseignement supérieur s'il est fils unique ou à la rigueur s'il n'a qu'un frère ou qu'une sœur ; il n'a guère d'espoir d'y arriver s'il appartient à une famille nombreuse.

Les deux problèmes que nous venons de soulever — et quelques autres — montrent bien que toutes les inégalités ne se sont pas réduites. Mais si l'on fait un bilan d'ensemble des accroissements et des réductions d'inégalités, il apparaît clairement que les réductions l'emportent. Certes, les bénéficiaires de cette amélioration relative n'en ont guère conscience : c'est que le désir de l'homme court toujours au-delà de ce qu'il tient vers ce que possèdent ceux qui l'entourent, c'est que les *mass media* stimulent notre appétit beaucoup plus que jadis, c'est aussi qu'on oublie vite le passé, tout au moins dans ce qu'il avait de pénible, et cela d'autant plus qu'on ne l'a pas vécu soi-même. La réalité de l'amélioration n'en est pas moins incontestable.

Mais cela ne s'est pas fait tout seul. Sans doute le jeu spontané des mécanismes concurrentiels, et de la publicité qui quotidiennement les concrétise auprès des consommateurs, a-t-il — à côté d'autres effets pas toujours salutaires — contribué à stimuler certaines aspirations et à diffuser certains modes de vie, ce qui a joué un rôle dans la réduction des inégalités. Mais pour l'essentiel celle-ci a résulté de décisions prises soit par le pouvoir politique, soit par les dirigeants d'entreprise, le plus souvent sous l'aiguillon des revendications syndicales. Cela montre bien, pour l'avenir, à la fois qu'il est possible de réduire encore substantiellement les inégalités sociales et que pour cela une politique délibérée est nécessaire.

(1) Relativement moins toutefois qu'il n'en paierait dans la plupart des pays étrangers.

Prochain article :

VERS UN PROJET COLLECTIF A L'HORIZON 90

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Exercice 1977

SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE EN 1977

Dans une déclaration à l'assemblée générale des actionnaires tenue le 21 mars 1978, le gouverneur de la Société Générale de Belgique a souligné que les résultats de l'exercice 1977 sont en amélioration par rapport à ceux de 1976, bien qu'ils portent encore la marque de la récession qui a atteint la plupart des pays industrialisés. Le bénéfice atteint en effet 1.185 millions de francs belges, au lieu de 764 millions en 1976.

Cette progression provient en partie de l'augmentation des bénéfices qu'ont pu enregistrer, en 1976 par rapport à 1975, certaines sociétés affiliées, en particulier celles qui exercent leur activité dans le secteur des services. Elle est due également aux investissements effectués par la Société Générale de Belgique, au cours des derniers exercices, notamment à l'occasion des augmentations de capital de quelques filiales importantes.

Mettant à profit la détente qui s'est manifestée pendant une courte période de l'automne dans les taux d'intérêts, la Société Générale a procédé au placement à l'étranger d'emprunts à moyen terme libellés en francs belges, pour un montant d'environ 2 milliards de francs belges. Le renforcement de la structure financière qui en résulte facilitera le maintien de l'appui de la Société Générale à ses entreprises affiliées dans les circonstances difficiles qu'elles traversent.

L'assemblée a décidé la mise en paiement d'un dividende de 140 francs belges net de précompte mobilier par part de réserve, au lieu de 135 F pour l'exercice précédent.

Le rapport annuel peut être obtenu auprès du service des relations extérieures de la Société Générale de Belgique, 13, rue Brederode, B 1000 Bruxelles – tél. : 02/513-88-55 ext. 38.



Réuni le 22 mars 1978, le conseil d'administration de Bail Investissement a arrêté les comptes de l'exercice 1977, qui se traduisent — après 45 millions de francs d'amortissements et de provisions de crédit-bail — par un bénéfice de 48 647 000 francs. La mise en distribution de 85 % de ce résultat permet de fixer le dividende à 23 francs — en hausse de 21 % sur celui de l'année précédente.

Les investissements se sont accrus de 116 millions de francs, et vingt-sept opérations nouvelles ont été engagées au cours de l'exercice.

Les recettes locatives annuelles dépassent maintenant 173 millions de francs.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE FINANCEMENT IMMOBILIER « COGEFIMO »

Le conseil d'administration de COGEFIMO, réuni le 8 mars 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui font ressortir, après amortissements, provisions et impôt, un bénéfice net de 20 222 918,39 F, contre 13 787 920,73 en 1976.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 27 avril 1978, la distribution d'un dividende de 35 F, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 17,50 F, soit au total 52,50 F.

UFIMEG

Le conseil d'administration d'UFIMEG s'est réuni le 29 mars 1978 sous la présidence de M. Maurice Grimaud. Il a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977, d'une durée exceptionnelle de quinze mois.

Les recettes provenant de la gestion des immeubles se sont élevées à 39 443 600 francs, auxquelles se sont ajoutés 2 295 000 francs de produits accessoires, portant le total des recettes à 41 738 000 francs.

Le résultat net de l'exercice ressortant à 27 335 756 francs, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 25 mai 1978, de fixer le dividende à 8,80 francs par action, dont 2,02 francs exonérés de l'impôt sur le revenu.

SOCIÉTÉ LYONNAISE D'INVESTISSEMENT EN VALEURS MOBILIÈRES SLIVAM

L'Assemblée générale ordinaire de la Société s'est réunie le mercredi 29 mars 1978, sous la présidence de M. de Feulhade de Chauvin.

Les produits distribuables de l'exercice 1977 s'élèvent à 28 720 149,80 F. L'assemblée a décidé d'attribuer, à partir du 30 mars 1978, à chaque action composant le capital, un revenu global de 5,68 F, composé d'un dividende net de 4,95 F et d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,73 F.

Ce dividende sera matérialisé par le paiement de deux coupons :

— coupon n° 29 de 2,11 F net représentant le produit des obligations françaises non indexées ;

— coupon n° 30 de 2,84 F net, correspondant aux autres revenus encaissés par la Société, dont 0,67 F représentant le produit des actions françaises.

Pour les personnes ayant leur domicile fiscal en France, ces coupons ouvrent droit à des crédits d'impôt de 0,22 F (coupon n° 29) et 0,51 F dont 0,32 F correspondant à l'avoir fiscal afférent aux revenus d'actions françaises (coupon n° 30).

Comme les années précédentes, le montant de ces coupons pourra être réinvesti en actions de la Société, pendant une durée de trois mois, à partir de la date de mise en distribution, en franchise totale de droit d'entrée.

Lors de son allocution, M. de Feulhade de Chauvin a déclaré que la politique d'investissements de la Société a continué à revêtir, depuis le début de l'exercice, un caractère défensif marqué. La valeur liquidative de l'action SLIVAM qui avait vu son recul limité à 4,8 % en 1977 a, depuis le début de l'année, progressé de 3,93 % ce qui, compte tenu des incertitudes du climat boursier constitue une performance satisfaisante.

L'Assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Couture, Ferry et Saint-Geours pour une durée de six années et nommé administrateurs MM. Danilo Ciulli et Jürgen Reimnitz.

L'Assemblée a également ratifié la décision du Conseil d'administration du 25 janvier 1978, nommant à titre provisoire M. Maurice Genin administrateur de la Société.

SL — SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPOTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

Création de la société « Diagnostic et conseil financiers - DICOFI »

Cette Société, constituée avec la participation de la SOCIETE LYONNAISE DE DEPOTS ET DE CREDIT INDUSTRIEL, sera spécialisée dans les rapprochements d'entreprises et les opérations de restructuration. La présidence de DICOFI est assumée par M. Pierre Cabon, par ailleurs président-directeur général de la DAFSA, organisme d'analyse bien connu dans les milieux financiers.



RESULTATS DE L'EXERCICE 1977

Le conseil d'administration, réuni le 23 mars 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 31 mai.

Le montant total hors taxes des commandes reçues est de 319,2 millions de francs, contre 285,6 millions de francs en 1976. Le chiffre d'affaires hors taxes est de 303,1 millions de francs contre 281,7 millions de francs ; le chiffre d'affaires à l'exportation est de 80,1 millions de francs contre 77,3 millions de francs.

Après prise en compte des résultats des filiales, tous amortissements et provisions, dont une provision pour hausse des prix de 1,2 million de francs contre 0,6 million de francs en 1976, les résultats sont les suivants :

— Bénéfice d'exploitation : 18,6 millions de francs contre 15,5 million de francs ;

— Bénéfice net après impôt : 8,5 millions de francs contre 7,3 millions de francs ;

— Participation du personnel : 1,4 million de francs contre 1,3 millions de francs ;

— Bénéfice net après impôt et participation : 7,2 millions de francs contre 5,9 millions de francs ;

— Marge brute d'autofinancement : 13,4 millions de francs contre 11,8 millions de francs.

Consolidés pour la société mère et ses filiales tant françaises qu'étrangères, le chiffre d'affaires hors taxes est de 343,9 millions de francs, contre 318,5 millions de francs ; le bénéfice net après participation est de 7,8 millions de francs, contre 5,9 millions de francs ; la marge brute d'autofinancement est de 15,9 millions de francs, contre 13,7 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale le versement d'un dividende de 12 francs par action soit un revenu global de 18 francs, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor ; en 1977, le revenu global était de 15 francs.

BANQUE DE LA HÉNIN

Le conseil d'administration de la BANQUE LA HENIN s'est réuni le 22 mars 1978 et a arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 18 859 322,25 F contre 18 670 518,22 F l'année précédente.

Compte tenu du report à nouveau, le bénéfice distribuable ressort à 20 522 710,07 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mercredi 10 mai 1978, d'augmenter le dividende de 10 % en le portant à 68 F par action, auxquels s'ajouteront 34 F d'impôt payé à l'avance.

BP — THE BRITISH PETROLEUM COMPANY LIMITED

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Avis est donné que la soixante-neuvième assemblée générale annuelle de The British Petroleum Company Limited aura lieu le jeudi 4 mai 1978 à midi, à l'adresse suivante :

Britannic House, Moor Lane
London EC2Y 9BU

Le conseil d'administration.

Des exemplaires du rapport annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1977 et comprenant le bilan consolidé, l'état des résultats de The British Petroleum Company Limited et de ses filiales peuvent être obtenus gratuitement auprès des établissements suivants :

— Banque nationale de Paris ;
— Crédit lyonnais ;
— Société Générale ;
— Crédit commercial de France ;
— Crédit industriel et commercial ;
— Banque de Paris et des Pays-Bas ;
— Banque de l'Union européenne.

	1977	1976
	(par action ordinaire de £ nom.)	
Dividende final ..	15,121 p	12,914 p
Total des divid. ..	22,102 p	19,789 p

Le dividende final pour 1977 de 15,121 pence, approuvé, sera payé le 11 mai 1978.

Les actions transmises avant le 14 avril auront droit à ce dividende.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN

Le Conseil d'administration réuni le 28 mars 1978 a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Le bénéfice d'exploitation s'établit à 24 980 000 F après 3 252 000 F d'amortissements et provisions.

Le bénéfice net ressort à 11 775 000 F contre 4 815 000 F. Ce résultat, qui inclut 399 000 F de plus-values à long terme, a été obtenu compte tenu, entre autres, d'un accroissement net des provisions pour hausse de prix de 313 000 F et constitution d'une provision de 761 000 F pour participation des salariés.

Quant au résultat net consolidé, il s'élève à 14 267 000 F.

Il sera proposé à l'Assemblée générale du 6 juin 1978 la distribution d'un dividende net de 11 F par action contre 9 F en 1976.

Les perspectives de l'année 1978 sont bonnes : pour le premier trimestre la progression du chiffre d'affaires avoisinera 33 %.

LES MARCHÉS FINANCIERS

BILAN DE L'ANNÉE BOURSIÈRE 1977

Bien qu'année record pour les émissions de valeurs à revenu fixe, 1977 a été, d'une manière générale, un exercice dommageable pour l'épargne investie en valeurs mobilières, privée et publique, particulière et collective.

Tel est le bilan que dresse la Compagnie des agents de change dans son dernier ouvrage *l'Année boursière 1977*.

« *L'actionnaire*, lit-on, *a subi de plein fouet, pendant toute l'année, le choc d'une conjoncture boursière contraire, d'un environnement économique défavorable, d'un futur politique incertain. Mais à aucun moment les investisseurs n'ont perdu leur sang-froid et le marché n'a couru le risque d'un krach.* »

Au total, avec un montant de transactions de 47,1 milliards de francs (20,9 milliards pour les valeurs à revenu variable et 26,2 milliards pour les valeurs à revenu fixe), contre 54,2 milliards en 1976 (respectivement 26 milliards et 28,2 milliards), les échanges ont baissé de 13 % et se retrouvent à un niveau légèrement inférieur au chiffre de 1972. Le volume des transactions des valeurs françaises à revenu variable n'a atteint que 18,3 milliards contre 19,8 milliards en 1976 et 34,9 milliards durant l'année record 1973.

En revanche, pour les émissions de valeurs à revenu fixe, on retrouve les chiffres records de l'année précédente : près de 50 milliards en capitaux, plus de 100 emprunts contre 48,1 milliards et 112 emprunts.

Autre caractéristique de la mauvaise année boursière écoulée : la moyenne quotidienne des échanges est, en effet, revenue de 21,3 millions en 1976 à 197,4 millions, soit une baisse de 10 %.

Forte reprise d'activité pour le premier trimestre 1978

Conséquence des élections législatives : le volume des échanges (chiffres provisoires) pour le premier trimestre 1978 s'est très sensiblement gonflé : 18,51 milliards de francs contre 11,93 milliards dont 7,05 milliards (contre 3,68 milliards) à terme et 11,45 milliards (contre 8,25 milliards) au comptant. Rien qu'en mars, les transactions ont porté sur 8,1 milliards de francs contre 5 milliards en moyenne pour les deux mois précédents et 4 milliards de moyenne mensuelle en 1977. Il faut remonter au mois de janvier 1974 pour retrouver un chiffre d'affaires plus élevé (9,23 milliards de francs).

LONDRES

Effritement

Les afaires sont calmes lundi, à l'ouverture, et la tendance est plutôt à l'effritement. L'indice des industrielles cède 1,2 point à 482,6. Recul des pétroles. Stabilité des fonds d'État. Progrès des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 182 75 contre 181 50

VALEURS	CLOTURE 31/3	COURS 3/4
Beecham	640 ...	639 ...
British Petroleum	778 ...	758 ...
Courtaulds	114 ...	114 ...
De Beers	334 ...	332 ...
Imperial Chemical	358 ...	355 ...
Rio Tinto Zinc Corp	202 ...	203 ...
Shell	532 ...	528 ...
Vickers	173	173 ...
War Loan 3 1/2 %	35 1/2	35 1/2
*West Driefontein	24	24 3/8
*Western Holdings	23 1/4	23 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

TELEMECANIQUE. — Bénéfice consolidé pour 1977 : 65,8 millions de francs contre 42,6 millions de francs. Le résultat net de la société s'élève à 39,1 millions de francs contre 20,1 millions de francs. Dividende global : 25,50 F contre 21,75 F.

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. — *Le bénéfice net consolidé* pour 1977 atteint 70 millions de francs environ contre 57,83 millions de francs. Le résultat net de la société mère passe de 22,75 millions de francs à 27,57 millions de francs. Dividende global : 18,75 F contre 15,975 F.

SOCIETE CENTRALE DE BANQUE. — Bénéfice net pour 1977 : 2,51 millions de francs contre 3,82 millions de francs. Dividende global inchangé de 5,625 F.

UNIPOL. — Dividende global pour 1977 : 10,35 F (inchangé). Paiement immédiat d'un acompte global de 9 F.

ELF-GABON. — Dividende pour 1977 : 2 800 francs CFA (56 francs français) net d'impôts. Un acompte de 1 280 francs CFA (25,60 F) ayant déjà été versé en décembre dernier, les actionnaires percevront encore 1 520 francs CFA (30,40 F). Les actions nouvelles auront droit à ce dividende.

BANQUE REGIONALE DE L'OUEST. — Dividende global pour 1977 : 10,50 F contre 9,75 F.

SOCIETE FRANÇAISE DE BANQUE. — Dividende global pour 1977 : 23,10 F (inchangé).

IMMOFFICE. — Bénéfice pour 1977 : 22,24 millions de francs (+ 40 %). Dividende : 18 F contre 12,80 F.

B. A. L. O.

Le numéro du 3 avril publie, notamment, les insertions suivantes :

Cofiroute. — Émission d'un emprunt de 300 millions de francs, représenté par trois cent mille obligations de 1 000 F, portant intérêt de 11 % et amortissables en quinze ans.

Cet emprunt bénéficie de la garantie inconditionnelle de l'État en vertu d'un arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 31 mars 1978.

Groupement pour le financement des ouvrages de bâtiment, travaux publics et activités annexes (G.O.B.T.P.). — Émission d'un emprunt de 270 millions de francs, représenté par 270 000 obligations de 1 000 F.

Ces obligations rapporteront un intérêt de 11,30 % et seront amorties en douze ans.

Roussel-Uclaf. — Attribution gratuite des 303 787 actions nouvelles de 100 F, jouissance du 1er janvier 1977 (une pour dix).

Le capital est ainsi porté de 151 893 800 F à 334 166 300 F.

Immobilière et financière Drouot S.A. (I.F.D.). — Attribution gratuite de 39 939 actions nouvelles de 50 F, jouissance du 1er juillet 1977 (une pour neuf).

Le capital est porté de 17 972 600 F à 19 969 550 F.

« *Banamex* », *Banco Nacional de Mexico S.A. (Banque nationale du Mexique S.A.)*. — Introduction en France à la Bourse des 3 764 569 actions de 50 pesos mexicains chacune, émises contre espèces et attribution gratuite de 7 529 139 actions nouvelles de 50 pesos mexicains chacune, jouissance du 1er janvier 1978 (une pour quatre).

Le capital est ainsi porté de 1 505 827 750 pesos mexicains à 2 070 513 150 pesos mexicains.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	30 mars	31 mars
Valeurs françaises	118,8	119,4
Valeurs étrangères	97,9	97,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,2	69,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/3	3/4
1 dollar (en yens)	223 40	218 20

BOURSE DE PARIS - 31 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]					

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 621	4 580	4 630
Allemagne (100 DM)	227 500	226 550	226
Belgique (100 F.)	14 635	14 558	14 575
Pays-Bas (100 fl.)	212 720	211 700	212 500
Danemark (100 krd)	83 050	82 300	83 ...
Suède (100 krs)	100 640	99 930	100 250
Norvège (100 k.)	87 120	85 880	87
Grande-Bretagne (£ 1)	8 652	8 565	8 750
Italie (1 000 lires)	5 411	5 374	5 500
Suisse (100 fr.)	245 010	245 050	244 500
Autriche (100 sch.)	31 595	31 470	31 550
Espagne (100 pes.)	5 771	5 726	5 750
Portugal (100 esc.)	11 280	11 220	12 000
Canada ($ can. 1)	4 074	4 043	4 035

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31-3
Or fin (kilo en barre)	26890	26900
Or fin (kilo en lingot)	26930	26820 ..
Pièce française (20 fr.)	260 ..	258 90
Pièce française (10 fr.)	208	203
Pièce suisse (20 fr.)	242 50	245 20
Union latine (20 fr.)	239	239 90
Souverain	255 ..	258
Pièce de 20 dollars	1252 ..	1254 40
Pièce de 10 dollars	606 .	600 .
Pièce de 5 dollars	389 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	1086 ..	1104 ..
Pièce de 10 florins	260 ..	258 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2-3 avril 1978 a été tiré à 521 071 exemplaires.

A B C D E F G

La C.G.T. s'est faite le porte-voix du P.C.F. affirme la C.F.D.T.

M. Edmond Maire accepte une rencontre avec les cégétistes mais rejette l'idée d'une journée nationale d'action

M. Edmond Maire a envoyé, ce lundi matin 3 avril, au nom de la commission exécutive de la C.F.D.T., une longue lettre à la C.G.T., en réponse à celle que lui avait adressée M. Georges Séguy, le 29 mars (« le Monde du 1er avril). Au secrétaire général de la C.G.T., qui, jugeant « inacceptables » les accusations qu'avait portées la C.F.D.T. sur les responsabilités de la C.G.T. dans l'échec de la gauche et qui proposait une rencontre « au sommet », la C.F.D.T. confirme avec sévérité ses critiques mais accepte un entretien pour traiter des « divergences de fond ».

M. Maire écrit à M. Séguy : « *Je voudrais te rappeler que notre plate-forme et votre programme ne sont pas de même nature. Notre plate-forme a été conçue comme un ensemble de revendications et d'objectifs prioritaires, accessibles et nécessaires dans la période présente, pour répondre aux aspirations essentielles des travailleurs et apporter une première réponse à la crise. (...) Par contre, votre programme est très général, il comprend une longue liste de revendications dont les priorités ne sont pas indiquées. Il peut donner lieu à diverses interprétations et à diverses utilisations, y compris au service d'une stratégie partisane.*

» *Il ne s'agit pas là d'une considération de principe mais d'une constatation reposant sur les faits et les comportements.* » M. Maire cite alors la position du bureau national qui, le 10 février, avait déclaré : « *Il ne peut être question d'envisager la mise au point d'un constat de convergences portant sur l'ensemble des objectifs des organisations. En effet, l'établissement d'un tel constat, dépassant un certain nombre de divergences antérieures, suppose une réelle capacité d'autonomie et une indépendance réelle des divers partenaires.* » Affirmant la propre indépendance de la C.F.D.T., le bureau national de celle-ci poursuivait : « *Les liens existant entre P.C. et C.G.T., la confusion maintenue entre fonction syndicale et fonction politique dans la C.G.T. (...) ne permettent malheureusement pas, aujourd'hui, un progrès dans l'affirmation autonome de l'ensemble du mouvement syndical.* »

« *Cette déclaration*, ajoute M. Maire, *établie il y a moins de deux mois, n'est évidemment pas dépassée. D'autre part, l'examen approfondi que nous avons fait des résultats des discusions intervenues au sein des groupes de travail interconfédéraux a montré la persistance de divergences de fond qu'il serait vain de nier. Les masquer derrière des compromis de vocabulaire serait source de confusion.* »

Après avoir rappelé la position du bureau national de février 1978 en faveur de l'unité d'action qui « *demeure indispensable* », et le souhait de « *rechercher des positions communes* », M. Maire poursuit : « *Ta lettre déclare ensuite « inacceptables » les appréciations portées par notre bureau national au lendemain du deuxième tour des élections législatives sur les raisons de l'échec de la gauche et sur la C.G.T. (...) sur le fond, notre bureau national de mars n'a fait que répéter ce qu'il avait déjà déclarer au cours de ces derniers mois. Mais, jusqu'alors, le P.C. et la C.G.T. avaient décidé d'ignorer les critiques de la C.F.D.T. sur leur tactique, même quand nous la jugions désastreuse. Les faits confirment donc que ce mutisme était purement électoral. Je ne peux que te confirmer l'opinion de notre bureau national suivant laquelle la C.G.T. s'est faite le porte-voix du P.C.F. au cours de la dernière période ; la C.G.T. a suivi en même temps une politique d'échec.* »

M. Maire reproche ensuite à la C.G.T. d'avoir « *tenté, à plusieurs reprises, de peser sur les débats de la C.F.D.T.* » Au sujet d'un possible rapprochement de la C.F.D.T. avec le « réformisme », critique formulée par M. Séguy, la C.F.D.T. rétorque :

« *Après avoir, élas ! si largement contribué à la division de la gauche et au recul de l'espérance ouvrière, la C.G.T. ne nous semble pas particulièrement bien placée pour donner des leçons de syndicalisme. La C.G.T. qui, récemment, appelait la F.S.M. à tique entre les syndicats révolutionnaires et les réformistes, devrait prendre garde à ne pas tomber dans un nouvel accès de dogmatisme pour tenter de masquer ses responsabilités. (...) La C.F.D.T. préfère, et de loin, un débat serein sur les divergences de fond, dans l'unité d'action, à la méthode éculée du terrorisme verbal, qui n'a d'ailleurs aucune chance de nous émouvoir. Nous en avons vu d'autres...* »

Au sujet de l'action, la C.F.D.T. cite son appel, lancé aux travailleurs le 21 mars, critique « *les coordinations interprofessionnelles trop rapides* » et affirme vouloir « *accorder la priorité aux luttes sociales (...) et refuser toute subordination de l'action syndicale à quelque stratégie partisane que ce soit* ».

En conclusion, M. Edmond Maire écrit : « *Notre bureau national souhaite que les rapports unitaires se développent normalement, de la façon la plus homogène possible à tous les niveaux, dans la mesure où, effectivement, nos deux organisations poursuivront les mêmes objectifs d'action. La commission exécutive de la C.F.D.T. est prête à rencontrer le bureau confédéral de la C.G.T. pour confronter nos analyses et nos politiques d'action. Pour qu'il n'y ait pas ambiguïté sur le sens de cette rencontre, nous nous précisons dès maintenant que notre bureau national n'envisage pas actuellement une journée d'action interprofessionnelle qui ne nous paraît pas correspondre à la situation.* »

Radios libres : il y a « carrefour » et Carrefour

Les radios libres de Paris ont émis simultanément, ce lundi 3 avril, de 7 h. à 9 h. Les douze stations-pirates de la région parisienne se sont concertées pour ce « carrefour des radios libres », décidé à l'occasion du démarrage de la campagne publicitaire de la chaîne de grands magasins Carrefour, annoncée par les panneaux Decaux de la capitale pour ce même lundi, à 7 heures, sous le titre « Radio libre », les postes périphériques diffusant des messages publicitaires en faveur des produits dits « libres » (*le Monde* daté 2-3 avril). Les radios libres avaient prévu d'émettre sur modulation de fréquence (entre 89 et 104 Mhtz), la diversité des longueurs d'ondes utilisées dans le même temps devant, selon les organisateurs, rendre plus délicates les opérations de brouillage ainsi que repérage des émetteurs.

Radio-Fil-Rose, Radio-Onz'-Debrouille ont émis en commun sur 102 Mhtz à partir de 7 h. 15, en procédant de quart d'heure en quart d'heure à des glissements de fréquence pour éviter le brouillage : on a pu entendre par bribes une revue de presse et de la musique. Radio-Libre-Paris, émettant depuis la rue de la Roquette, a mis son antenne au service des prisonniers politiques (vers 8 h.). Radio-93, de son côté, a pu être captée à partir de 8 h. 30, pour une émission audible dans la région de Saint-Denis et réalisée en direct de la librairie « les Déglingues ».

Radio-Verte, Radio-Bastille, Radio-Dedalus, Radio-Noctilugne participaient au carrefour, ainsi que les Radioteuses, qui ont annoncé leur prochaine venue sur les ondes (sur 89 Mhtz). Certaines des émissions n'ont pris fin que vers 10 h. 30.

En Iran

LES TROUBLES CONTINUENT DANS DE NOMBREUSES VILLES DE PROVINCE

Téhéran (*Reuter*). — Pour la huitième journée consécutive, plusieurs villes d'Iran ont été le théâtre, dimanche 2 avril, de manifestations violentes au cours desquelles des banques et des édifices publics ont été attaqués.

Selon des sources gouvernementales, des émeutes ont éclaté à Rezaieh, près de la frontière turque, à environ 600 kilomètres au nord-ouest de Téhéran, à Ispahan, à 250 kilomètres au sud, et à Zarand, à 600 kilomètres au sud-ouest de la capitale. A Ilam, à 400 kilomètres au sud-ouest de Téhéran. La police a découvert dans un cinéma des bombes incendiaires.

● *Une nouvelle vague d'agitation* secoue le Nicaragua, alors que le président Anastasio Somoza se trouve aux Etats-Unis pour y recevoir des soins. A Masaya, à 30 kilomètres au sud de la capitale nicaraguayenne, où un climat de rébellion règne à nouveau depuis une semaine, des renforts militaires ont été envoyés le 31 mars pour rétablir l'ordre dans le quartier de Monimbo. Au moins douze personnes ont été blessées par des coups de feu tirés par des militaires depuis le début des troubles.

UN PRÉCÉDENT DANS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Accord franco-suisse pour relever le « franc pharmaceutique »

Après s'être longtemps fait tirer l'oreille, le gouvernement français a enfin accepté de donner partiellement satisfaction aux firmes pharmaceutiques suisses (Hoffmann-Laroche, Ciba-Geigy, Sandoz), qui estimaient leur activité sur le marché national pénalisée par un certain nombre de contraintes, telle l'existence d'un « franc pharmaceutique » invariablement fixé à 1,32 F français pour un 1 F suisse.

Les négociations engagées entre le ministère du commerce extérieur français et les directions suisses du commerce et des douanes ont finalement abouti à l'accord suivant.

Les deux parties sont convenues de calculer désormais le « franc pharmaceutique » sur des bases plus réalistes (la monnaie helvétique vaut actuellement 2,45 F) ; mais aucun chiffre n'a été avancé. S'agissant de la valeur en douane des matières actives importées en France, source de grosses difficultés pour les filiales suisses installées dans l'Hexagone, la question a été soumise à la Cour européenne de justice de Luxembourg. A titre provisoire, l'administration française a décidé de traiter sur la valeur fixée par les autorités suisses.

De son côté, la direction générale des impôts a pris langue avec les entreprises suisses sur les modalités de fixation des prix de médicaments mis sur le marché français. Les filiales françaises des groupes suisses demandaient, rappelons-le, des majorations de 40 % à 50 %.

Enfin, à propos de l'interdiction faite aux filiales suisses de verser des redevances à leurs maisons mères, les demandeurs ont été renvoyés devant la commission Coudurier, qui tranchera.

C'est avec beaucoup de réticences que les autorités suisses ont décidé de signer cet accord, se montrant très sceptiques sur ses résultats finaux. En attendant, les firmes pharmaceutiques allemandes, qui avaient suivi avec grand intérêt le déroulement des négociations, ont déposé à leur tour un mémorandum sur le même sujet. Certains se demandent maintenant s'il ne conviendrait pas, partant du même principe, d'abaisser le « dollar pharmaceutique » utilisé pour les opérations des filiales pharmaceutiques américaines opérant en France.

UN AVIS DE LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE

Accusée d'abus de position dominante la société J.-C. Decaux devra réviser ses contrats

Le Bulletin officiel du service des prix *du 1er avril 1978 publie un long avis de la commission de la concurrence condamnant les contrats passés par la société Jean-Claude Decaux avec des sociétés concurrentes, le ministère des P.T.T. et des collectivités locales. La société J.-C. Decaux, qui utilise essentiellement les « abribus » et le matériel urbain, a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires d'environ 150 millions de francs et exerce ses activités dans cinq cent trente-deux villes. Cet avis de la commission est la première application de la loi du 19 juillet 1977 sur le contrôle de la concentration économique et la répression des ententes illicites et des abus de position dominante.*

Les contrats, accords et conventions visés par l'avis de la commission sont de trois sortes : ceux passés avec des entreprises concurrentes (avec Avenir-Publicité et Dauphin le 6 juin 1969, avec Affichage Giraudy le 7 octobre 1969 et avec l'Agence lorientaise d'affichage et de publicité le 1er juillet 1970), avec le ministère des P.T.T. le 7 mai 1971 et enfin avec les collectivités publiques (essentiellement les municipalités des villes où J.-C. Decaux a installé ses « abribus » et ses panneaux lumineux).

● *Avec les entreprises concurrentes*, il s'agit essentiellement, pour une durée de quinze ans ou de vingt ans, de « limitation d'activité », autrement dit du partage du marché de la publicité extérieure : J.-C. Decaux s'est interdit de s'intéresser à la fois à l'affichage traditionnel et à la publicité qui entoure et accompagne les magasins de grande surface, et plus généralement l'activité commerciale, les quatre autres sociétés se sont engagées à lui laisser le champ libre dans le domaine des transports en commun.

● *Avec le ministère des P.T.T.*, il s'agit d'abus de position dominante, puisque la convention passée pour quinze ans stipule que l'administration s'interdit d'installer ou de laisser installer des téléphones publics accompagnés de publicité à moins de 300 mètres des « abribus », et concède à J.-C. Decaux l'exclusivité de la publicité qui les orne.

● *Avec les collectivités locales*, les contrats passés tombent sous le coup du même reproche : aux clauses d'exclusivité proprement dites s'ajoutent parfois l'obligation pour les communes de dénoncer des contrats antérieurs les liant à d'autres afficheurs pour l'exploitation de la publicité sur le mobilier urbain, ainsi que des clauses préférentielles lors du renouvellement des contrats.

Bien que, selon la commission, « *les pratiques d'entente incriminées justifieraient la transmission du dossier au parquet* », il n'en sera rien. En effet, les accords avec les sociétés concurrentes soit ont déjà été dénoncés par J.-C. Decaux, soit n'ont pas reçu d'application depuis trois ans. Quant aux contrats avec les municipalités, la commission estime que ces collectivités publiques ont été incitées à les signer « *par la supériorité reconnue des prestations qui leur étaient offertes* », mais aussi « *par les dérogations aisément obtenues de certaines administrations de l'Etat* ».

En conséquence, avant la fin de 1978, les accords litigieux devront être dénoncés et, dans les contrats, des avenants devront être passés, en vue de faire disparaître les clauses qui affectent l'accès du marché. Dans la lettre qu'elle a adressée à M. Jean-Claude Decaux, Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, précise : « *Il s'agit notamment des clauses suivantes : celles qui confèrent à votre société l'exclusivité de l'implantation de supports publicitaires aux arrêts d'autobus pour des périodes qui, dans certains contrats, sont excessives au regard des nécessités de l'amortissement des équipements et des engagements que vous souscrivez au titre de l'entretien du matériel ; celles qui prévoient le report de la durée des contrats au fur et à mesure de la signature d'avenants ; celles qui imposent, dans certains cas, aux communes de dénoncer les contrats qui les lient à d'autres afficheurs ; celles qui entravent le libre jeu de la concurrence lors du renouvellement des contrats.* » — J. D.



● *Remboursement de l'Italie à la Banque de France.* — La situation hebdomadaire de la Banque de France, arrêtée au 23 mars fait état du règlement de la première des quatre échéances trimestrielles du concours financier à moyen terme octroyé à l'Italie le 18 décembre 1974, dans cadre de la procédure de concours mutuel prévue entre les Etats membres de la C.E.E. Cette opératio na entraîné une augmentation du poste « disponibilités à vue à l'étranger » de 574 millions de francs, contre-valeur de 121,6 millions de dollars, ainsi qu'une diminution à due concurrence, à la rubrique « autres opérations », des avances au Fonds de stabilisation des changes créance sur l'Italie.
qui avait pris en charge la